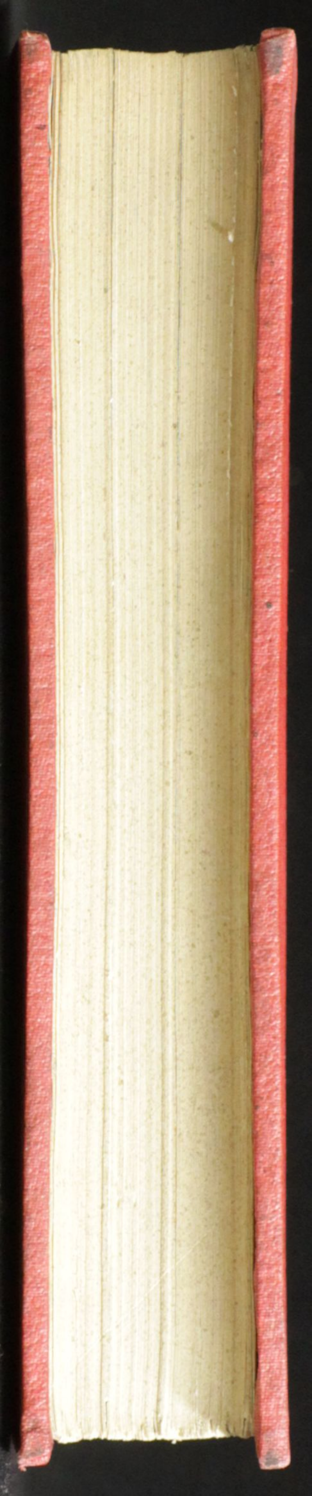
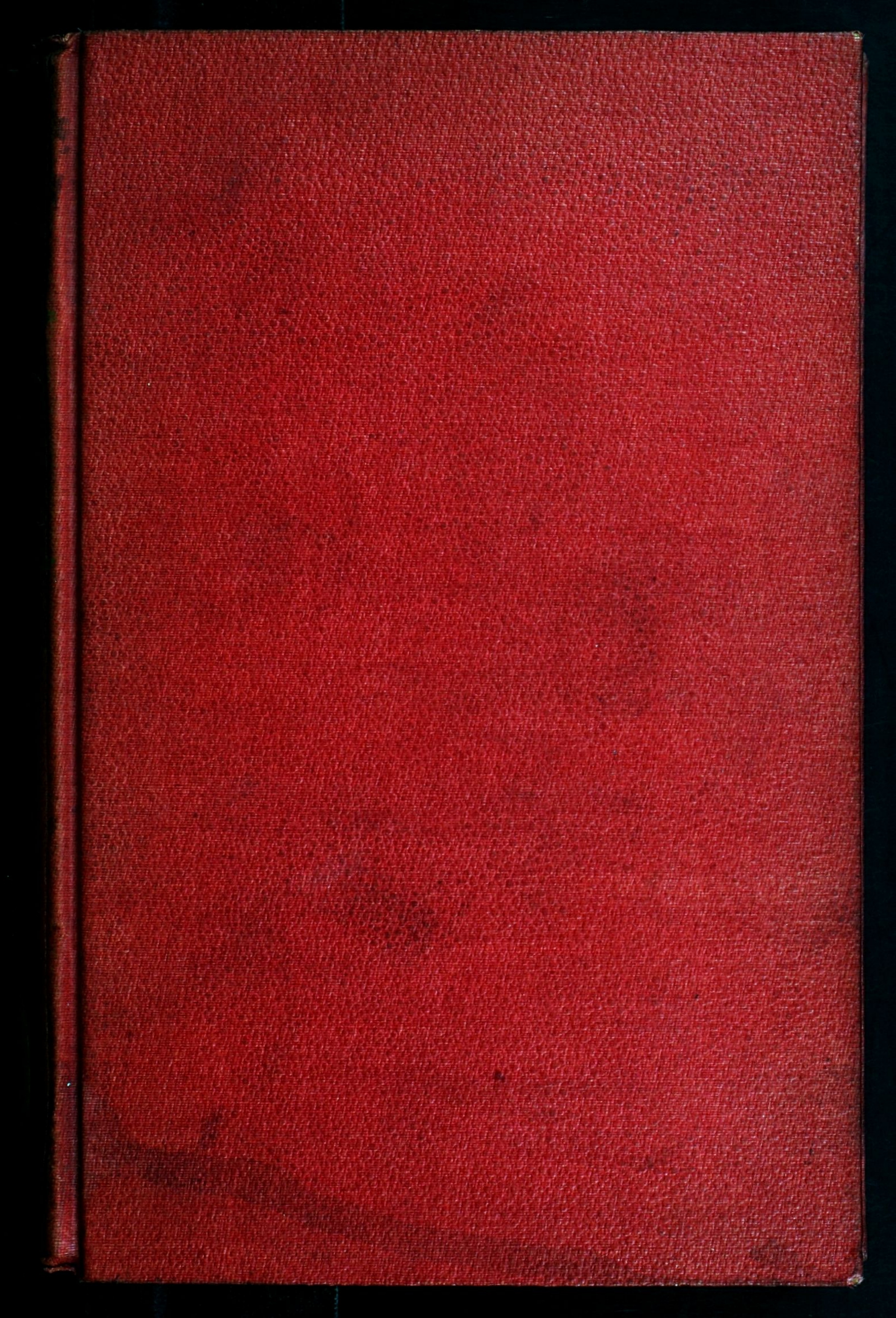
SG

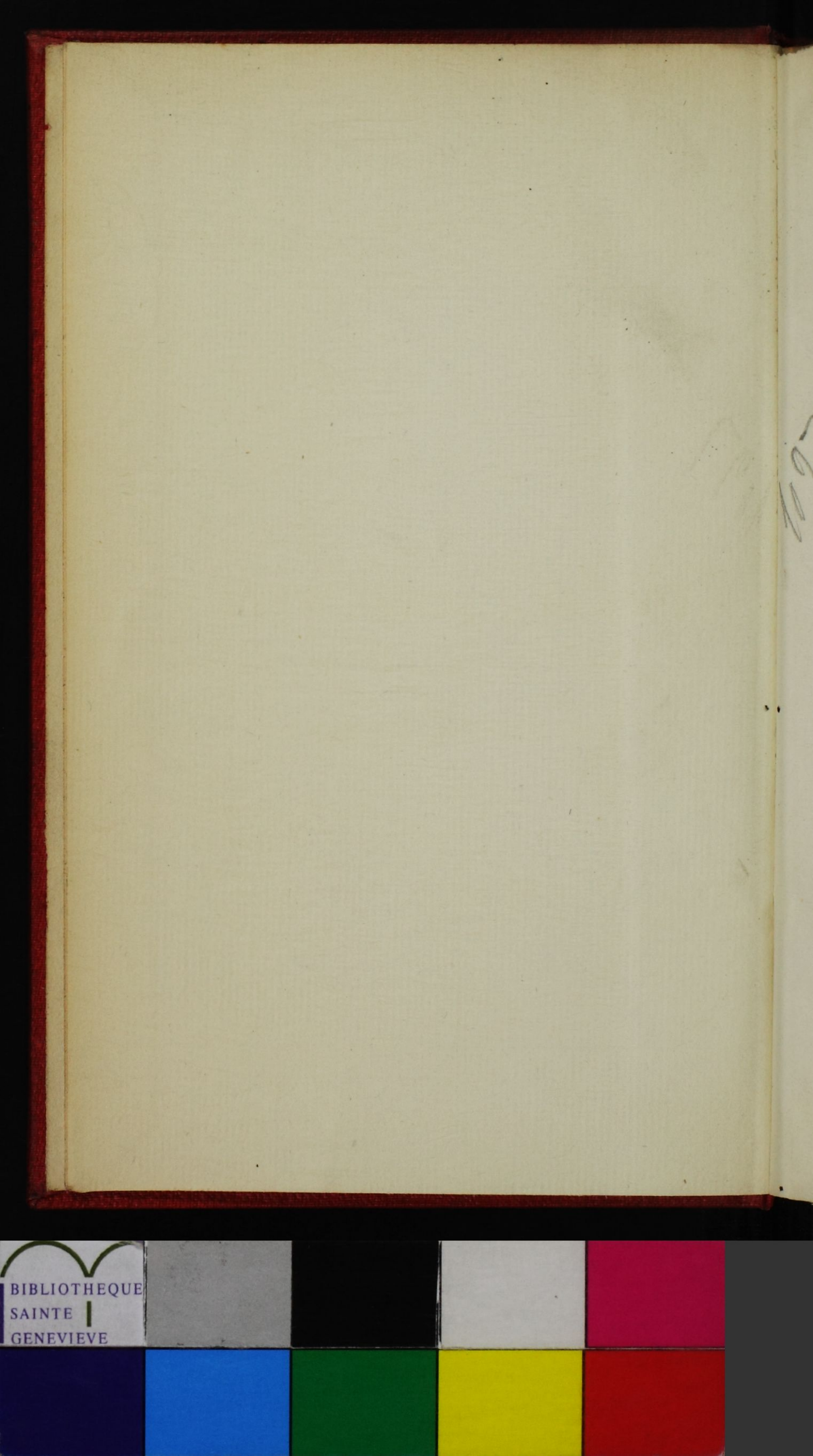
ADORATION
NOCTURNE
DU TRÈS-
SAINT-SACREMENT

PIERSON








BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

L'ŒUVRE

DE

L'EXPOSITION ET ADORATION NOCTURNE

DU

TRÈS-SAINT-SACREMENT

PARIS. — IMPRIMERIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL
SOUSSENS et Cie
51, RUE DE LILLE, 51

L'ŒUVRE

DE

L'EXPOSITION ET ADORATION NOCTURNE

DU

TRÈS-SAINT-SACREMENT

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER



PARIS
LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES
15, RUE CASSETTE, 15

1877

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR F. DE LA BOUILLERIE

Archevêque de Perga, coadjuteur de Bordeaux.

Bordeaux, le 6 *avril* 1878.

Cher Monsieur le Président,

J'ai lu avec un bien vif intérêt le pieux recueil que vous êtes sur le point de publier touchant la belle œuvre de l'Adoration nocturne. Vous y rappelez son histoire, celle de sa fondation et de ses développements, et celle, plus admirable encore, des fruits qu'elle a déjà portés. Je vous félicite de ce pieux travail. Mon nom se trouve écrit aux premières pages du livre! je voudrais qu'il y fût à toutes ; mais je ne puis du moins, sans un souvenir attendri, me reporter vers ces premières nuits si douces que je passai à Notre-Dame des Victoires en compagnie des saints jeunes gens qui commençaient l'Œuvre avec moi. Plusieurs déjà voient au ciel, face à face, Celui que nous adorions ensemble sous ses voiles Eucharistiques. L'adoration du Ciel a commencé pour l'Œuvre presque en même temps que celle de la terre. Mais c'est précisément parce que, déjà, elle se fait au Ciel, qu'elle a si bien prospéré sur la terre. En peu de temps, elle est devenue pour Paris, on peut le dire, une grande institution catholique. Paris, qui a beaucoup péché, à coup sûr, est cependant aujourd'hui encore la ville par excellence de l'action ardente pour le bien ! Mais serait-il la ville *de l'action qui accomplit tant de saintes œuvres,* s'il n'était pas d'abord la ville *de la contemplation* aux pieds

de l'autel Eucharistique ? Cet autel est le foyer où tous les cœurs s'allument ; et quand le cœur est brûlant, il met le feu à la vie entière.

Je suis assez du commencement de l'Œuvre pour vous féliciter, cher Monsieur le Président, des progrès qu'elle a faits par vos bons soins et ceux de vos pieux associés. Si, quelques amis et moi, nous avons jeté la semence, c'est vous très-certainement qui l'avez arrosée, et je ne crains point ici de blesser votre modestie, parce que mes amis, vos associés, vous et moi, nous reconnaissons ensemble que c'est DIEU seul qui a donné l'accroissement et la fécondité.

Permettez-moi de me recommander très-spécialement ici aux prières des adorateurs, et de vous demander d'agréer, cher Monsieur le Président, l'expression de mes plus affectueux sentiments en NOTRE-SEIGNEUR,

† FRANÇOIS,

Archevêque de Perga, coadjuteur de Bordeaux.

LETTRE DU R. P. TESNIÈRE

de la Congrégation des Prêtres du Très-Saint-Sacrement.

Saint-Maurice, le 14 *avril* 1878.

Dimanche des Rameaux.

Bien cher Monsieur,

Je viens d'achever la lecture de votre histoire de l'*Œuvre de l'Adoration nocturne ;* l'impression que j'en ai retirée est qu'il faut vous hâter de donner ce travail au public. Vous ferez ainsi l'œuvre la plus juste, la plus utile et la plus édifiante.

La plus juste : car vous devez à la bonté de Notre-Seigneur, de manifester les grâces toutes particulières, la protection vraiment merveilleuse dont il a entouré les commencements de cette Œuvre. Quels préjugés elle a eu à vaincre, quels obstacles à surmonter ! mais elle avait trop évidemment en vue la gloire du divin Maître, sa gloire directe et personnelle dans le Sacrement de sa présence, pour qu'il ne la fît pas triompher ; vous lui payez aujourd'hui, par votre livre, la dette de la reconnaissance, et c'est justice.

L'utilité de cette publication n'apparaît pas moins clairement. En reproduisant intégralement le règlement de l'Adoration nocturne de Paris, avec une explication qui en donne le sens ; en reproduisant même les types des divers imprimés en usage dans l'Œuvre-mère, vous rendez le plus éminent service. Avec votre livre, tout laïque pieux et zélé, s'appuyant sur l'autorité ecclésias-

tique et s'inspirant de ses conseils, peut organiser une nuit, que dis-je? une œuvre d'Adoration ; et ce guide précieux lui épargnera ces tâtonnements, ces erreurs qui découragent souvent les meilleures volontés.

Enfin, comment redire l'édification que l'on respire à pleins poumons dans les pages que vous avez consacrées aux membres défunts de l'Œuvre ? Dans ces diptyques de l'Adoration nocturne, les plus beaux noms sont mêlés aux plus ignorés, les hautes situations aux plus humbles professions. Ces notices, qui font connaître des existences conduites à la lumière de la foi, sanctifiées par l'amour du sacrifice, laissent dans l'âme l'impression la plus salutaire. Peu d'œuvres, sans doute, comptent en un si court espace de temps, un si grand nombre de héros !

Je souhaite donc, cher Monsieur, que votre livre soit beaucoup lu. Il sera l'apôtre de l'Adoration nocturne ; puisse-t-il en répandre la salutaire pratique dans toutes les villes de France !

Je le souhaite et j'ose dire que je l'espère en voyant, dans votre livre même, les magnifiques résultats déjà obtenus. Du reste, l'Adoration du Saint-Sacrement exposé est, pour la France, autant une dette de reconnaissance qu'un devoir de religion. Nous ne devrions jamais oublier — et vous avez bien fait de reproduire la Bulle qui le constate — que ce fut pour tirer la France des horreurs où la jetaient les guerres de religion qu'en 1592, le Pape Clément VIII fonda, dans la Ville sainte, l'Adoration perpétuelle des Quarante-Heures.

Les dangers de l'heure actuelle sont plus terribles que ceux de la fin du XVI[e] siècle : multiplions donc les œuvres d'adoration ; employons-nous à ce que le Saint-

Sacrement soit adoré le jour et la nuit dans tous les diocèses de notre pays ; nous ferons ainsi l'œuvre du Salut par excellence !

Agréez, cher Monsieur, avec mes remerciements empressés, l'assurance de mon religieux dévouement en Jésus, Notre-Seigneur, au Très-Saint-Sacrement.

A. TESNIÈRE,

de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement,

Docteur en Théologie.

LETTRE DE M. LE COMTE F. DE CHAMPAGNY

Membre de l'Académie française.

Paris, le 10 *mars* 1878.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai mille fois à vous remercier de l'excellent et si intéressant volume que vous avez bien voulu me remettre. Il a pour moi un prix infini ; il me rappelle plus d'un nom ami mentionné dans vos rapports et me retrace de bien chers quoique douloureux souvenirs. Mais surtout il me fait comprendre et admirer plus que jamais l'Œuvre à laquelle il se rattache. J'en ai été un bien tardif associé et j'en suis, plus que jamais aujourd'hui, un bien indigne et infime coopérateur. Ma consolation est de voir auprès de moi des associés tout différents de moi et dont les mérites réjailliront, je l'espère, sur leur pauvre confrère.

Je ne puis que désirer la publicité la plus étendue pour ce volume, si touchant par les vertus modestes qu'il nous fait connaître et si propre à en faire naître de pareilles, si propre à exciter la dévotion envers le Saint-Sacrement qui est le fondement de tout le christianisme et, on peut le dire, de toute morale et de toute vertu.

Recevez, je vous prie, avec mes remerciements, le respectueux hommage de ma bien sincère considération.

CHAMPAGNY.

PRÉFACE

Ce livre s'adresse plus spécialement aux membres de l'œuvre de l'Exposition et Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement à Paris. Depuis longtemps, ils demandaient qu'on réunit en un volume les rapports dont ils avaient entendu la lecture dans leurs assemblées générales. Ce travail, plusieurs fois différé pour divers motifs, a pu être enfin entrepris et terminé. Il présente l'histoire de l'Œuvre, ses développements successifs, son extension en province et même à l'étranger, son règlement, les renseignements nécessaires pour l'établissement et le fonctionnement de l'Adoration nocturne, le tableau des diocèses de France qui possèdent l'Adoration perpétuelle et d'utiles indications sur les principales œuvres Eucharistiques. C'est dire

que les associés de l'Œuvre de Paris ne seront pas les seuls à pouvoir en tirer profit et que les personnes qui se dévouent au culte du Très-Saint-Sacrement pourront le consulter avec fruit. Il sera indispensable à quiconque s'occupe de l'Adoration nocturne, que le souffle divin étend de plus en plus en France à mesure que l'impiété y propage ses funestes doctrines. Il faut en effet que la prière, le sacrifice, la réparation grandissent en proportion des attaques dont DIEU et notre sainte religion sont l'objet, afin que la juste colère du Ciel ne s'appesantisse pas trop sur nous.

Le conseil de l'œuvre de l'Adoration nocturne à Paris, par les soins duquel ce livre a été composé, serait heureux qu'il servît à développer l'amour et le culte du Très-Saint-Sacrement et qu'en aidant à les propager, il contribuât, avec la grâce de NOTRE-SEIGNEUR à étendre le règne de DIEU dans les âmes et à procurer ainsi la gloire de son saint nom.

INTRODUCTION

Recherches historiques sur l'Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement. — Fête-Dieu. — Bulle *Graves et Diuturnæ* instituant l'Adoration perpétuelle, 1592.— Congrégations vouées au culte Eucharistique.

L'idée de glorifier DIEU et de lui offrir des réparations non interrompues par l'Adoration perpétuelle n'a pas attendu jusqu'à notre époque pour recevoir sa réalisation.

On en trouve la trace dès les premiers siècles de l'Église. Il n'entre point dans notre pensée ni dans notre programme de faire l'histoire complète de ces touchantes manifestations de la piété ; nous nous bornerons à rapporter quelques faits.

En Orient, saint Alexandre, qui mourut à Constantinople, vers 430, fonda l'ordre des *Acémètes,* c'est-à-dire qui ne se couchent pas,

parce qu'ils chantaient les louanges de DIEU sans interruption. Les trois cents religieux de son monastère étaient répartis en six chœurs qui se succédaient pour accomplir ce pieux office.

En Occident, lorsque saint Sigismond, roi des Burgundes (515), restaura le monastère d'Agaune, aujourd'hui Saint-Maurice en Valais, il y institua le chant perpétuel des psaumes (*Laus perennis*). Jour et nuit, comme les chœurs célestes, les moines louaient le SEIGNEUR par leurs saints cantiques.

Saint Amé, *Amatus,* mort vers 625, établit, dans le monastère de femmes qu'il fonda à Remiremont avec saint Romaric, les exercices qu'il avait vu pratiquer à Agaune où s'était écoulée sa jeunesse. Les religieuses étaient réparties en sept chœurs composés chacun de douze religieuses qui se partageaient le chant des psaumes. Dagobert, roi des Francs (628-638), voulut que les moines de Saint-Denis imitassent ceux d'Agaune. Clovis II, Thierry et Pepin (752-768), veillèrent au maintien de cette institution. Les

moines de Saint-Martin de Tours suivirent le même exemple.

Sainte Salaberge qui vivait au VIIe siècle, établit dans un monastère de Laon la prière perpétuelle comme à Agaune et à Remiremont.

Saint Angilbert (mort en 814) organisa avec le plus grand soin la psalmodie perpétuelle dans son monastère de Saint-Riquier. Il y occupait trois cents moines et cent enfants, répartis en trois chœurs qui se succédaient. Tous ensemble chantaient les heures canoniques, puis les deux tiers de chaque chœur se retiraient pour vaquer aux diverses occupations de l'intérieur et retournaient ensuite dans le sanctuaire.

La même institution se retrouve à Saint-Germain de Paris, à Saint-Pierre de Corbie, à Saint-Benigne de Dijon, à Saint-Médard de Soissons, à Saint-Marcel de Châlons.

Nous ne voulons point dire que ce fut l'Adoration perpétuelle, l'Adoration nocturne telle que nous la concevons aujourd'hui, ni un acte de réparation, un hommage spécial rendu au Très-

Saint-Sacrement ; nous laisserons même disserter les savants sur ce qu'était la *Laus perennis*, la *jugis psalmodia*. Il est du moins certain que c'était un hommage rendu au SEIGNEUR autour du tabernacle où repose le corps divin de DIEU fait homme et à ce titre les membres de l'Adoration nocturne ont bien le droit de réclamer ces religieux comme leurs ancêtres.

Il faut venir jusqu'au XIII[e] siècle pour être témoins d'une grande manifestation de l'Église catholique spécialement en faveur de la divine Eucharistie. C'est à cette époque qu'a été instituée la fête du Saint-Sacrement, si bien appelée par la liturgie *fête du corps de Notre-Seigneur*, et par le peuple *Fête-Dieu*.

Ce fut dans la ville de Liége, en Belgique, que cette fête prit naissance. DIEU la suscita comme une protestation contre les attaques dont la sainte Eucharistie était l'objet de la part des sectaires de Bérenger et comme un puissant moyen de combattre les erreurs que l'orgueil de l'homme inventait contre ce divin mystère.

Dès le IX[e] siècle, Jean Scot, natif d'Irlande, avait essayé de nier le dogme sacré de la présence réelle. Cent cinquante ans plus tard, Berenger, archidiacre d'Angers, avait renouvelé les mêmes attaques et ne s'était rétracté qu'après avoir été condamné dans six conciles, dont le dernier s'était tenu à Rome sous l'immortel Grégoire VII. Après lui, Tanquelin se fit l'écho de ses coupables doctrines, jusqu'à sa mort arrivée en 1115.

Dans toutes les luttes que ces erreurs nouvelles provoquèrent, l'Église de Liége se distingua par le zèle qu'elle mit à défendre la vérité. Ses évêques et les membres les plus éminents de son clergé entrèrent dans la lice avec un dévouement et une science qui durent attirer sur elle des grâces particulières. Il semble que, par un dessein tout providentiel, elle se préparait à faire éclore la grande fête qui devait célébrer le triomphe de NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST présent au Saint-Sacrement.

Une jeune fille des environs de Liége fut l'instrument que Dieu choisit pour cette grande

entreprise. Elle se nommait Julienne et était née en 1193. Elle n'avait que cinq ans lorsqu'elle perdit ses parents. Elle fut confiée aux soins des religieuses du Mont Cornillon, à Liége, qui formaient une communauté très-importante. Elle y grandit dans la piété, et ses progrès furent si rapides qu'en 1207, à l'âge de quatorze ans, on lui donna l'habit. Son amour pour la sainte Eucharistie était tel qu'il lui arrivait souvent d'avoir des extases pendant la sainte Messe.

A l'âge de seize ans, elle eut durant la nuit, comme tant d'autres âmes privilégiées, dont nous parlent l'histoire ecclésiastique et la vie des saints, une vision dont elle ne put alors connaître le mystère. Elle vit le globe de la lune rayonnant de lumière, partagé en deux parties égales par une ligne noire. Elle consulta ses sœurs les plus vertueuses, des personnes renommées par leur piété et leur savoir, qui toutes la dissuadèrent d'attacher de l'importance à cette vision, et l'engagèrent à en bannir la pensée de son esprit. Douée de la plus profonde humilité,

elle s'étudia à suivre ces avis ; mais ce fut en vain, la pensée de la vision revenait sans cesse. Enfin, au bout d'un an, une voix intérieure lui dit clairement que le globe de la lune figurait l'Église militante, et que la ligne noire qui l'obscurcissait signifiait qu'il manquait une fête, celle du très–saint et très-auguste Sacrement des autels ; que le Jeudi-Saint était bien désigné à cet effet, mais que la pensée et le souvenir du Très-Saint-Sacrement étaient dominés ce jour-là par les sentiments douloureux que fait naître la Passion de NOTRE-SEIGNEUR, et qu'il fallait fixer un jour tout-à-fait spécial pour trois raisons : la première, pour que la foi aux saints mystères fût constamment ravivée ; la seconde, pour que les hommes qui aiment la vérité et la vertu trouvassent dans cette fête des forces et des lumières nouvelles ; la troisième enfin, pour que les irrévérences et les impiétés de chaque jour fussent réparées et expiées.

Cette révélation causa à Julienne une joie inexprimable ; mais cette même voix intérieure

lui ayant dit qu'elle était destinée à faire instituer cette fête dans l'Église, elle fut troublée à la vue de cette mission dont elle pria pendant deux ans le SEIGNEUR de la décharger. Au bout de ce temps elle se décida à consulter des théologiens distingués, qui tous tombèrent d'accord que la fête devait être établie. Dès lors on s'occupa de l'office spécial à cette fête, qui fut composé par un jeune clerc attaché au monastère de Julienne, et récité jusqu'au moment où saint Thomas d'Aquin composa l'admirable office du Saint-Sacrement que l'Église dit encore aujourd'hui.

Comme toutes les œuvres appelées à faire un grand bien, celle dont Julienne était l'instrument fut l'objet de violentes attaques. Séculiers, ecclésiastiques, religieux mêmes ne voyaient dans ces révélations que des visions imaginaires qu'ils traitaient avec dédain. Mais leur opposition fut impuissante, et, sans parler des décisions de plusieurs papes, le saint Concile de Trente s'est chargé de venger Julienne et son œuvre, en pro-

nonçant l'anathème contre ceux qui oseraient contredire la légitimité et la nécessité de l'institution de la Fête-Dieu.

Ce fut en 1246 que Robert de Torote, évêque de Liége, établit cette fête mémorable. Dans son mandement il dit que puisque les saints ont leur fête marquée à certains jours de l'année, il est juste que le Saint des saints ait une solennité qui lui soit particulière. Ce pieux évêque n'attendit pas longtemps la récompense de son zèle pour le Saint-Sacrement. Il tomba malade peu après l'institution de la fête, et mourut après avoir fait réciter dans sa chambre, comme un dernier hommage de son dévouement envers l'adorable Eucharistie, l'office nouvellement composé.

Son successeur, Henri de Gueldre, plus guerrier que religieux, fut loin de marcher sur ses traces. Il persécuta Julienne, qui, obligée de fuir de son monastère du Mont Cornillon, passa plus de dix ans en exil et mourut à Fosses, le 5 avril 1258, en odeur de sainteté. Son exil et

sa mort firent d'abord craindre pour le sort de la nouvelle institution ; mais le cardinal Hugues de Saint-Cher, légat du Pape, qu'avait attiré à Liége l'état critique du diocèse, l'approuva et confirma par un mandement celui de Robert de Torote. Toutefois le zèle se ralentit et l'institution tomba en désuétude, excepté néanmoins dans l'église de Saint-Martin où elle fut constamment célébrée.

Cependant les dispositions d'Henri de Gueldre se modifièrent. Il demanda au pape Urbain IV d'ordonner que la Fête-Dieu fût observée dans tout le diocèse de Liége. Le Pape déféra avec empressement à ce désir, qui fut réalisé en 1262. Urbain IV avait connu Julienne, il se souvint de lui avoir entendu dire que DIEU désirait l'extension de cette fête à tout le monde catholique. Il communiqua ses pensées sur ce sujet à saint Thomas d'Aquin, aux cardinaux, aux principaux membres du clergé séculier. Il n'y eut qu'une voix sur le bien que produirait la réalisation de ce projet. Le Pape, heureux de trouver dans ces

avis un écho des désirs qu'entretenait son cœur, chargea saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure de composer séparément un nouvel office du Saint-Sacrement. La tradition nous apprend que saint Bonaventure ayant entendu saint Thomas d'Aquin lire son manuscrit détruisit son propre travail, jugeant qu'on ne pouvait rien écrire de mieux que ce qu'avait écrit l'Ange de l'École. La bulle du pape Urbain IV est de 1264, et, le 2 octobre de la même année, ce Pape si pieux alla recevoir dans le Ciel la couronne due à ses vertus, ayant en ce point une ressemblance frappante avec Robert de Torote, le premier fondateur de la Fête-Dieu.

Les malheurs des temps, et, en Italie surtout, les guerres civiles empêchèrent cette sainte institution de prendre tout son développement. Ce ne fut qu'en 1318 qu'elle fut universellement observée, selon le Bref du pape Jean XXII, c'est-à-dire avec octave et processions extérieures dans lesquelles devait être portée la sainte Eucharistie. Martin V, qui mit fin au grand schisme

d'Occident, ordonna que la fête fût célébrée au son des cloches, à portes ouvertes et à haute voix, même dans les lieux soumis à l'interdit ecclésiastique, et augmenta les indulgences accordées par son prédécesseur Urbain IV.

Après lui, plusieurs papes, entre autres Eugène IV, Paul III, Grégoire XIII, Urbain VIII, témoignèrent de leur dévotion particulière envers la sainte Eucharistie en accordant de nouvelles faveurs soit à la célébration de la fête elle-même, soit aux confréries auxquelles elle avait donné naissance. La première de ces confréries se forma à Rome, le 30 novembre 1539, sous l'inspiration du pape Paul III, dans l'église Sainte-Marie de la Minerve. Dès cette époque un des buts de ces confréries était de contribuer à l'ornementation des églises pauvres, touchante dévotion qui a été rétablie de nos jours et qui vient ajouter à toutes les gloires catholiques de notre France contemporaine.

L'institution de la fête du Saint-Sacrement avait été comme un rempart élevé contre les ra-

vages de l'hérésie de Bérenger et des Albigeois. L'hérésie plus redoutable de Luther et de Calvin suscite à son tour l'Adoration perpétuelle.

Le P. Auger de la Compagnie de Jésus, ne crut pouvoir mieux combattre les efforts du calvinisme en France et spécialement à Paris, qu'en établissant l'Adoration perpétuelle dans cette grande ville dont l'exemple était déjà si puissant.

Vers le même temps, en 1534, l'illustre archevêque de Milan, saint Charles Borromée institua les Quarante-Heures pendant les trois jours qui précèdent le carême, jours consacrés par le monde aux plaisirs, aux fêtes et à la dissipation. Cette dévotion se propagea en Italie, et fut introduite en 1548 à Rome d'où elle se répandit dans le monde entier. Saint Philippe de Néri venait de former la confrérie de la Trinité des Pèlerins, il établit les Quarante-Heures dans son église, tous les premiers dimanches du mois. L'archiconfrérie de Sainte-Marie de l'Oraison l'établit le troisième dimanche de chaque mois,

en 1551. Enfin Clément VIII institua, par la bulle *Graves et diuturnæ,* en 1592, l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, qui n'est autre chose, dans la pensée du Pape, que la dévotion des Quarante-Heures se succédant d'église en église le jour et la nuit sans interruption.

Voici le texte de cette bulle, document trop important au double point de vue Eucharistique et français, pour ne pas trouver sa place ici :

« *Institutio Orationis quadraginta horarum, alternatim, et Jugiter habendæ, in Ecclesiis et Piis locis Almæ Urbis, ad præscriptam Ecclesiarum, et temporis distributionem, cum Indulgentiarum concessione.*

« Clemens Episcopus Servus, servorum Dei dilectis filiis, Clero et Populo Romano, salutem et Apostolicam benedictionem.

« Graves et diuturnæ Christianæ Reipublicæ calamitates, quæ peccatis promerentibus, quotidie magis ingravescunt, pastoralem sollicitudinem

nostram, quam universæ Ecclesiæ debemus, assidue commovent, magno sane cum doloris sensu præsentium malorum, et impendentium periculorum motu, sed præcipue cor nostrum, et paterna viscera nostra transfigit luctuosus status nobilissimi et olim florentissimi Galliæ Regni, quod tot jam annos summa rerum perturbatione, et omnium malorum acerbitate conflictatur, serpunt in dies latius hæresum incendia, jamque pari furore inflammati Sanctæ Ecclesiæ inimici hinc hæretici, inde Turcæ cervicibus nostris proprius imminent, plane ut manifeste omnibus appareat, ad tam multa incommoda repellenda inanem esse omnem operam hominum, inanes labores, et imbecilles vires, nisi cœlestis gratiæ auxilio roborentur, quod ut consequi possimus, confugiamus necesse est ad illam desideriorum nostrorum fidelem internuntiam, atque interpretem, et bonorum omnium conciliatricem orationem, quæ ex corde humili, et animo contrito emissa cælos penetrat, iram Dei mitigat, plagas et flagella avertit, et divinæ misericordiæ impe-

trat abundantiam : est emin, ut Sancti Patres illam vocant, clavis cœli, et cum ascendit oratio, descendit Dei miseratio, et quidem tanto facilius, et uberius descendit, quanto major fidelium, ac piorum multitudo in uno charitatis spiritu copulata continuatas adhibet preces.

« § 1. Quare memores verbi Domini, quod est apud Sanctum Prophetam : « Invoca, inquit, me in die tribulationis, eruam te, et honorificabis me, » statuimus ad placandum Deum, ut avertatur ira ejus a populo suo, et ad ejus opem his difficillimis temporibus impetrandam, perpetuam sine intermissione orationem publice in hac Alma Urbe sic instituere, ut in Ecclesiis Patriarchalibus, et insignibus collegiatis, necnon S. R. E. Cardinalium titulis, et Diaconiis, et Regularium atque etiam confraternitatum Ecclesiis, quæ seorsim descriptæ erunt, certis præfinitis diebus, pia, et salutaris quadraginta horarum oratio celebretur, ea servata Ecclesiarum, et temporis distributione, ut die, noctuque, quavis hora, toto vertente anno, sine intermissione ora-

tionis incensum in conspectu Domini dirigatur.

« § 2. Quamobrem vos omnes, quos uti peculiares filios præcipuo complectimur affectu, vehementer in Domino hortamur, ut in hoc saluberrimo, et pernecessario orandi studio, vos ipsi pie, et diligenter exerceatis. Pauperes omnes sumus, et Dei gratia indigemus; bonorum omnium auctor et largitor est Deus; nihil boni adipisci, nihil mali evitare sine eo possumus; petite ergo, et accipietis; pulsate, et aperietur vobis. Orate pro Ecclesia Sancta Catholica, ut dissipatis erroribus, unius fidei veritas toto terrarum orbe propagetur. Orate ut peccatores redeant ad cor, et ne scelerum fluctibus absorbeantur, sed per pœnitentiæ tabulam salventur. Orate pro Regum et Christianorum pace et unitate. Orate pro afflicto Regno Galliæ ut qui dominatur cunctis Regnis, et cujus voluntati nihil resistit, Regno Christianissimo, et optime de Christiana Religione merito, veterem pietatem, et pristinam tranquillitatem restituat. Orate ut fidei hostes teterrimi Turcæ, qui furore, et audacia incensi, Christianis omni-

bus servitutem, et vastitatem minitari non cessant, ipsius Dei omnipotentis dextera conterantur. Orate denique pro Nobis ipsis, ut Deus infirmitatem nostram sublevet, ne tanto oneri succumbamus, sed det Nobis in populo suo, verbo, et exemplo proficere, et opus ministerii nostri adimplere, ut una cum grege Nobis, licet immeritis credito, ad vitam sempiternam perveniamus, per aspersionem sanguinis Agni immaculati, quem in altari offerimus, et Deo Patri reprœsentamus, ut respiciat in faciem Christi sui, et parcat Nobis peccatoribus, intercedente etiam advocata nostra Sanctissima Virgine Dei Genitrice Maria, Sanctisque omnibus cum Christo Domino regnantibus.

« § 3. Hanc autem piam orationem Nos ipsi primum in nostro Apostolico Palatio, prima Dominica sacri Adventus post missarum solemnia inchoabismus, cum venerabilibus fratribus nostris S. R. E. Cardinalibus, et qui in Urbe adsunt Episcopis, et Prælatis, ut deinceps suo ordine in cæteris Urbis Ecclesiis ad præscriptam formam

celebretur, et salutaris consuetudo sine intermissione orandi rite, ac devote inducatur.

« § 4. Cæterum, ut eo propensius in hoc pio instituto perseveretis, de Omnipotentis Dei misericordia, et Beatorum Apostolorum Petri, et Pauli auctoritate confisi omnibus, et singulis utriusque Sexus Christifidelibus vere pœnitentibus et confessis, ac Sanctissimo Eucharistiæ Sacramento refectis, qui in quacumque Ecclesia, ubi oratio hujusmodi indicta fuerit, devote orando unam saltem horam perseveraverint, plenariam peccatorum suorum indulgentiam concedimus, et elargimur; iis vero, qui inibi pias ad Deum preces breviori temporis spatio effuderint, septem annos, et totidem quadragenas de injunctis sibi, aut alias debitis pœnitentiis misericorditer in Domino relaxamus.

« Datum Romæ apud S. Petrum die vigesima quinta Novembris, millesimo quingentesimo nonagesimo Secundo, Pontificatus Nostri Anno 1. »

Voici la traduction de cet important document :

« Clément Évêque, Serviteur des serviteurs de DIEU, à nos chers fils les Clercs et le Peuple Romain, salut et bénédiction apostolique.

« Les tristes et longues calamités attirées sur le monde chrétien par nos péchés et qui vont chaque jour en s'aggravant ne cessent d'émouvoir Notre sollicitude pastorale qui doit s'étendre à toute l'Église. Nous ressentons, certes, une vive douleur à la vue des maux présents, et dans la perspective de ceux qui nous menacent. Mais, Notre cœur et Nos entrailles paternelles sont surtout transpercés par l'état affligeant du noble et autrefois si florissant Royaume de France, qui depuis tant d'années, est bouleversé de fond en comble et accablé des maux les plus cruels ; l'incendie allumé par l'hérésie s'étend de plus en plus ; animés d'une égale fureur contre la sainte Église, les hérétiques d'un côté, les Turcs de l'autre nous menacent de plus près ; en sorte qu'il devient manifeste à tous que, pour conjurer tant de dangers le secours des hommes est vain, leurs

efforts inutiles et leurs forces impuissantes, si la grâce céleste ne les fortifie. Afin que nous puissions l'obtenir nous devons recourir à cette fidèle messagère et interprète de nos vœux par qui tous les biens découlent sur nous, la prière, qui, partant d'un cœur humilié et d'un esprit contrit, pénètre jusqu'au ciel, apaise la colère de Dieu, détourne les plaies et les fléaux et obtient l'abondance des miséricordes divines. Elle est, selon l'expression des saints Pères, la clef du ciel. Lorsqu'elle monte, la miséricorde divine descend sur nous, d'autant plus prompte et plus abondante qu'un plus grand nombre de chrétiens et de pieux fidèles sont unis en esprit de charité pour prier sans interruption.

« Aussi, Nous souvenant de la parole de Dieu qui se lit dans le saint Prophète : « Invoque moi, dit-il, au jour de la tribulation ; je te délivrerai et tu m'honoreras, » Nous avons résolu pour apaiser le Seigneur, pour détourner sa colère de dessus son peuple, et obtenir les secours dont nous avons besoin en ces temps difficiles, d'ins-

tituer en cette Ville sainte des exercices publics de prières perpétuelles, en sorte que les églises patriarchales et les insignes collégiales comme aussi les églises au titre cardinalice, les diaconies et les églises des réguliers et des confréries, qui seront désignées nommément à cet effet, célèbrent à un jour fixé d'avance les pieux et salutaires exercices des prières des Quarante-Heures, en suivant l'ordre établi pour l'époque et pour le lieu, de manière que, le jour et la nuit, à quelque heure que ce soit et durant tout le cours de l'année, l'encens de la prière ne cesse de s'élever en la présence de Dieu.

« C'est pourquoi Nous vous exhortons tous vivement dans le SEIGNEUR, vous que Nous embrassons dans un amour particulier, comme nos fidèles enfants, à vous adonner avec dévotion et zèle à cette œuvre si salutaire et si nécessaire de la prière. Nous sommes tous pauvres et nous avons tous besoin de la grâce de DIEU ; il est l'auteur et le dispensateur de tout bien, on ne peut sans lui obtenir aucun bien, ni éviter aucun mal ;

demandez donc et vous recevrez ; frappez et l'on vous ouvrira. Priez pour la sainte Église catholique, afin que les erreurs se dissipent et que la vérité dans l'unité de la foi se propage par toute la terre. Priez pour que les pécheurs rentrent en eux-mêmes, qu'ils ne soient point engloutis par les flots de leurs iniquités et qu'ils se sauvent du naufrage par la planche de la pénitence. Priez pour la paix et l'union des rois et des chrétiens ; priez pour le malheureux royaume de France. Que celui qui domine tous les royaumes et à la volonté de qui rien ne résiste, rende au royaume très-chrétien qui a si bien mérité de l'Église, son antique piété et sa tranquillité d'autrefois. Priez pour que les Turcs, ces terribles ennemis de la foi, qui, pleins de fureur et d'audace, portent partout la menace de la dévastation et de la servitude, soient broyés par la main du Tout-Puissant. Priez enfin pour Nous-même afin que Dieu soutienne Notre infirmité, que Nous ne succombions pas sous le poids si lourd de Notre charge ; qu'il Nous donne de faire avancer Notre peuple dans

la perfection par la parole et par l'exemple et de Nous acquitter des charges de Notre ministère afin que Nous parvenions à la vie éternelle avec le troupeau qui Nous a été confié, malgré Notre indignité, par l'aspersion du sang de l'Agneau immaculé que Nous offrons sur l'autel et que Nous présentons à Dieu le Père pour qu'il regarde la face de son Fils et qu'il nous traite avec miséricorde, Nous pécheurs par l'intercession de notre avocate la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu et de tous les saints régnant avec le Christ Notre-Seigneur.

« Cette pieuse forme de supplication, Nous l'inaugurerons Nous-même, dans Notre Palais Apostolique, le premier dimanche du saint temps de l'Avent, après la Messe solennelle, avec Nos vénérables frères les RR. EE. Cardinaux et les Évêques et les Prélats présents à Rome pour que désormais elle soit célébrée à tour de rôle dans les autres églises de la ville, suivant la forme prescrite et que la salutaire coutume de la prière perpétuelle s'établisse avec ordre et dévotion.

« Au reste, pour vous engager à persévérer dans cette pieuse institution, confiant en la divine Miséricorde et en vertu de l'autorité des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, Nous accordons l'indulgence plénière de leurs péchés à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, sincèrement pénitents qui, s'étant confessés et ayant participé au saint Sacrement de l'Eucharistie, auront prolongé leur prière au moins pendant une heure, dans quelque église que ce soit où ces exercices auront lieu ; à ceux qui, dans ces mêmes églises, auront prié dévotement pendant un temps plus court, Nous remettons miséricordieusement dans le SEIGNEUR, sept années et autant de quarantaines des peines qui leur sont imposées ou qu'ils doivent d'ailleurs.

« Donné à Rome, en l'église de Saint-Pierre, le vingt-cinquième jour de novembre mil cinq cent quatre-vingt-douze, de notre pontificat la première année. »

La voix du Souverain-Pontife fut entendue et

la dévotion des Quarante-Heures ou Adoration perpétuelle fut bientôt établie, à l'imitation de Rome, dans beaucoup de villes et de diocèses, même dans des villages; mais en général pour le jour seulement; la pensée si féconde de Clément VIII, ne devait recevoir une application plus complète et plus étendue qu'à notre époque.

Un demi-siècle plus tard, dans les commencements si troublés du règne de Louis XIV, alors que la France se ressentait encore des terribles conséquences des guerres de religion et que le jansénisme commençait à l'envahir et à dessécher les sources de la piété, fut fondé le premier couvent de femmes pour l'Adoration perpétuelle.

La régente Anne d'Autriche, frappée des désordres qui désolaient le royaume, fit consulter un prêtre de la communauté de Saint-Sulpice sur l'œuvre qui lui paraîtrait la plus propre à fléchir la colère de Dieu. Ce prêtre, touché des continuelles profanations des églises, et surtout du Saint-Sacrement, occasionnées par les guerres, proposa l'établissement d'une maison reli-

gieuse consacrée spécialement au culte de la sainte Eucharistie et à la réparation des outrages faits à ce divin mystère. Ce fut l'origine des Dames Bénédictines du Très-Saint-Sacrement instituées par la vénérable Catherine de Bar, en religion Mecthilde du Saint-Sacrement, dont la première maison date du 12 mars 1654.

Mecthilde mourut à 83 ans, le 6 avril 1698, en odeur de sainteté, après avoir établi sept couvents de l'Adoration perpétuelle. Beaucoup de communautés religieuses imitèrent les Bénédictines et dans plusieurs villes se fondèrent des associations pour adorer au moins le jour, sans interruption NOTRE-SEIGNEUR dans le Saint-Sacrement. De la France cette Adoration perpétuelle s'étendit en Espagne, en Portugal, en Allemagne. En Bavière, elle fut établie en confrérie par le prince régnant en 1674 : l'adoration était faite le jour dans les paroisses, la nuit dans les communautés.

Plus tard, tandis que la Révolution détruisait en Europe presque toutes les anciennes institutions religieuses, Dieu suscitait une pieuse fille

pour établir un nouvel ordre d'Adoration perpétuelle. Catherine Sordini, en religion Sœur Marie-Madeleine de l'Incarnation, née en Toscane, en 1770, entra au couvent des Dames Franciscaines d'Ischia. Elle eut une vision où Dieu lui révéla son désir qu'elle fondât un ordre d'Adoration perpétuelle. Devenue Supérieure du couvent, en 1802, elle fit part de sa révélation à son confesseur, M. Jean-Antoine Baldeschi, qui plus tard devait écrire l'histoire de cette fondation, en 1839.

Le projet de Sœur Marie-Madeleine fut soumis par ce saint prêtre à l'évêque ; celui-ci, après les épreuves ordinaires, en fit part au pape Pie VII qui lui donna toute son approbation : il vit là, une des institutions les plus nécessaires, et voulut que la première maison fut établie à Rome.

Sœur Marie-Madeleine y vint donc avec ses religieuses dans le couvent de Sainte-Anne des Quatre-Fontaines. Dès qu'elles furent pourvues du nécessaire, elles commencèrent dans le silence du cloître l'Adoration perpétuelle.

En 1807, elles reçurent de Pie VII la permission de faire l'Adoration solennelle à partir du troisième dimanche de septembre, jour de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

L'occupation de Rome par les Français fit fermer le couvent de Sainte-Anne et dispersa les religieuses. Mais Sœur Marie-Madeleine et ses compagnes revinrent après la chute de Napoléon et leur maison fut la première rétablie.

La France devait se signaler particulièrement dans cette restauration des institutions Eucharistiques, et,comme si chaque nouvel effort de la Révolution devait donner lieu à un nouveau témoignage des miséricordes divines, nous avons vu, dans les années qui ont suivi 1848, se fonder à Paris deux congrégations nouvelles : celle des Dames de l'Adoration réparatrice,dûe au zèle de Mlle Dubouché, en religion Sœur Marie-Thérèse (1),et celle des Prêtres du Saint-Sacrement fondée par le R. P. Eymard.

(1) Voirla vie de Mère Marie-Thérèse, fondatrice de la congrégation de l'Adoration réparatrice, par M. l'abbé

La congrégation des Dames réparatrices qui possède déjà plusieurs maisons en France, et qui est unie par les liens d'une ardente charité à l'œuvre de l'Adoration nocturne comme on le verra dans le cours de cet ouvrage, a eu en Belgique une imitation, mais avec de notables modifications, dans l'Institut de l'Adoration perpétuelle établi à Bruxelles depuis le 4 avril 1852.

La société des Prêtres du Saint-Sacrement est sortie de deux cœurs bien faits pour s'unir dans cette belle entreprise. Le R. P. Eymard, d'abord religieux Mariste (1), et l'abbé de Cuers, ancien officier de marine, un des premiers membres de l'œuvre de l'Adoration nocturne, l'établirent en 1856 sous la féconde bénédiction de Sa Sainteté Pie IX et avec les encouragements de Mgr Sibour, archevêque de Paris, de Mgr de Tripoli son auxiliaire, et de Mgr de la Bouillerie,

d'Hulst; Paris, librairie Poussielgue frères, 27, rue Cassette, 1872.

(1) Voir *Le Prêtre de l'Eucharistie* ou le R.P.Eymard, fondateur de la société du Très-Saint-Sacrement; Paris, chez Poussielgue frères, 1871.

évêque de Carcassonne. On peut dire que par la part qu'y prit M. de Cuers, elle avait des racines dans l'œuvre de l'Adoration nocturne, aussi la société des Prêtres du Saint-Sacrement et l'association nocturne ont-elles toujours eu les rapports de la plus étroite union.

A côté des Prêtres du Très-Saint-Sacrement le R. P. Eymard a fondé les Servantes du Très-Saint-Sacrement destinées à continuer aux pieds de la divine Eucharistie la vie de la très-sainte Vierge au Cénacle. Mgr l'évêque d'Angers est le protecteur de cette famille d'adoratrices qui grandit dans le silence et l'humilité.

Mais ce qui fera la principale gloire de l'Église de France au XIX[e] siècle, c'est l'institution de l'Adoration perpétuelle avec exposition du Très-Saint-Sacrement, qui est devenue la fête vraiment populaire de notre époque. La grande voix des évêques dit qu'elle en est la plus belle création et qu'elle est le vrai mobile providentiellement appliqué à la régénération religieuse de notre temps, et les fidèles lui font écho par leur

élan à célébrer cette solennité, qui a pris rang parmi les plus belles fêtes.

Lorsqu'on songe qu'il y a vingt-cinq ans la dévotion Eucharistique était si peu développée dans notre pays qu'elle bornait ses manifestations à quelques confréries paroissiales, à de rares expositions solennelles, et qu'aujourd'hui elle y est en si grand honneur, on ne peut qu'ouvrir son cœur aux plus douces et aux plus fermes espérances d'avenir, en même temps qu'à la plus vive reconnaissance pour les miséricordieuses bontés dont NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST daigne honorer la France. Depuis 1848 le travail impie qui mine notre société et la menace d'une destruction violente a été repris avec plus d'ardeur; à côté du mal, DIEU a mis le remède, et aux efforts de la révolution il a opposé les progrès du culte Eucharistique, progrès consolants dont témoigne la variété des œuvres, si nombreuses, que l'on peut dire en toute assurance qu'il n'y a pas un autre pays du monde où le Très-Saint-Sacrement soit plus aimé, plus honoré qu'en France: Adoration

diurne à l'église, Adoration nocturne chez soi, Adoration de nuit au tombeau les jeudis et vendredis-saints, œuvre des Tabernacles, œuvre des Lampes, œuvre du Saint-Viatique, œuvre de la Messe réparatrice, œuvre de la Communion réparatrice, association du mois et de l'année Eucharistique sont autant de fleurs du bouquet Eucharistique que la France présente chaque jour à Dieu, sans compter les œuvres de l'Adoration perpétuelle et de l'Adoration nocturne, objet principal de cet ouvrage.

Il était réservé à notre siècle de donner le jour aux associations laïques pour l'Adoration nocturne. La première de toutes est celle de Rome, qui prit naissance en 1809 et à laquelle nous consacrerons un chapitre spécial.

Toutefois, son exemple ne fut pas d'abord imité. Il convenait qu'une œuvre dont la foi était la base essentielle naquit à Rome, mais la propagation en était réservée à la France. Il fallait pour qu'elle s'étendit qu'elle touchât ce sol privilégié du prosélytisme d'où elle devait porter

ses conquêtes pacifiques sur notre vieille Europe et même au delà, laissant partout sur son passage, des gages de consolation et d'espérance. A ce sujet, nous nous plaisons à citer un auteur allemand, le P. Gaudentius, de l'Ordre de saint François, qui écrivait en 1869:

« C'est à la France catholique que revient la « gloire d'avoir fondé l'Adoration perpétuelle du « Très-Saint-Sacrement, dit-il dans *L'Ordre « de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint- « Sacrement de l'Autel; son but et son his- « toire.*— *Insbruck*, 1869.— En vérité, la France « joue un rôle merveilleux dans l'histoire de « l'Église. Il y a quelques années nous y vîmes « la révolution triomphante commettre les plus « grands excès, et aujourd'hui encore cette na- « tion prouve combien elle est déchristianisée. « Mais à côté de ces spectacles désolants, nous « sommes témoins du zèle avec lequel les hom- « mes de foi pratiquent le bien et accomplissent « des œuvres de charité aussi admirables que « variées.

« La France est le pays où la sainte Vierge, « sous le nom de Notre-Dame des Victoires, a « fait tant de prodiges dans les âmes et dans les « corps ; où, sur la montagne de la Salette, elle « daigna exhorter les hommes à revenir à Dieu « et à faire pénitence ; où, dans ces derniers « temps, Notre-Seigneur inspira aux enfants « de l'Église les œuvres de piété, telles que le « Scapulaire rouge des SS. Cœurs de Jésus et de « Marie, l'Apostolat de la prière, la Communion « réparatrice ; où enfin la charité chrétienne « célèbre ses plus beaux triomphes et féconde « du sang de ses martyrs les missions les plus « lointaines. A ces signes il faut véritablement « reconnaître que le Seigneur s'est réservé la « France d'une manière toute spéciale, il l'a faite « comme la fille préférée de son Église; la France « semble en quelque sorte dédiée à la sainte « Vierge et placée sous sa spéciale protection. »

Ce mouvement de propagande Eucharistique, parti de la France, reçoit un efficace appui de la revue des œuvres Eucharistiques, intitulée le

Très-Saint-Sacrement et publiée par les Prêtres de la congrégation du Saint-Sacrement. Cette revue, qui paraît deux fois par mois et qui embrasse toutes les œuvres qui ont pour objet Jésus-Hostie, devient ainsi le centre, le foyer et le plus utile propagateur de l'action et des œuvres Eucharistiques (1).

(1) Le *Très-Saint-Sacrement,* études sur l'Eucharistie, revue des œuvres Eucharistiques, sous la direction des Prêtres de la congrégation du Très-Saint-Sacrement. Paris, avenue Friedland, 27. Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Prix : 6 francs par an. S'adresser à M. Poussielgue, libraire, rue Cassette, 27.

CHAPITRE PREMIER

Fondation de l'Œuvre. — Ses premières années.

1848 à 1851.

Le développement des œuvres Eucharistiques a toujours coïncidé avec des époques troublées, pour mieux manifester la miséricorde de Dieu. L'Adoration nocturne s'est établie en France dans un moment de crise sociale, en 1848.

Monsieur Hermann, jeune artiste nouvellement converti du judaïsme à la foi catholique, visitait souvent les sanctuaires où le Saint-Sacrement était exposé ; un soir qu'il était en prière dans la chapelle des Carmélites de la rue d'Enfer, on vint lui dire de se retirer parce qu'on allait fermer les portes ; cependant l'exposition du Saint-Sacrement continuait ; quelques dames restaient, elles appartenaient au Tiers-Ordre fondé par Mlle Dubouché, qui est devenu plus tard la congrégation des Dames Réparatrices ; on lui apprit qu'elles passaient la nuit. Son

cœur fut saisi d'un ardent désir d'imiter cet exemple ; il en parla à M. l'abbé de la Bouillerie, alors vicaire général de Paris, aujourd'hui coadjuteur de Mgr le cardinal archevêque de Bordeaux, qui lui-même, de concert avec une personne bien connue par son dévouement à la sainte Eucharistie, avait établi antérieurement une petite association pour l'Adoration nocturne chez soi, dans laquelle les membres, hommes ou femmes, se levaient tour à tour la nuit, une fois par mois, à une heure fixée d'avance, pour adorer Notre-Seigneur. M. Hermann n'eut pas de peine à obtenir son adhésion et son appui. Ils se mirent tous deux à l'œuvre, et en peu de temps leurs actives démarches avaient groupé vingt-trois hommes de bonne volonté. Ils se réunirent pour la première fois le 22 novembre 1848, rue de l'Université, numéro 102 (maison détruite aujourd'hui), dans une petite chambre occupée par le jeune artiste qui préludait aux rudes travaux de la vie monastique par toutes sortes de bonnes œuvres. Dix-neuf membres seulement étaient présents, quatre adhérents ne s'étaient pas présentés. M. l'abbé de la Bouillerie présidait cette petite réunion dont les membres s'étaient rapprochés, « dans l'intention, dit le « procès-verbal de cette première séance, de

« fonder une association ayant pour but l'Expo-
« sition et l'Adoration nocturne du Très-Saint-
« Sacrement, la réparation des injures dont il
« est l'objet, et pour attirer sur la France les
« bénédictions de Dieu et détourner d'elle les
« fléaux qui la menaçaient. »

Quel programme pour un si petit nombre d'hommes presque tous de la plus humble condition ! A part le promoteur de cette réunion, connu par son talent musical et sa conversion éclatante ; le président dont la position dans le monde et dans le diocèse donnait quelque relief à ce petit troupeau ; deux officiers de marine qui cachaient leur distinction sous les dehors les plus modestes et par amour pour Dieu se faisaient les plus petits, les associés n'étaient guère que des employés obscurs, des ouvriers et des domestiques. Voilà les instruments dont Dieu s'est servi pour établir l'œuvre de l'Adoration nocturne, qui est devenue une des plus importantes du diocèse de Paris et qui existe dans plus de cinquante autres diocèses, attirant partout les grâces les plus abondantes.

La nouvelle que le Saint-Père venait de quitter Rome pour se réfugier à Gaëte fit décider la première nuit d'Adoration, le 6 décembre 1848. Les deuxième et troisième nuits eurent lieu les

20 et 21 décembre suivant, à l'occasion des prières des Quarante-Heures ordonnées par Monseigneur l'archevêque de Paris pour le Souverain-Pontife. Cette fondation se rattache ainsi à l'une des phases les plus douloureuses de la papauté, à l'imitation de l'Œuvre de Rome, née en 1810, à l'occasion de la captivité du pape Pie VII. La première nuit du 6 décembre 1848, et les deux suivantes eurent lieu dans le sanctuaire vénéré de Notre-Dame des Victoires à l'autel privilégié de l'archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie. Cette coïncidence doit être remarquée, car tous les grands progrès de l'association sont partis de Notre-Dame des Victoires. M. des Genettes, dont on peut dire avec l'auteur de l'épitaphe gravée sur sa tombe : *vir bonorum operum omnium fautor et particeps,* avait proposé son église et M. Hermann l'avait acceptée avec empressement. Que dire de cette nuit de délices ? Ceux qui y ont participé pourraient seuls en dépeindre les douces impressions. Bien des larmes coulèrent ; une sorte de sainte ivresse s'empara de tous les cœurs ; on sortit de l'église avec l'enthousiasme de la propagande, et bientôt le nombre des associés fut assez élevé pour qu'on put passer quatre ou cinq nuits par mois. Comme ces veilles

répétées pouvaient déranger le service paroissial de Notre-Dame des Victoires, on choisit pour lieu de réunion la chapelle des PP. Maristes, rue du Montparnasse. Toutefois, la nuit du mercredi au premier jeudi de chaque mois fut réservée à Notre-Dame des Victoires.

L'Œuvre se développait dans le calme et la joie, lorsque arriva le moment des épreuves. Celles qu'elle eut à subir furent redoutables, et elle n'y aurait pas résisté si Dieu, qui avait ses desseins sur elle, ne l'avait secourue. Un an ne s'était pas écoulé, que les hommes qui semblaient le plus nécessaires à son existence lui manquèrent tout à coup. M. l'abbé de la Bouillerie, son supérieur, tomba sérieusement malade ; M. Hermann partit pour Rome, d'où il ne devait revenir que pour revêtir l'habit des Carmes ; d'autres furent appelés par leurs fonctions loin de Paris. L'Œuvre resta sans direction, elle périclitait.

M. l'abbé des Genettes, avec le coup d'œil particulier qu'ont les saints pour les choses de Dieu avait mesuré l'importance de l'humble association ; il la soutenait seul, il encourageait les membres à la persévérance, il leur ouvrait les portes du sanctuaire béni toutes les fois qu'ils désiraient se réunir, ce qui avait lieu de temps en temps, mais sans aucune régularité.

L'autorité ecclésiastique, vigilante gardienne du troupeau de Jésus-Christ et dont la mission était de le garantir des effets d'un zèle imprudent aussi bien que des dangers de l'erreur, suivait la marche de l'association avec une certaine réserve. Le caractère de nouveauté qui frappait en elle et ses pratiques qui s'écartaient des usages reçus, lui avaient attiré plus de défiance, que de faveur. Discréditée par ses tristes dehors qui semblaient attester un manque de vie et de fécondité, elle fut condamnée à se dissoudre. Elle languit ainsi près de deux ans.

« Quand votre Œuvre a commencé, disait « Mgr Buquet dans l'assemblée générale qu'il « présida le 23 juin 1867, je dois vous l'a- « vouer, je doutais. Je croyais qu'elle n'aurait « pas de durée. Aussi ne l'ai-je pas d'abord « favorisée autant que j'aurais dû le faire. « Mais aujourd'hui elle a fait ses preuves et je « viens réparer mon erreur. »

CHAPITRE II

Réveil de l'Œuvre. — Elle entre dans une voie nouvelle, en complétant l'Adoration perpétuelle.

1851 à 1852.

Cependant un membre de l'œuvre de l'Adoration nocturne de Tours, un des premiers fruits de celle de Paris, M. d'Outremont, aujourd'hui évêque du Mans, dont la vocation sacerdotale a récompensé le zèle, vint à Paris, au mois d'octobre 1851. Il s'enquit de l'état de l'Œuvre, et vit quelques-uns des rares membres restés fidèles; il les trouva découragés, abattus, et ne croyant plus qu'il fut possible de la relever. Il chercha à ranimer leur confiance, leur rappela la parabole de l'intendant qui avait enfoui le talent de son maître au lieu de le faire fructifier, et joignant l'action à la parole, il parcourut cette grande ville pour visiter les confrères épars. Ceux qui promirent leur concours pour une reprise des exercices furent peu nombreux, et lorsque, le 22 novembre 1851, ils voulurent, après une assez longue interruption, célébrer l'anniversaire de la fondation de l'Œuvre en passant une nuit à

Notre-Dame des Victoires, ils ne se trouvèrent que neuf adorateurs. Ils convinrent que toutes les prières, toutes les immolations de cette nuit, n'auraient qu'un but, le rétablissement de l'Adoration nocturne. Ils prièrent beaucoup ; ils durent faire violence au Cœur de Marie dépositaire des dons de DIEU, car, dès ce moment, les choses changèrent de face. Notre-Dame des Victoires avait reçu l'Œuvre à sa naissance, elle obtenait de DIEU sa résurrection.

Aussi n'est-il pas surprenant que la reconnaissance attache l'Œuvre à ce sanctuaire. Il est son sanctuaire spécial, et en souvenir de toutes les grâces qu'elle a reçues sous le doux patronage de la Mère de NOTRE-SEIGNEUR, elle y fait l'Adoration nocturne une fois par mois.

Mais qu'allait faire l'Œuvre? Allait-elle reprendre ses anciens usages, quelques nuits par mois dans le but de satisfaire à une dévotion individuelle et privée ? DIEU la destinait à une plus haute mission.

A cette époque, il ramenait à Paris un des confrères des premiers jours éloigné depuis près de deux ans par ses fonctions de capitaine de frégate, M. de Cuers, qui se préparait à quitter le monde pour le sacerdoce. Il fut l'instrument

que Dieu employa pour montrer la route qu'il fallait suivre désormais.

L'Adoration des Quarante-Heures pendant le jour était établie depuis un an. Réunir les deux œuvres ensemble, de manière à rendre l'Adoration réellement perpétuelle, voilà la pensée féconde que M. de Cuers apporta. Il la communiqua à M. l'abbé de la Bouillerie qui l'accueillit avec joie.

Nous ne craignons pas de trop dire en affirmant que cette pensée venait de Dieu. Celui dont il s'est servi pour la faire connaître ne revenait à Paris que juste le temps nécessaire pour la proposer et, d'un autre côté, elle arrivait dans un moment où elle était, humainement parlant, d'une réalisation impossible. Que pouvaient faire les neuf membres qui s'étaient retrouvés avec tant de peine? Dans une position modeste, sans relations, sans autorité, inconnus pour la plupart, rien en eux ne pouvait faire prévoir le succès. Comment cette nouvelle apparition de l'Œuvre serait-elle accueillie? Qui ouvrirait à cette association si faible les portes des sanctuaires? Où trouver un nombre suffisant d'hommes disposés à embrasser des pratiques si inusitées et si pénibles et à se soumettre au rude labeur de les faire accepter dans une ville aussi insouciante

et aussi frivole? M. de Cuers ne croyait pas qu'on pût passer les nuits dans plus de trois ou quatre paroisses, durant tout le cours de la première année. Il comptait sur M. des Genettes, avait la promesse de M. l'abbé Bourgoin, curé de Saint-Augustin, et espérait en deux autres. Mais Dieu était là. On commença le 31 décembre 1851 à Notre-Dame des Victoires. On passa huit nuits dans le mois de janvier 1852, dix-sept dans le mois de février et, à la fin de l'année ecclésiastique, l'Adoration nocturne avait été faite dans quarante-quatre sanctuaires, dont vingt-cinq paroisses; parmi ces dernières cinq appartenaient à la banlieue.

Ce résultat inespéré, qui donnait la mesure des desseins de Dieu sur la petite association ne fut pas obtenu sans beaucoup de peines et de travaux.

Elle n'avait pas encore acquis assez de force et de régularité pour être reconnue et appuyée par l'autorité ecclésiastique, en sorte qu'il fallait conquérir les sanctuaires un à un et quels étaient les moyens de conquête? Les associés se présentaient sans autres titres que leur inébranlable confiance en Dieu, à un curé que le plus souvent ils ne connaissaient pas et dont ils n'étaient pas connus. Ils lui demandaient de ne

pas retirer le Saint-Sacrement après l'office du soir, alors que, jusque là, rien de semblable n'avait eu lieu et de confier son église pendant toute une nuit à quelques hommes ordinairement étrangers à sa paroisse.

Ce n'était pas tout ; il fallait se recruter pour faire face à l'entreprise nouvelle, et de ce côté n'était pas la moindre difficulté. Les esprits étaient si peu préparés à l'Adoration nocturne que les hommes les plus chrétiens ne la considéraient que comme une exagération de la piété. Il arriva, comme à Bethléem, que les bergers furent appelés les premiers. Les simples et les petits se présentèrent d'abord, les mages les suivirent bientôt. On se multiplia plus soucieux de la gloire de Dieu et de l'honneur de l'Œuvre que de son propre repos et, grâce à un zèle infatigable, il devint possible de suffire à tous les besoins.

Les préventions de ces premiers temps se dissipèrent d'ailleurs assez vite et deux ans ne s'étaient pas écoulés que toutes les classes de la société concouraient à l'envie à ces hommages rendus au Roi des rois et qui sont d'autant plus chers à son Cœur qu'ils sont rehaussés par une humilité qui n'a d'égale que la foi qui les inspire. Quel touchant spectacle présentent ces

nuits ignorées du monde, où le riche et le grand seigneur ne dédaignent pas de serrer la rude main de l'ouvrier, où le prêtre vient confondre son dévouement avec celui du guerrier et du magistrat, où le haut fonctionnaire est sur le même rang que le modeste employé. On parle beaucoup de fraternité et d'égalité, on fait appel, en leur nom, aux doctrines les plus étranges, souvent les plus dangereuses; chaque jour voit éclore une théorie nouvelle, recherches vaines et vains efforts ; une seule doctrine a le secret de la vraie fraternité et de la véritable égalité, c'est la doctrine catholique qui seule a aussi le pouvoir de les réaliser dans la pratique de la vie.

L'Œuvre avait repris une nouvelle vigueur en se soudant à l'Adoration des Quarante-Heures, nouvellement établie à Paris ; ce puissant élément de force lui venait de Rome, car c'est à Rome que cette grande institution avait pris son modèle et que Mgr Sibour avait conçu la première pensée de sa fondation. Voici dans quelles circonstances :

« C'était pendant le saint temps du Carême, « dit Mgr de Tripoli dans l'allocution qu'il « adressa aux membres de l'Œuvre, le 26 juin « 1859, j'accompagnais à la Ville éternelle le « pieux prélat, qui n'était alors qu'un simple

« évêque des montagnes (évêque de Digne), et
« qui ne soupçonnait pas que Dieu le placerait
« un jour sur le siége éminent de Paris. Dans
« une de nos pérégrinations quotidiennes où nous
« aimions à suivre les routes indiquées par
« l'église pour chercher les stations marquées
« par elle dans ce saint temps, nous nous trou-
« vions au milieu du Corso, dans cette voie large
« et triomphale, qui est une des principales ar-
« tères de Rome et où se concentre, en certains
« moments, tout le mouvement, tout le bruit et
« toute la vie de l'antique cité. En suivant les
« flots d'une foule pieuse, dont même, au milieu
« de ce tumulte, il était facile de démêler la phy-
« sionomie grave et recueillie, nous pénétrâmes
« dans une des plus belles églises qui, avec une
« suite de nombreux palais, décorent le Corso;
« c'était, si je ne me trompe, l'église des Lom-
« bards, dédiée à saint Charles Borromée, le
« grand évêque de Milan; l'autel était resplen-
« dissant de lumières; de riches tapis couvraient
« les parvis; sous de magnifiques tentures, selon
« l'usage de Rome, disparaissaient la pierre et le
« marbre des colonnes et des nefs. On respirait
« là, au milieu du plus grand silence, tous les
« suaves parfums de la piété catholique; il s'en
« exhalait une onction qui pénétrait les cœurs,

« l'âme était comme doucement enivrée et trans-
« portée. En sortant de ce sanctuaire magnifique,
« de cet Eden où nous étions restés longtemps
« recueillis dans de profondes méditations, le
« saint prélat ne put plus tenir son âme, il me
« rendit compte des impressions qu'il avait éprou-
« vées, et que j'étais heureux de partager. Il me
« dit que cette belle dévotion de l'Adoration per-
« pétuelle, si touchante et si éminemment catholi-
« que, était bien digne de Rome ; qu'en la consi-
« dérant sous les deux aspects qu'elle présentait,
« soit comme réparation pour les injures faites
« à Dieu par les hommes, soit comme l'hommage
« le plus direct rendu par l'homme à la Majesté
« divine, ce devrait être la dévotion de notre
« temps et de notre pays, qui a tant à réparer et
« où se trouvent tant d'âmes fidèles et dévouées
« à Dieu. En même temps, il manifestait le désir
« d'emprunter à Rome, s'il le pouvait un jour,
« cette grande, suave et féconde dévotion du
« Saint-Sacrement.

« Ainsi naquit, sous mes yeux, la première
« idée formée et manifestement bénie de Dieu,
« qui devait produire, quelques années plus tard,
« l'admirable institution qui a si bien pris à
« Paris, et dont l'heureuse influence se fait sentir,
« ce semble, dans la France entière. »

CHAPITRE III

Nouvelle organisation de l'Œuvre. — Son affiliation à l'archiconfrérie de Rome. — Assemblées générales. Mgr de Tripoli, supérieur de l'Œuvre.

1852 à 1855.

Monsieur l'abbé de la Bouillerie, que le rétablissement de sa santé avait rendu à ses fonctions, comprit que le moment était venu de donner à l'association une nouvelle organisation pour assurer à tous ces éléments si promptement réunis la force et la durée.

Il y avait à surmonter beaucoup de difficultés. Inconvénients du côté du petit nombre d'adorateurs qu'il était nécessaire de ménager tout en cherchant à étendre l'Œuvre, inconvénients du côté des sanctuaires dont il fallait obtenir l'entrée sans exception, inconvénients du côté de la pratique matérielle de l'Œuvre pour l'adapter aux mœurs, aux usages et aux habitudes de la population de Paris.

Avant tout, on devait se compter. Une assemblée générale se tint à Notre-Dame des Victoires, le 3 novembre 1852. M. de la Bouillerie rappela

le but de l'Œuvre, ses obligations et ses avantages. Il signala l'ère nouvelle qui s'ouvrait et posa les principaux fondements de l'organisation actuelle. Un nouveau règlement fut adopté, ce fut un règlement de transition. Il y était dit que les associés avaient deux obligations : la première, de faire l'Adoration nocturne dans le sanctuaire spécial de l'Œuvre, qui était toujours Notre-Dame des Victoires ; la deuxième, de propager l'Adoration nocturne dans les églises de Paris à l'époque des Quarante-Heures. L'Adoration au sanctuaire particulier, Notre-Dame des Victoires, était la pratique spéciale. La nuit mensuelle du mercredi au premier jeudi y était maintenue. C'était là surtout qu'on devait se former à l'exacte observation de toutes les prescriptions du règlement. L'Adoration dans les paroisses était l'œuvre de zèle et le but définitif.

Les conseils mensuels, qui ont été d'un si utile secours et qui étaient tombés en désuétude furent rétablis ; les membres qui devaient occuper les charges nouvelles furent désignés.

Dans cette nouvelle voie, l'association eut encore à lutter contre de nombreux obstacles ; jamais marche ne fut plus laborieuse. Mais l'assistance manifeste de Dieu, en se faisant sentir dans les plus petits détails, soutenait les coura-

ges et, à la fin de l'année 1853, plus de cent admissions de membres nouveaux avaient été prononcées et il n'y avait pas un sanctuaire qui n'eut adopté, ou au moins qui ne connût l'Œuvre. La sympathie remplaçait la défiance et l'Œuvre grandissait insensiblement sous la bénédiction et les encouragements de Sa Sainteté Pie IX qui, ayant appris dès 1850 son existence par Mlle de Mauroy, daigna l'agréger, par un rescrit du 12 septembre 1850, à celle qui existe à Rome dans le même but et qui est érigée en archiconfrérie de l'Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement; cette agrégation lui assurait de nombreuses indulgences dont on trouvera plus loin la liste. Ce rescrit fut revêtu du visa de l'ordinaire le 12 octobre 1854.

Cette même année, le R. P. Hermann, étant à Rome, avait entendu sortir de la bouche même de Sa Sainteté les paroles les plus encourageantes pour l'Adoration nocturne de Paris. Le Pape fit recommander à ses membres de travailler avec ardeur à l'entier accomplissement d'une Œuvre qu'il regardait comme la plus grande et la plus sainte. On sait qu'il porte un intérêt particulier à l'Œuvre de Rome dont il se fait souvent rendre compte. Plus tard Son Éminence le Cardinal Patrizzi, légat *a latere* de Sa Sainteté, venu à

Paris en 1856, daigna accorder deux audiences aux membres du conseil ; il témoigna le plus vif intérêt pour l'association qui lui rappelait l'archiconfrérie de Rome dont il avait été le directeur, et à deux reprises différentes, il voulut la bénir. Il voulut même ajouter une nouvelle faveur à celles qui lui avaient été accordées, en sollicitant pour elle l'autorisation de s'agréger avec les mêmes avantages spirituels, les autres œuvres particulières d'Adoration nocturne établies ou à établir dans le diocèse de Paris. Cette autorisation fait l'objet d'un rescrit du 26 juillet 1856, visé par l'ordinaire, le 24 mars 1863.

Jusqu'ici ces œuvres particulières sont au nombre de deux : l'une, établie dans la paroisse de Notre-Dame de la Croix à Ménilmontant, fut fondée en 1861, à la suite de la station de Carême prêchée par le R. P. Stanislas, des Frères Mineurs Capucins. La parole vive et pénétrante du saint religieux, aidée de la grâce, avait remué les cœurs et changé bien des volontés ; mais il fallait fixer le bien produit ; une association pieuse devenait nécessaire. Le peuple a besoin de travailler pour vivre, il ne peut disposer de sa journée, mais sa nuit lui appartient. Quelques hommes d'élite obtinrent de M. le curé de la paroisse, l'inestimable faveur de passer une nuit par mois

dans l'église pour adorer NOTRE-SEIGNEUR.

Depuis lors l'Œuvre de Ménilmontant a toujours rempli sa pieuse mission ; elle fut agrégée à l'Œuvre diocésaine au commencement de 1867.

L'autre œuvre particulière d'Adoration nocturne du diocèse de Paris est celle qui s'est formée en 1868 dans la chapelle du patronage de Notre-Dame de Grâce, rue de Lourmel, à Grenelle, où vingt à trente jeunes ouvriers passent chaque mois une nuit en adoration.

Le diplôme d'agrégation de cette dernière Œuvre à l'Œuvre diocésaine porte la date du 18 décembre 1868.

Ces Œuvres font le plus grand bien dans les deux paroisses où elles se pratiquent. Le clergé a remarqué que depuis leur fondation, l'église est plus fréquentée, les communions y sont plus nombreuses, il y a plus d'enfants qui se préparent à la première Communion et plus de malades qui reçoivent les derniers sacrements.

L'archevêque de Paris, Mgr Sibour, avait aussi donné à l'Œuvre des preuves d'un intérêt particulier. Dans l'année 1853, il daigna recevoir deux fois en audience intime les membres du conseil auquel il adressa les paroles les plus bienveillantes. Il trouvait dans cette Œuvre le moyen de réaliser un de ses désirs les plus

chers : celui de rendre l'Adoration vraiment perpétuelle, et s'il ne donna pas dès lors à l'association un caractère officiel, c'est que, par un sentiment de sage prudence, il voulut qu'elle se développât et que les esprits s'habituassent à ces prières de nuit, dont l'affaiblissement de la foi avait fait perdre l'usage. Mais il ne laissa passer aucune occasion de la recommander à MM. les curés de Paris, notamment dans les assemblées générales du clergé. Lorsqu'en 1855, elle perdit son premier supérieur, nommé évêque de Carcassonne dont elle avait reçu de si grandes preuves de dévouement et qui avait tant fait pour sa fondation et pour son organisation, il la confia à un autre lui-même, à Mgr l'évêque de Tripoli. En même temps il lui donnait M. l'abbé Rivié pour directeur ecclésiastique. Ses vénérables successeurs ont tous imité son exemple en donnant à l'association les marques les plus constantes de leur sympathie et de leur protection.

C'est de cette époque que datent les assemblées générales périodiques des membres associés dans lesquelles il est d'usage de lire des rapports où le président expose la situation de l'Œuvre, les faits édifiants qui se sont produits, les résultats obtenus et donne les conseils propres à assurer la marche régulière de l'association, en même

temps que les ministres de Dieu y viennent distribuer la parole de vérité et de vie pour encourager les efforts et pour réchauffer le zèle et la piété. La première se tint dans la chapelle des catéchismes de Saint-Roch pour recevoir les adieux de Mgr de la Bouillerie, nommé évêque de Carcassonne.

Depuis, elles ont toujours eu lieu régulièrement, et, à partir de la Fête-Dieu, en 1858, elles se sont toujours tenues dans l'église Saint-Thomas d'Aquin.

Les nonces du Pape, les archevêques de Paris, les évêques de province de passage à Paris, les évêques missionnaires, les prédicateurs illustres ont toujours mis le plus grand empressement à témoigner de leurs sentiments pour l'œuvre de l'Adoration nocturne en acceptant de présider ces réunions ou d'y prendre la parole.

Le tableau suivant fait connaître ces différentes assemblées dans l'ordre de leur date, en indiquant les noms des présidents et des prédicateurs qui y ont fait entendre la parole de Dieu.

N° d'ordre des réunions	DATE DES RÉUNIONS	LIEUX DES RÉUNIONS	PRÉSIDENTS	INSTRUCTIONS PAR
1re	24 mai 1855	St-Roch	Mgr de la Bouillerie Mgr de Tripoli R. P. Hermann	Mgr de la Bouillerie
2e	30 décemb. 1855	St-Thomas d'Aquin (chap. des Catéch.)	Mgr de Tripoli	R. P. de Ravignan
3e	1er juin 1856	«	»	R. P. Félix
4e	28 décemb. 1856	Chapelle des Prêtres du T.-S.-Sacrement	Mgr de Ségur	R. P. Eymard
5e	21 juin 1857	«	M. l'abbé Hamon, curé de St-Sulpice R. P. Hermann	M. l'abbé Hamon
6e	27 décemb. 1857	St-Roch	S. Em. le Card. Morlot	R. P. Souaillard
7e	13 juin 1858	St-Thomas d'Aquin	Mgr de Tripoli	R. P. Monsabré
8e	26 décemb. 1858	»	M. l'abbé Le Rebours, M. l'abbé Véron, vic.-généraux de Paris	M. l'abbé Le Rebours
9e	26 juin 1859	»	Mgr de Tripoli	M. l'abbé Rivié lut une touchante allocution que la santé de Mgr de Tripoli l'empêchait de prononcer lui-même.

Nº d'ordre des réunions	DATE DES RÉUNIONS	LIEUX DES RÉUNIONS	PRÉSIDENTS	INSTRUCTIONS PAR
10e	22 janvier 1860	St-Thomas d'Aquin	Mgr Amanton, évêque d'Acadiopolis	Mgr Amanton
11e	10 juin 1860	»	Mgr Serra, évêque de l'Australie occident.	M. l'abbé Alix
12e	30 décemb. 1860	»	Mgr de Charbonel, anc. évêque de Toronto	Mgr de Charbonnel
13e	2 juin 1861	»	M. l'abbé Le Rebours, vicaire-général	M. l'abbé Alix
14e	29 décemb. 1861	»	Mgr Mouly, évêque de Pékin	Mgr Mouly
15e	22 juin 1862	»	M. l'abbé Le Rebours, vicaire-général	R. P. Eymard
16e	28 décemb. 1862	»	M. l'abbé Alix, (La séance devait être présidée par S. Em. le Cardinal Morlot. Il en fut empêché par la maladie à laquelle il succomba le lendemain.)	M. l'abbé Alix
17e	7 juin 1863	»	Mgr Chigi, nonce apost.	R. P. Hermann

N° d'ordre des réunions	DATE DES RÉUNIONS	LIEUX DES RÉUNIONS	PRÉSIDENTS	INSTRUCTIONS PAR
18e	27 décemb. 1863	St-Thomas d'Aquin	Mgr de Ségur	Mgr de Ségur
19e	29 mai 1864	»	M. l'abbé Le Rebours	R. P. Le Royer
20e	15 janvier 1865	»	Mgr Darboy, archevêque de Paris	Mgr Darboy
21e	18 juin 1865	»	Mgr Massaïa, évêque de Cassia, vic. apostol. des Gallas	Mgr Massaïa
22e	14 janvier 1866	»	Mgr Theurel, évêque d'Acanthe	Mgr Theurel
23e	3 juin 1866	»	Mgr de Ségur	Mgr de Ségur
24e	20 janvier 1867	»	Mgr Chigi, nonce apos.	Mgr Chigi
25e	23 juin 1867	»	Mgr Buquet, évêque de Parium	Mgr Buquet
26e	19 janvier 1868	»	Mgr Grandin, év. de Satala, vic. apostol. de Makensie	Mgr Grandin
27e	14 juin 1868	»	Mgr Bauër, protonotaire apos. anc. membre actif de l'Œuvre	Mgr Bauër
28e	24 janvier 1869	»	R. P. Hyacinthe, des Carmes déchaussés	R. P. Hyacinthe

N° d'ordre des réunions	DATE DES RÉUNIONS	LIEUX DES RÉUNIONS	PRÉSIDENTS	INSTRUCTIONS PAR
29e	30 mai 1869	St-Thomas d'Aquin	Mgr Darboy	Mgr Darboy
30e	16 janvier 1870	»	M. l'abbé Lagarde, vic.-général de Paris	R. P. Dulong de Rosnay
31e	19 juin 1870	»	M. l'abbé Ravaille, curé de St-Thomas d'Aquin	M. l'abbé Ravaille
32e	15 janvier 1871	»	M. l'abbé Icard, sup. du Sém. de St-Sulpice, vic.-général de Paris	M. l'abbé Icard

Il n'y eut pas d'assemblée générale en juin 1871, en raison des événements publics. On était au lendemain de la Commune.

33e	10 mars 1872	St-Thomas d'Aquin	Mgr Guibert, archevêque de Paris	Mgr Guibert
34e	19 janvier 1873	»	Mgr Jeancart, év. de Cérame	Mgr Jeancart
35e	15 juin 1873	»	R. P. Dulong, de Rosnay, mariste	R. P. Dulong de Rosnay
36e	18 janvier 1874	»	Mgr de Margueryé, anc. évêque d'Autun	Mgr de Margueryé

N° d'ordre des réunions	DATE DES RÉUNIONS	LIEUX DES RÉUNIONS	PRÉSIDENTS	INSTRUCTIONS PAR
37e	7 juin 1874	St-Thomas d'Aquin	Mgr Le Courtier, archevêque de Sébaste	Mgr Le Courtier
38e	17 janvier 1875	»	R. P. de Damas de la Compagnie de JÉSUS	R. P. de Damas
39e	30 mai 1875	»	M. l'abbé Legrand, curé de St-Germ.-l'Aux^{ois}, vic.-général de Paris	R. P. Ratisbonne
40e	16 janvier 1876	»	Mgr Richard, archevêque de Larisse, coad. de S. Em. le Cardinal archevêque de Paris	Mgr Richard
41e	18 juin 1876	»	Mgr Petitjean, vicaire apostolique du Japon	R. P. Tesnière
42e	21 janvier 1877	»	R. P. Audibert, sup. des Prêtres du T.-S.-Sacrement à Paris	R. P. Audibert
43e	3 juin 1877	»	R. P. Henriot, prieur des Dominicains à Paris	R. P. Henriot

CHAPITRE IV

Matériel de l'Œuvre. — Son importance.

1853.

Le règlement mentionne deux fois, au paragraphe intitulé : *Ordre des exercices et discipline*, les *lits de repos* à l'usage des membres de l'Œuvre. Ces lits sont de simples matelas au nombre de quatorze, qui sont transportés aux frais de l'association de sanctuaire en sanctuaire et qui servent au repos des adorateurs lorsque ceux-ci ne sont pas en prière devant le Très-Saint-Sacrement (1). L'organisation et l'usage de ce matériel ont exercé une sérieuse influence sur l'établissement même de l'Œuvre. Le confrère qui en a le soin et que l'on désigne sous le nom d'Hôtelier a donc un des rôles les plus utiles à remplir dans l'association. Pour donner une

(1) Il y a des hommes pieux qui, ne connaissant qu'imparfaitement l'œuvre de l'Adoration nocturne et s'imaginant que les adorateurs sont obligés de passer *toute la nuit* en prière, refusent pour ce motif d'en faire partie. Chaque adorateur ne passe qu'*une heure* devant le Très-Saint-Sacrement, le règlement l'oblige à être, le reste du temps, couché sur son lit de repos.

idée exacte de l'importance de ses fonctions, nous citerons un passage, ayant trait au matériel, de la notice sur la vie et la mort de Jean-Antoine Ricoux, premier hôtelier de l'œuvre de l'Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement, publiée en 1867.

En faisant connaître ce côté particulier de l'Œuvre, notre citation ne pourra manquer d'édifier également nos lecteurs qui seront touchés du dévouement et du grand amour pour le Saint-Sacrement manifesté dans ce rôle modeste, par le pieux et regretté Ricoux.

« En 1853, dit la notice, Ricoux accepta la « charge de gardien du matériel. A cette époque « d'organisation, il comprit bien vite que le « service de ce matériel exercerait une influence « notable sur le développement de l'Œuvre. Le « personnel des adorateurs nocturnes, composé « d'hommes appartenant à tous les rangs de la « société, et comprenant un grand nombre d'em-« ployés et d'ouvriers qui doivent leur existence « à leur travail de chaque jour, et pour lequel ils « doivent ménager leurs forces, avait absolu-« ment besoin de trouver dans ce service une « régularité pour ainsi dire infaillible, et des « soins tout particuliers. Jusque-là le transport « des matelas s'était fait par un entrepreneur de

« déménagements ; c'était très-suffisant quand « l'Œuvre était bornée à un seul sanctuaire, « mais cela cessait de l'être avec l'accroissement « rapide que prenait l'Adoration nocturne.

« Il y avait donc dans l'organisation de ce ser- « vice toute une mission particulière, on pourrait « dire presque providentielle, qu'il n'était pas « donné à tout le monde de comprendre. Dieu « seul pouvait inspirer ce qu'il fallait de patience, « de courage, d'humilité, de foi pour la remplir. « Ricoux entreprit avec autant de joie que de « résolution cette sainte mission qui devait être « pour lui la source de si grands mérites aux « yeux de Dieu et aux yeux des hommes. Il « commença sa pénible mais fructueuse carrière « le 30 janvier 1853, en portant les matelas de « l'Œuvre à Saint-Etienne du Mont. Depuis ce « jour, son courage et sa persévérance n'ont pas « failli un seul instant, jusqu'au moment où la « mort est venue mettre devant lui une barrière « qu'il n'est donné à nul homme d'écarter. Pen- « dant treize ans, les adorateurs ont régulière- « ment et exactement trouvé, chaque soir, au « lieu du pieux rendez-vous, les quatorze mate- « las de l'Œuvre, avec lesquels l'existence du bon « Ricoux paraissait identifiée. Ni le vent, ni la « pluie, ni la neige, ni le verglas, ni les ri-

« gueurs de l'hiver, ni les ardeurs de l'été, ni les
« distances n'arrêtaient ce digne homme, que
« les soldats, membres de l'Œuvre, appelaient,
« dans leur langage énergique et pittoresque,
« *le saint cheval du bon Dieu*. Mais dans ces
« treize années que de fatigues, que de sueurs,
« que de peines et de privations. Il racontait
« naïvement que lorsque, par les grosses cha-
« leurs, il passait, attelé à sa charette et harassé
« de fatigue, devant un cabaret avec la tentation
« de se désaltérer, il s'arrêtait un instant, pre-
« nait une pièce de monnaie dans sa poche droite,
« la mettait dans sa poche gauche en disant : « A
« votre santé, ô mon Dieu ! » et il reprenait sa
« marche. Ces pièces, fruits de sa mortification,
« formaient un petit pécule qu'il distribuait ensuite
« aux pauvres.

« Souvent, après une journée employée tout
« entière au service de Dieu, dans les œuvres de
« charité, le soir arrivant, il fallait malgré la
« lassitude, traîner la charette de l'Œuvre à l'au-
« tre extrémité de Paris. Ricoux n'hésitait pas :
« il élevait son cœur vers Dieu, faisait une petite
« prière qui réconfortait son âme, et se mettait
« en route. Le soleil ardent de juillet déclinait à
« l'horizon, mais la chaleur qu'il laissait après
« lui dans les rues de cette grande ville, accrue

« de toute celle qui jaillissait du sol brûlant,
« rendait l'atmosphère horriblement lourde et
« écrasante. Ricoux, à force de foi et de prières
« poursuivait péniblement sa marche; Dieu, disait-
« il, l'aidait dans ces moments-là ; mais enfin, les
« forces venant à manquer, il fallait s'arrêter.
« La tentation de laisser là le fardeau se présen-
« tait ; mais l'Œuvre pouvait souffrir de l'ab-
« sence des matelas, les confrères pouvaient se
« laisser décourager ; d'ailleurs, il fallait bien
« endurer quelque chose pour Celui qui a tant
« souffert pour nous. Ces pensées ranimaient son
« courage, et se souvenant que notre divin Maî-
« tre, portant sa lourde croix, avait accepté le
« secours de Simon le Cyrénéen, il recourait à
« la bonne volonté des passants et, d'étapes en
« étapes, il arrivait enfin au sanctuaire, exténué,
« mourant de chaleur et de soif, mais triomphant.

« Combien de fois ne l'a-t-on pas vu, pendant
« des pluies torrentielles, retardé par les diffi-
« cultés de la route, arrivant mouillé et harrassé,
« et, dans un complet oubli de lui-même, don-
« nant immédiatement ses soins à l'Œuvre, sans
« même prendre le temps de se reposer, afin que
« la régularité de la nuit ne souffrit pas de son
« retard. C'est que l'Adoration nocturne était la
« passion de cette âme d'élite. Il y avait pour

« Ricoux, dans ces nuits, un attrait irrésistible,
« qui lui faisait surmonter tous les obstacles ; il
« est vrai que son concours y était si utile, qu'il
« pouvait dire avec vérité : « Il faut bien que j'y
« sois, sans quoi la nuit ne se passerait pas bien. »
« C'est par cette volonté énergique, par ce vio-
« lent amour de l'Eucharistie que Ricoux suffit
« toujours à toutes les obligations que lui impo-
« saient le développement de l'Œuvre, et la distri-
« bution à domicile de toutes les lettres de con
« vocation. Loin de regretter sa peine, il bénissait
« Dieu de voir grandir le nombre des sanctuaires
« acquis à l'Adoration nocturne, et sa joie ne
« connut plus de bornes quand il apprit qu'il n'y
« aurait plus d'interruption dans les saintes veil-
« les. Par ses bons rapports avec le clergé et le
« personnel des sacristies, il aplanissait toutes
« les difficultés de détail ; sa bonhomie, sa tendre
« piété, son humilité profonde lui avait gagné
« tous les cœurs ; il n'y avait pas une église, pas
« une communauté où il ne fut vénéré. Nul de
« ceux qui l'ont connu ne saurait oublier cet
« attendrissement avec lequel il parlait de Dieu
« et des choses de Dieu. Ce n'étaient pas de longs
« discours, mais un mot, une simple parole de foi :
« le soir, au sanctuaire, on le voyait souvent, pre
« nant dans ses mains rudes, mais riches de bon-

« nes œuvres, les mains de nos confrères, et le
« regard humide de larmes, les remercier avec
« émotion d'être venus rendre hommage au Dieu
« de l'Eucharistie et se réjouir à la pensée du
« bonheur de l'adorer ensemble. L'amour de Dieu
« était le but unique de sa vie ; aussi rien ne lui
« coûtait pour le faire naître dans les âmes : il
« avait le don de l'inspirer à tous, riches et pau-
« vres. En contact, dans les différentes œuvres
« dont il faisait partie, et notamment dans l'œu-
« vre de l'Adoration nocturne, avec des hommes
« de la plus haute et de la plus élégante société,
« l'ascendant de sa vertu était tel, qu'il se trou-
« vait au milieu d'eux comme leur égal, et même
« avec une certaine supériorité, si on en juge par
« les témoignages d'affectueuse déférence dont
« il était l'objet de leur part. »

Ricoux a eu plusieurs successeurs qui se sont inspirés de son admirable dévouement pour l'Œuvre. Le service du matériel n'a fait que grandir en importance et aujourd'hui, les progrès de l'association l'ont rendu plus nécessaire que jamais.

CHAPITRE V

Nouveaux progrès de l'Œuvre. — Auxiliaires. Livres de l'office du Très-Saint-Sacrement. — Concours des Conférences de Saint-Vincent de Paul. M. l'abbé Le Rebours, supérieur de l'Œuvre.

1855 à 1860.

Mgr de la Bouillerie laissait donc cette institution qui lui était chère entre toutes dans une situation satisfaisante et établie sur des bases solides après plus de deux années d'essais, dans sa nouvelle voie. Cependant il restait encore beaucoup à faire. Un des premiers soins du nouveau Supérieur fut de modifier le règlement qui ne répondait plus aux développements de l'Œuvre.

Tous les directeurs laïques furent consultés sur les changements qu'il était utile d'introduire, et c'est d'après leurs observations qu'il fut rédigé. Il porte avec la signature du digne évêque, la date du 17 novembre 1855. Il suffit de le comparer avec le précédent pour juger des progrès réalisés. Le nouveau but de l'association y est expressément indiqué : « Il consiste « à procurer à Notre-Seigneur des adorateurs

« pendant la nuit dans toutes les églises et cha-
« pelles du diocèse de Paris où a lieu l'exposi-
« tion des Quarante-Heures. » Une nouvelle catégorie d'adorateurs, désignés sous le nom d'auxiliaires, y est mentionnée ; elle comprend les fidèles qui s'unissent aux membres actifs de l'Œuvre, pour faire l'Adoration nocturne dans leur paroisse aux époques de l'Adoration perpétuelle. Un article spécial énonce en faveur des associés défunts des dispositions particulières qui n'étaient d'ailleurs que la reproduction de celles qu'avait déjà adoptées M. de la Bouillerie.

Une autre amélioration importante suivit de près : ce fut la réimpression de l'office du Très-Saint-Sacrement que l'on récite pendant les nuits d'Adoration. On se servait, depuis l'origine de l'Œuvre, de livres à l'usage de l'archiconfrérie de Rome, d'où on les avait apportés. Les explications, les rubriques étaient en italien, et bon nombre de nos confrères ne les comprenaient pas. Il en résultait souvent des hésitations dans la récitation. L'Œuvre résolut d'avoir des livres à son usage. Plus spécialement destinés aux associations pour l'Adoration nocturne, ils furent disposés de manière à faciliter la récitation de l'office, même aux membres les plus étrangers à cette pratique.

Une traduction française soigneusement faite par un des associés, M. Alexandre Guillemin, sous la surveillance de plusieurs directeurs de Saint-Sulpice, et approuvée par l'autorité diocésaine, fut placée en regard du texte, afin que le sens de ces belles prières put être saisi de tous.

Il fut d'abord question de ne donner que les Matines et les Laudes, les seules parties de l'office qui se récitent la nuit. Mais le Conseil se rangea à l'avis du directeur ecclésiastique, M. l'abbé Rivié, qui proposait de publier l'office entier, pensant qu'il était plus utile pour la dévotion au Saint-Sacrement de présenter l'office complet aux personnes pieuses. Ces livres arriveraient ainsi en un plus grand nombre de mains et seraient un moyen de propager parmi les fidèles la louable habitude de réciter cet office. Le choix de gros caractères très-lisibles, l'indication en français des rubriques, reproduction fidèle des rubriques romaines, la traduction française du texte latin, donnaient à ce livre un avantage incontestable sur ceux qu'on avait fait venir de Rome, aussi fut-il accueilli avec faveur.

Il fut mis en usage pour la première fois le dimanche de la Fête-Dieu, 25 mai 1856. Une première édition grand format, sortie des presses

de la maison Adrien Le Clère fut tirée à trois cents exemplaires. Il fallut en tirer une seconde, en 1865, à mille exemplaires. En 1863, il en avait été donné une édition portative de format in-18. Ces faits sont la meilleure justification de la mesure prise par le Conseil de publier l'office complet (1).

Ces améliorations portèrent leurs fruits ; l'Œuvre avançait toujours, lentement mais d'un pas assuré. Elle était de plus en plus connue.

Tous les ans, le conférencier de Notre-Dame la recommandait pendant la retraite des hommes au nombreux auditoire qui venait se nourrir de sa parole. Le Président général de la société de Saint-Vincent de Paul, essayait de la faire entrer dans les habitudes des conférences de Paris.

Un appel fut adressé en sa faveur par le R. P. Manuel, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, dans la retraite qu'il donna aux conférences, en 1860, et depuis, cet appel a été souvent renouvelé avec succès.

Du reste nous devons dire à la louange de la société de Saint-Vincent de Paul, que l'Œuvre y

(1) *Office du Saint-Sacrement*, à l'usage des œuvres de l'Adoration nocturne. — Edit. in-8°, chez Poussielgue frères : rue Cassette, 27, à Paris.— La même édit. in-18, même Librairie.

trouve une source de plus en plus abondante de membres actifs, auxiliaires et bienfaiteurs, et un concours tous les ans plus effectif.

La publicité que le Bulletin qu'elle fait paraître tous les mois, a souvent donnée aux comptes-rendus de l'Œuvre a puissamment contribué à la faire connaître et à la propager en province et à l'étranger. Entre autres marques de sympathie qui lui sont venues à la suite de ces publications nous mentionnerons la proposition suivante faite par les membres de la conférence de Bagnères de Luchon après la lecture du rapport du 8 décembre 1872, présenté à l'assemblée générale des conférences de Paris :

« Le meilleur moyen de généraliser cette « Œuvre excellente et de l'étendre à toutes les « conférences de France, disent-ils, serait d'en« gager chacune d'elles à y consacrer la nuit du « jour déjà choisi pour la célébration de la Messe « à l'intention de l'Église, du Saint-Père, de la « France et de notre Société. Ce nouveau témoi« nage de foi et d'amour, ajouté aux mérites du « Saint-Sacrifice et se perpétuant dans toute « l'étendue de notre malheureux pays, ne pour« rait manquer d'être agréé par le cœur de Dieu « et de le disposer à nous être favorable. »

La messe à laquelle il est fait allusion est une

heureuse inspiration d'une conférence dans le but d'obtenir comme une continuelle oblation du Saint-Sacrifice aux quatre intentions indiquées. Toutes les conférences font dire une Messe au jour de leur choix ; et, grâce à leur multiplicité et à leur zèle, il n'y a pas de jours où la Victime d'expiation ne soit offerte par leurs soins.

De son côté, le clergé témoignait à l'Œuvre une sympathie de plus en plus marquée. Dans quelques paroisses, dont le nombre est devenu chaque année, plus considérable, un prêtre était désigné pour assister à tous les exercices de la nuit. La sainte fonction de l'Adoration nocturne est vraiment complète, alors ; d'un côté Dieu sur son trône de miséricorde, de l'autre l'adorateur suppliant, et au milieu le prêtre, ce trait d'union entre le Ciel et la terre, priant pour tous et augmentant par sa seule présence le mérite des adorations. Cette présence du prêtre aux exercices de l'Adoration nocturne est obligatoire à Rome ; à Paris elle est facultative, mais les archevêques de Paris ont exprimé plusieurs fois le désir qu'elle put se généraliser. A l'imitation du clergé, les fidèles s'habituaient à témoigner de leur confiance dans l'Œuvre en lui recommandant leurs plus chers intérêts ; les œuvres de

charité et d'action, s'efforçant de conserver l'esprit de foi et de dévouement qui avait présidé à leur fondation, s'unissaient à elle par le lien de la prière et chaque nuit plusieurs de ces œuvres étaient l'objet de recommandations particulières.

Cependant la santé de Mgr l'évêque de Tripoli, profondément altérée, l'obligeait à un repos absolu. Tout en continuant à porter à l'Œuvre le même intérêt, il dût en abandonner, en 1860, la direction à M. l'abbé Le Rebours, vicaire général du diocèse de Paris.

L'Œuvre était bien agrandie mais non encore complète. Il était réservé à M. Le Rebours de faire un dernier effort pour arriver à son couronnement. Il est permis et assurément très-doux pour un cœur catholique de considérer les derniers résultats obtenus comme un des fruits de la bénédiction spéciale que le Saint-Père donna à l'Œuvre, en 1860 ; l'année n'était pas terminée que les effets de cette bénédiction se faisaient sentir ; l'Œuvre entrait dans la phase nouvelle qui devait la conduire à son entier complément.

CHAPITRE VI

L'Adoration perpétuelle est complétée. — Adoration nocturne paroissiale.

1860 — 1865 — 1872

Jusqu'en 1860 il n'y avait eu que deux nuits d'Adoration dans chaque sanctuaire. Les exercices des Quarante-Heures commençaient dans les paroisses le matin du premier jour pour se terminer le soir du troisième jour, en sorte que la nuit qui séparait deux sanctuaires consécutifs était sans exposition, et par conséquent sans adoration. Cette lacune comblée, l'Adoration devenait exactement perpétuelle. M. l'abbé Le Rebours obtint de Son Em. le cardinal Morlot, pour ceux de MM. les curés qui le désireraient, l'autorisation de faire l'exposition du Très-Saint-Sacrement le soir de la veille du jour indiqué sur la liste, et de la faire suivre de l'Adoration nocturne. Cette heureuse innovation commença encore à Notre-Dame des Victoires, le 29 décembre 1860 ; elle se propagea rapidement et MM. les curés du diocèse, si zélés pour la gloire de Dieu, s'empressèrent de profiter de l'autorisation de

Son Eminence. Au bout d'un an, sur 120 sanctuaires qui avaient concouru à l'Adoration perpétuelle, 94 avaient fait les trois nuits d'Adoration, et sur les 26 autres 13 avaient fait deux nuits. Nonobstant ces lacunes, la perpétuité de l'Adoration fut réalisée néanmoins, grâce à ce que l'église de Notre-Dame des Victoires était toujours ouverte aux membres de l'Œuvre, et grâce aussi au zèle pieux des Dames de l'Assomption qui avaient charitablement proposé de faire personnellement l'Adoration dans leur chapelle lorsque les membres de l'Œuvre ne pourraient pas se réunir à Notre-Dame des Victoires. En 1862, 105 sanctuaires firent les trois nuits. De là à l'entier accomplissement de l'Œuvre il n'y avait qu'un pas, il fut franchi dans le courant de l'année 1863.

Son Em. le cardinal Morlot prit une mesure générale qui assura le succès définitif. Il avait pensé que l'œuvre de l'Adoration nocturne s'établirait d'autant plus solidement qu'elle serait plus librement acceptée, et il ne voulut faire intervenir son autorité que pour sanctionner ce que le temps et la piété du clergé de ce diocèse avaient si heureusement réalisé. La liste des sanctuaires où devait se faire l'Adoration perpétuelle dans l'année ecclésiastique 1862-1863

portait deux avis essentiels : le premier établissait que l'Adoration devait être perpétuelle et recommandait à MM. les curés et chapelains de la faire sans interruption la nuit comme le jour; il mettait l'Œuvre à leur disposition : le second prescrivait de faire l'exposition dès le soir de la veille du premier jour indiqué sur la liste officielle ; et afin que ces prescriptions ne rencontrassent plus d'impossibilités, la liste ne mentionnait que des sanctuaires qui pouvaient les remplir. Cependant le couronnement complet du pieux édifice de l'exposition et Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement, si laborieusement élevé, se fit attendre jusqu'en 1864. Les exercices des Quarante-Heures commençaient à Notre-Dame avec l'année ecclésiastique, le premier dimanche de l'Avent au matin. Mgr Darboy décida qu'à partir de l'année 1864-1865, ces exercices seraient précédés par l'Adoration nocturne. Cette décision qui comblait les vœux de l'Œuvre, mit le sceau à la perpétuité de l'Adoration et de la prière par les fidèles dans le diocèse de Paris.

Une nouvelle phase s'ouvrait pour l'Œuvre, sous l'épiscopat de Son Ém. le cardinal Guibert.

Les épreuves par lesquelles Paris avait passé pendant la guerre et l'insurrection de la Com-

mune devaient la faire entrer dans une voie où sa transformation en Œuvre paroissiale réalisait un des désirs les plus ardents du Conseil, exprimé déjà en 1860.

Ce désir n'avait reçu jusqu'alors qu'un bien faible commencement d'exécution ; ainsi Saint-Thomas d'Aquin, la chapelle Saint-Denis, Sainte-Marguerite, Saint-Jean-Baptiste de la Villette avaient fait leurs deux ou trois nuits par leurs seuls éléments paroissiaux. Mais cet exemple ne s'était pas étendu. Il fallait les terribles épreuves de 1870-1871 pour déterminer un mouvement général.

Au milieu des difficultés et souvent des responsabilités que les événements venaient apporter à l'accomplissement de la mission de l'Œuvre, en présence de la nécessité si bien comprise alors, sous le coup des châtiments, de l'expiation et de la réparation, on vit MM. les curés et les fidèles rivaliser de zèle pour satisfaire aux besoins de l'Adoration nocturne. Le succès de ce premier effort donna aux paroisses la mesure de ce qu'elles pouvaient faire pour concourir par elles-mêmes à cette pieuse pratique et les encourager à persévérer dans un mouvement auquel il était difficile de ne pas reconnaître un caractère providentiel de miséricorde, tant il

venait bien à point à un moment où l'Œuvre commençait à péricliter par suite des vides nombreux que les calamités publiques avaient faits dans les rangs de ses membres dont un grand nombre s'étaient éloignés de Paris définitivement et d'autres étaient morts.

La crise passée, le besoin de miséricorde et de pardon demeurait toujours sinon aussi pressant du moins aussi réel, le sentiment de ce besoin gagnait de proche en proche et la participation des paroissiens à l'Adoration nocturne se continuait en s'étendant. C'est ainsi que l'élément paroissial qui, à vrai dire, est l'élément normal de l'Œuvre a pris dans l'Adoration nocturne la place qui lui appartenait à si juste titre.

L'Adoration perpétuelle n'est-elle pas une institution diocésaine à laquelle chaque paroisse doit contribuer pour sa part ? C'est une Œuvre qui doit se faire non-seulement dans le diocèse mais par le diocèse ; c'est à chaque paroisse de représenter à son tour, la nuit comme le jour, la grande famille chrétienne au pied du Très-Saint-Sacrement. L'association n'en conservera pas moins son rôle important ; seulement son action s'exercera d'une manière différente. Au lieu de fournir *seule* à toutes les nuits, elle ne leur fournira pour ainsi dire que les *cadres*,

mais elle sera toujours chargée de les préparer, d'en organiser les éléments, d'en surveiller les exercices et de maintenir par cette vigilante direction l'ordre, la régularité et par conséquent la vigueur dans l'Adoration nocturne. De plus elle viendra en aide aux paroisses et aux sanctuaires qui ne pourraient fournir un nombre suffisant d'adorateurs. Ce rôle exigera assez d'activité et de dévouement pour stimuler le zèle de ses membres, qu'ils auront de fréquentes occasions d'exercer soit par leur participation personnelle aux pieuses veilles, soit par le concours qu'ils seront appelés à donner à MM. les curés pour l'organisation des nuits paroissiales.

« Quand viendra, disait dans un de ses rap-
« ports le président de l'Œuvre, la solennité de
« l'Adoration perpétuelle, recherchez les parois-
« siens pieux que vous voyez ordinairement à
« l'église ou que vous rencontrez dans vos
« œuvres de zèle ou de charité, engagez-les à
« prendre part à l'Adoration nocturne, organisez
« ainsi, d'accord avec le clergé, une, deux et
« mieux encore les trois nuits. Si vous voulez
« entreprendre cette mission, vous aurez fait
« pour l'Église et pour la France, plus que vous
« ne pouvez le penser et vous aurez contribué à
« asseoir l'Œuvre sur cette base paroissiale si

« normale, si solide, et à la mettre ainsi à l'abri « de bien des vicissitudes. La restauration morale « de notre société ne peut se faire que par le « concours et le développement des œuvres « catholiques. C'est un labeur difficile et qui « exige un dévouement absolu, voilà pourquoi « il ne peut être poursuivi que par des hommes « ayant au cœur la foi et l'amour de Jésus-« Christ. »

Du reste, les résultats obtenus dans cette voie nouvelle pendant ces dernières années montrent les progrès faits par l'Adoration nocturne paroissiale et permettent de prévoir ceux que réserve l'avenir et de penser que désormais, la forme paroissiale si désirable par les avantages de stabilité et de durée qu'elle présente, se généralisera et finira par rester une des plus solides traditions des paroisses du diocèse de Paris. Rien ne peut donner une meilleure idée de ce mouvement qui entraîne les paroissiens vers l'Adoration nocturne que les extraits suivants des rapports sur l'Œuvre pour les années 1873, 1874, 1875 et 1876.

« Le Très-Saint-Sacrement n'étant pas exposé « pendant les derniers jours de la Semaine-Sainte, « dit le rapport pour 1873, l'Adoration perpé-« tuelle se fait, dans le diocèse de Paris, dans

« 120 sanctuaires, dont 20 environ appartiennent
« à la banlieue. 360 nuits sont ainsi passées dans
« la prière et l'expiation. Sur ces 360 nuits,
« l'association n'a eu à faire seule que 201 nuits.
« L'élément paroissial, sous ses formes variées
« de conférences de Saint-Vincent de Paul,
« d'œuvres de patronage et de jeunesse, de con-
« fréries diverses a fourni à 80 nuits. Il n'est pas
« sans intérêt de décomposer ce chiffre ; 3 nuits
« ont été faites par le clergé seul des paroisses
« où avait lieu l'Adoration perpétuelle ; 41 nuits
« ont été faites par les conférences de Saint-
« Vincent de Paul ; 10 par des œuvres de patro-
« nage. C'est la première fois que ces œuvres
« qui préparent la régénération chrétienne de la
« classe ouvrière nous donnent un concours
« aussi marqué. Rien n'est plus touchant et
« n'inspire une plus forte espérance pour l'ave-
« nir, que la piété de ces jeunes apprentis et
« ouvriers, façonnés déjà à la lutte par les
« assauts de l'usine ou de l'atelier et qui viennent
« chercher dans ces nuits de nouvelles grâces
« pour de nouveaux combats. Les autres élé-
« ments paroissiaux ont fourni à 26 nuits. Il en
« est quelques-uns que nous devons désigner,
« les cercles de jeunesse, par exemple, et aussi
« la garnison de Vincennes. Non-seulement les

« officiers de cette garnison ont tenu à participer
« à l'Adoration nocturne de leur paroisse, mais
« leur zèle les a portés à aller ailleurs et, à Saint-
« Mandé, une nuit a été faite exclusivement par
« eux. Presque toutes les armes et tous les gra-
« des y étaient représentés, infanterie de ligne,
« chasseurs à pied, dragons, artillerie. Jamais,
« depuis 25 ans que l'Œuvre existe, pareil spec-
« tacle d'un groupe d'officiers français faisant
« tout le service de l'Adoration pendant la nuit
« entière, ne s'était vu. Le directeur laïque, que
« ces messieurs avaient réclamé pour les guider
« dans l'observation du règlement, aurait pu se
« croire un petit souverain entouré d'un brillant
« état-major. Eh bien, ce sont ces nuits de Vin-
« cennes et de Saint-Mandé, ce sont ces nuits
« passées par les patronages, par les œuvres de
« jeunesse, etc., qui font naître dans nos cœurs
« la confiance invincible que Dieu ne veut pas
« condamner sans appel notre chère patrie et qui
« doivent nous donner, à tous, le courage d'en-
« treprendre et de poursuivre, coûte que coûte,
« sa régénération et son salut. Pour compléter
« cette énumération des précieux concours don-
« nés à notre Œuvre, en 1873, nous devons ajou-
« ter que les communautés religieuses ont par-
« tagé avec nous l'insigne honneur de consoler,

« dans 79 nuits d'Adoration, le Cœur de Jésus,
« des trahisons et des outrages dont le monde
« ne cesse de l'abreuver. »

Ce concours des communautés religieuses date de l'origine de l'Œuvre. Les convenances ne permettant pas que les adorateurs nocturnes remplissent leur pieuse mission dans leurs chapelles, tous les ans elles prennent elles-mêmes une large part à l'Adoration nocturne. Dans quelques paroisses, il est arrivé que les filles de Saint-Vincent de Paul, devançant l'heure de leurs charitables travaux, sont venues faire la dernière station de la sainte veille de 4 à 5 heures du matin.

« En 1874, l'élément paroissial a fourni à
« 103 nuits, c'est-à-dire à 23 nuits de plus que
« l'année précédente.

« Nonobstant cette diminution de veilles, les
« membres actifs ont eu à faire, surtout dans
« certains mois, des efforts de zèle très-louables,
« mais leur ardeur n'en a pas éprouvé la moindre
« atteinte, elle semblait au contraire grandir en
« proportion du sacrifice, et un directeur laïque
« pouvait écrire dans son rapport : « Notre nuit
« a été de toute beauté. Je n'ai qu'à me féliciter
« de me trouver réuni à des confrères aussi dé-
« voués à l'Œuvre. Vraiment, ce n'est plus du

« devoir, l'entrain est de tout cœur et c'est à qui
« en fera le plus. » Combien DIEU doit regarder
« avec complaisance ces nuits ferventes où, par
« amour pour LUI, on se dispute les privations,
« les mortifications, les souffrances corporelles
« et où, comme on vient de le dire, c'est à qui
« en fera le plus, c'est-à-dire à qui dormira le
« moins, à qui priera plus longtemps, à qui pro-
« longera le plus son adoration, en un mot, à qui
« contrariera le plus la nature dans ses pen-
« chants vers le repos et le bien-être.

« En 1875, il y a eu 405 nuits d'adoration ;
« 145 ont été faites exclusivement par l'élément
« paroissial. Le clergé en a fait 9 et les confé-
« rences 71.

« Remarquons que ce sont les paroisses les
« plus peuplées d'ouvriers qui donnent les plus
« consolantes preuves de zèle ; 14 d'entre elles
« figurent parmi les 22 paroisses qui se sont suffi
« à elles-mêmes pour les trois nuits. A Saint-
« Bernard de la Chapelle, à Vaugirard, à Ménil-
« montant, à Clamart, à Notre-Dame de la Gare,
« à Passy, à Grenelle, les trois nuits ont groupé
« autour de NOTRE-SEIGNEUR de 50 à 70 hommes
« par église.

« Il y a des conférences de Saint-Vincent de
« Paul qui ont montré pour l'Œuvre un dévoue-

« ment digne d'être signalé ; celles d'Issy et de « Charenton ont fait les trois nuits de leur pa- « roisse ; celles de Saint-Sulpice, de Saint-Jean- « Saint-François, de Neuilly, de Fontenay-aux- « Roses, de Bercy, de Montmartre, de Saint-Eus- « tache, ont fait 2 nuits. A Levallois-Perret, la « conférence s'est distinguée par un acte de cha- « rité aussi touchant que délicat. La première « nuit avait été faite par les paroissiens ; elle fit « la deuxième, et, pour la troisième, elle réunit « les pauvres secourus par elle aux pieds du « divin pauvre de l'Eucharistie, et leur laissa « l'honneur de cette sainte veille, assistés des « deux vicaires de la paroisse.

« En 1876, par suite de la simultanéité douze « fois répétée de l'adoration dans deux sanctuai- « res, elle a eu lieu dans 133 églises ou chapelles, « en sorte que le nombre de nuits passées en « prières devant le Saint-Sacrement exposé a « été de 398. Les paroisses ont fourni à 204 nuits, « les communautés religieuses à 83, et l'Œuvre « spéciale de l'Adoration nocturne à 111. Ce « simple exposé indique la prépondérance de « l'élément paroissial dans ce grand acte de « réparation et de prière publique. En 1876, les « paroisses ont passé avec leurs propres res- « sources 30 nuits de plus qu'en 1875. Les con-

« férences de Saint-Vincent de Paul qui, en 1875,
« avaient fourni à 71 nuits en ont passé 75 ; les
« patronages 16 au lieu de 14; les cercles d'ou-
« vriers 12 au lieu de 4; les confréries du Saint-
« Sacrement 10 au lieu de 5. Le progrès est
« évident; et si, reportant nos regards à 4 an-
« nées en arrière, nous comparons les résultats
« de 1873 avec ceux de 1876, nous verrons
« quelle accélération a eue cet heureux mouve-
« ment qui contribuera, nous l'espérons, au salut
« de cette cité et du pays dont elle est la tête. Il
« y a quelques années, 7 à 800 hommes, au
« plus, prenaient part à l'Adoration nocturne
« dans le diocèse de Paris. En 1875, il y en a
« eu 2,500 et, en 1876, 3,000. Il eut suffi de
« dix justes pour sauver Sodome, Dieu ne les y
« trouva pas. Paris offre au Seigneur, même en
« dehors des 83 nuits passées par les commu-
« nautés religieuses, 3,000 adorateurs nocturnes
« du Très-Saint-Sacrement exposé. Ce nombre
« suffira-t-il pour fléchir sa justice et toucher
« sa miséricorde, nous devons l'espérer.

« Il est consolant de pouvoir dire que le mou-
« vement de piété produit par les malheurs de la
« France attire vers l'Œuvre tous ceux qui sen-
« tent fortement le besoin de désarmer la juste
« colère de Dieu et de toucher sa miséricorde.

« C'est ce double sentiment qui conduit aux nuits
« d'adoration des personnages éminents par leur
« situation dans le monde, des membres de nos
« assemblées publiques, des magistrats, des sa-
« vants, des militaires qui viennent chercher,
« l'un, la lumière ; l'autre, la force ; tous, l'espé-
« rance du salut. Ils y ont certainement trouvé
« des consolations et cet attrait tout divin qui
« saisit l'âme, la captive, et qui fait que, lors-
« qu'on a une fois goûté à ces nuits, on sent le
« besoin irrésistible d'y retourner. Nous ne sau-
« rions terminer ce rapport sans citer un fait
« d'une saveur si chrétienne qu'il pourrait figu-
« rer avec honneur dans les légendes du moyen-
« âge. Un associé de l'Œuvre, jeune officier
« d'infanterie, en garnison aux environs de
« Paris, se sentant pressé de célébrer la fête
« de la Nativité de la très-sainte Vierge dans
« des sentiments particuliers de dévotion, s'était
« rendu à pied le 7 septembre au soir, au cé-
« lèbre sanctuaire de Longpont. Arrivé tard, il
« alla frapper à la porte du presbytère où il reçut
« le meilleur accueil ; une franche et douce inti-
« mité s'établit bientôt entre le visiteur et son
« hôte. On parla de sujets édifiants, de bonnes
« œuvres et surtout de l'Adoration nocturne.
« Le jeune officier annonça au vénérable curé

« que l'Adoration perpétuelle aurait lieu pro-
« chainement dans sa paroisse et qu'il y aurait
« Adoration nocturne. Ce dernier se promit de
« profiter de cette occasion pour rendre sa visite
« au pieux pèlerin. En effet, quelques semaines
« après, le serviteur de Marie se rendait auprès
« de l'adorateur de Jésus et tous les deux,
« unis aux pieds de la grande Victime, mêlèrent
« leurs prières pour l'Église et pour la France.
« Il nous semble que les choses ne se seraient
« pas passées autrement du temps de saint
« Bernard. »

Ces résultats consolants que nous venons de faire connaître ont valu à l'Adoration nocturne l'honneur d'être signalée par Son Éminence le cardinal archevêque de Paris, dans son mandement pour le Carême de 1876, comme un des témoignages les plus consolants du mouvement qui attire les âmes à la prière. « Les exercices « ordinaires de la piété chrétienne, dit-il, ne « suffisent plus à l'attrait qui les domine. Sous « cette mystérieuse influence, notre siècle voit « éclater les signes les plus admirables de cet « esprit de Dieu. Qu'il nous suffise de rappeler « l'œuvre de l'Adoration perpétuelle et plus spé- « cialement encore celle de l'Adoration noc- « turne. Dans cette grande capitale, agitée par

« l'activité fiévreuse des affaires et des plaisirs,
« il n'y a pas un seul jour, pas une seule nuit de
« l'année, où des chrétiens agenouillés devant la
« sainte Eucharistie n'invoquent avec ferveur la
« divine Miséricorde. »

CHAPITRE VII

Membres bienfaiteurs.
Leur rôle. — Quêtes et ressources diverses.
Messes de réparation.

1853 à 1861

Nous avons omis jusqu'à présent de mentionner une classe d'associés fort importante, celle des bienfaiteurs, comprenant quiconque ne peut pas faire personnellement l'Adoration nocturne, femmes, vieillards, enfants. Ce sera l'occasion de parler de la situation financière de l'Œuvre.

Quoiqu'elle soit essentiellement une Œuvre de prière, l'œuvre de l'Adoration nocturne ne peut éviter certaines dépenses qu'exigent son organisation et sa pratique : Frais de correspondance ; achat, entretien et transport du matériel pour faire reposer les adorateurs durant la nuit ; honoraires d'un secrétaire ; impression de lettres de convocation, de livres d'office, etc.

Le budget des dépenses qui s'élevait d'abord à peine à 1,600 francs par an, atteint aujourd'hui le chiffre de 5,000 francs environ. Si modique que soit cette somme, elle n'a jamais pu être obtenue que très-laborieusement et si ce n'était la grande confiance de l'Œuvre en Dieu, ce serait

pour elle l'objet des plus sérieuses préoccupations. Elle n'a jamais pu mettre à exécution cet article inséré dans les deux premiers règlements :

« Si les fonds remis au trésorier excèdent les « dépenses nécessitées par l'Adoration, le supé- « rieur général proposera quelques bonnes œu- « vres auxquelles cet excédant pourra être em- « ployé et qui seront faites au nom de l'associa- « tion. »

Il n'est pas d'années où le conseil n'ait à constater un déficit. C'est sans doute une bonne tradition dans les œuvres que celle du déficit, mais à condition qu'il soit comblé. Heureusement que la Providence n'a jamais permis que cette condition ne fut pas remplie dans l'œuvre de l'Adoration nocturne.

Dès les débuts, le conseil a dû rechercher les moyens de se procurer les ressources nécessaires. On fit bien plusieurs essais, mais les résultats ne répondirent pas à l'attente. Le premier règlement portait que les personnes qui voudraient s'unir aux prières et avantages spirituels de l'Œuvre et qui ne pourraient prendre personnellement une part active et régulière aux adorations auraient la faculté, moyennant une aumône d'un franc *par mois*, d'être reçues comme associées, avec le titre de bienfaiteur ou bienfaitrice.

Cette disposition resta à peu près lettre morte. En 1853 l'idée fut reprise. Un commencement d'organisation de membres bienfaiteurs eut lieu; mais il n'aboutit pas davantage. Heureusement que des dons généreux venaient toujours à point pour tirer l'Œuvre d'embarras.

A côté de beaucoup de donateurs dont l'humilité se cachait sous l'anonyme et que par conséquent nous ne pouvons pas citer, il en est un auquel nous devons un témoignage particulier de reconnaissance c'est l'Œuvre des Tabernacles et des églises pauvres. Elle avait obtenu en 1854, un sermon de charité du R. P. Hermann. La quête eut le succès que l'on espérait et la présidente de l'Œuvre, mû par un sentiment de charitable générosité préleva pour l'Adoration nocturne une somme bien supérieure à celle que l'on pouvait espérer, et qui suffit alors à calmer les inquiétudes du trésorier. En cette même année, 1854, l'Œuvre eut le bonheur de posséder quelque temps le R. P. Hermann, son fondateur. A peine arrivé à Paris, il s'était fait instruire de sa situation et son cœur comprit bien vite les besoins les plus urgents à satisfaire. Il fallait s'étendre et compléter l'organisation commencée et pour cela se procurer des membres actifs et des fonds.

Le P. Hermann présida une assemblée des

associés qui se tint à Notre-Dame des Victoires. Là, quarante zélateurs, choisis dans tous les quartiers de Paris, furent désignés avec la mission de réunir les ressources d'hommes et d'argent qui manquaient. L'avenir de l'Œuvre était entre leurs mains, et de leur dévouement allait pour ainsi dire, dépendre le succès. Dès le premier moment, leur concours fut des plus actifs. On fit revivre le projet, déjà une fois abandonné, de former une nouvelle catégorie de membres, les membres bienfaiteurs, et à l'exemple de Rome, qui a toujours été pour l'Œuvre de Paris le modèle à imiter, on fixa une cotisation *mensuelle* de *50 centimes*. Les résultats furent assez satisfaisants et pour faciliter l'action des zélateurs, le Supérieur de l'Œuvre fit imprimer des billets d'agrégation qui devaient servir de titres à tous les membres tant actifs que bienfaiteurs.

Mais la difficulté des recouvrements, le défaut de persévérance, la pensée qu'une œuvre d'Adoration n'a pas besoin de secours pécuniaires étaient autant d'obstacles à la stabilité de cette nouvelle combinaison.

Cependant le conseil, pour élargir autant que possible le cercle des personnes qui pourraient participer aux avantages de l'Œuvre, avait réduit en 1857, la cotisation annuelle de 6 francs à

1 franc. Si bien qu'il n'est vraiment personne qui, avec cette modeste aumône, ne puisse aspirer au rôle si facile de bienfaiteur où l'on n'a qu'à laisser prier pour soi. De plus, M. l'abbé Rivié, directeur ecclésiastique, encouragé par la bienveillance dont M. le curé de Saint-Thomas d'Aquin, entourait l'association nocturne, réunit dans cette église, le 21 Avril 1857, un certain nombre de dames dévouées au Très-Saint-Sacrement dansle but de leur faire connaître les avantages et les besoins de l'association.

Le R. P. Pétetot, supérieur de l'Oratoire, leur adressa la parole et les invita à en devenir les bienfaitrices. La plus grande partie répondirent à cet appel, et dès ce moment tous les ans une réunion semblable a lieu dans la même église le mardi de la Semaine-Sainte. Cette réunion a puissamment aidé à faire connaître et apprécier l'Œuvre.

Quelques faits édifiants se rattachant à ces réunions doivent trouver place ici.

Une simple servante qui n'avait pas été convoquée et qui se trouvait par hasard dans l'église pendant l'instruction du R. P. Pétetot fut si touchée de la beauté de l'Œuvre que, non-seulement elle se fit inscrire tout de suite, mais elle se livra à une propagande active et elle parvint à réunir un grand nombre de souscriptions. Quel-

ques années plus tard, une autre pauvre servante, bienfaitrice de l'Œuvre, n'ayant pu se rendre à la réunion parce qu'elle habitait un quartier éloigné, déposa chez M. le Directeur ecclésiastique sa cotisation avec une lettre des plus touchantes.

Après avoir expliqué son absence, elle demandait instamment, « les prières de ces Messieurs, « pour obtenir du bon JÉSUS qu'ils adorent pen- « dant la nuit, le retour d'un pécheur qui avait « d'abord commencé sa conversion et qui a « ensuite regardé en arrière. Je ne sais ce qu'il « est devenu, ajoutait-elle, et je suis bien dans « la peine à cause de cela. » Eh bien ! ce pécheur était un domestique à qui cette charitable bienfaitrice avait prêté une somme d'argent dont il avait besoin et il était parti emportant les épargnes de la pauvre fille, qui avait des parents à secourir, et qui ne trouvait dans son cœur d'autre sentiment que la compassion et le pardon, et d'autre vengeance que de faire prier pour son coupable protégé.

« Je me réjouis quelquefois jusque dans mes « chagrins, disait-elle, de penser que j'ai part « aux prières de ces bons catholiques, moi qui « prie si peu, si mal, et qui prie souvent en pre- « nant sur mon sommeil. »

Quelle foi, quelle charité et quelle humilité dans cette *petite servante de l'Œuvre,* comme elle se qualifiait elle-même, qui faisait si peu de cas de ses vertus et de ses prières, et qui par cela même, devait être si agréable aux yeux de Dieu.

Voilà quels précieux avantages naissent de l'affiliation des membres bienfaiteurs à notre association. Ils profitent de toutes les grâces que Dieu accorde à l'Œuvre, mais l'Œuvre bénéficie de leurs mérites. Il y a là un échange de charitables bienfaits, profitables pour tous et que l'on peut procurer si facilement que vraiment il y a conscience de négliger d'étendre, par ce moyen, le règne de Dieu dans les âmes.

A côté de ces généreuses servantes, citons deux soldats de l'armée de Crimée, dont l'un était tambour dans un des régiments qui ont eu la gloire de prendre Sébastopol. Ils se trouvaient chez une pieuse dame, très-dévouée à l'Œuvre et qui leur fit connaître ses besoins. Aussitôt, par un de ces mouvements instantanés de foi et de générosité, si ordinaires chez le soldat français qui n'a pas oublié Dieu, ils prirent leur bourse et la vidèrent en entier dans les mains de cette dame. Il y avait en tout 1 franc 10 centimes.

La somme était peu importante, mais ces bons soldats avaient donné tout ce qu'ils possédaient,

ils n'avaient pas cru trop faire, puisque c'était à Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même qu'ils donnaient. Jamais don ne causa tant de joie à l'Œuvre, car ces actes de charité et de dévouement si éminemment chrétiens, sont de ceux qui attirent les grâces de Dieu sur les œuvres qui en sont l'objet.

Malgré la régularité des réunions des bienfaiteurs à Saint-Thomas d'Aquin, l'élan donné en 1857 ne se soutint pas et le nombre des bienfaiteurs ne prit pas l'extension qu'on avait espérée. Jamais les cotisations n'ont pu suffire à équilibrer le budget, nonobstant la large part que les conférences de Saint-Vincent de Paul peuvent revendiquer dans le chiffre de ces cotisations dont elles procurent tous les ans la plus forte somme.

« Dieu a voulu nous aider, lisons-nous dans « un rapport, mais il n'a pas voulu nous donner « la richesse. Ne la demandons jamais, et n'ou- « blions pas qu'une laborieuse pauvreté est le « seul état qui convienne aux adorateurs du Dieu « de l'Eucharistie. »

L'Œuvre ne pouvait donc pas se borner à ce moyen pour se créer des ressources, elle eut aussi recours aux quêtes. Ici encore, Notre-Dame des Victoires vint généreusement à son aide, et deux fois par ans, le premier jeudi de

mai et un des jours de l'Adoration perpétuelle, les membres de l'Adoration nocturne tendent leurs bourses toute la journée aux nombreux pèlerins qu'attire cet admirable sanctuaire de Marie.

D'autres quêtes se font aux réunions générales et quelques dons généreux et inattendus arrivant providentiellement, dans les moments de détresse, l'on gagne la fin de l'année sans de trop grosses dettes.

En 1862, un associé, M. Mallac, sur le point de quitter le monde pour entrer dans la compagnie de Jésus, demanda à être inscrit comme membre bienfaiteur *à vie,* en donnant une fois pour toutes le montant des cotisations qu'il aurait données chaque année; ce mode fut approuvé par le P. Hermann, adopté par le conseil de l'Œuvre, et depuis, plusieurs membres bienfaiteurs ont été admis dans ces conditions.

Une pensée aussi pieuse que féconde, jetée par M. l'abbé Le Rebours dans une réunion de bienfaitrices, fut recueillie par une dame, zélée adoratrice du Très-Saint-Sacrement, et à qui Dieu avait fait la grâce de comprendre la nécessité de l'expiation. Une somme de 100 francs fut donnée par elle pour que chacune des nuits d'adoration se terminât par une Messe de réparation aux intentions

de l'Œuvre. Son exemple trouva des imitateurs.

Des personnes pieuses, ayant eu connaissance de cette fondation, voulurent y participer et quelques aumônes furent faites dans ce but. Cette bonne œuvre commença le 1er mai 1858, à Sainte-Marie des Batignolles, où fut dite la première Messe. Elle put se soutenir par ses propres ressources jusqu'au mois de mai 1861. A cette époque, le conseil, ne voulant pas la laisser tomber, décida qu'elle serait continuée au moyen des fonds de l'association, ce qui eut lieu pendant quelques années encore. Malheureusement, des difficultés, et même, des impossibilités pratiques pour assurer la célébration régulière de ces Messes a dû faire renoncer à cette fondation. Mais l'œuvre conserve précieusement le souvenir des encouragements donnés par MM. les curés, dont plusieurs par reconnaissance envers l'Œuvre pour le bien qu'elle fait dans leur paroisse, refusaient les honoraires offerts pour ces Messes, tandis que d'autres se faisaient inscrire comme bienfaiteurs de l'association.

CHAPITRE VIII

Retraites. — Nuit du 31 décembre au 1er janvier à Notre-Dame des Victoires. — Nuit du Jeudi au Vendredi saints.

1859 à 1876

Le nombre des membres actifs de l'Œuvre restait à peu près stationnaire. Il n'a, du reste, guère jamais dépassé trois cents, quelques efforts qui aient été faits pour l'augmenter.

Il y avait là un dessein secret de Dieu, qui voulait tenir l'Œuvre dans une salutaire humilité et en continuelle haleine de zèle et de dévouement.

Mais, grâce au concours des conférences de Saint-Vincent de Paul, le nombre des auxiliaires s'accroissait et il parut utile de rapprocher ces divers éléments au moyen d'une retraite annuelle, qui devait d'ailleurs avoir l'avantage d'entretenir dans les cœurs l'amour de la sainte Eucharistie.

La première eut lieu les 23, 24 et 25 juin 1859, dans la chapelle de catéchismes de Saint-Thomas d'Aquin. Elle fut prêchée par M. le Rebours et eut un vrai succès. Cette bonne pratique revient

périodiquement chaque année, du jeudi fête du *Corpus Domini,* au dimanche suivant. Elle se termine ce jour-là, le matin par une communion générale et le soir par la réunion générale des associés, dont nous avons déjà parlé. Le règlement de l'Œuvre, édition du 2 février 1863, approuvé par M. l'abbé le Rebours, vicaire général, mentionne pour la première fois les retraites et en détermine les exercices. M. l'abbé Alix prêcha la retraite de 1860. Ses instructions furent reproduites et forment un très-bon livre, l'*Apostolat dans le monde,* qui s'adresse non-seulement aux adorateurs du Saint-Sacrement, mais à tous les chrétiens pieux. (1)

Voici les noms des différents prédicateurs des retraites : 1859, M. l'abbé le Rebours ; 1860, M. l'abbé Alix ; 1861, M. l'abbé Ravaille ; 1862, le R. P. Eymard, supérieur général des Prêtres du Saint-Sacrement ; 1863, le R. P. Hermann ; 1864, le R. P. le Royer, Prêtre du Saint-Sacrement ; 1865, le R. P. Eymard ; 1866, M. l'abbé Guiot, vicaire général de Marseille ; 1867, le

(1) A côté de ce livre dédié aux membres de l'Œuvre, nous citerons les *Méditations sur le Saint-Sacrement,* de Mgr de la Bouillerie, publié également pour les membres de l'Adoration nocturne.

L'*Apostolat dans le monde,* se trouve chez Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

R. P. Eymard; 1868, M. l'abbé Vidal; 1869, Mgr de Ségur; 1870, M. l'abbé le Rebours. En 1871, les événements ne permirent pas de réunir les membres de l'Œuvre pour la retraite. 1872, le P. Pétetot; 1873, le R. P. Dulong de Rosnay; 1874, Mgr de Ségur; 1875, le R. P. Ratisbonne, supérieur général de la Congrégation de Notre-Dame de Sion; 1876, le R. P. Tesnière, Prêtre du Saint-Sacrement; 1877, le R. P. Henriot, prieur des Dominicains, à Paris.

Le pieux usage de célébrer, avec une solennité particulière la nuit du 31 décembre au 1er janvier à Notre-Dame des Victoires, date des premiers temps de l'Œuvre.

Le 1er janvier se trouve tous les ans un des trois jours consacrés à l'Adoration perpétuelle dans cette paroisse. On sait quelle affluence de pèlerins visite constamment ce sanctuaire béni. Une sage prévision a voulu qu'en ce jour du 1er de l'an, où chacun est si retenu par les obligations de la famille et du monde, le Saint-Sacrement fût exposé dans une église où il pût être suffisamment entouré. Il n'était pas possible d'en choisir une qui réalisât mieux cette condition que celle de Notre-Dame des Victoires. L'Adoration nocturne du 31 décembre au 1er janvier se fait donc toujours dans ce sanctuaire :

mais une particularité touchante vient s'ajouter aux exercices ordinaires. Vers onze heures et demie tous les adorateurs se réunissent aux pieds du Très-Saint-Sacrement : après un quart d'heure de recueillement, à minuit moins un quart, tous ensemble récitent le *Te Deum* et le *Magnificat* en action de grâces pour les bienfaits reçus pendant l'année qui va finir ; le *Miserere* en expiation de toutes les fautes commises, et le *De profundis* pour tous les confrères décédés. Au coup de minuit, tous se prosternent en adoration, et après quelques instants de silence, ils répètent par trois fois en l'honneur de la très-sainte Trinité, cette invocation : *Sit nomen Domini benedictum, ex hoc nunc et usque in seculum.* Puis le directeur de la nuit récite, au nom de tous, la prière suivante :

« O mon Dieu, une nouvelle année commence ! « Daignez nous bénir et remplir notre cœur de « votre saint amour et d'une vraie charité pour « nos fréres. Soyez toujours présent à notre « esprit et à notre cœur, pour sanctifier toutes « nos actions. Accordez-nous tous les biens de « l'âme et du corps, dont nous avons besoin pour « arriver à la possession du céleste héritage. « Consolez les affligés, soulagez les malades, et « surtout, ô mon Dieu, convertissez les pécheurs.

« Comblez de vos riches bénédictions, notre
« Saint-Père le Pape, notre Évêque et tous ceux
« qui sont engagés dans le saint ministère. Que
« tous ceux qui se préparent au sacerdoce reçoi-
« vent aussi la plénitude de vos dons. Conservez
« et ranimez la foi de notre chère patrie, éclairez
« et dirigez tous nos supérieurs temporels ; dé-
« livrez les âmes du purgatoire. Nous vous de-
« mandons toutes ces grâces par l'intercession
« de Marie conçue sans péché et par les mérites
« de votre divin Fils, qui a pris aujourd'hui le
« nom de Jésus qui signifie Sauveur, et qui vit
« et règne en l'unité du Saint-Esprit dans tous
« les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Après cette belle prière, tous les adorateurs récitent le *Veni Creator,* afin d'attirer sur eux les grâces nécessaires pour bien passer l'année qui commence, et la prière si touchante qui porte le nom de l'héroïque et sainte princesse qui la composa, Mme Elisabeth :

« Que m'arrivera-t-il, cette année, ô mon
« Dieu? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais,
« c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez
« prévu, réglé, voulu, ordonné de toute éter-
« nité ; cela me suffit. J'adore vos desseins éter-
« nels et impénétrables, je m'y soumets de tout
« mon cœur pour l'amour de vous. Je veux tout,

« j'accepte tout, je vous fais un sacrifice de tout,
« et j'unis ce sacrifice à celui de mon divin
« Sauveur. Je vous demande en son nom et par
« ses mérites infinis, la patience dans mes peines
« et la parfaite soumission pour tout ce que
« vous voudrez ou permettrez. »

On termine par le *Sub tuum* pour se mettre sous la protection de la très-sainte Vierge, et chacun va reprendre sa place dans la salle de repos, ne laissant en adoration que les membres désignés par l'ordre des exercices.

Beaucoup de membres de l'Œuvre viennent de tous les quartiers de Paris se joindre aux adorateurs convoqués, pour offrir à Jésus-Christ les prémices de l'année et en passer les premiers instants en adoration au pied de ses autels. Ils se retirent aussitôt après les prières et rentrent chez eux pleins d'espérance et de consolations. Comment une année ainsi commencée ne serait-elle pas bénie de Dieu?

En 1859, un ouvrier de la dernière heure, un vieillard de près de 101 ans, récemment converti par les soins d'un associé, assistait à ce touchant exercice. Il voulut passer la nuit entière, faire son heure d'Adoration et le matin il prit sa place à la table Eucharistique, heureux des joies saintes que lui avait réservées la pa-

tience d'un Dieu infiniment miséricordieux.

Un autre pieux usage, qui remonte également aux origines de l'association et qui tend à se répandre de plus en plus, est celui de l'Adoration au Tombeau, pendant la nuit du jeudi au vendredi saints.

Ces nuits sont l'objet d'une bénédiction particulière de Dieu. Il suffit pour s'en convaincre de citer le fait suivant :

En 1858, deux membres de l'Œuvre devaient faire l'Adoration au Tombeau, à Sainte-Clotilde. Ils engagèrent un de leurs amis, qui, depuis très-longtemps, restait éloigné des sacrements, à se joindre à eux. Ce dernier, qu'ils avaient déjà entraîné comme malgré lui à la retraite de Notre-Dame, se défendit très-énergiquement et déclara qu'il ne les suivrait pas. Il nourrissait d'ailleurs, leur dit-il, contre une personne, un ressentiment profond qui l'empêchait de se rapprocher de Dieu. La charité de ses deux amis n'en fut que plus excitée ; ils redoublèrent d'instance, et il céda enfin, mais en affirmant qu'il ne se rendait à leurs désirs que pour leur être agréable, et nullement par un motif de piété ; que, d'ailleurs, il ne voulait rien perdre de son sommeil et qu'il ne passerait pas toute la nuit. On lui donna donc une des premières heures.

C'était là que l'attendait le Dieu de paix et de miséricorde. Notre-Seigneur toucha ce cœur ulcéré de haine ; à la fin de l'heure d'Adoration, il avait pardonné et il était converti. Les deux jours suivants furent consacrés à la confession et à la pénitence, et le saint jour de Pâques ce nouveau ressuscité allait à Notre-Dame recevoir l'Agneau pascal.

CHAPITRE IX

Pie IX et l'œuvre de l'Adoration nocturne de Paris. Le Concile du Vatican.

1860 à 1877

L'année 1860, si pleine de tristesses pour le Souverain-Pontife, fut, par contre-coup, une année d'épreuves pour les œuvres catholiques. L'association de l'Adoration nocturne en eut sa part et, dans son rapport du 22 janvier 1860, le président constatait un temps d'arrêt dans les progrès de l'Œuvre ; un peu plus tard, il signalait quelques défections, bien propres à exciter à la méfiance de soi-même et à une salutaire crainte des jugements de Dieu. « Notre association a-t-elle eu, disait-il, sa part d'un « ralentissement général dont les œuvres catholiques ont été frappées cette année, ou la « cause de ce temps d'arrêt est-elle dans des « circonstances accidentelles qui lui sont particulières? nous ne pouvons le dire. Quoiqu'il en « soit, les événements dont nous sommes témoins, les craintes des uns, les perplexités « des autres, les préoccupations de tous sont

« des raisons puissantes pour nous déterminer
« à aller demander au Dieu de paix, de force
« et de lumière les grâces nécessaires pour
« traverser chrétiennement ces jours difficiles.
« Le passé doit nous remplir de confiance ;
« l'histoire nous montre les merveilleux effets
« de la dévotion envers le Saint-Sacrement.
« Jamais elle ne brilla d'un plus vif éclat,
« jamais elle n'eut de plus heureuses consé-
« quences que dans les moments d'épreuves
« qu'il plût à Dieu d'envoyer à son Église. »

Si l'année 1860 fut pour le Souverain-Pontife une année de grandes afflictions, elle lui procura aussi de grandes consolations. D'un côté la perte d'une partie des États de l'Église, malgré une héroïque défense, mais de l'autre le témoignage universel de la fidélité et de l'amour de l'Église entière, exprimé par ces immortelles adresses qui resteront comme un des plus beaux fleurons de la couronne du bien-aimé Pie IX.

Plein de douleur à la vue des peines qui affligeaient ce saint Pontife, le conseil de l'Œuvre, voulant lui exprimer sa vive et respectueuse sympathie, lui envoya, au mois de mars 1860, au nom de tous les confrères, une lettre en latin, dont voici la traduction :

« Nous, soussignés, Supérieur, Directeur,
« Président laïque et Zélateurs de l'association
« de l'Adoration nocturne du Très-Saint-Sacre-
« ment, établie dans le diocèse de Paris,
« comme elle l'est à Rome sous le nom de
« *Il sacro Uffizio*, prosternés, dans le dévoue-
« ment de nos cœurs, aux pieds de Votre
« Sainteté, guidés par le sentiment d'un amour
« tout filial et d'un vif et ferme attachement
« à la chaire de Pierre, nous n'avons pas de
« désir plus cher et plus empressé que d'expri-
« mer devant Votre personne sacrée les senti-
« ments de tristesse et d'anxiété qui nous
« pénètrent jusqu'au fond de l'âme, à la vue
« des profondes douleurs qui déchirent Votre
« cœur paternel.

« Dans ces sentiments, empressés de répondre
« au pieux et pressant désir de Votre Sainteté,
« nous offrons nuit et jour, dans des veilles non
« interrompues, des prières et des supplications
« ferventes, au Dieu très-grand et très-bon,
« par l'intercession de la bienheureuse Vierge
« Marie Immaculée et des saints apôtres Pierre
« et Paul, afin qu'il daigne secourir de son bras
« tout-puissant son Église militante et son
« pasteur suprême, au milieu des tempêtes de ce
« monde, et qu'il daigne, dans sa miséricorde,

« éclairer tous les ennemis du Siége apostolique « et les ramener, par la force triomphante de « sa grâce, dans les voies de la vérité, de la « justice et du salut. »

Notre Saint-Père daigna envoyer, en réponse, le Bref suivant qu'il adressait à tous les membres de l'association :

« Dilectis Filiis A. Le Rebours, Vicario Generali Ecclesiæ Parisiensis, Superiori, Zelatoribus et Confratribus universis sodalitatis Adorationis nocturnæ, Lutetiam Parisiorum :

« PIUS, PAPA, NONUS,

« Dilecti filii, salutem et Apostolicam Benedictionem.

« Quod animis vestris insidet alte defixum, pietatis, fidei, devotionis et observantiæ studium ergà supremam dignitatem Nostram, id ipsum præ se ferunt litteræ quas novissimè a vobis accepimus. Summam namque tristitiam ac mœrorem ipsæ explicant, quo affecti vos estis, in ingenti hoc Italiæ tumultu ac rebellione provinciarum temporalis Statûs Nostri, atque unà preces et vota significant, quæ offerre suppliciter non intermittitis, Dilecti Filii, ad pacem et tranquillitatem a clementissimo Domino impe-

trandam. Nos vehementer pergrati, quod vel hoc obsequentissimi officii genere constantem fidem ac devotionem vestram Nobis ipsis Sanctæque huic Sedi probare studueritis, minimè dubitamus quin magis orationibus et obsecrationibus apud Deum instetis.

« Pignus autem singularis caritatis Nostræ ad vos mittimus Apostolicam Benedictionem quam vobis, Dilecti Filii, effuso paterni cordis affectu peramanter impertimur.

« Datum, Romæ, apud Sanctum Petrum, die vigesimo quarto Martii, anno millesimo octingentesimo sexagesimo ; Pontificatus Nostri, Anno decimo quarto.

« PIUS, PP. IX. »

Voici la traduction :

« A mes bien-aimés fils, A. Le Rebours, vicaire général du diocèse de Paris, Supérieur, aux Zélateurs et à tous les Confrères de l'association de l'Adoration nocturne à Paris,

« PIE IX, PAPE,

« Bien-aimés fils, salut et bénédiction apostolique :

« La lettre que nous venons de recevoir de vous, Nous a fait connaître les sentiments de

piété, de foi, de dévotion, de zèle respectueux envers Notre suprême dignité, qui sont enracinés dans le plus intime de vos âmes. Elle Nous expose la profonde et amère tristesse que Vous éprouvez à cause de ces grands soulèvements de l'Italie et de la rebellion des provinces qui forment une partie de Nos possessions temporelles. En même temps, bien-aimés fils, elle Nous assure que vous ne cessez pas d'adresser avec ferveur vos prières et vos vœux au SEIGNEUR, afin d'obtenir de sa clémence la paix et la tranquillité. Nous sommes très-reconnaissant du soin que vous mettez à Nous prouver par ce devoir de soumission filiale, votre constante fidélité et votre dévouement à Nous-même et à ce Saint-Siége, et Nous ne doutons pas que vous ne redoubliez encore vos instances auprès de DIEU par vos prières et par vos supplications.

« Comme gage de notre particulière affection, Nous vous envoyons Notre bénédiction apostolique, que Nous vous accordons avec amour et avec effusion de Notre cœur paternel.

« Donné à Rome, au Vatican, le 24 mars, l'an 1860, de Notre Pontificat le quatorzième.

« PIE IX, Pape. »

Cette bénédiction porta bientôt ses fruits, car c'est de cette année que datent les trois nuits d'Adoration dans chaque sanctuaire comme on l'a vu plus haut.

En 1867, le supérieur, M. l'abbé Le Rebours, qu'attiraient à Rome les belles solennités du centenaire de Saint-Pierre, eut la pensée de présenter au Saint-Père la liste des membres actifs de l'Œuvre ; une double copie en avait été faite par un des confrères : l'une, d'un petit format, reliée avec les différents rapports lus aux précédentes assemblées générales, formait un joli volume in-12, recouvert de maroquin rouge aux armes de Pie IX ; l'autre était écrite sur une grande feuille présentant d'un coup d'œil les 310 noms des membres actifs composant l'Œuvre.

Le volume fut remis à Sa Sainteté qui le garda. Les noms des membres de l'Œuvre sont ainsi conservés dans sa bibliothèque, comme un souvenir et aussi comme un témoignage de la foi catholique de Paris que le mal et le bien semblent avoir choisi pour le théâtre de leurs luttes et de leurs efforts, et où, grâce à Dieu, le bien occupe une si grande place.

La seconde copie fut rendue à M. l'abbé Le Rebours, portant au bas de la page une pré-

cieuse bénédiction écrite de la main même du Souverain-Pontife, et dont voici les termes: « Die 9 Julii 1867. Benedicat vos Deus, et adorate eum, die noctuque. Pius P. P. IX. » — 9 *juillet* 1867. *Que Dieu vous bénisse et adorez-le jour et nuit. Pie IX, Pape.* — Cette bénédiction, adressée à tous les membres actifs, était un bien commun dont chacun d'eux devait avoir sa part. Le conseil de l'Œuvre crut répondre à leurs sentiments en leur faisant distribuer un diplôme sur lequel était exactement reproduit avec leur nom, l'autographe de la bénédiction du saint Pontife. Ce diplôme formait ainsi un titre honorable, digne d'être conservé parmi les plus précieux, car il leur rappelait avec leur qualité d'adorateur, la faveur spéciale qu'elle leur avait valu de la part d'un Pape que distinguent particulièrement sa piété et son amour pour la divine Eucharistie. Pie IX ne se borne pas à être le père, il est le modèle des adorateurs. Sa foi n'a d'égale que la ferveur de ses adorations. Le Saint-Père a dans son palais une chapelle intérieure où il dit chaque jour la sainte Messe; mais comme cette chapelle est à une certaine distance de son cabinet de travail et qu'il ne pourrait pas s'y rendre aussi souvent qu'il le voudrait, il a dans une pièce

voisine un petit oratoire où le Très-Saint-Sacrement est constamment gardé et avec lequel il communique par un escalier secret. C'est dans cet oratoire caché que Pie IX passe presque tous les instants de liberté que lui laisse le courant des affaires; c'est là qu'abîmé devant son Dieu, il en reçoit les lumières nécessaires à la conduite de l'Église, là qu'il trouve le courage de supporter de si cruelles épreuves, là enfin qu'est la source intarissable de cette grandeur, de cette force morale qui étonne le monde, qui fera l'admiration des siècles futurs et qui assurera le triomphe de l'Église.

En 1870, M. l'abbé Le Rebours ayant eu, le 26 janvier, une audience du Saint-Père, il en obtint pour chacun des membres qui composaient le conseil à cette époque, une faveur dont la bonne grâce avec laquelle elle a été accordée double encore le prix. Cette faveur consiste en une indulgence plénière annuelle et à vie pour les jours anniversaires du baptême, de la première communion et du mariage. Une image du Saint-Père, au bas de laquelle est relatée cette faveur exceptionnelle, fut remise, à titre de diplôme, à chacun des heureux privilégiés.

Le 3 juin 1877 amenait le cinquantième anni-

versaire de la consécration épiscopale de Pie IX. Unie à l'Église tout entière qui tenait, en ce jour, ses yeux et son cœur tournés vers Rome, l'œuvre de l'Adoration nocturne voulut mêler sa voix au concert de foi au Vicaire infaillible de Jésus-Christ, de charité pour le Père commun des fidèles, d'espérance dans le prochain triomphe de l'Église, formé par les catholiques de l'univers.

Une adresse en latin, rédigée par M. le Directeur ecclésiastique et signée par les membres du conseil au nom de tous les associés, fut envoyée au Saint-Père, par l'entremise de Son Excellence Monseigneur Meglia, nonce apostolique à Paris. En voici la traduction :

« Très-Saint Père,

« Puisque Dieu, dans sa Providence spéciale « pour son Église, multiplie vos jours et vous « accorde la faveur d'atteindre la cinquantième « année de Votre épiscopat, les membres de « l'Adoration nocturne, réunis en association à « Paris, et y remplissant leur pieux office, dési- « rent, dans cette circonstance solennelle, s'unir « à la joie, aux vœux et à l'espérance du monde « entier. Se mettant donc aux pieds de Votre « Sainteté, ils prennent la confiance d'exprimer

« ce que leur cœur ressent tout à la fois d'allé-
« gresse et de tristesse.

« Nous voulons, tout d'abord, rendre des ac-
« tions de grâces très-ferventes à DIEU qui a
« préservé et conservé Votre Sainteté au milieu
« de tant d'attaques et d'entreprises sacriléges.
« Vos années prolongées par un insigne privilége
« et dont vous supportez le poids sans faiblir,
« semblent être la voix de DIEU le Père qui glo-
« rifie son Pontife suprême durant les jours de
« son humilité ; c'est aussi la voix du Fils,
« Rédempteur du monde, qui prend en main la
« cause et le triomphe de son Vicaire à qui est
« donnée la charge de le représenter universel-
« lement sur la terre.

« Espérant donc que DIEU qui vous a fait sur-
« monter tant de maux, vous en délivrera encore
« dans l'avenir, nous ne cesserons pas de de-
« mander dans nos prières devant le Très-Saint-
« Sacrement exposé qu'il ajoute une mesure pres-
« sée et surabondante à la plénitude de vos jours.
« Et si DIEU signale déjà sa protection en vous
« prolongeant la vie, il nous inspire la confiance
« que, poursuivant son œuvre, il donnera au
« Père et à l'Évêque de nos âmes, de voir le calme
« se rétablir après une si horrible tempête ; il lui
« conservera pendant l'épreuve la précieuse et

« très-nécessaire liberté de parler, d'avertir, et « de définir ; il lui fera recouvrer tous les droits « et toutes les possessions du Saint-Siége et « enfin, il lui accordera la joie d'accueillir des fils « prévaricateurs il est vrai, mais convertis et « repentants.

« Que DIEU donne ce surcroît de faveur à « Votre Sainteté, afin que nous soyons consolés « sur vos maux qui sont aussi les nôtres, et que, « la paix étant rendue à l'Église et au monde, « nous vivions avec justice et piété dans les « jours de ce siècle. Que Votre Sainteté voie ce « changement opéré par la droite du Tout-Puis- « sant ; qu'Elle demeure sur la terre avec nous, « parce qu'il commence à se faire tard et qu'Elle « daigne accorder la bénédiction apostolique « aux plus humbles de ses fils. »

C'est ici le cas de dire que l'Œuvre a eu le bonheur et la gloire de fournir quelques-uns de ses membres aux phalanges de héros qui ont vaillamment défendu le pouvoir temporel dans ces immortels combats où nos nouveaux Macchabées ont acquis une illustration que les efforts combinés des ennemis du catholicisme ne parviendront pas à leur ravir. Deux d'entre eux ont même été blessés, l'un à Mentana, l'autre à Rome.

En 1870, un événement des plus considérables dans l'histoire de l'Église, se passait au sein de la capitale du monde chrétien. L'œuvre de l'Adoration nocturne est trop attachée à l'Église et au Pape pour rester indifférente à rien de ce qui les touche. La réunion du Concile œcuménique et la proclamation du dogme de l'infaillibilité furent donc une de ses plus constantes préoccupations pendant les saintes veilles aux pieds de NOTRE-SEIGNEUR. C'était une des intentions générales recommandées chaque nuit. Aussi le président de l'Œuvre pouvait-il dire : « Comme catholiques et, en particulier, comme « membres de l'œuvre de l'Adoration nocturne, « saluons, mes chers confrères, avec respect et « amour ce décret du saint Concile si vivement « désiré ; faisons ensemble cet acte de foi qui « pourrait aisément prendre la forme d'une « action de grâce, car dès l'ouverture du Concile « nous n'avons cessé de prier pour le triomphe « de cette vérité, pour que rien de la part des « hommes ne put s'opposer à sa proclamation, « si elle était dans les desseins de DIEU. Les « obstacles n'ont pas manqué mais la prière a « été plus forte, et le 18 juillet 1870 est venu « donner raison à notre confiance, en marquant « une date qui ne peut plus s'effacer de nos

« cœurs. Toutefois l'œuvre du Concile est loin « d'être finie, et si des actes de reconnaissance « doivent s'élever de nos âmes pour ce qu'il a « déjà fait, l'intercession pour ce qui lui reste à « achever ne doit pas être interrompue. C'est ce « qui vous explique le maintien, sur nos listes « d'intention, de cette mention : *Le Concile « œcuménique.* — Bien que les événements « aient obligé Notre Saint-Père le Pape d'en « ordonner la suspension, ce n'est, nous l'espé- « rons, qu'une trêve momentanée. »

L'influence du Concile devait se faire sentir d'une façon plus immédiate sur l'Adoration nocturne.

Le conseil de l'Œuvre avait eu la pensée de profiter de la réunion des évêques du monde entier pour travailler à la diffusion de l'œuvre de l'Adoration perpétuelle et de l'Adoration nocturne. Une note fut envoyée dans ce but au supérieur de l'association, M. l'abbé Le Rebours, appelé à Rome pour les travaux du Concile et à Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, dont le nom, nous l'avons déjà dit, se rattache à la fondation de l'Œuvre. Quelques démarches furent faites, mais le moment d'agir efficacement n'était pas encore venu. Il est probable que plus tard, quand Dieu le permettra, le Concile

sera saisi d'un *postulatum* en faveur des œuvres principales qui font aujourd'hui l'ornement de l'Église et que celle de l'Adoration nocturne trouvera sa place dans cet acte officiel. D'ici là, la semence jetée fructifiera et, quand viendra le moment de la moisson, il se trouvera des ouvriers pour la cueillir. Déjà M. l'abbé Le Rebours a fait connaître l'Œuvre à quelques évêques espagnols, qui, malgré leur réserve ordinaire à accepter ce qui vient des autres pays, et notamment de la France, se sont montrés touchés des circonstances qui ont accompagné son établissement à Rome et à Paris, et des résultats qu'elle a produits dans ces deux villes. Mgr de Gibraltar a été plus loin : soumis à la loi anglaise, et dans des conditions de liberté plus favorables que ses confrères de la péninsule Ibérique, il a manifesté l'intention d'établir dans son diocèse l'Adoration perpétuelle, avec Adoration nocturne, un seul jour par semaine d'abord, sauf à étendre cette dernière pratique, si elle était goûtée par les fidèles. Des tentatives analogues faites auprès des évêques de Belgique et d'Italie donnent lieu également d'espérer qu'elles ne resteront pas sans effet.

CHAPITRE X

L'Adoration nocturne pendant le siége de Paris.

1870.

La guerre qui a désolé notre patrie en 1870 devait nécessairement créer de grands embarras à l'Œuvre. Dès les premiers jours le départ des bons militaires, membres de l'association, l'avait privée d'un certain nombre d'adorateurs zélés et ponctuels, qu'aucune fatigue ne rebutait. Plus tard, la mobile enlevait les plus jeunes confrères et quand, après nos désastres, l'ennemi entourant Paris d'un cercle de fer, il fallut organiser la défense de cette grande ville et que le service de la garde nationale, soit à l'intérieur, soit aux remparts, eut réclamé le concours de tous les hommes valides, le service de l'Adoration nocturne rencontra des difficultés qui auraient pu être funestes à l'Œuvre. Mais Notre-Seigneur qui l'a établie dans des vues manifestes de miséricorde, l'a soutenue en mettant dans le cœur de chacun le courage et le dévouement que la grâce seule peut donner. Les détails qui vont suivre appartiennent à

l'histoire de l'Œuvre, et doivent être publiés comme une preuve consolante de la protection que Dieu étend sur elle.

Sauf une interruption des trois nuits à Villejuif, tout au commencement de l'investissement de Paris, l'Adoration perpétuelle s'est faite sans lacune, grâce au précieux concours de l'autorité ecclésiastique et de MM. les curés de Paris. Quelques sanctuaires ne pouvaient faire l'Adoration perpétuelle ni jour, ni nuit; d'autres, en plus grand nombre, étaient obligés de supprimer l'Adoration nocturne, bien qu'ayant eu l'Adoration de jour. Ils furent tous remplacés, soit pour l'Adoration totale, soit pour l'Adoration partielle, par des chapelles de communautés que M. l'abbé Lagarde, vicaire général du diocèse, avait eu soin de désigner.

Les sanctuaires qui durent renoncer à l'Adoration perpétuelle jour et nuit furent:

Au mois de septembre. — La chapelle des RR. PP. Capucins, à cause du petit nombre de religieux et de l'établissement d'une ambulance. Cette chapelle fut remplacée par celle des dames du Sacré-Cœur.

Au mois d'octobre. — L'église de Vincennes, menacée par l'ennemi, fut remplacée par la chapelle des Carmélites de la rue de Messine.

L'église de Saint-Honoré, trop rapprochée des fortifications, fut remplacée par la chapelle des Dames de Saint-Maur. L'église de Saint-Pierre du Petit-Montrouge transformée en ambulance, le fut par la chapelle des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve. La chapelle du séminaire du Saint-Esprit fut remplacée par celle des Dames Réparatrices, de la rue d'Ulm, parce que un détachement de gardes nationaux de la banlieue était caserné dans la maison. L'église de Saint-Germain de Charonne, menacée par l'ennemi, fut remplacée par la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, de la rue de Notre-Dame des Champs.

Au mois de novembre. — L'église de Sainte-Geneviève, transformée en dépôt de poudres, fut remplacée par la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, de la rue Saint-Jacques, et l'église de la Sorbonne, servant de dépôt d'armes, par la chapelle des Dames de Marie Réparatrice, rue de Calais, 21.

Les sanctuaires qui ne purent faire l'Adoration nocturne, en tout ou en partie, bien qu'ayant fait l'Adoration de jour, étaient :

Au mois de septembre. — La chapelle de Saint-Joseph des Allemands, où l'irritation bien naturelle des esprits contre l'ennemi ne permit de faire que deux nuits. Dans ce moment, la

population très-émue voyait des Prussiens partout. La moindre circonstance éveillait les susceptibilités populaires. L'arrivée des adorateurs, un par un, pendant deux jours de suite, à neuf heures du soir, dans un établissement consacré uniquement à la population allemande, avait donné de l'ombrage. La pieuse réunion fut signalée comme une réunion de Prussiens, on proféra même quelques menaces, et il parut prudent de suspendre dans ce sanctuaire, pendant la troisième nuit, l'Adoration nocturne, qui fut faite à Notre-Dame des Victoires.

Au mois d'octobre. — Les églises de Saint-Nicolas du Chardonnet et de Saint-Marcel, situées dans des quartiers éloignés, furent remplacées pour l'Adoration nocturne, par la chapelle des Dames Réparatrices de la rue d'Ulm.

Au mois de novembre. — Notre-Dame de Passy. Ici, ce n'était pas l'église qui manquait aux adorateurs, mais les adorateurs qui manquaient à l'église. Malgré le vif désir du digne curé de cette paroisse, les confrères, retenus par le service de la garde nationale ou trop fatigués par les veilles précédentes, ne purent faire l'Adoration nocturne, qui eut lieu chez les Dames réparatrices de la rue d'Ulm. Toutefois, quelques associés dont le zèle est au-dessus

de tous les obstacles, unis à quelques paroissiens, firent deux nuits sur trois dans cette église.

A Notre-Dame de Paris, l'absence du gaz et l'isolement du sanctuaire empêchèrent l'Adoration nocturne, qui se fit par les Dames Réparatrices.

Au mois de décembre. — Il en fut de même pour Saint-Denis du Saint-Sacrement.

Dans ce même mois, l'église de Notre-Dame des Champs, privée du gaz, ne pouvant avoir l'Adoration nocturne, M. le curé y suppléa, en la faisant faire successivement par trois communautés différentes établies sur la paroisse. La première nuit eut lieu chez les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, la deuxième chez les Sœurs du bon Pasteur, la troisième chez les Sœurs de Sainte-Marie, de la rue Carnot.

M. le curé de Notre-Dame des Champs ouvrait ainsi une voie que plusieurs de ses vénérables confrères suivirent. Convaincus de l'impérieuse nécessité de la prière, dans ce moment douloureux, et appréciant les difficultés que rencontrait l'Œuvre dans l'accomplissement de sa mission, un assez grand nombre d'entre MM. les curés de Paris, voulurent pourvoir eux-mêmes au service de l'Adoration nocturne, et assurer,

par différentes combinaisons, la perpétuité de la prière et de l'expiation. C'est ainsi qu'à Saint-Laurent, la première nuit d'Adoration fut faite par le clergé de la paroisse; la deuxième nuit par les membres de la société de Saint-Vincent de Paul, et la troisième par les membres de l'Œuvre. A Saint-Sulpice, la première nuit fut faite par les jeunes séminaristes avec l'autorisation de leur digne et vénérable directeur, les deux autres par les membres de l'Œuvre. A Saint-Thomas d'Aquin, les trois nuits furent faites par les Sœurs de charité, établies sur la paroisse. A Saint-Roch, M. le curé combina l'action du clergé paroissial avec celle des Frères des Écoles chrétiennes et des hommes pieux du quartier. A Saint-Augustin, le clergé, les Frères, la société de Saint-Vincent de Paul, se partagèrent, pendant les trois veillées, le devoir de prier pour notre chère France.

Grâce à ce concours admirable et édifiant de toutes les bonnes volontés, la prière publique, à laquelle les circonstances donnaient une si grande importance, fut incessante dans Paris. Des bras suppliants étaient sans cesse levés vers Dieu et c'est là, peut-être, ce qui explique comment cette ville surprise par l'ennemi dans un état de défense si imparfait, alors qu'elle

n'avait ni armes, ni soldats, tandis qu'elle recélait dans son sein des éléments redoutables de désordre, ait pu lutter cinq grands mois, opposant aux assiégeants une constance que rien ne put ébranler et une ardeur qui ne se ralentit pas un instant, malgré des souffrances qu'aggravaient encore les rigueurs d'un hiver exceptionnel.

« Nous ne croyons pas nous écarter de la « vérité, disait le président de l'Œuvre, à la « réunion générale du 15 janvier 1871, en pla« çant toute notre espérance, pour la délivrance « et le salut de cette ville, dans l'Adoration « perpétuelle du Très-Saint-Sacrement, qui réa« lise tout ce qui peut toucher le plus directe« ment le cœur de Dieu : l'immolation ininter« rompue de l'adorable Victime, l'adoration et « la supplication continuelles, la réparation et « le sacrifice. C'est, à coup sûr, une chose con« solante, que de voir les efforts de la piété « parisienne, pour élever son dévouement à la « hauteur de l'épreuve. Toutefois, nous expri« merons le regret que ces efforts soient le par« tage, pour ainsi dire, exclusif, du petit nom« bre et que la majeure partie de la population « ne semble pas comprendre qu'elle y devrait « participer. Nos ches confrères font preuve

« d'un courage que nous ne saurions trop « louer, mais combien leurs prières nocturnes « n'acquerraient-elles pas de force, si elles « étaient soutenues par celles d'un plus grand « nombre de fidèles. »

On nous permettra de mentionner spécialement les circonstances dans lesquelles eut lieu l'Adoration perpétuelle dans la paroisse de Saint-Sulpice. Cette solennité se fit littéralement sous le feu de l'ennemi, qui paraissait alors avoir pris plus particulièrement pour objectif de son tir, les édifices religieux de la rive gauche de la Seine. Dans la nuit du 8 au 9 janvier, notamment, le quartier Saint-Sulpice recevait un obus toutes les deux minutes, trois tombèrent sur l'église. L'un d'eux s'arrêta dans les combles au-dessus du maître-autel où était exposé Notre-Seigneur, et n'éclata pas ; un autre vint se perdre entre les deux tours ; le troisième, pénétrant dans la chapelle de la sainte Vierge, y causa des dégâts dont tout Paris a pu être témoin. Quatre adorateurs étaient en ce moment en adoration devant le Très-Saint-Sacrement à quelques pas du projectile qui aurait pu les atteindre et leur ôter la vie ; ils restèrent impassibles, continuant courageusement leurs prières, comme si aucun danger ne

les avait menacés. Les autres, réveillés brusquement par ce visiteur importun, quittèrent leur lit de repos, s'empressèrent d'accourir auprès du Très-Saint-Sacrement et de leurs confrères, rendirent grâce au divin Maître de les avoir protégés ; puis, chacun reprit tranquillement sa place et la nuit continua comme à l'ordinaire. Pendant le jour, les fidèles montrèrent la même sérénité. L'amour de Jésus-Christ fut plus fort dans leur cœur que la crainte de la mort, et Notre-Seigneur put toujours voir à ses pieds un nombre considérable d'adorateurs qui venaient lui rendre leurs hommages et implorer sa miséricorde. Cet épisode ne sera pas un des moins touchants de ce long siége. « On sent « son âme s'élever, disait encore le président, « en voyant cette population chrétienne, si bru- « talement menacée par une inqualifiable barba- « rie, ne rien changer à sa vie ordinaire, ne « retranchant rien du culte public qu'elle doit à « Dieu, aussi assidue à l'église pendant ces trois « jours de solennité qu'au temps de prospérité « malgré l'imminence d'un danger qui ne cesse « ni jour, ni nuit. C'est une belle page de plus à « ajouter à celles qui composent l'édifiante his- « toire de la paroisse de Saint-Sulpice. »

La nuit du 31 décembre au 1er janvier fut

cette année, comme de coutume, passée à Notre-Dame des Victoires. Très-goûtée des associés elle est généralement nombreuse. Cette fois on remarquait l'absence des confrères que les obligations de leur service militaire empêchaient d'y assister. L'un d'eux, qui s'est fait une douce habitude de cet exercice annuel, se trouvait, le 31 décembre, avec la compagnie de guerre dont il faisait partie, à la Varenne Saint-Hilaire, sur les bords de la Marne, au poste français le plus avancé de ce côté de la défense. Sa pensée se portait vers Notre-Dame des Victoires, et s'il ne pouvait être présent de corps à cette nuit, il voulait au moins s'y unir d'intention. Il cherchait le moyen de s'isoler de ses camarades pour être tout entier à Dieu, à l'heure solennelle de minuit. La chose n'était pas facile. Mais le bon Maître voyait son désir et il voulut le satisfaire. Un garde qui devait être de faction en vedette aux postes avancés, de minuit à une heure, et que ses affaires rappelait à Paris, cherchait un remplaçant, offrant une large rétribution. Le service en valait la peine, car il s'agissait d'aller monter une faction à quelques mètres d'une batterie prussienne. Personne ne consentait à accepter le marché. Le confrère de l'Adoration apprenant ce qui se passait, alla trouver le solli-

citeur et lui proposa de prendre sa place, pour le seul avantage de lui être utile. Vous devinez l'étonnement et la joie de ce dernier. Le confrère n'était pas moins content ; à minuit il se trouvait à son poste, seul, l'arme au bras ; à la main droite son chapelet qu'il récitait en union avec ses confrères réunis à Notre-Dame des Victoires, et afin que le règlement eût son entière application, à minuit et demi, il récita l'amende honorable qui se dit au milieu de chaque heure.

L'assemblée générale se tint, le 15 janvier, dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin, mais cette fois, au bruit du canon, presque sous les obus prussiens qui tombaient à quelques mètres de cette église. La dispersion d'un grand nombre de confrères, la menace de mort que lançaient les projectiles ennemis, l'inclémence d'un hiver exceptionnellement rigoureux n'étaient pas des circonstances favorables à une nombreuse assemblée ; mais il n'y avait pourtant pas impossibilité absolue de se réunir, et le conseil avait décidé qu'il fallait obéir quand même au règlement, nonobstant ces sérieuses difficultés. L'assistance se ressentit de ces obstacles ; elle fut peu nombreuse, mais il se trouva encore près de cinquante membres qui eurent le courage de tout braver, pour affirmer leur dévouement à

l'Œuvre et pour témoigner par leur présence que l'observation de la règle est le plus solide ressort d'une semblable association, et ce qui maintient le mieux l'esprit de sacrifice et de zèle. En effet, cet esprit ne s'est pas démenti un seul instant, au milieu de difficultés toujours grandissantes, jusqu'au moment douloureux où la violation et la fermeture de nos sanctuaires sont venues opposer une impossibilité absolue à la bonne volonté.

CHAPITRE XI

L'Adoration nocturne pendant la Commune de Paris. 1871.

Les exercices de l'œuvre de l'Adoration nocturne, déjà fort gênés par le siége des Prussiens, ont été complétement suspendus depuis le 29 mars jusqu'au 10 juin 1871, sous l'horrible régime de la Commune. Pendant que la révolution du 18 mars s'accomplissait, l'Adoration perpétuelle se faisait à Saint-Joseph, rue Corbeau. Après la première nuit, celle du 17 au 18, passée par les confrères, le clergé crut, par mesure de prudence, devoir fermer l'église. Mais, le 20 au soir, l'Œuvre reprit sa mission à Saint-Séverin, où les trois jours et les trois nuits d'Adoration se firent sans difficulté. Il y eut une nouvelle interruption, pour la nuit seulement, à Saint-Denis de la Chapelle qui se trouvait au centre du mouvement insurrectionnel et qui fut remplacé par les Dames Réparatrices de la rue d'Ulm, et de nouveau, Notre-Seigneur put remonter sur son trône de miséricorde, le 26 au soir, à Saint-Nicolas des Champs, où l'Adoration

perpétuelle se termina régulièrement le 29 au soir. Depuis ce moment l'Œuvre fut condamnée à la plus complète abstention. Quelques paroisses eurent bien encore le courage de faire l'Adoration du jour, Saint-Louis en l'Ile, les 2, 3 et 4 avril ; Sainte-Marie des Batignolles, les 30 avril, 1er et 2 mai ; Saint-Gervais, les 15, 16 et 17 mai, au plus fort de la tempête et dans le plus proche voisinage du foyer du mal. Mais l'Adoration nocturne dut se faire par les Réparatrices, qui eurent l'insigne honneur pendant ces deux grands mois de lugubre mémoire, de conserver nuit et jour Notre-Seigneur exposé et de représenter devant sa face adorable si meurtrie par les excès de l'impiété contre ses temples et contre ses prêtres, l'œuvre diocésaine de l'Adoration perpétuelle et de rendre sous cette forme, le grand devoir de l'adoration et de l'expiation, alors que presque toutes les églises de Paris étaient pillées, dévastées ou fermées. Elles trouvèrent des imitatrices dans des patronages de jeunes filles dirigés par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Dans une petite chapelle cachée au fond d'un des faubourgs qui semblait le plus hostile aux pratiques religieuses, le Saint-Sacrement était exposé ; jamais il ne fut abandonné, une jeune fille du patronage voisin y priait à

toute heure en réparation des outrages faits à Dieu et à son Église.

Déjà, comme nous l'avons dit, les religieuses de l'Adoration réparatrice avaient plusieurs fois suppléé l'Œuvre dans les moments où les circonstances lui avaient rendu impossible l'accomplissement de sa mission, appliquant à ses intentions générales leur Adoration de jour et de nuit. Mais pendant la Commune leur concours fut incessant et digne de leur admirable et généreuse vocation. Leur maison ne fut pas exempte des perquisitions des fédérés qui voulurent inspecter jusqu'au sanctuaire où Notre-Seigneur exposé recevait les hommages de ces âmes d'élite. Ils se présentèrent l'arme au bras, dans l'attitude de gens qui ne savent ce qu'ils font, et le bon Maître dut faire entendre encore à son Père céleste ces paroles de miséricorde, prononcées il y a près de 2,000 ans sur le Calvaire: « Mon Père, pardonnez leur..... » Quoi qu'il en soit, une vertu surnaturelle dut sortir de l'adorable Hostie. Le chef de la bande, décontenancé, se découvrit en signe de respect, balbutiant à la Sœur qui l'accompagnait qu'il était catholique, et quelques autres donnant des marques plus ou moins fugitives d'un reste de foi dans la divinité de Celui qui devait être un jour leur souverain

juge, la maison échappa aux brutalités et aux exactions qui marquèrent ailleurs ces sortes de visites.

En souvenir du concours si dévoué donné à l'Adoration perpétuelle par cette communauté, le conseil de l'Œuvre lui offrit un volume richement relié comprenant la grande édition de notre office du Très-Saint-Sacrement, et le rapport dans lequel les services rendus par elle étaient mentionnés. Comme dédicace, la première page portait ces mots :

« L'œuvre de l'Adoration nocturne du Très-
« Saint-Sacrement, à Paris, aux Sœurs de
« l'Adoration réparatrice, souvenir de gratitude
« pour l'année 1870-71 ; et union de prières et
« d'adoration aux pieds de Notre-Seigneur dans
« l'Eucharistie. »

Mme la Supérieure générale répondit au Président de l'Œuvre la lettre suivante :

« Amour et sacrifice !

« Monsieur,

« Je ne saurais vous exprimer combien nous
« sommes touchées, mes Sœurs et moi, de l'atten-
« tion si délicate que vous avez eue en nous
« envoyant un souvenir précieux pour nous à
« tant de titres. Nous nous sommes estimées bien

« heureuses d'avoir pu, pendant de cruels jours,
« suppléer, bien indignement sans doute, mais
« de tout notre cœur, à vos pieuses réunions,
« malheureusement interrompues, et nous avons
« regardé comme une grande grâce, cette mis-
« sion confiée à notre œuvre d'Adoration répara-
« trice. Croyez, Monsieur, qu'elle a été pour
« nous, *force* et *consolation* et que nous y avons
« trouvé un aliment de vocation et de vie pour
« nos âmes. Nous y avons vu, comme une nou-
« velle preuve de notre raison d'être, cela nous
« a été comme une nouvelle sanction de la sainte
« Église, et nous avons plutôt besoin de vous
« exprimer notre gratitude que nous ne pouvions
« nous attendre à être remerciées.

« Recevez donc à votre tour, Monsieur, toute
« l'expression de notre reconnaissance pour
« l'œuvre de l'Adoratien nocturne. Ce témoi-
« gnage de son bienveillant souvenir restera
« dans nos archives avec celui du bonheur que
« nous avons eu à prier pour elle et avec elle, et
« nous acceptons avec bonheur l'union perpé-
« tuelle de prière et d'adoration aux pieds de
« NOTRE-SEIGNEUR exposé dans la divine Eucha-
« ristie.

« Nous nous recommandons bien humblement
« à vos prières, Monsieur, ainsi que tous les

« besoins et tous les membres de notre Œuvre,
« et nous vous prions d'agréer l'hommage du
« profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

« Votre bien reconnaissante et dévouée ser-
« vante en Jésus-Christ,

« Sœur Agnès de Saint-Joseph,
« Supérieure générale.

« 20 août 1872, rue d'Ulm, 36. »

L'œuvre de l'Adoration nocturne, de concert avec la société de Saint-Vincent de Paul, voulut, après ces jours malheureux, donner un témoignage public de sa reconnaissance envers Notre-Dame des Victoires. Elle le fit par un *ex voto* sous forme de plaque de marbre placée au mois de juillet 1871, dans l'église de ce nom et qui porte l'inscription suivante :

A NOTRE-DAME DES VICTOIRES, NOTRE PROTECTRICE :
HOMMAGE DE RECONNAISSANCE ET D'AMOUR
DES CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL
ET DE L'ŒUVRE DE L'ADORATION NOCTURNE
DE PARIS
31 MAI 1871

—

L'œuvre de l'Exposition et de l'Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement, à Paris, a pris naissance dans cette église, le 6 décembre 1848, par les soins du R. P. Hermann et de Mgr François de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, alors vicaire général du diocèse de Paris.

Cet *ex voto* orne le pilastre de la chapelle de Saint-Augustin, qui est du côté de l'Évangile. Il constitue entre les deux Œuvres une union que chaque année resserre davantage pour le plus grand bien de l'une et de l'autre, ainsi que nous l'avons vu dans les chapitres précédents.

CHAPITRE XII

L'œuvre de l'Adoration nocturne et les Pèlerinages. Rome et Jérusalem. — Pèlerinages Eucharistiques.

1872 à 1877.

Au milieu de tous les scandales et de tous les désordres enfantés par le déchaînement des passions et les débordements de l'impiété, après toutes les épreuves cruelles qui semblaient avoir été envoyées à notre chère France, comme pour l'arrêter sur la pente du mal, il s'est produit un grand mouvement de pèlerinages, saisissant et admirable acte de foi et d'expiation qui, depuis quelques années, entraîne les masses vers les sanctuaires où s'est plus particulièrement manifestée la toute puissante bonté de Dieu.

L'œuvre de l'Adoration nocturne ne pouvait s'isoler de ce mouvement.

Elle fut représentée à Lourdes, dans le grand pèlerinage national du 6 octobre 1872, par deux de ses membres qu'elle avait spécialement délégués. Ce jour-là même, entre onze heures et minuit, un certain nombre de pèlerins étaient réunis au nombre de deux cents environ devant

la grotte miraculeuse de Massabielle, une dizaine du chapelet fut récitée à haute voix aux intentions de l'Œuvre et spécialement pour son recrutement.

Presque tous les pèlerinages qui eurent lieu en 1873, et notamment celui de Paray-le-Monial, comptèrent des membres de l'association nocturne ayant reçu mission de la représenter dans ces imposantes manifestations catholiques ; au pèlerinage de Paray-le-Monial plus de trente associés se trouvèrent réunis au supérieur et au directeur ecclésiastique de l'Œuvre.

Elle eut aussi son délégué au pèlerinage de Rome, fixé au 5 mai 1873, jour de la fête de Sa Sainteté Pie IX. Le dimanche matin, 25 mai, le confrère, que nous désignerons par son prénom de Pierre, eut le bonheur d'être reçu en audience particulière par le Souverain-Pontife. Nous ne pouvons résister à la satisfaction de raconter cette audience où l'on verra la manifestation de la délicate bonté de DIEU pour son fidèle adorateur et dans laquelle notre bien-aimé Pie IX a montré de quelle étonnante manière, sous la divine influence du catholicisme, la plus grande autorité du monde s'allie à la plus admirable simplicité.

Pierre, honnête ouvrier, plus riche des dons

de la foi que de ceux de la fortune, mettant son unique confiance dans la Providence qui avait pourvu aux frais de son voyage, était parti seul pour Rome avec un immense désir de voir le Saint-Père. Arrivé trop tard pour assister à la réception des pèlerins français, inconnu, sans protecteurs, il ne lui restait d'autre ressource que la prière. Il alla donc au tombeau des apôtres demander à saint Pierre, son patron, de lui procurer la faveur d'une audience du Pape. Saint Pierre, qui a quelque pouvoir à Rome, ne fit pas attendre sa réponse. Au moment où notre pèlerin terminait sa prière, un personnage qu'il ne connaissait pas passe près de lui, il l'accoste et lui demande quelle démarche il faut faire pour voir le Pape en particulier. Il ajoute qu'il en a le plus grand désir et qu'il vient de faire part de son désir à saint Pierre, son patron. — Ce que vous demandez-là est très-difficile, répond le personnage, mais, puisque vous avez la protection de saint Pierre, je crois bien que vous réussirez. Donnez-moi votre adresse, retournez chez vous et attendez en paix.

Deux jours après, Pierre recevait une lettre d'audience pour le dimanche, 25 mai, à dix heures du matin... Fidèle au rendez-vous, il attendait dans un salon plein de cardinaux, d'évê-

ques, de grands seigneurs, s'effaçant le plus possible devant cette brillante assemblée, pensant bien être reçu le dernier de tous, lorsqu'à dix heures précises, une porte s'ouvre et il entend appeler son nom. Il était si troublé qu'il fallut l'appeler deux fois. Le voilà donc, lui, simple ouvrier charpentier, passant le premier, avant toutes ces sommités de la vertu, de la science et du monde et admis devant celui qui est, sur cette terre, l'auguste représentant du divin charpentier de Nazareth.

Profondément ému, il se tenait à genoux à une certaine distance de Sa Sainteté. Le Pape, le regardant avec bonté lui dit : « Approchez-« vous de moi, mon enfant, vous êtes ici avec « votre père, » et le prenant par la main, il ajouta : « Que désirez-vous ? »

« Saint-Père, une bénédiction pour ma famille « et pour ceux qui me sont chers, et aussi une « bénédiction particulière pour l'œuvre de l'Ado-« ration nocturne, qui se développe beaucoup à « Paris et où nous prions toujours pour Votre « Sainteté. »

« J'aime beaucoup l'œuvre de l'Adoration noc-« turne et ceux qui s'en occupent, dit le Pape. « L'adoration c'est le fondement du christia-« nisme ; et la communion, mon fils ? »

« Saint-Père, notre règlement nous invite à « communier après chaque nuit aux intentions « du Souverain-Pontife. »

« *O res mirabilis!* mon fils, les œuvres de « DIEU sont admirables. Je sais que la France « prie beaucoup pour moi. Elle m'a toujours « montré un grand amour ; jusqu'aux dames qui « sont venues ces jours-ci, là, autour de moi. « Aussi, je prie beaucoup pour la France. Elle a « été très-humiliée, mais elle deviendra plus « glorieuse que jamais. Pour devenir grand, il « faut être humilié. Tant de pèlerinages que fait « la France, tant de bonnes œuvres, DIEU ne « les laissera pas sans récompense. La France « aura la paix.

« Je bénis vous, vos intentions et vos œuvres ; « je bénis l'œuvre de l'Adoration nocturne et « chacun de ses membres en particulier.

« Et vous, mon fils, qu'est-ce que vous faites « donc à Paris ? »

« Saint-Père, je cherche la gloire de DIEU et « le salut des âmes et je m'occupe de l'Adora- « tion nocturne. »

« Eh bien, puisque le bon DIEU veut que vous « soyez son serviteur, moi, je vous accorde une « indulgence plénière et je vous donnerai ma « médaille en souvenir du Saint-Père.

« Cher enfant, vous voyez, votre Pape est « vieux — il ne restera pas longtemps — et ce- « pendant bien des ennemis sont tombés à ma « droite et à ma gauche ; avec l'aide de Dieu, « nous triompherons encore, car d'autres enne- « mis qui sont à ma porte tomberont aussi ; mais « le Pape restera toujours debout.

« Adieu donc, mon fils, » (et élevant les bras et les yeux) « je vous donne rendez-vous au ciel. »

Ce touchant épisode se passe de tout commentaire, le saint y apparaît à travers la dignité du Pontife et la bonté du Père. — Oh! sainte Église, notre mère, vous si méconnue, si calomniée, vous pouvez seule donner un tel spectacle et une telle leçon. — Que viennent-ils nous parler de dignité humaine et d'égalité, ces hommes qui se font vos détracteurs. Ce sont des biens qu'ils ne connaissent pas et dont le catholicisme seul a le secret. Nous pourrions nous borner à ce fait qui suffit à les confondre, mais nous en ajouterons un second qui a aussi son utile signification. Notre bon Pierre, qui a pour son patron une dévotion justifiée par de nombreuses grâces, voulait avoir une Messe au tombeau du saint Apôtre. Après avoir prié quelque temps devant ce tombeau, il entre dans une sacristie voisine et, avec la simplicité chrétienne

des enfants de Dieu, il fait part de son désir. Un cardinal intervient, apprend de lui qu'il est pèlerin français, se montre très-touché de sa dévotion et lui dit : « Ce que vous demandez ne « s'accorde que très-rarement, mais votre foi « vous a sauvé ; vous aurez votre Messe au « tombeau des saints apôtres, et c'est moi-même « qui la dirai. » On ne sait vraiment trop qu'admirer le plus ici, ou de la foi qui obtient de telles faveurs, ou de la charitable bonté qui s'en fait l'instrument.

Trois ans plus tard, en 1876, le même adorateur se retrouvait aux pieds du Souverain-Pontife. Voici le colloque qui s'établit entre eux :

Pierre : « Saint-Père, je suis chargé de repré-« senter l'œuvre de l'Adoration nocturne du « Très-Saint-Sacrement à Paris, auprès de « Votre Sainteté, de lui dire que, pendant l'an-« née 1875, plus de deux mille cinq cents hom-« mes sont venus s'agenouiller la nuit au pied « du Saint-Sacrement, pour appeler la miséri-« corde de Dieu sur la sainte Église et pour « prier pour Votre Sainteté, et que les senti-« ments d'amour et de dévoûment pour Votre « auguste personne, qui animent tous les mem-« bres de cette Œuvre, sont tels que, si l'occasion « se présentait de défendre les droits de l'Église

« et ceux de Votre Sainteté, jusqu'au sacrifice « de la vie, ils feraient ce sacrifice et répan- « draient, pour une aussi sainte cause, jusqu'à « la dernière goutte de leur sang. »

Le Pape : « Je n'en doute pas, mon fils ; « l'Adoration nocturne est un acte si agréable à « Dieu qu'il ne peut inspirer que de nobles « sentiments et de bonnes résolutions à ceux « qui la pratiquent. Engagez donc tous les mem- « bres de cette belle Œuvre, que j'aime parti- « culièrement, à lui rester bien dévoués. »

Pierre : « Saint-Père, le président de l'Œuvre « m'a chargé de vous demander une grande « faveur, c'est celle de baiser vos pieds trois « fois ; une fois pour lui, une fois pour le conseil « de l'Œuvre, une fois pour l'Œuvre entière. »

Le Pape : « Volontiers, mon fils ; » — et il donne son anneau à baiser ; mais le confrère voulant remplir fidèlement sa mission, se jette à ses pieds et les baise trois fois ; en se relevant il prend la main de l'auguste vieillard, la porte à ses lèvres d'abord et puis sur son cœur où il la ient pressée quelques instants. Le Pape, le regardant avec une infinie bonté, lui dit :

« Mon cher enfant, vous êtes venu consoler un « pauvre prisonnier, je vous en remercie. Vous « direz à votre président et à tous les membres

« de votre Œuvre qu'ils prient beaucoup et
« de plus en plus. Nous sommes dans un moment
« solennel, si grave qu'il faut redoubler de sup-
« plications pour obtenir le triomphe de l'Église
« méconnue et cruellement éprouvée; mais,
« mon cher enfant, ayons confiance, comme
« cela arrive toujours pour l'Église, le triomphe
« suivra la persécution. De mon côté, je prierai
« pour votre belle Œuvre, afin qu'elle s'étende
« et se dilate, et je prierai aussi pour ses mem-
« bres. — Je les bénis tous, ainsi que leurs
« familles, leurs enfants et leurs petits enfants.
« Je bénis l'Œuvre entière et son Conseil; »
et le Vicaire de Jésus-Christ, levant la main, laissa tomber sur l'Œuvre, dans la personne de son délégué, cette précieuse bénédiction qui sera pour elle et pour chaque associé une source de grâces abondantes.

Deux choses sont à remarquer dans les paroles du Saint-Père; d'abord la recommandation qu'il fait de prier avec plus d'ardeur pour la sainte Église dans les circonstances présentes. Que chacun se fasse donc un devoir de répondre avec zèle et fidélité à cet appel du Père commun. Dans les nuits d'Adoration, qu'il y ait un redoublement de ferveur et d'insistance pour demander à Dieu le prochain triomphe de

l'Église, et pour lui demander surtout qu'il s'opère par le salut de notre pays. En second lieu, le cas que fait le Saint-Père de la fonction d'adorateur nocturne. Il ne se borne pas à bénir les membres eux-mêmes, il étend sa bénédiction jusqu'à la troisième génération, comme pour montrer, par une faveur d'un si grand prix, l'importance qu'il attache à cette pieuse fonction et à l'action de notre Œuvre pour le succès de la cause catholique.

Pierre fut si heureux de l'accueil paternel de notre bien-aimé Pie IX, et des grâces reçues dans son premier pèlerinage à Rome, qu'en témoignage de reconnaissance, il fit, quelques mois après, le pèlerinage de Paris à Notre-Dame de la Salette *à pied,* portant encore le souvenir de l'Œuvre sur la montagne de l'apparition.

L'année suivante, il entreprenait le pèlerinage de la Terre-Sainte. Parti de Marseille le 12 mars 1874, avec la caravane qui allait visiter les lieux saints, il était arrivé à Jérusalem juste à point pour passer en Adoration au saint Sépulcre, avec d'autres pèlerins français, la nuit du jeudi au vendredi-saint. Il n'avait entrepris ce lointain voyage que pour obéir à l'inspiration intime qu'il avait ressentie pendant plusieurs mois, dans ses nuits d'Adoration et

dans ses visites au Saint-Sacrement, de faire ainsi amende honorable à Dieu, pour les assassinats de ses ministres, commis à Paris, par les révolutionnaires de la Commune, et pour lui demander le triomphe de l'Église, la délivrance du Saint-Père et le salut de la France. Cette pensée fut agréée, sans doute, par la bonté divine, car Pierre a été, pendant tout son pèlerinage, l'objet de grâces particulières.

Admis à une audience du patriarche de Jérusalem, il lui parla de l'Œuvre et des prières qu'elle adresse toutes les nuits au ciel pour l'Église et pour notre Saint-Père le Pape. Il lui promit qu'à son retour en France il demanderait au conseil de l'Œuvre d'inscrire son nom après celui du Saint-Père sur la liste des intentions recommandées aux confrères. Le Patriarche, touché de cette promesse, écrivit lui-même sur un registre spécial une formule d'union entre l'Association et toutes les œuvres et les pèlerinages qui se font à Jérusalem pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, afin que chacun des associés puisse avoir sa part des avantages spirituels résultant de ces manifestations de la foi catholique. Le lendemain, il adressa à Pierre la lettre suivante :

« *Patriarcat Latin de Jérusalem.*

« Jérusalem, le 10 avril 1874.

« Monsieur,

« Je suis extrêmement touché de la commu-
« nication que vous avez bien voulu me faire.
« Sous le poids de la charge qui m'est imposée
« et de la sollicitude qui en découle, c'est pour
« moi une consolation d'apprendre que votre
« pieuse Association me fera l'honneur de join-
« dre mon nom à celui du Saint-Père, dans les
« prières qu'elle adresse au Seigneur, et je
« m'empresse de vous en exprimer toute ma
« gratitude. Quelle que soit notre petitesse à
« côté du Père commun des fidèles, nous n'en
« trouvons pas moins heureuse et naturelle la
« pensée que vous avez eue de ne point séparer
« Jérusalem de Rome et d'unir dans un même
« sentiment d'amour les noms des pasteurs de
« ces deux mémorables cités.

« Nous ne voulons point comparer notre
« charge à celle de l'immortel Pontife de Rome,
« mais sans être aussi ardue, notre position n'en
« a pas moins ses difficultés et si nous nous
« plaisons à reconnaître que, sans la grâce de
« Dieu, il nous est impossible de nous acquitter

« dignement des devoirs qu'elle nous impose,
« jugez si nous devons vous être reconnaissant
« des efforts que fera votre confrérie pour nous
« en obtenir la précieuse dispensation dans la
« plus large mesure. Aussi est-ce de grand cœur
« que nous prions le bon Dieu de bénir vos per-
« sonnes, les efforts de votre zèle, et votre
« pieuse confrérie.

« C'est dans ces sentiments que je vous prie
« d'agréer l'expression de mes sentiments affec-
« tueux.

« *Benedicat vos Deus, Pater et Filius et*
« *Spiritus sanctus.*

« † Vincent,

« *Patriarche de Jérusalem.* »

La promesse de l'adorateur a été fidèlement tenue, et chaque soir le Patriarche de Jérusalem est recommandé aux prières des associés, après notre Saint-Père le Pape.

Ce qui précède nous amène à dire quelques mots des pèlerinages Eucharistiques.

Le premier a été fait le lundi de Pâques 1874, à Avignon, par les habitants de la ville dans la chapelle des Pénitents-Gris, où le Très-Saint-Sacrement est continuellement exposé depuis

six siècles et demi et qui est devenue célèbre par le miracle de 1433, dont la mémoire se perpétue par un jubilé qui a lieu tous les vingt-cinq ans.

Dans une inondation du Rhône, le Très-Saint-Sacrement fut respecté par les eaux qui avaient envahi le sanctuaire et qui se tinrent comme suspendues pendant trois jours le long des murailles. Près de quatre cent cinquante ans plus tard, le pieux archevêque qui gouvernait le diocèse rappelait dans son Mandement pour l'établissement de l'Adoration perpétuelle, ce caractère miraculeux de la chapelle privilégiée.

Ce premier pèlerinage Eucharistique reçut les encouragements du Saint-Père que le cardinal Antonelli faisait connaître au comité catholique d'Avignon par la communication suivante :

« Ayant porté à la connaissance du Saint-Père « cet élan de piété dont le but est de rendre « gloire à la présence réelle de NOTRE-SEIGNEUR-« JÉSUS-CHRIST dans la sainte Eucharistie, il a « daigné bénir tous ceux qui prendront part à « cette manifestation religieuse. »

L'année 1876 ramenait à Avignon la procession jubilaire. Elle a eu lieu le dimanche 9 juillet avec tous les caractères de la manifestation la plus imposante. Près de cent mille personnes y prirent part, donnant les témoignages les

moins équivoques d'une foi profonde. L'Œuvre s'y était fait représenter par trois de ses membres (1) qui occupèrent dans le cortége une place d'honneur : munis chacun d'un flambeau, ils entouraient le Très-Saint-Sacrement porté par Mgr l'archevêque d'Avignon sous un magnifique dais. La bénédiction fut donnée à trente-trois reposoirs, et la procession sortie à trois heures et demie ne rentra qu'à onze heures et demie du soir. Le lendemain il y eut Adoration nocturne dans la chapelle du miracle et Monseigneur d'Avignon voulut y prendre part, donnant ainsi à ses diocésains un exemple qui ne pouvait que porter d'heureux fruits. En effet, depuis lors, le 9 de chaque mois, Mgr l'archevêque se rend fidèlement, le soir, à la même chapelle pour y faire son heure de veille entouré des Pénitents-Gris qui continuent l'Adoration jusqu'au matin.

Après Avignon, mentionnons Paris, Douai et les Ulmes Saint-Florent.

Paris a eu, en 1875, le deuxième dimanche de Carême, son premier pèlerinage Eucharistique à Saint-Jean-Saint-François, où sont conservées les traditions du fameux miracle des Billettes, arrivé en 1290.

(1) MM. Daniel Collet, Charles de Parseval et Amor.

Un juif, ayant percé, à plusieurs reprises, une sainte Hostie, de laquelle le sang coula en abondance, la jeta dans une chaudière d'eau bouillante. L'eau devint rouge comme du sang, l'Hostie en sortit intacte et, au-dessus de la chaudière, apparut l'image du crucifix.

Ce pèlerinage fut renouvelé en 1876, à la même date, en présence de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Larisse, coadjuteur de Son Éminence le cardinal archevêque de Paris. Un grand nombre d'hommes avaient répondu à l'appel qui leur avait été fait.

Enfin le 26 novembre 1876, dernier dimanche de l'année ecclésiastique, les membres de l'œuvre de l'Adoration nocturne ont fait un pèlerinage à la chapelle du Vœu-National au Sacré-Cœur, à Montmartre, pour remercier Dieu des grâces accordées à l'Œuvre pendant l'année et pour en solliciter de nouvelles pendant l'année qui allait commencer. Quatre cents d'entre eux y ont pris part, et l'édification qu'ils ont donnée a été telle que le digne supérieur de la chapelle du Vœu-National a demandé que ce pèlerinage fut renouvelé, tous les ans, à la même époque. Ce désir sera accompli (1).

(1) Il l'a déjà été en 1877.

Le 17 mai 1875, le pèlerinage Eucharistique de Douai fut célébré en l'église du Saint-Sacrement-de-Miracle de cette ville par une solennité et un concours de fidèles, dignes du Dieu qui s'était visiblement manifesté dans le Très-Saint-Sacrement, en 1254. Le divin Maître du monde se montra successivement dans une Hostie sous la triple forme de l'Enfant-Dieu, du Dieu-Sauveur étendu sur la Croix et du souverain Juge venant juger les hommes... Plus de cinquante mille personnes s'étaient donné rendez-vous à cette fête, de tous les points de la France et de la Belgique.

La ville, magnifiquement ornée et pavoisée, témoignait de la foi de ses habitants et rendait hommage à la sainte Hostie par l'aspect de fête dont elle s'était revêtue. Son Éminence le cardinal archevêque de Cambrai, entouré de plusieurs évêques, présidait la cérémonie. On y vit une nouveauté qui doit être signalée ici. Ce fut un congrès Eucharistique, tenu sous la présidence de cinq prélats, dans l'église de Notre-Dame et dans lequel les hommes seuls furent admis. Plus de deux mille d'entre eux se pressaient dans l'enceinte bénie pour assister à ce congrès, le premier de ce genre et où, pendant deux heures, il ne fut question que de la sainte

Eucharistie. Un grand nombre de membres de l'œuvre de l'Adoration nocturne de Paris étaient présents à cette solennité.

Aux Ulmes de Saint-Florent, près Saumur, le miracle qu'a voulu honorer le pèlerinage du 6 juillet 1876 avait eu lieu le 2 juin 1668, samedi de l'octave de la Fête-Dieu. NOTRE-SEIGNEUR, pour confondre les négations des protestants très-nombreux dans cette région, avait apparu en sa forme humaine à la place de la sainte Hostie, au moment où le curé de la paroisse allait donner le Salut du Très-Saint-Sacrement. Le pèlerinage Angevin, organisé par les Pères de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement de la résidence d'Angers, réussit à souhait et fut une éclatante réponse aux ennemis du CHRIST et de l'Église qui s'efforcent par leurs blasphèmes de supprimer DIEU lui-même dans l'esprit et le cœur des populations.

La France est riche en sanctuaires où la miséricordieuse puissance de DIEU a confirmé, par des miracles authentiques, le dogme de la présence réelle de NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Ces miracles ont principalement eu lieu aux époques où ce dogme fondamental étant attaqué et nié, il fallait fortifier la foi des fidèles par ces manifestations extraordinaires.

Mgr de Ségur a eu la pieuse pensée de faire l'historique de ces sanctuaires, dans un de ses charmants petits livres si populaires, qu'il a intitulé : *La France aux pieds du Saint-Sacrement,* et qu'on trouve chez Haton, éditeur à Paris.

CHAPITRE XIII

Les Prières publiques. — L'œuvre de l'Adoration nocturne et les Comités catholiques. Recommandations. Union de l'œuvre de l'Adoration nocturne avec les grandes Œuvres de prières.

1863 à 1877.

L'Adoration nocturne a joué un rôle important dans la grande neuvaine qui a précédé et préparé les prières publiques demandées par l'Assemblée nationale à l'occasion de sa rentrée, au mois de novembre 1873. Le mouvement imprimé à cet acte de piété dans cette circonstance a été considérable et s'est étendu dans toutes les contrées de la France. Voici les noms des villes qui, à notre connaissance, ont donné ce grand spectacle de généreux chrétiens, ajoutant à leur journée de travail et de prières une nuit de veille et de supplication pour attirer la miséricorde de Dieu sur la France : Amiens, Arras, Autun, Béthune, Bordeaux (dans plusieurs paroisses de la ville), Boulogne-sur-Mer, Calais, Carpentras, La-Roche-sur-Yon, Le Mans, Le Vigan, Lyon, Magny-en-

Vexin, Nancy, Nevers, Orléans, Paris, Poitiers, Rouen, Saint-Malô, Saint-Omer, Toulouse, Toulon (dans plusieurs sanctuaires), Tours, Troyes, Versailles.

A Paris, l'Adoration nocturne, en union avec la neuvaine, a eu lieu à Notre-Dame des Victoires, centre spirituel de l'Œuvre; quatre-vingts hommes venant de tous les quartiers de cette grande ville, et représentant toutes les conditions sociales, y ont pris part pour la plus grande édification commune.

Il était juste que l'œuvre de l'Adoration nocturne eut sa place marquée parmi les grandes œuvres de notre temps et qu'elle fut, à ce titre, signalée à l'attention de la France chrétienne. Les Comités catholiques, en particulier, appréciant son importance, lui font une part dans leurs plus sérieuses préoccupations. Tous les ans, à leur assemblée générale, tenue à Paris, la Commission des œuvres de prières lui consacre un rapport spécial qui a toujours eu les honneurs de la lecture en séance générale.

En 1875, le rapporteur émettait les vœux suivants qui n'étaient que le développement de ceux qu'avaient proclamés, au mois de novembre 1874, les Comités catholiques du Nord réunis à Lille.

1° Qu'à Paris, les hommes chrétiens participent en plus grand nombre à l'Adoration nocturne, surtout quand elle aura lieu dans leur paroisse et se mettent pour cela à la disposition du clergé ;

Que les hommes d'œuvres, en particulier, se fassent, principalement par l'exemple, les apôtres de cette pieuse pratique et s'efforcent, en s'entendant avec le clergé et l'association de l'Adoration nocturne, d'organiser les nuits d'adoration avec l'élément paroissial ;

2° Que les Comités catholiques de province établissent l'Adoration nocturne partout où ils pourront, dans les villes comme dans les paroisses rurales ; — douze hommes de bonne volonté suffisent pour cela ;

3° Que les Comités catholiques, établis dans les diocèses où n'existe pas encore l'Adoration perpétuelle de jour, sollicitent de leurs évêques la fondation de cette admirable institution ;

4° Que les Comités qui existent dans les diocèses où l'Adoration de jour est déjà établie, travaillent à compléter l'Adoration et à la rendre réellement perpétuelle par l'Adoration nocturne, même dans les campagnes ;

5° Enfin que les hommes chrétiens se fassent un devoir d'assister aux processions du Très-

Saint-Sacrement toutes les fois qu'ils en auront l'occasion.

Ces vœux, ratifiés à Lille et à Paris, ont été renouvelés presque dans les mêmes termes au Congrès *Eucharistique* de Douai le 17 mai 1875, et au Congrès catholique de Poitiers (18-22 août de la même année).

Au Congrès des directeurs d'œuvres ouvrières, tenu à Reims (23-27 août 1875), dans un rapport sur l'établissement des œuvres de prières dans les œuvres ouvrières, l'Adoration nocturne est signalée particulièrement à l'attention des directeurs de patronages et de cercles. Pour la recommander, le rapporteur s'est appuyé sur les heureux résultats obtenus à Paris par la participation des ouvriers et des apprentis aux exercices de l'Adoration nocturne.

La confiance qu'inspire l'œuvre de l'Adoration nocturne comme œuvre de prières se manifeste par le nombre considérable d'intentions qui sont recommandées à toutes les nuits et par son union avec les grandes œuvres de prières et de pénitence de notre époque.

Le nombre des recommandations va toujours croissant; chaque nuit six à huit mille sont signalées à la charité des adorateurs. Elles sont aussi variées que peuvent l'être les misères

morales et physiques de l'humanité. C'est au bout de l'année trois millions d'intentions particulières de toutes natures, appliquées à toutes sortes de besoins spirituels et temporels pour lesquelles l'Œuvre a prié, sans compter les intentions générales : l'Église, Notre Saint-Père le Pape, la France, les grandes Œuvres, les Missions lointaines, etc. Quelles intentions furent jamais plus dignes de toucher des cœurs vraiment chrétiens et Français ?

Le jeudi 6 août 1863, premier jeudi du mois, l'église de Notre-Dame des Victoires avait, selon l'usage, l'Adoration mensuelle du Très-Saint-Sacrement. Après le sermon de la réunion du soir, le R. P. Bonaventure annonça solennellement en chaire que l'œuvre de l'Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement était affiliée à l'Ordre des Capucins, et remit entre les mains de M. le curé le diplôme de cette affiliation, pour le transmettre à M. le président de l'Œuvre, en ce moment absent. Cette faveur exceptionnelle était déjà accordée depuis quelque temps par le R. P. général de l'Ordre des Capucins ; mais la publication solennelle devait s'en faire dans cette église, à un exercice d'Adoration mensuelle, et, par une circonstance particulière, les RR. PP. Capucins n'avaient pu prêcher depuis

plusieurs mois à cet exercice. — Il n'est pas besoin, du reste, de faire remarquer pourquoi Notre-Dame des Victoires a été choisie pour recevoir cette publication solennelle. Nous avons dit ailleurs que Notre-Dame des Victoires a servi de berceau à l'œuvre de l'Adoration nocturne et que, depuis, elle est demeurée le sanctuaire particulier de cette Œuvre.

Voici la traduction de ce diplôme, que nous sommes heureux d'offrir à tous les zélés confrères de l'Adoration nocturne et à toutes les personnes qui entourent cette pieuse institution de leurs justes sympathies :

« Nous, Alphonse de Rumilly, procureur général de tout l'Ordre des mineurs Capucins de Saint-François, aux frères de la Congrégation désignée sous le nom de l'Adoration nocturne de Paris.

« Par suite de la faculté accordée à notre Ordre par le pape Urbain V, d'heureuse mémoire, en vertu des présentes, nous les recevons comme fils spirituels de notre Ordre, et les rendons participants de toutes les Messes, prières, de tous les jeûnes, mortifications, actes d'obéissance, pèlerinages, silences, abstinences, prédications, veilles, disciplines, observances régulières, pénitences, actes de résignation,

exercices spirituels, œuvres pies, et de tout le bien que font nos Frères par la grâce de Dieu, mais à la condition qu'ils s'en rendent dignes par l'exacte observation des préceptes divins, par une vive affection et une protection particulière pour notre habit. Et alors, participant aux biens précités, ils pourront dire avec le prophète : *Particeps ego sum omnium timentium te et custodientium mandata tua.*

« En foi de quoi, nous avons délivré le présent diplôme signé de notre propre main, et scellé du grand sceau de notre Ordre.

« Donné dans notre couvent de l'Immaculée-Conception de Rome.

« *Signé :* F. Alphonse. »

Le 8 septembre de la même année, le président de l'Œuvre recevait la lettre suivante du vénérable curé de Notre-Dame des Victoires.

« *A Monsieur le Président de l'œuvre de*
« *l'Adoration nocturne.*

« Paris, ce 8 septembre 1863.

« Monsieur le Président,

« Des liens intimes unissent depuis longtemps « l'Archiconfrérie à *l'œuvre de l'Adoration*

« *nocturne*. C'est à Notre-Dame des Victoires, « en effet, que cette Œuvre a pris naissance ; « c'est à Notre-Dame des Victoires qu'elle s'est « abritée dans ses jours d'épreuve ; Notre-Dame « des Victoires est son sanctuaire particulier, et « nous pouvons dire que ses membres doivent « être comptés parmi nos associés les plus fidè- « les et les plus dévoués.

« Toutefois, nous désirons resserrer encore « ces liens déjà si étroits, et c'est par une union « plus intime de prières que nous voulons les « resserrer. Nous vous offrons de faire prier « chaque dimanche pour l'Œuvre de l'Adoration « nocturne ; mais, en retour, nous vous deman- « dons que chaque soir, le souvenir de l'Archi- « confrérie soit rappelé à vos pieux confrères, « avant qu'ils commencent leur Adoration, et « que durant les longues heures qu'ils passent « au pied du Très-Saint-Sacrement, ils se pro- « posent de prier pour toutes les recommanda- « tions qui nous sont tous les jours adressées, et « plus spécialement pour les conversions qu'on « sollicite sans cesse auprès de Dieu au nom de « l'Archiconfrérie.

« Dans l'espérance d'une réponse qui comble « notre désir, agréez, Monsieur le Président,

« l'expression de mes sentiments les plus dé-
« voués et les plus affectueux,

« HIPPOLYTE CHANAL,

« Curé de Notre-Dame des Victoires,

« *Directeur général de l'Archiconfrérie.* »

Voici la réponse du président de l'Œuvre :

« *A M. l'abbé Chanal, curé de Notre-Dame*
« *des Victoires, directeur de l'Archicon-*
« *frérie.*

« Paris, 28 septembre 1863.

« Monsieur le Curé,

« J'ai communiqué au conseil de l'œuvre de « l'*Exposition* et *Adoration nocturne du Très-* « *Saint-Sacrement,* la lettre que vous m'avez « fait l'honneur de m'écrire le 8 septembre cou- « rant, pour demander que, chaque soir, les « recommandations qui vous sont adressées, « notamment celles qui ont pour objet la conver- » sion des pécheurs, soient rappelées aux mem- « bres de l'Adoration nocturne et comprises dans « les intentions pour lesquelles ils prient plus « spécialement pendant la nuit, au pied du Très- « Saint-Sacrement exposé. Vous voulez bien, « par réciprocité, faire prier chaque dimanche,

« aux réunions de l'Archiconfrérie de Notre-
« Dame des Victoires pour l'œuvre de l'Exposi-
« sition et Adoration nocturne et à ses intentions.

« Le conseil a été extrêmement touché de
« votre pieuse proposition, et, en me chargeant
« de vous dire qu'il l'acceptait avec empresse-
« ment, il a voulu que je vous exprime toute sa
« reconnaissance.

« L'union de prières est la force des œuvres
« catholiques. La nôtre ne peut que gagner à
« resserrer par ce moyen les liens qui l'attachent
« à Notre-Dame des Victoires, où elle a pris
« naissance et d'où lui sont venus ses dévelop-
« pements successifs.

« Je suis particulièrement heureux, Monsieur le
« Curé, d'être, dans cette circonstance, l'inter-
« prète du conseil de l'œuvre de l'Adoration
« nocturne, et d'y trouver l'occasion de vous
« renouveler l'hommage de mes sentiments res
« pectueux et bien dévoués.

« *Le Président de l'œuvre de l'Exposition*
« *et Adoration nocturne du Très-Saint-*
« *Sacrement,*

« X. »

Nous avons déjà dit dans quelles circonstances s'était formée l'union de prières entre l'asso-

ciation de l'Adoration nocturne et les œuvres établies à Jérusalem par le Patriarche latin de cette ville. Une lettre du 11 décembre 1874, à Sa Grandeur Mgr Bracco, renfermait l'adhésion reconnaissante et empressée du conseil de l'œuvre de l'Adoration nocturne à cette précieuse union qui ne pouvait qu'attirer de grandes bénédictions sur la pieuse association.

Le 16 avril 1875, l'œuvre de l'Apostolat de la prière demandait à l'œuvre de l'Adoration nocturne d'être en union de prières avec elle, et le 21 mai suivant, le conseil de l'Adoration nocturne acceptait cette union. Enfin, une semblable union s'est formée entre l'œuvre de l'Adoration nocturne de Paris et les œuvres établies à la Salette et à Lourdes, avec l'œuvre du Vœu-National au Sacré-Cœur, dont le siége est à Montmartre, et avec la Communauté des Dames réparatrices, rue d'Ulm, 36, à Paris.

La sainte Écriture nous dit que, pendant que l'armée des Hébreux combattait dans la plaine, Moïse priait sur la montagne et demandait la victoire pour son peuple. Quand ses bras, qu'il tenait élevés vers le ciel, retombaient fatigués vers la terre, l'ennemi reprenait l'avantage, et quand ils s'élevaient de nouveau, les Hébreux étaient vainqueurs. Aussi, Moïse, voulant leur

assurer le gain de la bataille, fit soutenir ses bras jusqu'à la fin de l'action; sa persévérance fut récompensée et Dieu donna la victoire aux Hébreux. Cet exemple renferme pour l'Association un grand enseignement. La bataille est engagée aujourd'hui entre le catholicisme et ses ennemis. Ces derniers sont nombreux; ils se nomment révolution, communisme, libre-pensée, radicalisme, internationale, etc.; leur haine est vive et leur organisation puissante. Ils ne visent à détruire le catholicisme que pour mieux détruire la société. Leurs audacieuses entreprises ont frappé d'épouvante tous les gouvernements de la terre qui restent presque muets et désarmés en présence de ces redoutables démolisseurs. Le catholicisme seul s'est levé et, regardant l'ennemi en face, lui a dit : « Tu n'iras pas plus loin ». Animé par la voix et par l'exemple du saint et vaillant Pontife qui gouverne l'Église et de ceux des vénérables évêques que frappe la persécution, il est entré en campagne; il a organisé pour l'attaque et pour la défense ces œuvres nombreuses qui, depuis quelques années sont pour notre foi et pour notre pays un motif de douces et fortes espérances, les comités catholiques, les pèlerinages, les cercles d'ouvriers, les conférences aux ouvriers, les œuvres d'ensei-

gnement catholique et bien d'autres qui ont pris naissance sur notre sol toujours chrétien, en dépit des ravages de l'impiété et de la révolution, et qui sont le témoignage irrécusable du grand mouvement catholique appelé à sauver notre société, en l'arrachant des mains des barbares modernes. C'est un devoir de donner à ces œuvres un concours actif et dévoué, mais cela ne suffit pas. Au devoir de l'action, nous devons joindre celui d'une prière spéciale, continuelle, persévérante, pour le succès de toutes ces œuvres. Nous devons demander à Dieu qu'il donne, d'un côté, à ceux qui s'y consacrent particulièrement, prêtres ou laïques, la force qui surmonte les obstacles, le courage que rien n'ébranle, la lumière qui éclaire, la charité qui touche, la prudence qui ménage, la simplicité qui attire et, de l'autre, à ceux qui sont l'objet de tant d'efforts, à ces ouvriers égarés, à ce pauvre peuple si facile à pervertir, parce qu'il n'y a plus entre lui et le mal la barrière de la foi, la bonne volonté. Comme Moïse, l'œuvre de l'Adoration nocturne doit tenir ses bras levés vers le ciel tant que l'ennemi ne sera pas défait. C'est par ce rôle de persistante intercession, de supplication confiante, qu'elle doit prendre part à la lutte engagée et qu'elle peut y avoir une influence considérable.

La prière est toute-puissante sur Dieu qui, dans sa miséricordieuse bonté, a voulu en faire entre les mains de l'homme une arme contre lui-même et contre sa justice. L'homme qui prie est maître de Dieu. Il n'y a pas de vérité sur laquelle Notre-Seigneur ait plus appuyé dans son saint Évangile : — « Quoi que vous demandiez à mon « Père, en mon nom, dit-il, je le ferai. — Si « vous me demandez quelque chose en mon nom, « je le ferai, — oui, je vous le dis et je vous en « assure, si vous demandez quelque chose à mon « Père, en mon nom, il vous le donnera, — « demandez donc et vous recevrez afin que votre « joie soit parfaite. » Y a-t-il rien de plus formel, et s'il suffit de la parole d'un honnête homme pour donner la confiance à tout un pays, quelle ne doit pas être celle des enfants de Dieu en présence de ces déclarations de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? La grande cause de la foi catholique, qui est aussi celle de la France, est donc dans nos mains ; il dépend de nous de la faire triompher et c'est à ce noble but que doivent concourir tous nos efforts. Une prière, à laquelle se mêle le Sauveur lui-même, ne peut pas être stérile. Si donc, toutes les nuits, nous demandons, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ présent sur l'autel, le triomphe de l'Église, le

retour de la France à la foi catholique, le succès des œuvres créées dans le but de l'y ramener, l'extension du mouvement religieux qui se manifeste sous nos yeux, n'en doutons pas, nous serons exaucés et nous verrons encore des jours de paix et de bénédiction. Que cette grande intention domine toutes les autres et, afin de lui imprimer une efficacité plus grande, attachons-nous individuellement à nous rendre de plus en plus agréables aux yeux de Dieu, en avançant chaque jour davantage dans la voie de la sainteté. Être des saints, c'est, en définitive, notre unique et suprême vocation. Plus nous y répondrons et plus nous nous rendrons Dieu favorable et nous assurerons le succès de nos prières.

Aujourd'hui, bien des âmes ébranlées dans leur confiance ont replié leurs ailes et se sont laissé aller au découragement et au doute. Leur prière a cessé, ou si elle a continué, ce n'est plus avec la même ardeur. Rappelons-nous que pour assurer l'efficacité de la prière, il faut deux choses essentielles : la première, c'est qu'elle soit confiante, la deuxième qu'elle soit persévérante. Si nous n'avons pas été exaucés comme nous désirions l'être, c'est que Dieu, dans sa sagesse infinie, a jugé qu'il valait mieux qu'il en fût ainsi. Mais cela ne veut pas dire qu'il a

été sourd à nos supplications. La prière n'est jamais inutile, et la preuve qu'elle a été entendue n'est pas toujours dans la réussite, au jour et à l'heure choisis par nous. Il nous semblait que nous allions voir le commencement du triomphe de l'Église et, humainement, il paraît plus éloigné que jamais.

Mais est-ce donc une raison pour nous décourager et pour déposer les armes de la prière et de la pénitence ? Loin de là, nous devons redoubler d'insistance auprès de Dieu, et frapper à la porte de son cœur, jusqu'à ce qu'il ouvre. C'est précisément parce que les espérances des catholiques semblent se dissiper que nous devons redoubler de dévouement et de sacrifices, et reprendre notre laborieuse tâche de suppliants plus résolûment que jamais. Le véritable chrétien a le droit d'espérer contre toute espérance, car il espère en Dieu, contre les espérances qu'il fondait sur les hommes. Ces sentiments d'énergique persistance conviennent surtout aux associés de l'Adoration nocturne qu'un des prédicateurs des retraites de l'Œuvre comparait à Jacob luttant contre l'ange.

Que se passe-t-il, en effet, dans les nuits d'Adoration ? C'est la lutte entre Dieu et les adorateurs. Dieu veut châtier, il veut frapper ;

ils retiennent son bras, ils lui disent : nous ne vous lâcherons pas, ô mon Dieu, jusqu'à ce que vous nous ayez accordé ce que nous vous demandons, le triomphe de l'Église et le salut de la France.

Obstinons-nous donc dans cette lutte, convions-y tous les hommes de foi et Dieu se laissera vaincre. Il nous appellera du nom d'Israël; il nous bénira nous et notre pays, et à cause de nos prières, il ménagera un triomphe éclatant à son Église. Alors nous pourrons lâcher prise, car le jour commencera à poindre, mais jusque-là gardons-nous de toute défaillance.

CHAPITRE XIV

Fruits de l'œuvre de l'Adoration nocturne.

On juge un arbre à ses fruits. C'est une règle qui doit servir à juger l'œuvre de l'Adoration nocturne; or, ses fruits sont nombreux.

Nous mettons en première ligne les vocations religieuses sorties de ces saintes veilles passées dans une pieuse familiarité avec Notre-Seigneur. Il y en a eu quatre-vingt-cinq depuis le commencement de l'Œuvre (1848), jusqu'en 1877. Nous plaçons ensuite la part qu'elle a eue dans la fondation de la Congrégation des prêtres du Très-Saint-Sacrement, voués tout spécialement au culte de l'Eucharistie. M. de Cuers, le premier directeur laïque de l'Adoration nocturne, fut le premier compagnon du R. P. Eymard, à qui est due cette fondation, dont il partagea avec lui les travaux. Plus tard, d'autres membres de l'Œuvre, imitant son exemple, sont entrés dans la nouvelle Congrégation.

En récompense d'une nuit passée à la banlieue, Dieu inspira à l'un des membres de

l'association d'établir l'*Œuvre de la banlieue,* dont les associés allaient, le dimanche, faire aux populations des environs de Paris l'admirable et touchante aumône de l'exemple, en se livrant simplement et généreusement à la pratique des plus saints devoirs de notre religion. Cette pensée a été reprise par les *Touristes du Sacré-Cœur,* à Marseille, qui profitent des solennités de l'Adoration perpétuelle pour aller dans les paroisses les plus délaissées réveiller par leur présence et leur piété, la foi trop souvent endormie des populations rurales.

Les nombreuses actions de grâces qui sont demandées, chaque nuit, témoignent des faveurs obtenues par le canal de l'Œuvre, et les facilités accordées pour les recommandations d'intentions aussi nombreuses que variées, entretiennent la confiance dans l'efficacité des prières faites aux pieds de la sainte Victime exposée sur nos autels.

L'œuvre de l'Adoration nocturne a surtout et puissamment contribué au mouvement Eucharistique qui se produit, non-seulement en France, mais encore à l'étranger comme on le verra plus loin.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence les témoignages de reconnaissance du clergé

pour l'heureuse influence que ces nuits bénies exercent sur les paroisses, notamment sur celles de la banlieue où l'esprit de foi est malheureusement plus affaibli. Dans une de ces dernières paroisses, il y a quinze ans à peine, alors que l'Adoration perpétuelle et l'Adoration nocturne n'y étaient pas encore pratiquées, il n'y avait que cinq communions par année ; il y en a aujourd'hui plus de quatre mille. Ces divers témoignages peuvent se résumer dans ce que disait récemment un ecclésiastique d'une paroisse populeuse : « L'exemple donné par les adorateurs a vivement impressionné la paroisse ; en même temps qu'ils l'ont édifiée, il lui ont obtenu de NOTRE-SEIGNEUR les plus abondantes bénédictions. »

Mais il n'est rien peut-être qui puisse mieux faire apprécier l'œuvre de l'Adoration nocturne et son action sur les âmes, que de montrer la manière dont on y meurt, ce sera une occasion d'apprendre comment on y vit. Du reste, en rendant hommage à la mémoire de ceux des associés qui, après avoir édifié leurs confrères par leurs exemples dans ce monde, les ont précédés dans un monde meilleur, où leur dévouement à l'Œuvre aura été un de leurs plus sûrs mérites aux yeux de la Miséricorde divine,

nous faisons un acte de justice et de charité envers eux, en rappelant des souvenirs qui ne manqueront pas de provoquer des prières en leur faveur, et en même temps, nous trouvons pour nous-mêmes, dans ces existences si chrétiennes, les plus utiles enseignements.

Il nous est bon, en effet, d'y suivre la trace des vertus chrétiennes qu'y avaient imprimées l'amour de l'Œuvre et la pratique de ses saints exercices. Ce que nous trouvons principalement, dans ces âmes d'élite, c'est la triple force de la foi, de l'humilité et du dévouement qui suffit aux plus grandes choses, quand elle s'abandonne à l'impulsion de celui qui a dit : « Sans « moi, vous ne pouvez rien, mais, avec moi, « vous pouvez tout. »

L'histoire entière de l'Œuvre est la confirmation de cette parole. Qui de nous pourrait penser que sans ce secours divin elle eût pu s'établir, s'étendre et se maintenir. Sans éclat, sans rien de ce qui attire les regards et les faveurs des hommes, presque inconnue de l'immense majorité de ceux sur lesquels elle répand ses bienfaits, la voilà cependant qui occupe, depuis près de trente ans, une place importante, quoique modeste, dans le beau diocèse de Paris, poursuivant sa grande mission de prière et de

réparation et appelant du ciel, par ses supplications et ses sacrifices, la miséricorde qui pardonne et qui sauve.

Une Œuvre semblable demande de la part de ses membres un attrait particulier. Ah! bien heureux sont ceux à qui Dieu le donne, car il leur procure un des plus efficaces moyens de perfectionner leur vertu et de se rapprocher de l'adorable type que notre titre de chrétien nous fait, à tous, un devoir d'imiter. Il est impossible qu'un membre sérieux de l'œuvre de l'Adoration nocturne puisse rester immobile dans la voie de son salut. Il faut qu'il avance, qu'il progresse. S'il est fidèle à recueillir les fruits des communications fréquentes et silencieuses de son âme avec l'auguste Victime, sa foi grandira, son cœur s'épurera, il verra Dieu plus facilement, il montera de clartés en clartés, selon l'expression des saints Livres, et tout en vivant dans le monde, il réalisera en lui la perfection de la sainteté.

La chose n'est pas aisée, nous en convenons. Il en coûte d'entreprendre et de continuer sans relâche cette guerre intérieure contre soi-même; de faire triompher dans son cœur l'humilité sur l'amour-propre, l'abnégation sur le sentiment personnel, la soumission sur l'indé-

pendance, le zèle et le dévouement sur la mollesse et sur cette prudence mondaine qui a toujours une excuse au service de la lâcheté; mais quand on est entré résolûment dans cette lutte de soi-même contre soi-même, les grâces abondent, la victoire devient facile et l'on est tout surpris de rencontrer autant de calme, de douceur et de joie, là où tout d'abord, les répugnances les plus vives, le trouble et l'agitation du cœur semblaient faire présager de véritables supplices ou un complet insuccès.

Cette victoire, importante entre toutes, puisqu'elle nous ouvre le ciel, les confrères regrettés dont nous allons parler, l'ont remportée. Mêlés comme nous, et quelques-uns même plus que nous, aux affaires de ce monde, soumis à ses exigences, occupés de soins divers, ils avaient fait, dans leur vie, une part pour l'Adoration nocturne. Les saints rendez-vous que leur donnait le divin Maître avaient pour leur âme un charme inexprimable; ils s'y rendaient avec bonheur et, là, dans le silence de la nuit, seuls à seuls avec leur Dieu, ce Dieu si bon, dont la tendresse dépasse infiniment celle de la plus tendre des mères, ils lui ouvraient leurs cœurs, ils lui exposaient leurs besoins, et on pense bien, qu'ils ne s'en retournaient pas les mains vides.

CHAPITRE XV

Nécrologie.
Principaux Fondateurs de l'Œuvre.

Nous placerons en tête de cette longue et édifiante liste, MGR SIBOUR, évêque de Tripoli, ancien supérieur de l'Œuvre, mort à Antibes, le 18 novembre 1864, à la suite d'une cruelle et douloureuse maladie qui l'avait obligé de s'éloigner de Paris, déjà depuis quelque temps. Dans des moments très-difficiles, alors qu'il avait une part considérable dans la direction du diocèse de Paris, il avait soutenu la marche de l'Œuvre par la constance de son bienveillant intérêt et il avait encouragé ses efforts avec la plus grande sollicitude. Plus tard, il en a été l'édification par la patience toute chrétienne avec laquelle il a supporté ses souffrances. Bien des fois, malgré l'état de sa santé, il s'était fait porter aux réunions générales pour les présider, parce qu'il savait combien sa présence était chère aux associés. Le meilleur hommage que nous puissions rendre à sa mémoire vénérée est de reproduire l'allocution qu'il adressa à la réunion du 26 juin 1859, en chargeant M. l'abbé

Rivié de lire ce qu'il avait écrit. Son âme sacerdotale s'y montre tout entière et on ne lira pas sans émotion ces paroles empreintes de sentiments si profondément chrétiens :

« Messieurs et chers Confrères,

« Permettez-moi d'user d'une pieuse industrie « pour vous adresser, en ce moment, quelques « paroles d'édification et pour essayer de com- « muniquer à vos âmes quelques-uns des sen- « timents qui remplissent la mienne, malgré les « chaînes qui me lient et dont les plus lourdes « pèsent encore sur ma langue et l'empêchent « d'être au milieu de vous l'organe des pensées « de mon esprit et des sentiments de mon cœur.

« Quoique ma captivité vienne de Dieu, comme « tout ce qui arrive dans ce monde, il me semble « que sa miséricorde ne sera pas offensée si je « puis réussir à me soustraire, pour un moment, « à la dure loi qu'il m'a imposée, et que j'accepte « non-seulement avec résignation, mais avec joie « et reconnaissance, et si je mets sur des lèvres « sacerdotales, plus libres que les miennes, les « paroles qu'il fait naître en moi et que j'entends « très-clairement résonner dans mon âme, mais « que j'éprouve un pénible embarras à exprimer.

« Mais pourquoi songer davantage aux épreu-
« ves qui m'ont été envoyées, et qui ont pour
« moi une signification si clairement surnaturelle
« et miséricordieuse ? Ne vaut-il pas mieux, dans
« l'état où je suis, considérer tous les maux qui
« auraient pu m'assaillir et dont la bonté divine
« a daigné jusqu'ici me garantir, afin que mes
« paroles répondent mieux aux sentiments qui
« vous animent et montent vers le trône de DIEU
« comme une hymne d'actions de grâces plutôt
« que comme de creuses et inutiles lamentations.

« Oui, mon DIEU, soyez béni ! car votre bonté
« miséricordieuse éclate partout, même au milieu
« des sévérités de votre justice ! En frappant
« mon corps, vous avez affranchi mon âme ; vous
« l'avez délivrée de cette redoutable responsa-
« bilité qui s'attache à tous ces ministères
« ecclésiastiques qui m'auraient été probable-
« ment imposés, si vous m'aviez laissé mes
« forces ! Soyez béni, car vous n'avez pas achevé
« de rompre le roseau à demi brisé, et d'éteindre
« la mèche qui fumait encore. Ce rayon lumineux
« qui éclaire tout homme venant au monde, et
« qui est le trait le plus frappant de la divine
« ressemblance que vous avez gravée sur notre
« visage, il a toujours illuminé mon âme, et j'ai
« pu visiter à ses lueurs les ruines de mon corps,

« et en comprendre le sens sublime. J'ai compris « que vous vouliez faire de moi une preuve « évidente, palpable de cette grande vérité qui « est le fondement de l'ordre naturel que vous « avez fondé en créant l'homme, vérité qui est la « transition pour aller à l'ordre surnaturel, à « savoir : que notre être est double, composé de « deux substances, l'une matérielle et l'autre « spirituelle, l'une visible et l'autre invisible, « l'une périssable et l'autre immortelle ; que ces « deux substances constitutives de notre nature « vivent entre elles dans des rapports intimes, « nécessaires, réciproques, mais au fond dans « une véritable indépendance ; que l'une ne peut « être ébranlée ou périr sans que l'autre ne s'en « ressente. La loi qui les unit les rend constam- « ment solidaires l'une de l'autre, mais cela « n'est vrai que pour les manifestations de l'âme « qui dépendent des organes ; au-dessus sont les « pensées pures, elles ont un langage pur qui n'a « rien de matériel, et qu'au sein des infirmités « les plus accablantes on peut entendre dans son « âme, et on peut recueillir facilement, comme « je le fais dans ce moment. J'ai compris aussi « qu'en renversant l'édifice grossier de mon « corps, Architecte divin, vous ne vouliez que « le restaurer et le rebâtir à votre guise sur un

« meilleur plan et dans un plus bel ordre d'archi-
« tecture, comme dit Bossuet dans son grand
« style, digne d'un prophète. Ainsi, en me faisant
« voir de près les ravages de la mort, vous avez
« voulu ranimer en moi les pensées d'immorta-
« lité, et je puis dire comme Job, maintenant
« plus que jamais : « *Cette grande espérance*
« *repose dans mon sein.* »

« Mon Dieu, soyez aussi béni de m'avoir per-
« mis de paraître encore dans cette sainte
« assemblée, parmi mes frères et mes enfants,
« dans cette pieuse paroisse où j'ai passé les
« jours les plus beaux et les plus pleins de ma
« vie, où j'ai goûté de si douces et si abondantes
« consolations et dont je ne me suis séparé que
« forcé et pour obéir à la voix de Dieu. J'espé-
« rais peu revoir cette chère enceinte, et ces
« sacrés autels, à moins qu'écoutant le dernier
« vœu de mon âme, on eût, après ma mort,
« apporté mes restes ici, sous ces voûtes où j'en
« ai, moi-même, accueilli tant d'autres, pour
« recevoir les dernières prières et les dernières
« bénédictions de l'Église et consoler mon âme
« avec ces chants harmonieux, descendus du
« ciel, par lesquels notre sainte mère l'Église
« semble bercer celui qui dort du sommeil de la
« tombe, comme la mère berce l'enfant qui dort

« sur son sein. Enfin, Dieu bon, soyez mille « fois béni, pour m'avoir accordé de revoir le « spectacle édifiant que j'ai sous les yeux ; et « même de pouvoir adresser quelques bonnes pa- « roles à la pieuse association qui est réunie aux « pieds des saints autels, afin de lui dire quelque « chose des sentiments de mon cœur pour elle « et lui faire comprendre, si je puis, l'estime « particulière que je fais de l'Œuvre si éminem- « ment catholique de l'Adoration nocturne.

« Parmi toutes les œuvres de piété et de cha- « rité qui fleurissent dans cette grande cité, « comme sur une terre propice, l'Adoration noc- « turne, par sa nature et par son objet, tient « évidemment le premier rang. Elle a sa place « sur la montagne même où est la source de « toute vie, de toutes grâces et de tout bien ; les « autres œuvres ne sont que des canaux plus « ou moins abondants, selon qu'ils se rappro- « chent de cette source et de ce foyer qui illumine « et échauffe tout dans le monde surnaturel « comme le soleil dans le monde de la nature. « Votre Œuvre est, de plus, l'appendice et « l'achèvement de cette grande et belle institu- « tion de l'Adoration perpétuelle qui a poussé de « si rapides et de si profondes racines dans le « diocèse de Paris, d'où découlent, chaque jour,

« dans les âmes, des flots si purs et si abondants
« de piété, et qui sera un des principaux titres
« de gloire du saint prélat qui la fonda et de son
« pieux et éminent successeur, qui la soutient
« avec tant de zèle. Laissez-moi vous dire en peu
« de mots les origines de cette institution. J'ai
« assisté aux premières émotions qui frappèrent
« le cœur du pieux évêque et qui y demeurè-
« rent comme une étincelle divine, jusqu'au jour
« où le feu sacré qu'il portait dans son sein pût
« se répandre en liberté sur ce vaste théâtre où
« la bénédiction divine voulut que l'Adoration
« brillât comme un foyer immense, pour éclairer
« au loin et échauffer les générations contempo-
« raines. »

Ici, le pieux évêque raconte les circonstances dans lesquelles Mgr l'évêque de Digne conçut la pensée d'établir un jour l'Adoration perpétuelle et que nous avons reproduites au chapitre deuxième.

« Mais le pieux prélat, en instituant l'Adora-
« tion perpétuelle et en renfermant son Œuvre
« dans certaines limites qui semblaient comman-
« dées par la prudence dans le temps et le pays

« où nous sommes, ne prétendait pas mettre des « entraves à la libre expansion des sentiments « qu'il avait pour but de favoriser, et non de « comprimer. Il faisait tout ce qui lui paraissait « possible et opportun, non tout ce qui lui parais- « sait désirable ; aussi, il applaudit plus que tous, « aux premiers efforts de votre zèle, qui auraient « pu facilement paraître un peu téméraires avant « que DIEU les eût bénis, et eût montré par le « résultat qu'ils n'avaient rien d'imaginaire et « de chimérique. Il aurait trop craint, en ne « favorisant pas ce premier germe, de l'étouffer « et de s'opposer ainsi aux vues de DIEU.

« Mais je ne veux pas insister plus longtemps « sur un sujet dont mon cœur est plein, et qui « aisément en déborde; une certaine pudeur « m'impose silence et m'empêche, plus que per- « sonne, de louer comme il le mérite le saint « prélat auquel j'ai été si intimement uni ; qu'il « me soit permis seulement de dire cette parole « qui le résume tout entier : Sa vie, dévorée par « les ardeurs du zèle et de la charité, a été un « véritable holocauste, et sa mort un véritable « martyre. Depuis ce fatal événement, votre « Œuvre a reçu de merveilleux développements ; « ses progrès ont montré manifestement que « DIEU l'aimait et la favorisait. Votre pieuse

« pensée, qui d'abord ralliait à peine quelques « âmes fidèles et dévouées, s'est propagée rapi- « dement ; elle a pu recevoir une organisation « forte et sage. L'Adoration nocturne compte « maintenant à Paris une nombreuse phalange « d'adorateurs zélés ; le Souverain-Pontife a « daigné tourner vers elle sa main paternelle, « il l'a distinguée et bénie, parmi toutes les « œuvres pieuses qui font la gloire de Paris. « Votre flamme s'est élevée et a franchi la vaste « enceinte de la capitale. Son influence s'est fait « sentir dans plusieurs villes de province, et « jusqu'à l'étranger. Elle suscite partout des « associations pieuses qui, comme elle, se vouent « aux saintes pratiques de l'Adoration nocturne.

« Il y a encore, je le sais, des développements « que vous désirez. Mais sachez attendre ; la « croissance, pour être normale, dans l'ordre « surnaturel comme dans l'ordre naturel, a « besoin de n'être pas trop hâtée ; exprimez « humblement vos désirs au Saint-Siége et aux « autorités ecclésiastiques qui sont près de vous, « et qui vous sont si bienveillantes ; puis con- « tentez-vous de prier pour que les vues que « vous pouvez émettre, pour le bien, soient « adoptées et encouragées. Dieu ne vous demande « pas davantage ; mais il exige cela. Il veut que

« votre zèle soit toujours vif, mais qu'il reste « aussi toujours humble et soumis, et ses ardeurs, « pour être toujours pures, ont besoin d'être aussi « contenues par l'esprit catholique d'obéissance « et de soumission à l'Église.

« Mes bien chers frères, souffrez ces épanche- « ments, ces conseils que m'inspire le tendre « intérêt que je porte et que j'ai toujours porté « à votre Œuvre. Songez que vous faites l'office « des anges, que vous formez une garde d'hon- « neur auprès de Dieu, que vous êtes à pro- « prement parler ses gardes du corps ; cet hon- « neur qui vous rapproche de sa personne et de « ses grâces doit enflammer votre zèle et élever « vos âmes : noblesse oblige. Qu'il n'y ait donc « plus rien en vous d'infime et de grossier ; de « la haute position où vous êtes agenouillés « sur les marches de l'autel, que vos âmes s'é- « lèvent vers le ciel et que vos cœurs soient « en haut largement ouverts à toutes les célestes « inspirations ; que votre vie soit la prière et « que votre prière soit avant tout catholique, « comme votre Œuvre ; priez pour les pé- « cheurs, afin que Dieu les éclaire ; priez pour « l'Église et pour son chef, afin que les com- « motions et les périls qui l'environnent, loin « de l'ébranler, le fortifient ; priez pour la

« France, afin qu'une paix glorieuse lui soit « bientôt donnée.

« Recevez ma fraternelle bénédiction en atten- « dant qu'une bénédiction plus puissante et plus « féconde descende sur vous du trône de DIEU « et comble le désir de vos âmes.

« AINSI-SOIT-IL. »

Après Mgr de Tripoli, nous devons, sans tenir compte des dates, mentionner le R. P. HERMANN, fondateur et premier membre de l'Œuvre, mort de la petite vérole à la forteresse de Spandau, près Berlin, le 20 janvier 1871, en soignant nos soldats prisonniers.

Il faudrait un volume entier pour raconter cette vie si exceptionnelle, dont chaque acte, pendant vingt-cinq ans, porte l'empreinte d'une grâce extraordinaire de DIEU. Nous ne pouvons entreprendre une pareille tâche, et nous nous bornerons à dire sommairement ce qui, dans cette vie, a plus particulièrement trait à l'œuvre de l'Adoration nocturne.

Tout le monde connaît les circonstances de la conversion miraculeuse d'Hermann devenu, de juif et d'artiste mondain et dissipateur, un fervent catholique d'abord, et puis un austère

religieux, dont les saints travaux ont rempli l'Europe. Ce fut le Dieu de l'Eucharistie, ce Maître souverain des âmes, qui remporta directement cette victoire, dans l'église de Sainte-Valère, à Paris, où Hermann s'était rendu un vendredi du mois de Marie 1847, pour diriger un chœur de musiciens, uniquement attiré par l'art musical dans lequel il excellait. Au moment de la bénédiction, son corps pliant comme sous un poids considérable, il fut forcé, malgré lui, de se courber vers la terre, en proie à un trouble indéfinissable. — Que se passa-t-il alors dans ce cœur généreux ? — Dieu seul le sait. — Toujours est-il qu'en se relevant, Hermann était catholique. L'Eucharistie l'avait vaincu, mais c'était pour lui inspirer un amour que désormais plus rien au monde ne devait affaiblir. Un des premiers fruits de cet amour fut la fondation de l'Adoration nocturne, en 1848 ; nous en avons rapporté plus haut les ciconstances. Bientôt il fut attiré vers une vie plus parfaite et il quitta le monde.

Au mois de septembre 1849, il alla à Rome, d'où il ne devait revenir que pour revêtir l'habit de Carme. Son éloignement et celui des principaux appuis de l'Œuvre, fut, pour cette dernière, une épreuve, à laquelle elle n'aurait pas résisté

si Notre-Seigneur ne l'avait visiblement soutenue. Quoique absent, Hermann, connu désormais sous le nom de P. Augustin-Marie du Très-Saint-Sacrement, dont le choix était encore un témoignage d'amour et de reconnaissance envers la sainte Eucharistie, ne perdait pas de vue la petite association. Par des lettres fréquentes, il l'encourageait à la persévérance, il la soutenait contre les défaillances du découragement et ce ne fut pas sans une vive douleur qu'il apprit la suspension momentanée de ses pieuses réunions. Aussi, lorsqu'en 1852, par un de ces coups de la Providence, dont elle seule a le secret, l'Œuvre se releva sous la douce influence de Notre-Dame des Victoires, pour occuper une place si importante dans l'institution diocésaine de l'Adoration perpétuelle, le P. Hermann tressaillit de joie et son cœur se remplit d'une sainte allégresse. L'intérêt qu'il lui avait jusque là témoigné sembla redoubler. A chacun de ses voyages à Paris, il se mettait en rapport avec les membres de sa famille spirituelle et s'informait avidement de tout ce qui s'y faisait. Il assista plusieurs fois aux réunions générales, et, en 1863, il vint exprès de Londres, malgré le mauvais état de sa santé, pour prêcher la retraite annuelle.

A son retour à Londres, il écrivait : « Je suis « revenu de Paris tout embaumé de cette belle « journée du dimanche de la Fête-Dieu. Mais « le bon JÉSUS m'a fait payer les plaisirs que « j'y ai goûtés ; la traversée m'a rendu malade, « bien malade pour quinze jours, avec une fièvre « gastrique, etc.; cependant je n'ai pas perdu « la sainte Messe un seul jour. »

L'ardeur de son zèle pour le Très-Saint-Sacrement lui avait fait ajouter un vœu spécial, à ceux qui font la base ordinaire de la vie religieuse. Ce vœu était celui de travailler toute sa vie à propager la dévotion Eucharistique. Aussi il ne prêchait pas un sermon, il ne donnait pas une retraite ou une station, sans que ce grand intérêt si cher à son cœur n'y eut sa place, et l'on peut dire que le P. Hermann est l'homme de notre temps qui a eu la plus grande part au mouvement Eucharistique qui sera une des gloires de l'Église du XIX[e] siècle. Son action a été toute-puissante en France où il a beaucoup aidé à la propagation de l'Adoration perpétuelle. Mais ce qui l'occupait le plus, c'était l'Adoration nocturne. Il avait formé, en 1851 et 1852, un projet d'union et de centralisation de toutes les œuvres d'Adoration nocturne de France, pour les faire concourir, par

une participation alternative, à une Adoration perpétuelle nationale. Il écrivait à ce sujet, le 9 novembre 1852: « Nous sommes déjà depuis « un an occupé à réunir toutes les Adorations « nocturnes de France en un seul faisceau, « pour former une association une et indivisible, « dirigée par un comité central à Paris, afin « d'offrir au cher Jésus, au nom de toute la « France, une Adoration nocturne continuelle. » Ce plan si élevé ne pût être réalisé, et chaque localité continua isolément son œuvre.

En 1863, le P. Hermann fut chargé, par Son Eminence le cardinal Wiseman, de ressusciter et de diriger dans la grande ville de Londres, l'association de l'Adoration nocturne, qui, fondée quelques années auparavant, avait déjà cessé de fonctionner. Le 6 août 1863, l'association nouvelle passa la première nuit dans la chapelle des Carmes. Une lettre du P. Hermann, datée de ce jour même, annonçait ainsi ce fait important : « Heureuse nouvelle ! l'Adoration nocturne est « commencée à Londres. Nous venons de passer « la nuit devant le Très-Saint-Sacrement exposé « dans notre chapelle de Kensington. Je suis dans « une grande joie, et je demande que l'Asso- « ciation de Paris rende grâces à Jésus-Christ « pour la réussite de nos commencements »

Ne pouvant raconter ici toute la vie du fondateur de l'Œuvre, nous devons au moins faire connaître les circonstances de sa mort. Après nos désastres de Sedan et de Metz, le P. Hermann, alors en Suisse, fut, à la demande de Mgr Mermillod, évêque de Genève, envoyé à la forteresse de Spandau, près de Berlin, pour y organiser le service religieux des prisonniers français au nombre de 6,000. « L'Allemagne sera mon tombeau, » avait-il dit en partant. Mais ce pressentiment n'avait rien ôté à son entrain ordinaire. « Je me mets en route « au nom du SEIGNEUR JÉSUS et pour le service « des pauvres âmes qui souffrent, priez pour « la réussite de cette sainte mission, » écrivait-il à une personne de Bordeaux qu'il honorait de son amitié. Le bien qu'il fit fut immense. Nos pauvres soldats venaient se confesser par centaines. La journée était très-remplie ; Messe et sermon chaque matin, visite aux hôpitaux, confession des malades, viatique, extrême-onction, enterrements, distribution de vêtements, confession des soldats valides, correspondance, bréviaire et les mille commissions pour les soldats et leurs familles, il y aurait eu de quoi occuper plusieurs prêtres. C'est dans le plein exercice de cet admirable ministère, en donnant

l extrême-onction à des variolés, qu'il fut saisi lui-même par la maladie. Lorsqu'on lui annonça le danger, il bondit de joie et il pria Dieu de ne plus retarder le moment de la délivrance. Il fit prier les assistants et les Sœurs, et dirigea lui-même les prières jusqu'à la fin. Il rendit sa belle âme le 20 janvier 1871, muni de tous les secours de notre sainte religion et entouré des tendres soins de la charité. Il fut enterré le 24, dans l'église Sainte-Edwige, à Berlin, ainsi qu'il en avait exprimé le désir au moment de mourir, avec une grande pompe et une religieuse émotion. L'œuvre de l'Adoration nocturne de Paris devait rendre un dernier hommage à sa chère mémoire. Un service solennel pour le repos de son âme fut célébré le jeudi 15 février 1872, dans l'église de Notre-Dame des Victoires, avec le bienveillant concours du clergé de cette paroisse. L'assistance dans laquelle on remarquait deux RR. PP. Carmes de la maison de Paris, était nombreuse et émue, et pendant la sainte Messe, dite par M. l'abbé Le Rebours, supérieur de l'Association, de ferventes prières se sont élevées vers Dieu pour la conservation de l'Œuvre et pour le bonheur éternel du fondateur.

Un des auxiliaires les plus actifs et les plus

utiles du P. Hermann dans la fondation de l'Œuvre fut M. Raymond de Cuers, officier de marine, dont le nom et le souvenir appartiennent trop à l'association de l'Adoration nocturne pour que sa mort, qui devait suivre de prés celle du P. Hermann, ne fixe pas un instant notre attention. Ces deux âmes, embrasées d'un même amour pour la sainte Eucharistie, presque fondues ensemble pour l'établissement de l'Adoration nocturne, puis séparées par deux vocations distinctes, quoique analogues, allaient se retrouver dans la gloire à peu près au même moment. M. de Cuers, mourait en effet, deuxième supérieur général de la Société des Prêtres du Très-Saint-Sacrement à l'établissement de laquelle il avait concouru, dans la maison du noviciat de cette Société nouvelle, à Saint-Maurice (Seine-et-Oise), le 21 juin 1871, c'est-à-dire six mois après le P. Hermann.

Il fut le premier directeur laïque et, en cette qualité, il imprima aux exercices des nuits un ordre et une régularité qui se ressentaient de la discipline à laquelle il était habitué comme marin. Les anciens se souviennent encore de la précision toute militaire qu'il exigeait de ses confrères dans tous les détails

du règlement, et cette ponctualité n'a pas peu contribué à asseoir l'Œuvre sur une base de respect pour le saint lieu, de fidélité à la règle et d'ordre matériel indispensables dans une association de cette nature. Ce service n'est pas le seul que M. de Cuers ait rendu à l'Œuvre. Il en est un autre d'une importance capitale, qui lui donne droit à la plus grande reconnaissance. C'est lui, en effet, comme nous l'avons déjà dit, qui reçut de Dieu l'inspiration d'unir l'Adoration nocturne, qui n'avait qu'une existence isolée, à l'Adoration perpétuelle des Quarante-Heures, afin de rendre la prière de l'Adoration réparatrice incessante. C'était, comme on l'a vu, tout l'avenir de l'Œuvre.

Peu de temps après lui avoir ouvert cette voie nouvelle, M. de Cuers, qui était toujours capitaine de frégate, rappelé par son service, quitta Paris et par conséquent l'Association à laquelle, cependant, il resta toujours uni de cœur. Son âme, profondément contemplative et intérieure, se sentait attirée de plus en plus vers Dieu. Ayant rejeté loin de lui tous les honneurs de ce monde, et dévoré de la sainte passion de l'Adoration, il attendait que Dieu lui fît connaître comment il pourrait la satisfaire, lors-

que la rencontre qu'il fit du R. P. Eymard l'attacha irrévocablement à la réalisation d'une pensée qui l'occupait depuis plusieurs années, la fondation d'une société d'hommes réunis sous une règle religieuse pour adorer NOTRE-SEIGNEUR exposé, et se vouer aux œuvres Eucharistiques. C'est ainsi que naquit, en 1856, la Société des Prêtres du Très-Saint-Sacrement, dans laquelle l'Association a toujours trouvé le plus sympathique dévouement. Elle n'oubliera jamais les solides et substantielles instructions que le R. P. Eymard, premier supérieur général de cette Société, lui donna dans différentes retraites où il révéla tous les trésors de son cœur bien fait pour comprendre et aimer l'Eucharistie. Le R. P. de Cuers lui succéda, en 1868, comme supérieur général; il est mort dans l'exercice de cette charge, comme meurent les saints, plein de calme, de confiance et de joie.

Une place d'honneur est aussi due à JEAN-ANTOINE RICOUX (1), que, dans leur affectueuse vénération, plusieurs de ses confrères avaient

(1) Voir *Notice sur la vie et la mort de Jean-Antoine Ricoux, hôtelier de l'œuvre de l'Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement,* 1867, — in-32, chez Adrien Le Clere et Cie, et au siége de la Société de Saint-François de Sales, Passage Sainte-Marie, 11 bis.

coutume d'appeler le *père Ricoux*. Il entra tard dans l'Œuvre, après une existence fort éprouvée par le malheur et déjà embellie par les vertus les plus chrétiennes.

Ce fut à l'Adoration nocturne de Saint-Germain-des-Prés, au mois de mars 1852, qu'il se présenta pour faire partie de l'Association, comme membre actif. Il avait alors une cinquantaine d'années. Le Directeur de la nuit fut frappé de l'accent de foi qu'il remarqua chez lui et il proposa son admission au Conseil. En 1853, il avait accepté les fonctions d'hôtelier de l'Œuvre; nous avons dit ailleurs quelle en était l'importance. L'Association avait peu de ressources. Ricoux eût voulu ne recevoir aucune rétribution, mais sa position ne le permettait pas, et bien que les émoluments qu'on l'avait forcé d'accepter fussent très-modiques, surtout dans le commencement, il tenait tellement à ses fonctions, pour l'amour du Saint-Sacrement, qu'il refusa constamment les emplois beaucoup plus lucratifs qu'on lui proposa.

Depuis qu'il s'était retiré des affaires, il s'était exclusivement adonné aux pratiques de piété et de charité; n'apercevant pas, dans son humilité profonde, que sa vie avait toujours été exemplaire, il aimait à répéter : « J'ai long-

« temps vécu et travaillé pour le monde, et « par conséquent fort inutilement; désormais « je ne veux plus vivre et travailler que pour « Dieu, et comme j'ai commencé tard, il faut « que je répare le temps perdu. » Il mit, en effet, à profit, avec une admirable ardeur, les dernières années que Dieu lui donna sur la terre. Il était de toutes les bonnes œuvres, et se faisait remarquer dans toutes, par sa foi vive et ferme, par sa piété expansive, par sa charité sans bornes, par son zèle infatigable, que rien n'était capable de déconcerter.

Frappé des tristes faiblesses de notre société et des dangers qui la menacent, il sentait que la prière et la pénitence peuvent seules, en réparant le mal, toucher la miséricorde de Dieu. Obéissant à cette sainte folie de la croix qui s'était emparée de son cœur, il parcourait les rues, et, comme un autre Jonas, arrêtait les passants et les engageait à faire pénitence. Lui-même se livra à de telles mortifications, que sa femme en conçut de sérieuses inquiétudes pour sa santé, et qu'il ne fallut rien moins que l'autorité de son confesseur pour en modérer les rigueurs.

Ricoux assistait à presque toutes les nuits d'Adoration, priant devant le Très-Saint-Sacre-

ment de dix heures à minuit, et le matin de quatre à six heures, heure de la prière pour les tertiaires de Saint-François, dont il faisait partie.

Nous avons dit au chapitre quatrième l'admirable dévouement qu'il avait montré dans l'exercice de ses fonctions de gardien du matériel.

Tant de mérites ne suffisaient pas à préparer la glorieuse couronne qui l'attendait. Il eut à supporter un genre d'épreuves particulièrement pénibles pour son cœur, c'est-à-dire, les fréquentes et dangereuses maladies de sa femme, qu'une paralysie d'abord, et plus tard de graves chutes et de nombreux accidents conduisirent plusieurs fois aux portes du tombeau, jusqu'au moment où Dieu la rappela à lui, le 4 avril 1866. Ricoux ne résista pas à cette épreuve, il mourut huit jours après, le 12 avril, dans de tels sentiments de foi, d'espérance et d'amour, que, de l'avis de Mgr de la Bouillerie, qui était venu lui donner sa bénédiction, il était impossible de voir une plus sainte mort. L'œuvre de l'Adoration nocturne fit célébrer à son intention, le 27 avril, à Saint-Thomas d'Aquin, une Messe de *Requiem,* qui fut dite par M. l'abbé Le Rebours, supérieur de l'Œuvre, et à laquelle assistèrent un grand nombre d'associés.

Le corps de Ricoux fut inhumé au cimetière du Montparnasse, dans un terrain, de concession temporaire, acheté pour cinq ans, aux frais de l'Œuvre. Au bout des cinq ans, ces respectables dépouilles devaient-elles être abandonnées et confondues avec d'autres, de façon à échapper à la fidélité des souvenirs qu'elles inspiraient ? Le bon DIEU n'a pas voulu qu'il en fut ainsi. Il a jeté un regard favorable sur ces humbles ossements et il a envoyé à une âme fervente la pensée de les soustraire à l'oubli. Il a voulu ainsi glorifier, dès ce monde, ce bon serviteur qui, pendant quatorze ans, avait consacré sa vie entière au service du DIEU de l'Eucharistie dans l'œuvre de l'Adoration nocturne, et nous faire voir par là quel pouvoir ont sur lui les vertus modestes, mais fortes, qui doivent distinguer l'adorateur nocturne. L'enchaînement des circonstances est vraiment remarquable, et il est difficile de ne pas y voir l'action de la Providence.

En 1850, une veuve perdait son fils unique, âgé de vingt-trois ans, sa seule consolation et sa seule espérance dans ce monde. Un tombeau s'élevait au cimetière du Montparnasse pour recevoir ce fils si tendrement aimé. Il reposait là, attendant sa mère, lorsque celle-ci, attirée

par la grâce, quittait la vie du siècle et allait dans la retraite, consacrer à Dieu les dernières années de son existence, sous le nom de Sœur Élisabeth-Hyacinthe. En apprenant la mort de Ricoux, qu'elle avait connu et dont elle avait apprécié les hautes vertus, elle écrivit au président de l'Œuvre : « Depuis hier, « je suis poursuivie par une pensée qui ne « m'a pas quittée, même pendant la sainte « Messe : Laisserons-nous ces saintes dépouilles « se confondre avec les autres et viendra-t-il « un temps où on ne saura pas où elles sont ? « J'ai voulu me rendre compte à l'avance de ce « que coûterait, quand je mourrai, le transport « de mon corps à côté de celui d'Ernest, dans « le caveau qui m'attend à Paris ; c'est énorme. « Il y a bien autre chose à faire, dans les œu- « vres, que de dépenser tant d'argent pour ma « misérable enveloppe. Je serai donc enterrée « dans le cimetière de mon couvent et je don- « nerai mon caveau à notre digne frère Jean- « Antoine Ricoux. Ce me sera une grande joie « de placer ce corps vénérable près de celui de « mon Ernest. » Ce moyen de conserver les restes de Ricoux sortait manifestement des prévisions ordinaires. La réalisation s'en fit attendre assez longtemps ; enfin, le 18 avril 1870,

lundi de Pâques, lendemain de la solennité de la résurrection glorieuse du SAUVEUR, eut lieu pour Ricoux cette sorte de résurrection, glorieuse aussi, qui faisait triompher ses cendres de la dispersion à laquelle elles semblaient condamnées. Un avis avait été envoyé à tous les membres actifs de l'Œuvre. Cinquante d'entre eux, appartenant à tous les rangs de la société et venus de tous les quartiers de Paris, se rendirent à l'église de Notre-Dame des Champs, lieu de réunion, où une Messe pour le repos de l'âme de notre confrère fut dite, à sept heures et demie, par M. l'abbé Le Rebours, supérieur de l'Œuvre; le plus grand nombre y fit la sainte Communion. Après la sainte Messe, tous les confrères, ayant leur digne supérieur à leur tête, allèrent au cimetière. L'exhumation eut lieu en leur présence dans le plus grand recueillement. Tous les signes qui permettaient de constater l'identité de Ricoux furent reconnus. Son nom, le numéro de son cercueil, la robe de tertiaire de Saint François, le livre de la règle du tiers-ordre;... de lui?... il ne restait que des ossements détachés, — spectacle saisissant qui nous faisait voir dans la plus exacte réalité la vanité de ce monde et l'inanité de notre corps. M. l'abbé Le Rebours, revêtu du surplis et de

l'étole, récita les prières auxquelles l'assistance répondit. Il fit les aspersions d'usage, et les restes déposés dans un nouveau cerceuil furent transportés au tombeau qui devait les abriter à perpétuité. Ils y furent placés avec le cérémonial ordinaire, et, les prières terminées, avant de faire la dernière aspersion, le pieux célébrant prononça à haute voix la triple invocation : *Adoremus in æternum sanctissimum sacramentum,* que cinquante voix répétèrent ensemble avec la même ferveur, le même saint élan. Puis chacun jeta l'eau bénite sur le cercueil et on se sépara, emportant de cette touchante cérémonie les plus douces impressions. C'est ainsi, se disait-on, que DIEU exalte les humbles... *et exaltavit humiles*.... Les ossements les plus délaissés tressailliront de joie.... *et exultabunt ossa humiliata.* La tombe où repose le corps est située : 13me division, 3me ligne nord; la pierre verticale surmontée de la croix portait déjà à sa partie supérieure l'inscription suivante: *O crux ave! Ici repose Antoine-Ernest-Marie Laloubère, décédé le 21 juin 1851, à l'âge de vingt-trois ans, fils unique d'une veuve, priez pour lui.* Au-dessous un ostensoir a été gravé, comme emblême de l'Adoration nocturne, et sur la pierre horizontale qui recouvre la tombe on lit:

RICOUX

JEAN-ANTOINE

décédé à Paris, le 12 avril 1866.

Pendant 14 ans, sa vie tout entière fut consacrée au service de l'*Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement.*

Ses restes ont été transférés dans ce caveau
le lundi de Pâques, 18 avril 1870,
en présence d'un grand nombre de ses confrères,
réunis pour honorer sa pieuse et humble mémoire.

CHAPITRE XVI

Nécrologie.
Membres actifs.

1848 à 1869.

Si maintenant nous suivons l'ordre chronologique, nous trouvons tout d'abord, en consultant la liste des membres actifs et les rapports présentés aux assemblées générales, M. Defoly, premier secrétaire de l'Œuvre, l'un des quatorze adorateurs qui assistèrent, le 6 décembre 1848, à la première nuit d'Adoration à Notre-Dame des Victoires. Il quitta l'Œuvre peu après sa fondation pour entrer à la Trappe de Mortagne, où il mourut saintement, le 15 août 1852.

La même année, le ciel s'ouvrit pour recevoir un angélique jeune homme, M. Fage, employé au ministère de la guerre, inscrit le cinquième sur la liste des membres de l'Œuvre dont il peut être considéré comme un des fondateurs, tant il avait mis de zèle et de dévouement à assurer les premiers succès de l'association. Il mourut dans la paix et la joie de Dieu à l'hospice Necker,

où l'avait conduit la maladie de poitrine à laquelle il succomba.

L'année 1853 enleva à l'Œuvre M. Papillon, jeune peintre plein de piété et d'avenir.

En 1854, elle perdit M. d'Albret, l'auteur des *Harmonies catholiques*.

En 1855, M. Scazziga, négociant, admis le 15 décembre 1848, c'est-à-dire dès l'origine, membre des plus zélés, est mort, le 20 février, des suites d'une chute qui l'enleva à la fleur de l'âge à la tendresse de sa famille et à l'estime de ses confrères.

Au mois de mai suivant, M. Chevalier mourut pieusement dans la maison de santé Dubois, et, au mois d'août, M. Penant, jeune étudiant, rendait son âme chez les Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Dieu, dans les sentiments de la plus parfaite résignation.

MM. Hugon Royder père, et Michel moururent en 1856. Le premier, ami de M. des Genettes, fidèle paroissien de Notre-Dame des Victoires, entreprit la reproduction de la statue qui orne l'autel de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs et contribua à la rendre plus populaire en la mettant dans le commerce à la portée de toutes les bourses.

En 1857, l'Œuvre perdit MM. Sauvan, Pouey-

Saint-Sauveur et Coste qui étaient pour elle un sujet d'édification et dont la mort fut pleine de consolations.

L'année 1858 s'ouvrit tristement pour l'Association. Un de ses meilleurs membres, M. Santigny, périt au mois de janvier, dans l'église de Saint-Sulpice, au moment où il entendait la sainte Messe, victime de l'explosion d'un calorifère qui chauffait l'édifice... Quelques mois après, M. Evrard, jeune ouvrier, remarquable par son aimable piété, et M. Gehlen quittaient ce monde, suivis bientôt de M. Thomassin, mort à la suite d'une opération des plus douloureuses, pendant laquelle il n'avait d'autre préoccupation que celle du salut de son âme, et de M. Fayeux, enlevé par une mort subite pendant qu'il récitait le sublime cantique de la sainte Vierge, le *Magnificat*. Un de ses confrères qui se présentait chez lui à ce moment, le voyant étendu et son livre encore ouvert, ne voulut pas que la prière commencée sur la terre se terminât seulement au ciel, il prit le livre et continua le saint cantique à ces paroles : *Esurientes implevit bonis*.

Au mois de juin 1859, l'Œuvre perdit le général de Cotte, aide-de-camp de l'empereur Napoléon III, mort de la rupture d'un anévrisme, au

quartier général de l'armée d'Italie. Il était impossible d'allier plus de simplicité à plus de zèle ; s'oubliant complètement lui-même il tenait à prendre sa part des soins matériels qu'exige l'installation des nuits. Il donnait une édification d'autant plus efficace qu'elle partait de plus haut.

M. Hilsdorff mourut le 25 novembre suivant, emportant les regrets de tous ses confrères.

M. Goldsmid, né juif, puis devenu protestant puséiste, s'était enfin converti au catholicisme. Depuis qu'il était entré dans le sein de la véritable Église, sa vie était des plus édifiantes. Son amour pour la sainte Eucharistie était arrivé à ce point de perfection de pouvoir faire tous les jours la sainte Communion. Pendant les cinq mois et demi qu'a duré sa douloureuse et dernière maladie, sa patience, nous pouvons même dire sa douce gaieté, ne se démentit pas un seul instant malgré des souffrances aiguës. Une seule pensée le dominait, celle d'aimer son DIEU et de faire sa sainte volonté. Malgré son vif désir de recevoir souvent sa visite, il supportait la privation de sa Communion journalière sans exprimer de regrets. Sa fidélité ne se laissait ébranler par rien, et jusqu'à la veille de sa mort, il ne cessa de faire sa méditation, ses prières et ses

lectures de piété ordinaires. Quand on lui annonça que sa fin était prochaine, il répondit en souriant : « *Fiat voluntas tua* »; et cependant il laissait après lui une famille qui lui était bien chère.

Pendant tout le temps de son agonie, qui fut assez longue, il ne perdit rien de son calme. Pour augmenter sa confiance en Dieu, on lui parlait des motifs d'espérer que lui donnaient ses bonnes œuvres. Sa conscience s'alarma de ce qu'il regardait comme une atteinte à l'humilité. Le digne ecclésiastique qui l'assistait dans ce moment suprême allait le quitter. Il le retint seul : « — Priez pour moi, lui dit-il, parce qu'on « a trop bonne opinion de moi ; on me fait des « compliments et cela m'expose à la vaine gloire. » — « Cher Monsieur, lui répondit l'ecclésiastique « avec la liberté des enfants de Dieu, on vous « fait des compliments parce qu'on a beaucoup « de charité ; mais, vous, qui vous connaissez, « comment pourriez-vous avoir de la vaine « gloire ? » — « C'est vrai, » répondit-il, et il resta recueilli. Voici les paroles qu'il aimait le plus à répéter pendant sa longue agonie : « Oh ! qu'il est beau de mourir catholique ! Oh ! « qu'il est bon de souffrir ! Que mes souffrances « me sont chères ! Mon bon Jésus, je suis heureux

« de souffrir avec Vous. Vous n'aviez pas où re-
« poser votre tête, et moi je suis si bien ; qu'ai-
« je fait pour le mériter ? » Et quand, la mort s'approchant, il fut saisi d'une espèce d'assoupissement, il dit : « Je suis fatigué ; il me semble que
« je pourrais dormir. Est-ce le sommeil? est-ce
« la mort ? Je n'en sais rien ; mais ce sera tou-
« jours la sainte volonté de DIEU. » Et il s'endormit pour toujours dans le SEIGNEUR (1860).

M. Eyraud fut aussi longtemps malade. Il se préparait depuis plusieurs années à la mort et cherchait à sanctifier ses souffrances par une soumission parfaite à la volonté de DIEU et en renouvelant souvent le sacrifice de sa vie. Ses douleurs étaient si vives que, malgré tout son courage, elles causaient à tout son corps de terribles contractions, et cependant elles ne purent pas lui arracher un seul mot de plainte...
« Comment me plaindrais-je, disait-il dans ces
« moments de crise en regardant son crucifix,
« quand NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ne se
« plaignait pas, Lui qui était innocent. » Il se prépara avec la foi la plus ardente à recevoir l'extême-onction et à faire sa dernière Communion sur cette terre. Cette action solennelle causa à tous les assistants une émotion profonde. Ce vrai chrétien mourant, déjà tout absorbé en

Dieu, retournait dans sa véritable patrie; chacun voulut lui donner le baiser d'adieu et le charger de commissions pour le Ciel. Resté seul avec son fils, le dernier avis qu'il lui donna fut d'*aimer* Dieu *pour Lui-même*. Après quoi il expira doucement (1er septembre 1860).

M. Le Blanc, ingénieur en chef, après avoir passé plus de quarante ans de sa vie au service de la science et y avoir acquis une supériorité qui lui avait valu l'amitié de nos plus grands savants, comprit que Dieu demandait autre chose de lui. Une grande catastrophe, la perte, sur le champ de bataille d'Inkermann, d'un fils, qui, jeune encore, portait les épaulettes de colonel, lui fit prendre la résolution de consacrer à la gloire de Dieu et au salut de son âme les années qu'il plairait à la Providence de lui laisser. Sa persévérance fut sans défaillance, et on peut dire que, depuis lors, M. Le Blanc n'eut d'autres pensées, d'autres sentiments que ceux de la charité. Il n'y avait pas une œuvre dont il ne fît partie et à laquelle il n'apportât le concours d'un dévouement à toute épreuve. Il fut, dans l'œuvre de l'Adoration nocturne, un des plus fervents; ni son âge (il est mort à soixante-seize ans), ni les fatigues des nuits, ni les intempéries des saisons, rien ne

l'arrêtait. Il était toujours le premier au rendez-vous. Ses mortifications, les privations qu'il s'imposait étaient telles que son confesseur fut obligé d'interposer son autorité pour en adoucir la rigueur. Tant de zèle et tant d'amour de DIEU et du prochain devaient lui ménager une douce fin. Il s'est éteint avec le calme que donne la paix du SEIGNEUR, laissant le digne curé de Monfort-l'Amaury, où sa santé l'avait forcé de se retirer, plein d'admiration devant cette mort qui lui faisait dire : « C'est la mort d'un saint » (3 septembre 1860).

Dans une position plus modeste, M. Duris avait toujours édifié l'Œuvre depuis le jour de son admission (22 novembre 1848); il mourut à l'hospice Necker plein de confiance en DIEU.

Le général espagnol, don Joseph Arroyo, mourut en 1861. Malgré son âge et les fatigues d'une vie bien éprouvée, il ne connaissait pas d'obstacles quand il était question d'aller adorer NOTRE-SEIGNEUR et de prendre part aux nuits de l'Association dans lesquelles il était un sujet de profonde édification par sa foi et son humilité.

La même année, M. Lavigne, aussi bon membre de la Société de Saint-Vincent de Paul qu'il l'était de l'œuvre de l'Adoration nocturne,

alla recevoir au Ciel la récompense de ses vertus chrétiennes.

M. Sigismond Gordazewsky, ancien officier polonais, attaché au ministère d'État, admis dans l'Œuvre le 16 décembre 1854, avait eu la pensée de former une série d'adorateurs entièrement composée de Polonais, qui auraient été convoqués ensemble pour les mêmes nuits et qui, aux intentions ordinaires de l'Œuvre, auraient joint une intention toute spéciale pour la Pologne. Ce projet ne put pas se réaliser, mais il n'en reste pas moins comme le témoignage du zèle qui animait M. Gordazewski. Il succomba, le 25 mars 1862, à une courte maladie, et sa mort fut des plus chrétiennes.

M. Dalibon, dont le dévouement à Notre-Seigneur ne se contentait pas des obligations qu'impose notre Association et l'avait poussé à faire partie de l'œuvre de l'Adoration nocturne établie à Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant, spécialement pour cette paroisse, mourut la même année en véritable adorateur.

MM. d'Infreville et Daniel Deray, après avoir apporté dans les exercices de l'Adoration nocturne autant d'abnégation que de ferveur, moururent en 1863; le premier, d'une chute de voiture; le second, subitement, mais l'un et l'autre

bien préparés et plein de mérites devant Dieu.

M. Daniel Deray avait passé une nuit d'Adoration quelques jours avant de mourir. Il avait le pressentiment de sa fin prochaine ; il avait dit à un confrère qui lui demandait de faire une neuvaine avec lui : « Je la commencerai, mais « je ne la finirai pas. » En effet, il mourut le huitième jour.

MM. Payrau et Fontaine étaient menuisiers. Des sept jours de la semaine, six appartenaient à leur travail, mais le dimanche était à eux et ils avaient choisi la nuit du samedi soir pour faire leur Adoration nocturne. Leur exactitude était irrréprochable. Peu de temps avant de mourir, M. Fontaine disait à son confesseur qui l'exhortait au détachement d'un monde qui allait lui échapper : « Oh ! mon père, je ne regrette « qu'une chose, c'est l'Adoration nocturne. »

M. Payrau mourut le 19 août 1865, et M. Fontaine le 6 septembre suivant.

M. Chaumont les suivit de près ; il eut la consolation d'être préparé à la mort et d'être administré par son fils, jeune prêtre, qui trouva dans sa foi et dans l'espérance des récompenses réservées aux vertus de son père, le courage de lui rendre jusque dans la tombe les devoirs de son saint ministère.

M. Abel Brazier de Thuy, né d'une famille honorable, cruellement éprouvée par les malheurs de la Révolution, dut chercher dans le travail l'aisance que ne pouvait plus lui donner la fortune patrimoniale. Associé dans une charge d'agent de change, il apporta dans cette carrière, qui présente plus d'un écueil pour la piété, des habitudes et des sentiments si chrétiens qu'il y a laissé une mémoire tout à fait exceptionnelle. D'un caractère bon et facile, d'un esprit indulgent, il savait rendre la religion aimable et attrayante. C'est surtout dans les heures bénies de l'Adoration nocturne qu'il venait puiser les grâces nécessaires à cette vie toute de travail, de bons exemples et de bonnes actions. Aussi, l'œuvre de l'Adoration nocturne lui était extrêmement chère, et quand la maladie vint arrêter l'activité de son dévouement, il n'eut plus qu'une pensée, celle de guérir pour pouvoir reprendre ses précieuses nuits devant le Saint-Sacrement. Cependant il ne faut pas croire que ce désir s'écartât de la soumission à la volonté de Dieu ; notre bon confrère savait trop bien que le chrétien ne doit vouloir que ce que Dieu lui-même veut, et on peut dire que cette soumission était le caractère essentiel de sa belle âme. Il en donna des preuves constantes pendant la longue

et douloureuse maladie qui le conduisit au tombeau. Pendant huit mois, il souffrit patiemment les plus grands maux, même la cécité, car il était devenu aveugle deux mois avant de mourir, sans proférer une plainte, offrant à DIEU chaque nouvelle douleur, et quand le dernier moment fut venu (19 février 1867), sa mort, embellie par une si parfaite préparation, fut une consolation en même temps qu'un grand exemple pour sa famille, pour ses domestiques, pour ses amis, qu'il ne voulut pas quitter sans leur rendre le dernier service de les engager à aimer DIEU, à veiller au salut de leur âme et aux grands intérêts de l'éternité.

Dans une position plus modeste, M. Bonvalet a aussi laissé de bien touchants exemples de vertu. Membre actif de l'Œuvre depuis les premiers jours, il lui était attaché du plus profond de son cœur. Son zèle pour ses intérêts était des plus ardents, et nous avons vu un bon nombre de ses lettres, dans lesquelles il signalait avec une sainte liberté les irrégularités, inévitables dans les commencements, mais qu'il ne supportait qu'avec une pieuse impatience. Sa charité pour les pauvres était admirable.

Il était *rempailleur de chaises* de son métier ; par son travail, par sa bonne conduite, il était

parvenu à se créer une aisance qui aurait pu lui permettre de vivre tranquillement, en rentier. Mais, éclairé des lumières de la foi la plus vive, embrasé de ce feu de l'amour divin qui se communique si facilement par l'Adoration nocturne, il comprit que l'homme ne devait aspirer au repos qu'au Ciel, et, voyant autour de lui la misère étendre son douloureux empire, il continua son métier de rempailleur avec la même ardeur que s'il avait à lui demander son pain de chaque jour, seulement il ne s'attribua plus le prix de ses journées ; cet argent gagné à la sueur de son front appartint désormais aux malheureux. Lorsque la maladie qui devait l'emporter fit sentir ses premières atteintes, Bonvalet, de plus en plus détaché de ce monde, sans se préoccuper de l'avenir que pouvait prolonger une guérison toujours espérée, vendit tout ce qu'il possédait, en distribua le produit aux pauvres, et, ainsi dépouillé, s'en alla frapper à la porte de l'hôpital Lariboissière, où il fut admis. C'est dans cet asile, dont il fut pendant plusieurs mois l'édification par ses paroles et ses exemples, qu'il mourut plein de mérites devant Dieu, à l'âge de soixante-douze ans, le 22 février 1867.

M. Gastine, peintre d'un grand talent, était un artiste chrétien comprenant les grands devoirs

de sa profession. Sa perte (3 avril 1867) a été vivement sentie par tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître, et en particulier par les membres de l'Association, qu'il édifiait surtout par sa modestie. Nous devons à un de ses confrères de connaître quelques détails de cette vie vraiment méritante, qui s'est consumée dans l'austérité du devoir et dans les difficultés d'une lutte persévérante contre des obstacles sans cesse renaissants. Mais rien ne put le détourner de choisir le côté le plus élevé de la peinture et de s'adonner exclusivement à l'art chrétien dans ce qu'il y a de plus pur, c'est-à-dire de plus catholique.

Il avait pris l'habitude de tracer, jour par jour, sur un journal, qui est devenu ainsi le journal de son existence intime, tous les sentiments de son cœur. Ce fidèle témoin révèle chez lui des vertus d'autant plus précieuses qu'elles étaient plus cachées. Une vie entière passée dans l'amour du travail, dans la privation constante, dans la plus complète abnégation, dans la prière, dans les bonnes œuvres, et tout cela courageusement, simplement, sans bruit, sans éclat, uniquement pour DIEU, voilà le grand, le touchant spectacle que nous offre ce confident de ses épreuves, comme il le fut de ses joies et de ses consolations

célestes, fruit et récompense bien légitimes d'une vie aussi pure.

M. Lacaille était membre de l'œuvre de l'Adoration nocturne et de la confrérie du Très-Saint-Sacrement de Saint-Sulpice; sa vie, qui, dès la plus tendre enfance, avait toujours été exemplaire, s'est terminée plus tôt que ne le comportaient les prévisions humaines, le 22 avril 1867. Son âme tendre et dévouée ne put résister à la douleur profonde, quoique contenue et chrétienne, que lui avait causée la mort presque instantanée de sa douce et pieuse compagne, arrivée au mois d'avril 1865. Mortellement frappé par ce coup terrible, il alla en déclinant chaque jour, sans que son calme, sa bonté, sa sérénité en fussent jamais troublés, malgré les graves préoccupations que lui causait l'existence de ses deux petits enfants.

M. Lacaille priait depuis longtemps pour la conversion d'une personne qu'il affectionnait beaucoup. Déjà malade, il apprend que cette personne est elle-même en danger et qu'on éprouve la plus grande difficulté à faire admettre un prêtre. M. Lacaille se recueille un instant, et puis, d'une voix inspirée par la charité la plus admirable : « Mon Dieu ! dit-il, mes souffrances « sont bien grandes, mais je vous demande de ne

« pas les diminuer jusqu'à ce que cette conversion « soit obtenue ! » Quelques jours après, il apprenait que ses vœux étaient exaucés. DIEU avait accepté son généreux sacrifice ; le malade avait de lui-même fait appeler un confesseur et avait communié dans les meilleures dispositions. Cette âme ainsi régénérée précéda de quelques heures seulement devant DIEU celle de son intercesseur, comme pour lui ouvrir les portes de l'éternité bienheureuse, et accomplir cette parole de l'Apôtre : « Celui qui convertira un pécheur, « sauvera son âme de la mort. »

M. Henri Jury n'est resté dans l'Œuvre que le temps nécessaire pour se faire regretter. Admis le 23 février 1866 comme membre actif, il est mort le 27 juin 1867, à l'âge de 24 ans, après une maladie de six mois. Appartenant à une famille d'honorables négociants, dans laquelle la foi et la fidélité au service de DIEU sont regardées comme la première fortune, il avait puisé dès sa plus tendre enfance, dans les exemples et les leçons de ses vénérables parents, la tendre piété qui l'avait porté vers l'œuvre de l'Adoration nocturne et par laquelle il s'y faisait remarquer. La maladie à laquelle il a succombé l'ayant atteint au mois de janvier 1867, il ne put participer longtemps aux saintes veilles ; mais il

s'était si bien identifié à l'Association que ce qui ajoutait le plus à ses douleurs, était de ne pouvoir se joindre à ses confrères. Il se consolait en communiant souvent dans son lit, qu'il ne pouvait plus quitter. C'est à cette réception fréquente du pain des forts qu'il faut attribuer la patience vraiment angélique qu'il montra constamment au milieu des plus grandes souffrances et par laquelle il édifia tous ceux qui l'approchaient. Sa dernière Communion eut lieu le dimanche 23 juin, jour de la Fête-Dieu; il la fit en union avec celle que faisaient les membres de l'Œuvre pour clôturer leur retraite. M. Jury mourut le 27 juin, jeudi dans l'octave du Très-Saint-Sacrement, quittant la vie sans regrets et heureux d'aller cueillir au Ciel la blanche couronne réservée à l'innocence.

M. Léon de Lillo, mort le 2 août 1867, avait été admis dans l'Œuvre comme membre actif, le 17 mars 1865. Enfant de la catholique Espagne, il apportait dans les Adorations cette foi vive et solide qui est l'honneur, nous pourrions presque dire l'apanage de nos voisins de l'autre côté des Pyrénées. Mêlé, par sa profession de banquier, aux grandes entreprises financières de notre temps, il avait rendu d'importants services au gouvernement de son pays, et il en avait reçu

d'honorables distinctions; mais, ni les tentations de la fortune, ni le prestige des honneurs, ni l'activité des affaires, ne purent entamer cette âme profondément chrétienne. Il avait fait deux parts du temps, l'une consacrée aux obligations de cette existence terrestre et passagère, l'autre au service de Dieu et au salut de son âme. Des différentes œuvres qui remplissaient cette seconde part, celle qui lui était la plus chère, était l'Adoration nocturne. La convocation du secrétaire, à laquelle rien ne pouvait l'empêcher de se rendre, lui apportait toujours une nouvelle joie. Sa santé ne lui permettait pas de dépasser la limite des premières heures, et nous l'avons vu, pendant la saison de la campagne, revenir courageusement à Paris pour faire son heure d'Adoration et se hâter ensuite d'aller reprendre le dernier train du chemin de fer qui devait le ramener à sa famille. Il est mort, dans le sein de son Dieu, à l'âge de cinquante-deux ans, alors qu'on pouvait espérer de le conserver encore longtemps à l'Association, pour laquelle il était un sujet d'édification.

M. Stéphane Monneron, que Dieu a rappelé à lui au mois de mars 1868, était un des plus anciens membres de l'Œuvre. La première page des registres des procès-verbaux mentionne son

nom parmi ceux des confrères qui composaient la réunion du 22 novembre 1848, où la fondation de l'Association fut décidée. Il s'était élevé, par son intelligence et l'énergie de son travail, du rang de simple ouvrier à celui de rentier, pouvant vivre dans une certaine aisance, fruit de son industrie et de ses économies. Mais son âme vigoureusement trempée, se dégageant des entraves de ces biens périssables, n'avait en vue que l'éternité. Il ne connaissait que deux choses, la prière et le travail. Tous ceux qui l'ont vu en Adoration peuvent se faire une idée de la ferveur de sa prière ; quant à son travail, il était incessant et toujours appliqué à quelque question d'un intérêt général, comme pour témoigner que la charité en était la source. M. Monneron fut frappé d'une façon soudaine ; mais il ne fut pas surpris, car sa mort n'a été que le couronnement d'une vie toute consacrée au bien.

M. Christophe John Cusack, mort le 11 janvier 1869, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, était entré dans l'Œuvre le 23 avril 1853. Son âme ardente et humble cachait les plus solides vertus. L'abnégation absolue était son principal caractère. Il s'était fait comme une loi de ne manquer à aucune convocation et il est resté fidèle à cet engagement tacite tant que ses forces

physiques le lui ont permis. Les missions difficiles et pénibles de la banlieue étaient celles qu'il recherchait de préférence et, à une époque où l'Œuvre, encore trop rapprochée de son origine, avait besoin de faire à ses membres des appels fréquents, le secrétaire était sûr de rencontrer toujours l'adhésion de M. Cusack, qui avait sollicité comme une faveur d'être convoqué, au moins deux fois par mois. Rien n'était plus touchant que de voir ce respectable vieillard, dont la seule préoccupation était de s'effacer sans cesse, accepter ce qu'on lui donnait sans jamais réclamer, ou choisir ce qui convenait le moins aux autres. Il a ainsi longtemps édifié ses confrères; ce ne fut que depuis 1867 que son grand âge l'obligea à renoncer aux nuits d'Adoration. Au mois de novembre 1866, il écrivait au secrétaire: « J'habite à présent Gagny (Seine-et-
« Oise), sur la route de Meaux, et c'est probable-
« ment ma dernière station (il avait alors quatre-
« vingt-un ans). Cela n'empêche pas que je suis
« toujours à votre disposition; mais je dois vous
« avertir que je ne puis plus lire, ni réciter
« l'office avec nos confrères. »

Il fit encore une nuit d'Adoration au mois de janvier 1867. Ce fut le dernier effort de son zèle admirable. Mais il voulut qu'un lien le retînt

attaché à l'Œuvre, et il se fit inscrire comme bienfaiteur. Inutile d'ajouter que de telles vertus devaient être couronnées par une bonne mort.

M. Louis Guitton, décédé le 16 janvier 1869, n'a fait que passer dans l'Œuvre. Son admission comme membre actif l'aura préparé au sacrifice que Dieu lui demandait. Il était dans la force de l'âge et il laissait une compagne aimée et de jeunes enfants dans la désolation. Il avait donc besoin d'une grâce plus grande pour se détacher de liens si doux. Elle ne lui fut pas refusée. Notre-Seigneur adoucit ses derniers moments. Sa mort a été celle d'un élu.

Le 14 mars suivant, dimanche de la Passion, une foule émue et recueillie entourait, dans l'église de Sainte-Marguerite, le cercueil d'un jeune homme de vingt-cinq ans, dont la mort plongeait dans le deuil une honorable famille, recommandable surtout par sa foi et sa piété.

M. Charles-Marie Carot, membre de l'association de l'Adoration nocturne et de la confrérie du Très-Saint-Sacrement de Sainte-Marguerite que son père présidait, venait de rendre sa belle âme à Dieu. Nature angélique, pure, douce, aimable, son passage si rapide dans ce monde a été signalé par une abondante moisson de bonnes œuvres et de mérites.

Employé dans le commerce assez fatiguant de la quincaillerie, demeurant chez ses patrons, il trouvait le moyen d'assister tous les jours, de grand matin, au saint sacrifice de la Messe et de satisfaire aux obligations de l'Œuvre sans qu'il y parût plus qu'il ne le fallait pour faire aimer la religion à ses jeunes camarades. Il eut le bonheur d'en ramener plusieurs dans les voies de Dieu.

Admis dans l'Association comme membre actif, en 1867, il s'y était attaché avec une sainte passion, et il s'y dévouait courageusement. La nuit qui est passée à Notre-Dame des Victoires, la veille du premier jeudi de chaque mois, l'attirait particulièrement ; il n'y manquait jamais, sans préjudice des nuits d'Adoration dans les autres sanctuaires où l'appellait le service de l'Œuvre. Cette ardeur si franche, si résolue, que tempérait à l'extérieur une aimable douceur, lui donnait un charme particulier. Sa piété, qui s'était accrue dans des proportions étonnantes par la pratique des exercices de l'Adoration, avait gardé toute sa naïveté, en prenant de la force. Elle devenait tous les jours plus communicative et plus attachante et il était impossible de ne pas éprouver, à son contact, une salutaire impression. C'est dans ces admirables disposi-

tions que Dieu a arrêté sa course et l'a rappelé à lui. Sa mort éminemment chrétienne fut pleine de consolation. Son âme, qui tendait de toute sa puissance vers le ciel, prit son essor vers le séjour des bienheureux au dernier mot de l'*Ave Maria* qu'il récitait à haute voix avec la confiante ferveur que donnent la foi et la charité.

M. Henri Giamboni est mort le 17 août 1869, âgé seulement de vingt-quatre à vingt-cinq ans. Bien qu'il entrât à peine dans la vie, l'épreuve avait mûri son âme pour le Ciel. Ayant perdu son père alors qu'il n'avait que quinze ans, resté l'aîné de six enfants avec une mère découragée et sans ressources, il comprit l'importance de la mission que Dieu lui réservait et il accepta résolûment les obligations et les charges de chef de famille. Le jour, il travaillait, et la nuit, il soignait sa mère que la douleur et le dénûment avaient conduite aux portes du tombeau. Il put, par des efforts de dévouement inouïs et les plus rudes privations personnelles, rendre la santé à sa mère, chasser la pauvreté du foyer domestique et élever ses plus jeunes frères. Dieu seul pouvait lui donner la force de remplir ces austères devoirs.

L'Adoration nocturne, voilà la source féconde

où il puisait surtout la force qui lui était nécessaire pour porter sa croix. Ses moments les plus heureux étaient ceux qu'il passait la nuit aux pieds du Très-Saint-Sacrement; aussi mettait-il toujours le plus grand empressement à se rendre aux convocations du secrétaire trop rares pour son zèle, car il lui arrivait souvent de se présenter plusieurs fois, dans le même mois, comme volontaire. C'est qu'il trouvait là des grâces particulières, des consolations qu'il aurait vainement cherchées ailleurs et qui, fortifiant son âme, la conduisirent *jusqu'à la montagne de Dieu*, comme dit le Psalmiste. Le chemin en fut court. Son tempérament naturellement faible ne put résister aux sacrifices qu'il s'imposait pour suffire aux charges de sa famille et au travail souvent excessif qu'exigeait son emploi. La maladie en eut vite raison, et, après quelques jours de souffrances, il mourut en consolant sa pauvre mère qu'il laissait dans le désespoir.

M. Charles Keller, receveur des douanes, mort le 17 septembre 1869, à l'âge de soixante-trois ans, faisait partie de l'Œuvre depuis le mois de janvier 1866. Ayant été toute sa vie un homme de devoir et de bonnes œuvres, il ne pouvait pas manquer d'être un membre exemplaire de l'Association. Il se distinguait surtout

par sa scrupuleuse exactitude, et personne n'observait le règlement avec une plus ponctuelle fidélité. Le premier au rendez-vous, silencieux dans la salle du repos, fervent et recueilli dans la prière, bon et serviable pour ses confrères, il pouvait être cité comme un modèle d'adorateur nocturne. Les souffrances que lui causait la maladie à laquelle il a fini par succomber, et qui datait de plusieurs années, ne l'empêchaient pas de prendre part aux exercices de la nuit. Quand le mal fut plus fort que sa bonne volonté, il alla se mettre entre les mains des Frères de Saint-Jean de Dieu. Ce qu'il endura de souffrances et ce qu'il montra de patience est impossible à dire. Quelque temps avant sa mort, un prêtre qui le connaissait disait à l'un des religieux hospitaliers : « Mon Frère, vous avez un saint dans votre « maison. » — « Ce ne peut être que M. Keller », lui répondit le Frère. Le calme et la sérénité de ses derniers moments ont beaucoup adouci la douleur de sa famille et de ses nombreux amis. Les plus inconsolables ont été les pauvres, qu'il secourait avec une grande libéralité.

CHAPITRE XVII

Nécrologie.
Membres actifs

1870 à 1877.

M. Léon de Blavette, mort le samedi 5 mars 1870, à deux heures du matin, à l'âge de soixante-un ans, fut, dès sa plus tendre enfance, un modèle de piété. Les sentiments si chrétiens dont Dieu avait orné son âme, et sa fidélité à les conserver intacts, ont jeté sur toute sa vie ce reflet de vénération et de respectueuse estime que la vertu seule peut donner et que l'on chercherait inutilement en dehors du catholicisme. Esprit distingué, ancien élève de l'École polytechnique, les dons de sa belle nature furent constamment employés au bien.

Dès son entrée dans l'œuvre de l'Adoration nocturne, il s'y distingua par les qualités qui font le véritable adorateur. Ame intérieure, attentif aux communications intimes de la grâce, il recherchait nos saintes veilles, comme le cerf soupire après l'eau des torrents. Aussi rien n'égalait son bonheur, quand il était ap-

pelé à ce glorieux service du Roi des rois. Vaillant, parmi les plus vaillants, il ne profitait pas du repos qu'accorde et même qu'impose le règlement. Il abandonnait son matelas à un autre; mais en même temps, homme de devoir et de discipline, il évitait de se rendre devant le Très-Saint-Sacrement en dehors du temps qui lui était destiné. Il invoquait humblement des raisons de santé pour avoir le droit de rester sur une chaise, dans un coin de la salle du repos, où il put, tout à son aise, se livrer à ses longues et profondes méditations. L'Eucharistie était la nourriture habituelle de cette âme d'élite. Elle s'en rapprochait par tous les moyens, par la sainte Messe, par la Communion, par de fréquentes visites au Saint-Sacrement. Un digne prêtre de la paroisse de Sainte-Clotilde, M. l'abbé Paullian, avait entrepris de donner à la prière du soir, une fois par semaine, une série d'instructions sur l'Eucharistie; M. de Blavette y assistait régulièrement; il quittait tout pour cela, et, quand, sentant la mort venir, il demanda les derniers sacrements, il voulut les recevoir de ce pieux ecclésiastique, bien qu'il ne fut pas son confesseur. Atteint d'une fluxion de poitrine dans les derniers jours de février 1870, il envisagea la gravité de son mal avec

calme, mais sans illusion. Il voulut recevoir le saint Viatique et l'extrême-onction, et se disposa à paraître devant Dieu. Sa résignation, sa sérénité, son détachement de ce monde, sa confiance, sa ferveur frappaient tous ceux qui l'entouraient. Il disait qu'il ne croyait pas qu'il fut si doux de mourir. Sa prière était continuelle ; il répétait sans cesse : « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* », et surtout le psaume *Lætatus sum,* dont il récitait le premier verset avec un saint enthousiasme. M. l'abbé Paullian, qui le quittait peu dans les derniers jours, lisait son bréviaire près de son lit. M. de Blavette l'avait remarqué ; quelle grâce, disait-il, d'avoir près de soi un prêtre qui prie. Il conserva ses facultés et son amabilité jusqu'au dernier moment. « Ma Sœur, disait-« il à la garde-malade, vous me donnez-là un « excellent bouillon, mais j'en ai besoin car je « vais faire un bien grand voyage. » Plus tard, quelques heures avant de mourir, la Sœur lui ayant rafraîchi la bouche avec un peu d'eau, il lui dit : « Vous me faites trop de bien, laissez-« moi souffrir davantage. » Le samedi 5 mars, vers une heure et demie du matin, après avoir béni une dernière fois sa famille, sentant ses membres se refroidir et sa fin approcher, il

récita le *Magnificat* et l'hymne *Adorote supplex,* jusqu'au bout ; arrivé à la dernière strophe : *Jesu, quem velatum, nunc aspicio,* il s'écria : « Oh ! maintenant le voile se déchire, je « vois clairement ce que je n'avais jamais com- « pris. » — « Eh ! que voyez-vous »? lui demanda la Sœur de Bon-Secours. — « Je vois les anges... « Oh ! que le ciel est beau... » Et il expira quelques instants après, vers deux heures du matin.

M. Victor Dehoust était entré dans l'Œuvre comme membre actif au mois de janvier 1861, mais auparavant il lui appartenait déjà comme membre bienfaiteur. Sous une frêle apparence, il cachait une âme ardente, dont l'humilité augmentait encore la vigueur. Enfant dévoué de la sainte Église, il souffrait beaucoup, surtout dans ces derniers temps, des entreprises que la malice humaine dirige contre elle et contre son auguste chef. Aussi, de toutes les œuvres dont il faisait partie, celles qui l'attiraient le plus étaient l'œuvre de l'Adoration nocturne, qui procure à l'Église le secours spirituel d'une prière et d'une supplication incessantes, et l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, qui pourvoit à ses besoins temporels. Il réussissait aussi à merveille à procurer des bienfaiteurs à l'Œuvre, la modestie de sa position n'était pas un obsta-

cle au succès de ses démarches. Il savait les rendre fructueuses, à force de zèle, et l'on était surpris des résultats qu'il obtenait. Tout cela était fait sans bruit, sans autre préoccupation que celle de la gloire de Dieu. Il est mort presque subitement, le dimanche 13 mars 1870, à huit heures du soir. Toutefois, la mort ne l'a pas surpris. Il la sentait venir et il se préparait à la recevoir, comme un chrétien doit le faire, avec la plus entière confiance dans Celui qui l'a vaincue.

M. Auguste Dabert est mort dans les premiers jours d'avril 1870. Membre actif de l'Œuvre depuis cinq ans, il s'y était toujours fait remarquer par une grande ferveur. Jaloux de la gloire du Très-Saint-Sacrement, il se préoccupait souvent de l'ornementation des autels où avait lieu l'exposition perpétuelle, et depuis longtemps il nourrissait la pieuse pensée de faire un don suffisant pour que l'on put allumer plus de bougies, la nuit d'Adoration, dans les églises où les ressources ne permettent pas de dépasser le nombre réglementaire. Les souffrances de sa dernière maladie furent des plus douloureuses. Il les supporta sans se plaindre, les offrant à Dieu pour les besoins de l'Église et le salut de son âme. Il mourut après avoir reçu les sacre-

ments de la sainte Église, la bénédiction spéciale du Vicaire de Jésus-Christ et celle de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, dont il était le frère.

M. le comte Raoul de Belbœuf, maître des requêtes au conseil d'État, était deuxième vice-président de l'Œuvre. Il se faisait remarquer par la vivacité de sa foi, et par son zèle pour l'association de l'Adoration nocturne dont il était un ardent propagateur. Il serait difficile de rencontrer un homme qui aimât davantage Notre-Seigneur. Il est mort prématurément pendant le siége de Paris, ne pouvant supporter à la fois les malheurs de la patrie, l'éloignement des siens, sa carrière publique brisée ; il veillait comme tout chrétien doit le faire ; on lui avait souvent entendu dire que sa fin serait précoce, et il s'y préparait.

M. Paragot, simple ouvrier, avait été admis en 1865 dans l'Association, où il n'a cessé d'être un sujet d'édification par sa profonde humilité et son exactitude. Il est mort dans une grande paix, après de longues souffrances supportées avec une admirable résignation dont étaient émus tous ceux qui l'approchaient. « Le bon « Dieu me fait souffrir, disait-il, mais je suis bien « heureux, car je puis ainsi réparer le temps

« perdu. » Aussi a-t-il pu, au moment de sa mort, dire cette parole consolante, garantie de son bonheur éternel : « DIEU ne me fait pas « peur... j'ai toute confiance en lui. »

Le caporal Joly, du 1er régiment des voltigeurs de la Garde, avait su, au milieu des camps, conserver, comme plusieurs de ses camarades qui faisaient partie de l'Œuvre, l'intégrité de sa foi. Ces braves soldats formaient un groupe d'adorateurs toujours prêts à répondre à l'appel, et apportant dans l'accomplissement de leurs devoirs, cette discipline, cette abnégation qui étaient devenues presque proverbiales parmi les associés. Joly était un des plus zélés et des plus pieux. Quand, à la suite de la déclaration de la guerre avec la Prusse, son régiment quitta Paris, quoique plein d'entrain, il évitait la société de ses plus proches camarades pour se réunir à ceux qui partageaient ses sentiments religieux, afin de parler de DIEU et de chanter de pieux cantiques pendant les marches. Quand le régiment faisait séjour dans une ville, Joly employait tous ses moments de liberté à prier dans les églises ; et si l'on campait près d'un village, il ne manquait jamais d'aller passer quelques instants devant le Très-Saint-Sacrement. Tous les matins, autant que les circons-

tances le permettaient, il assistait à la sainte Messe et il faisait la sainte Communion plusieurs fois par semaine. Il avait eu ce bonheur, le jour même où il fut blessé à mort. C'était le vendredi 7 octobre 1870, portant ainsi Notre-Seigneur dans son sein, il avait marché au combat, en chantant le cantique : « *Tout heureux dans ton sanctuaire.* » Mais, à peine arrivé en présence de l'ennemi, une décharge d'artillerie prussienne lui enleva les deux pieds. Un de ses camarades, membre de l'Œuvre, s'approcha de lui, et lui prêta son crucifix qu'il baisa avec effusion en disant : « Je vais au ciel, prie pour « moi, je prierai pour toi. » Transporté à l'ambulance, il y mourut deux jours après, des suites de l'amputation qu'il avait supportée avec le plus grand calme.

Après le caporal Joly, voici le bon et regretté M. Blanchetière.

En annonçant sa mort, le journal l'*Univers* disait : « C'est de ce sang que sont faits les « martyrs. Aussi de telles morts appellent bien « moins sur nos lèvres un *De profundis* qu'un « *Magnificat,* car ce sont ces vies généreuses, « sacrifiées au rachat de la France, qui plaident « éloquemment devant Dieu pour notre pauvre « patrie. »

Il était secrétaire de la Société de Saint-Vincent de Paul, quand éclata la funeste guerre de 1870. Il s'enrôla dans la septième ambulance, dite ambulance du Patronage, parce que les membres qui la composaient appartenaient à la communauté des Frères de Saint-Vincent de Paul et à l'œuvre des Patronages. En partant, M. Blanchetière trahit dans un élan de joie céleste les sentiments qui l'animaient. « Ah! « que je serais heureux, s'écria-t-il, de pouvoir « mourir en soulageant mes frères. » Ce vœu entendu au Ciel y fut ratifié. A Beaugency, un obus prussien tombé sur l'ambulance, emporta les deux jambes de M. Blanchetière occupé alors à panser et à exhorter un blessé allemand. Le directeur de l'ambulance, chirurgien distingué, mais malheureusement libre-penseur, s'empressait pour lui prodiguer les secours de son art. M. Blanchetière, plus préoccupé de gagner des âmes à Dieu que de ses propres souffrances, l'arrêta tout d'abord pour lui dire :

« Docteur, je sens bien que je ne survivrai pas « à ma blessure, mais avant de mourir, j'ai deux « grâces à vous demander, ne me les refusez pas : « la première, c'est que vous croyiez en Dieu ; la « seconde, c'est que vous fassiez rapporter mon « corps à ma mère, comme je le lui ai promis. »

Il succomba, en effet, le lendemain, laissant dans l'âme du docteur une semence de catholicisme qui, nous l'espérons, germera un jour (1).

Le 19 janvier 1871, au combat de Buzenval, tombait M. Jacques Pinon, charmant jeune homme, aussi distingué par son esprit que par la solidité de sa foi, et qui, quoique nouveau dans l'Œuvre, y avait conquis toutes les sympathies. Il fut frappé par une balle prussienne en allant porter un ordre de son général.

Le 22 mars suivant, jour de néfaste souvenir, un autre jeune homme, plein de distinction aussi, et qui, pendant tout le temps du siége, avait vaillamment combattu pour la défense de Paris, comme lieutenant au 16e bataillon des mobiles de la Seine, M. Paul Odelin, expirait près de la place Vendôme sous les balles de ces forcenés pour qui la manifestation pacifique du dévouement à la patrie était un crime. Son ancien maître et son ami le R. P. Olivaint accourut en toute hâte, espérant encore le trouver en vie, mais l'âme de Paul Odelin était déjà retournée

(1) Sa vie a été écrite par M. l'abbé Leroy. *Jules Blanchetière, chef du secrétariat central des conférences de Saint-Vincent de Paul, caporal infirmier,..... sa vie, ses lettres et sa mort.* Paris, au secrétariat de la Société de Saint-Vincent de Paul, 6, rue Furstenberg, in-18 de 222 pages (1872).

vers Dieu, où devait bientôt la rejoindre celle de la sainte victime de Belleville. Le P. Olivaint, en baisant ce front calme et pur, que la mort semblait respecter, avait pu dire mieux que personne : Reposez en paix, car il savait que trois jours auparavant, le 19 mars, saint Joseph, patron de la bonne mort, avait ménagé au généreux jeune homme, dans une Communion fervente, les prémices du bonheur qui l'attendait au Ciel. Ce sang a promptement porté ses fruits, M. Henri Odelin, frère aîné de Paul, admis le même jour que lui dans l'Œuvre, entra quelques mois après au séminaire de Saint-Sulpice, attiré par la noble ambition de se consacrer à Dieu (1).

Une autre victime de la Commune est M. Antoine Biehler, honnête ouvrier, dont la vie pacifique et modeste était partagée tout entière entre le travail et les bonnes œuvres ; atteint, le 22 mai 1871, d'un coup de feu parti des rangs des fédérés, alors que, se rendant de son atelier à son domicile, il traversait sans arme la place de la Concorde, il reçut à la jambe une blessure grave qui rendait, quelques jours après, l'amputation nécessaire. Il mourut le 12 juin, des suites

(1) Voir : *Paul Odelin, lieutenant de mobiles, tué à la manifestation de la place Vendôme, le* 22 *mars* 1871. — Vie et Lettres. Paris, Albanel, 1875.

de cette amputation, ayant communié la veille et fortifié par les actes de vertu, de patience et de résignation auxquels ses grandes souffrances avaient donné lieu.

Deux noms fermeront cette douloureuse énumération pour 1871, celui de M. Jean Loiseau que signalait un zèle particulier pour l'Adoration nocturne, mort à Rouen, le 6 février 1871, de la façon la plus édifiante, après une très-courte maladie ; et celui de M. Bernard Guillaume, un de ces braves ouvriers qui puisent dans la science de Dieu, une force et une dignité qui imposent le respect et l'estime ; il est mort le 2 juillet, saint jour de la Visitation, en poussant ce cri de triomphe : « O mon Jésus, faites que « j'aille avec vous. »

La longue vie du vénérable M. Guillemin, toujours appliqué au bien, a été si remplie et a porté tant de fruits, au barreau, dans les lettres, dans les œuvres, que nous devons laisser à d'autres l'honneur de la raconter. Nous nous bornerons à indiquer ici ce qu'il fit pour l'Association dont il était membre depuis 1852. Quoique à un âge où l'on sent généralement le besoin du repos, il y entra avec ardeur, et il y montra, dès le premier jour, une fidélité et un zèle qui ne se sont jamais démentis. Son assi-

duité au conseil dont il faisait partie depuis 1855 était exemplaire. Il y était d'une grande utilité par son expérience, son esprit judicieux et sa sagesse. Lorsqu'en 1856, l'Œuvre qui s'était servi, jusque-là, pour la récitation de l'office du Très-Saint-Sacrement, de livres à l'usage de l'Archiconfrérie de Rome, voulut avoir des livres à son usage particulier avec des explications et des rubriques en français, et qu'elle fit imprimer ceux dont elle se sert encore aujourd'hui, M. Guillemin fut chargé de faire la traduction qui devait être placée en regard du texte latin. Cette mission délicate ne pouvait être confiée à un plus habile traducteur. M. Guillemin, qui s'y trouvait préparé par ses travaux littéraires, notamment sur les livres saints, répondit merveilleusement à l'attente du conseil. Nous pouvons dire que sa traduction, approuvée par l'autorité diocésaine, est digne de cet admirable office.

En 1863, il prépara pour le rapport qui devait être lu à l'assemblée générale de juin une notice historique sur l'institution de la fête et sur l'office du Très-Saint-Sacrement. Ce travail, très-intéressant, était précédé des lignes suivantes qui reflètent l'humilité chrétienne dont était remplie l'âme de M. Guillemin. « Avant de

« parler de la fête et de l'office du Saint-Sacre-
« ment, la voix d'un simple laïque doit s'étonner
« d'avoir reçu cette mission. Il a fallu faire acte
« d'obéissance, malgré le souvenir d'une redou-
« table interpellation : *Pourquoi oses-tu racon-*
« *ter mes justices et prononcer les paroles*
« *de mon alliance* (Ps. XLIX. 17).

« Jadis, aux premiers mots de ce texte, un
« Docteur de l'Église y fit la plus éloquente
« réponse, celle des larmes et du silence. Il a
« pu donner ce touchant exemple dans l'assem-
« blée des fidèles, et, à ma grande confusion, je
« suis à peine libre de le suivre ! Je vais donc
« aborder en tremblant la tâche qui m'est confiée.
« Heureusement, il s'agit non pas d'enseigner,
« mais d'admirer et de redire ce que nous
« avons appris des maîtres de la science sacrée
« et ce que nous leur soumettons encore. Et,
« sans doute, il est permis de prendre part aux
« louanges divines, à ceux-là même qui n'ont
« aucun autre titre à l'attention d'un pieux
« auditoire. »

En envoyant sa notice, il écrivait : — « Offrons
« le tout à NOTRE-SEIGNEUR, je le remercie de
« ce que j'ai ressenti dans ce travail, il est si
« doux de se livrer à de pareilles méditations. »

Ce ne fut pas sans un profond regret que

M. Guillemin, sentant ses forces faiblir, dut renoncer à la joie de participer aux exercices de l'Adoration. Mais son cœur y était toujours. Il priait pour l'Œuvre et, en unissant ses prières à des souffrances supportées avec une sérénité parfaite, il acquérait de nouveaux titres à sa reconnaissancé. Il est mort dans la paix du SEIGNEUR, le 3 mars 1872, étant entré dans la quatre-vingt-troisième année de son âge.

M. Emmanuel Parent du Châtelet, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, fut admis dans l'Œuvre le 21 juillet 1857. Il y apporta toutes les dispositions qui font le bon adorateur: esprit de foi, de mortification et de prière, dévouement absolu, zèle, exactitude, cordiale aménité. Appelé souvent à diriger les exercices comme directeur laïque, il le faisait avec une bonté, une charité qui lui gagnait les cœurs, sans toutefois rien sacrifier de l'ordre et de la régularité réglementaires. Ses vertus, profondément enracinées chez lui, étaient le fruit de toute une vie sincèrement chrétienne. Encore dans l'adolescence, il préludait par des mortifications aux sacrifices de bien-être matériel qu'exige notre Œuvre. Souvent dans sa jeunesse, on avait surpris le secret de nuits passées sur le carreau de sa chambre, nuits que son ange

gardien comptait d'avance avec celles qu'il devait passer plus tard devant le Très-Saint-Sacrement et dont il ne parlait qu'avec délices. C'est qu'en effet, son amour pour la sainte Eucharistie n'était pas ordinaire. C'était là qu'il puisait abondamment cette sève de foi et de charité qui, en montant toujours, devait le conduire au ciel. Il communiait souvent, et même tous les jours en bien des temps de l'année. Son recueillement après la Messe était tel que les personnes mêmes de son intimité osaient à peine lui parler, dans la crainte de troubler ce colloque intérieur entre son âme et Dieu. Aussi quand la mort est venue fondre sur lui, comme un voleur, selon la parole de l'Évangile, elle ne l'a pas surpris. Le matin même, il avait reçu, en santé, les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, et le soir, frappé subitement, il retournait à Dieu. Il était mûr pour le ciel.

Dans une position tout autre, M. Balmot nous a laissé l'exemple des vertus les plus solides. Son exactitude et sa ferveur ne connaissaient pas d'obstacles. Obligé de gagner sa vie à la sueur de son front, rien ne l'arrêtait dans le service de l'Œuvre, même lorsqu'il s'agissait d'aller chercher Notre-Seigneur dans les

sanctuaires éloignés de la banlieue. Les lettres de convocation du secrétaire étaient pour lui un ordre impérieux auquel il se serait cru coupable de manquer. Les derniers temps de sa vie avaient été attristés par la conduite blâmable d'un fils qui s'était éloigné de Dieu; mais ses prières pour la conversion de cette âme si chère étaient montées jusqu'au ciel. Toutefois, il mourut avant cette conversion si désirée, le 30 novembre 1872, à Bicêtre, où ses souffrances et sa pauvreté l'avaient conduit. Oh! sainte mort, sur cet autre Calvaire, vous avez forcé la Miséricorde divine dans ses derniers retranchements, car, peu de mois après, le fils suivait son père sur la route du Ciel.... il mourait converti.

M. Paul de la Forest, comte d'Armaillé, entra dans l'Œuvre le 28 mars 1856. Il s'y fit remarquer par une piété franche et droite qu'accompagnait une grande exactitude pour l'accomplissement de ses devoirs de membre de l'Adoration nocturne. Homme du monde, son exquise politesse avait ce cachet de bonté que la charité seule peut donner. Sa foi était vive, il l'avait rendue inébranlable par de longues et fortes études poursuivies avec autant de persévérance que de fruit. Esprit grave, aimant le travail par

goût et par devoir, il était entré, en 1829, dans la magistrature qui lui offrait les moyens d'utiliser ses rares qualités et de les faire servir au bien. Un avenir brillant s'ouvrait devant lui, lorsque la révolution de juillet éclata. S'inspirant des sentiments d'honneur et de fidélité héréditaires dans sa famille, il sut généreusement et sans hésitation faire le sacrifice de sa carrière et des avantages qu'elle lui offrait. Il rentra dans la vie privée où il n'eut plus qu'un but, l'exercice de la vertu et des bonnes œuvres. C'est en parcourant cette noble voie qu'il rencontra l'association de l'Adoration nocturne. Elle convenait à sa nature méditative et dévouée et il s'y affilia pour ne plus s'en séparer. Sa mort, arrivée le 12 juillet 1873, fut le digne couronnement d'une aussi belle vie, ce fut celle d'un vrai chrétien. Dieu donna à cette âme fidèle, dans ce moment suprême, des consolations que nous pouvons regarder comme les prémices et les arrhes du bonheur qui l'attendait au Ciel.

Dans une humble position, M. Antoine Taphanel nous a donné le touchant spectacle de ce que peut l'homme lorsqu'il a soumis son cœur aux inspirations de la foi. Né dans le diocèse de Saint-Flour, d'une famille de pauvres

cultivateurs, il fut élevé dans les sentiments de la plus solide piété. Il vint à Paris à l'âge où les tentations ont le plus de puissance sur l'âme, mais il sut se garantir du mal en pensant souvent à la recommandation que lui avait faite sa mère en partant : « Conserve tou- « jours, lui avait-elle dit, l'amour et la crainte « de Dieu. » Tout le temps qu'il ne donnait pas à son travail, il le consacrait aux bonnes œuvres ; il y montra un zèle infatigable et une générosité qui pouvait paraître imprudente à quelques-uns, mais qu'il expliquait et justifiait par ce mot si simple et si vrai : « Il faut bien « acheter le ciel. » Il apporta la même ardeur dans l'œuvre de l'Adoration nocturne où il se fit admettre en 1863. Il déployait une activité surprenante pour procurer des membres soit actifs soit bienfaiteurs. Les services qu'il rendit ainsi furent considérables. Encore dans la force de l'âge, il fut atteint d'une maladie aiguë qui brisa sa constitution et l'achemina lentement vers la mort. Il supporta ses grandes et longues souffrances avec une admirable résignation. Sa seule crainte était de quitter ce monde avant que son fils unique n'eût fait sa première Communion. Dieu lui laissa le temps d'être témoin de ce beau jour. Ce fut sa dernière halte :

n'ayant plus rien à demander en ce monde, il se fit transporter à l'ombre du clocher qui l'avait vu naître et il y rendit sa belle âme à Dieu (1873).

M. Charles Watremetz, était membre de l'Œuvre depuis 1863. Après avoir donné à ses confrères pendant près de douze ans, l'exemple des vertus les plus fortes, il est, on peut le dire, tombé au champ d'honneur de l'Adoration nocturne. Quoique très-souffrant d'une maladie qui datait déjà de longtemps, il voulut assister, au mois d'octobre 1874, à la nuit qu'il devait diriger dans la paroisse de Saint-Marcel de l'Hôpital. Son malaise devint si grand pendant cette nuit qu'il ne put rester jusqu'au matin. Il remit le service à un de ses confrères et rentra chez lui d'où il se fit transporter à la Pitié. C'est là qu'il rendit son âme à Dieu, le 9 novembre suivant. M. Watremetz avait eu l'insigne honneur de confesser sa foi. Pendant la Commune, il fut arrêté et conduit à la prison du secteur de l'avenue d'Italie, à peu près à l'endroit où les Pères Dominicains ont été fusillés. Le même sort l'attendait, et il ne l'ignorait pas. Dans les premiers instants, songeant sans doute à sa famille, le découragement faillit s'emparer de son âme, un moment il eut peur

de mourir ; mais la défaillance n'alla pas loin ; un prêtre d'une paroisse voisine, son compagnon de captivité, sut, par quelques paroles inspirées de Dieu, lui rendre la paix et le courage et, la Providence faisant le reste, il échappa au supplice qui lui était réservé.

L'adorateur nocturne était digne du courageux chrétien. « Je ne me fatiguerais jamais « d'aller à l'Adoration, disait-il ; on est bien « obligé de faire quelques efforts pour surmonter « la lassitude d'une journée de travail, pénible « quelquefois, mais on est bien amplement « dédommagé par l'abondance des grâces spi- « rituelles qu'on reçoit dans ces nuits bénies. « Quant à moi, je me suis toujours trouvé, « même physiquement, plus fort après chaque « Adoration nocturne qu'avant. » La maladie à laquelle il a succombé lui causait parfois des souffrances aiguës qui troublaient l'uniformité de son caractère. « Je suis confus, disait-il, « de ces inégalités d'humeur, lorsque je consi- « dère que Notre-Seigneur est dans la sainte « Eucharistie, toujours le même, toujours bon, « toujours doux. Il faut que je vienne à bout « de ces imperfections, et un des meilleurs « moyens sera de ne plus me croire le droit « de trouver des défauts aux autres. » Belle

parole, digne d'un vrai chrétien, mettant la douceur sous la sauvegarde de l'humilité, afin de mieux ressembler à celui qui veut que nous apprenions de lui à être doux et humbles de cœur.

M. Jean-Louis Villedieu est mort à l'âge de soixante-sept ans, le 5 décembre 1874. C'était un de ces ouvriers chrétiens comme la foi catholique seule peut en produire. Entré dans l'Œuvre en 1866, il y manifesta des qualités qui lui gagnèrent vite les cœurs. Son dévouement pour l'Œuvre était tel qu'il ne manqua jamais à une seule convocation. Il puisait dans les nuits d'Adoration une ardeur extrême pour le bien.

La perte de son fils, mort pendant le siége de Paris, porta un si rude coup à sa santé déjà ébranlée, qu'il fut obligé de renoncer à l'Adoration nocturne, si ce n'est dans sa paroisse, quand NOTRE-SEIGNEUR lui faisait sa grande visite annuelle. Depuis ce moment, il ne vécut que de douleurs et de sacrifices. L'assistance quotidienne à la Messe et la Communion très-fréquente, pour ne pas dire journalière, le soutenaient dans cette vie d'épreuves qui le préparait aux joies du ciel. Dans la dernière période, la maladie fut plus cruelle encore. M. Villedieu fut privé même d'entendre la

sainte Messe, tous les jours dans la semaine. Mais par une grâce particulière de Dieu, tous les dimanches, et les dimanches seulement, un mieux sensible se produisait dans son état et lui permettait de réaliser son plus vif désir, celui d'aller à l'église, recevoir son doux Jésus.

Trois jours avant de mourir, il reçut le saint Viatique avec les sentiments d'une foi touchante. Quand arriva le divin Maître, l'intensité du mal qui était extrême depuis plusieurs jours et qui ne lui laissait pas un instant de répit, cessa tout à coup pour faire place à un grand calme. La joie et le bonheur de la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ donnèrent au fidèle adorateur un avant-goût des félicités du Ciel où son âme ne tarda pas à aller recevoir sa récompense dans le sein de Dieu.

M. Murris, décédé à l'hospice provisoire de la rue de Sèvres, le 20 février 1875, était entré dans l'Œuvre en 1863. Il était alors commissionnaire et avait été ouvrier horloger. L'affaiblissement de sa vue, fatiguée par le travail, l'avait obligé à quitter son premier état. Vers 1868, il devint complétement aveugle et tomba, par suite, dans une grande misère. Cette rude épreuve n'ébranla ni sa piété, ni sa confiance en Dieu, ni sa sérénité ; son zèle pour les œu-

vres resta le même, et nous l'avons vu se faire conduire à nos Adorations et à nos assemblées, y prendre sa part et édifier ses confrères par son inébranlable soumission à la volonté divine. Sa grande détresse l'obligeait à faire sa nourriture des restes que lui donnaient les Frères de Saint-Jean-Saint-François, sa paroisse; mais trouvant qu'il y avait des pauvres plus malheureux que lui, il se privait pour pouvoir partager avec eux. La maladie le conduisit à l'hospice où, sentant sa fin approcher, il demanda lui-même les derniers sacrements et où il mourut dans la paix des saints.

M. Albert Knittel naquit à Clermont (Oise), le 31 mai 1853. Sa vie a été courte, mais si bien remplie pour l'éternité, qu'à sa mort, la voix publique en parlait comme d'un prédestiné. Aîné de quatorze enfants, il fut, dès sa naissance, consacré à la très-sainte Vierge qui lui témoigna une protection constante. Naturellement doux et pieux, sa première Communion fut le point de départ d'une ferveur qui ne fit que s'accroître. Il entra, à l'exemple de son père, dans l'œuvre de l'Adoration nocturne, le 17 juin 1871, à l'âge de 18 ans, et se montra plein de ferveur. C'est dans ces nuits bénies qu'il entretenait sa charité pour les pauvres

et pour les malades et son dévouement pour la grande cause de l'Église : « Si on recom-« mençait les enrôlements pour le service du « Pape, disait-il, je quitterais immédiatement « ma place et je partirais pour Rome. » Sa santé déjà éprouvée commença à donner de sérieuses inquiétudes au mois de janvier 1875. Il fut obligé de garder le lit où on lui portait fréquemment la sainte Communion. Le mal empirant, il fit, le samedi 13 mars, sa Communion du jubilé, et le lendemain sa Communion pascale. Ce même jour, sentant sa fin approcher, il demanda à sa mère de lui lire l'hymne *Adoro te supplex*, qu'il aimait à réciter et puis, tournant ses yeux vers l'image du Sacré-Cœur placé près de son lit : « SEIGNEUR, dit-il, ayez pitié « de moi ! » et il expira.

Le 19 mars, jour de saint Joseph, patron de la bonne mort, l'Œuvre perdait un autre membre qui l'avait longtemps édifiée par ses rares vertus, M. le comte de Damas d'Anlezy. Fils du baron de Damas, lieutenant-général, ministre de la Restauration, il naquit en 1820, à Marseille, où son père commandait la division militaire. Il reçut chez les Jésuites de Fribourg une éducation forte, continuation de celle qu'il recevait dans sa famille. Admis dans l'Associa-

tion le 20 avril 1858, il montra pour le service du divin Maître une fidélité qui n'avait d'égale que son zèle à propager l'Œuvre. Appelé à Nice, en 1874, par l'état de sa santé, il travailla à y fonder l'Adoration nocturne. Ce fut une des dernières preuves du dévouement qu'il lui portait. Une cruelle maladie de dix-huit mois, qu'il supporta avec une patience et une résignation admirables, le tint forcément éloigné de ses confrères, mais le prépara efficacement à la sainte fin dont Dieu couronna sa sainte vie. Craignant d'être surpris malgré une préparation continuelle, il avait recommandé à un ami dévoué de l'avertir quand il en serait au dernier moment, et comme il voulait éviter d'accroître la tristesse de sa famille, ils étaient convenus que l'avertissement consisterait dans cette simple parole : *Ave Maria*. Quand elle fut prononcée, il la reçut avec joie ; ne parlant plus, il demanda de quoi écrire, traça ces mots : *Priez pour mon âme,* et rendit l'esprit.

M. Gérard Charles, ancien préposé des douanes, membre de la Conférence de Saint-Boniface des Allemands et du tiers-ordre de Saint-François, entra dans l'Œuvre le 15 septembre 1855. Il venait y chercher et il y trouva en effet, la force et les consolations dont la

perte de sa femme et d'un de ses enfants lui faisait sentir le besoin. Sous l'influence de la grâce qui découle de la sainte Eucharistie, il fit des progrès rapides dans la piété et la vertu. Humble, intérieur, silencieux, entièrement détaché de ce monde, il pressentait sa fin prochaine à laquelle il se préparait avec soin. Il avait demandé à Dieu la grâce de beaucoup souffrir pour son amour, avant de mourir : il fut exaucé. Pendant un mois d'une très-grave maladie, il eut de cruelles souffrances, dont sa patience ne fut jamais troublée malgré sa vivacité naturelle. Le mardi de la Passion, se sentant plus mal, il demanda son confesseur. Le lendemain, il reçut l'extrême-onction et le saint Viatique avec un bonheur inexprimable ; et le dimanche, 11 avril, il s'éteignit doucement, consolé et fortifié par une dernière absolution générale que lui donna le R. P. Apollinaire, comme tertiaire de Saint-François.

Dans une position très-modeste, voisine de la pauvreté, M. Alphonse Carré, ouvrier en peignes, était un des membres les plus assidus et les plus exacts. Soumis à une vie dure et pénible, ses traits portaient l'empreinte des difficultés que rencontrait son existence matérielle, mais sa figure se transformait dès qu'il était

en présence du Très-Saint-Sacrement. Là, il oubliait ses peines, il ouvrait son cœur à Dieu, il lui faisait part de ses besoins ; aussi, comme il le disait lui-même, il ne trouvait de bonheur sur cette terre que dans l'Adoration nocturne et dans la sainte Communion ; en sorte que, rien, pas même les plus fortes intempéries des saisons, ne l'arrêtait quand il s'agissait de répondre à l'appel du secrétaire de l'Œuvre. Entré à l'Hôtel-Dieu, le 16 avril 1875, il y mourut deux jours après, laissant une fille qui s'est consacrée à Dieu dans le monastère des Sœurs du saint nom de Jésus.

Il faudrait les mérites d'un saint pour parler dignement des vertus, nous dirions volontiers de la sainteté de l'excellent abbé Gaetan Britzger dont la mémoire est restée en vénération parmi les associés de l'Adoration nocturne. Sa vie si pénitente, si remplie de bonnes œuvres, demanderait des développements que nous ne pouvons donner ici. Nous nous bornerons à indiquer en peu de mots les traits principaux de cette vie dans laquelle on ne savait qu'admirer le plus, ou de la vivacité de la foi, ou de l'héroïsme de la charité, ou de la rigueur de la mortification. Dans l'Œuvre, où il avait été admis en 1859, à une époque où il y avait

encore de grands efforts à faire pour établir l'Adoration nocturne, il était le secours providentiel que Dieu envoyait aux nuits trop faibles ou trop incomplètes afin que le service ne souffrît pas dans sa régularité. Que de nuits n'a-t-il pas aidées de la sorte ? L'Adoration était organisée, mais l'absence de plusieurs confrères obligeait ceux qui étaient présents à doubler et à tripler leur heure. L'abbé Britzger arrivait, souvent même au milieu de la nuit, et se chargeait de combler bien des vides, car une fois en possession de son prie-Dieu, il ne le quittait plus jusqu'au matin. Les généreux confrères qui avaient fait, d'avance, le sacrifice de leur repos, pouvaient ainsi, grâce à ce pieux et charitable auxiliaire, prendre quelques heures de sommeil avant de retourner à leur travaux journaliers. L'abbé Britzger n'attendait pas les convocations pour se rendre aux Adorations nocturnes ; son ardent amour pour l'Eucharistie l'y attirait si fréquemment que le Conseil de l'Œuvre dut s'en préoccuper. Mais le saint prêtre ne voulut pas entendre parler de restriction pour un zèle qui le dévorait. Ce n'était pas seulement des nuits, mais des journées entières qu'il passait au pied du Très-Saint-Sacrement exposé, sans prendre même le temps

nécessaire aux repas, en sorte qu'on disait de lui *qu'il ne vivait que de l'Eucharistie.*

Volontairement dénué de tout, sa mortification était extrême ; ses privations et ses jeûnes prolongés en faisaient un véritable anachorète au milieu du monde. Sa charité était sans bornes, et bien souvent il lui est arrivé de donner aux pauvres jusqu'au pain et aux aliments qui composaient son modeste repas et dont il se privait pour eux. Voué à la pauvreté, il n'acceptait jamais d'honoraires pour les Messes qu'on le priait de dire : « *le bon Dieu me fournit tout,* » répondait-il avec un sourire angélique à ceux qui le pressaient d'accepter une offrande. Il ne faisait d'exception que lorsqu'il s'agissait de venir en aide aux malheureux. La somme qu'on lui remettait passait bien vite alors de ses mains dans celles des autres. Ce saint prêtre, d'une si profonde humilité que l'on ignorait jusqu'à son nom, et qui n'était connu que sous la désignation de *prêtre allemand,* mourut le 27 avril 1875, chez les Frères de Saint-Jean de Dieu, rempli de mérites pour le Ciel.

Le même jour, l'Œuvre perdait aussi un fervent et bon confrère, M. Rey, admis dans l'Œuvre, le 18 juillet 1872. Il était garçon de bureau au chemin de fer de Paris à Lyon, et

membre de la Conférence de Saint-Antoine des Quinze-Vingts. Appréciant la dignité du rôle d'adorateur, il n'assistait jamais à une nuit sans s'y préparer par la confession et sans communier. La récitation de l'office avait pour lui un attrait particulier ; peu familiarisé avec le latin, il éprouvait, au commencement de son admission dans l'Œuvre, de grandes difficultés à cette récitation. Il était parvenu à les surmonter en s'exerçant à la lecture de l'office sur un des livres à l'usage de nos nuits, qu'il avait acheté spécialement dans ce but. Il est mort à l'hospice de la Pitié, presque subitement, mais à coup sûr bien préparé par sa vie chrétienne et par ses bonnes œuvres.

Le 25 mai 1875, mourait M. Guerpillon, menuisier, qui édifiait l'Œuvre depuis dix ans. Cet homme de bien, grand imitateur de saint Joseph pour lequel il avait une tendre dévotion, était humble, bon et charitable pour tous. S'effaçant le plus possible, il n'aimait en toute circonstance que la dernière place. Sa grande charité dépassait de beaucoup ses faibles ressources ; pendant deux ans, il garda à sa charge un pauvre vieillard de soixante-dix ans, qu'il avait installé chez lui et qu'il nourrit et habilla jusqu'à sa mort, lui prodiguant les soins les plus

assidus. Homme intérieur, il priait constamment ; rien, pas même son travail, n'interrompait cette prière incessante qui fut sa dernière consolation à l'heure de l'agonie. Fidèle adorateur, rien n'égalait son empressement à se rendre aux convocations du secrétaire et la joie qu'elles lui causaient ; aussi sa mort fut celle du juste. Il expira dans les bras de son confesseur, laissant à sa paroisse le souvenir le plus précieux, celui de ses vertus chrétiennes.

Pendant huit ans qu'il a été membre de l'Œuvre, M. Auguste Meunier a donné une constante édification, par sa simplicité, son humilité, l'ardeur de son zèle et la ferveur de sa prière. Il était d'une exactitude exemplaire et, comme sa profession, qui l'obligeait à parcourir Paris et les environs, le retenait souvent hors de chez lui toute la journée et ne lui permettait de rentrer que fort tard, il recevait quelquefois ses convocations à l'heure même où il aurait dû se trouver au sanctuaire. Alors quelle que fût l'heure de son retour et quelle que fût sa fatigue, il n'hésitait pas à reprendre sa marche pour se rendre à son poste d'adorateur, si éloigné fût-il. Du reste, il avait une prédilection particulière pour les Adorations de la banlieue qu'il réclamait de préférence, parce qu'il y avait

plus de bien à faire, et qu'elles étaient plus méritoires à cause de la longueur du trajet qu'il faisait toujours à pied et par tous les temps. Ce bon confrère est mort, le 16 juin 1875, à l'hospice de la Pitié, âgé de soixante-quatre ans.

Nous ajouterons les noms de MM. Mithouard et Fallas, très-assidus aux nuits tant que leur santé leur permettait d'y prendre part et morts l'un et l'autre au mois de novembre 1875, dans les sentiments de la plus parfaite piété.

Le 23 avril 1876, l'Œuvre faisait une grande perte dans la personne de M. Henri Kolb, inspecteur général des ponts et chaussées, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de soixante-huit ans, à Amélie-les-Bains, où l'avait conduit l'état de sa santé. Entré dans l'Association le 19 février 1869, son éminente piété, ses hautes vertus, son dévouement à l'Œuvre, l'avaient vite désigné pour faire partie du Conseil dont il fut un des membres les plus assidus et les plus actifs. Ce qui frappait le plus chez M. Kolb, c'était sa profonde humilité, son amour des petits et des pauvres, le soin qu'il mettait à s'effacer. Il aimait à répéter cette parole, dont un cœur chrétien peut seul comprendre la valeur : *Beatus qui super egenum intelligit*, bienheureux celui qui

comprend le pauvre. Quand il fut promu à la dignité de commandeur, un de ses confrères lui écrivit pour le féliciter de cette distinction si méritée. Il lui répondit : « Ce n'est pas sans une « très-grande confusion que je reçois ces témoi-« gnages que je n'accepte pas sans de très-« grandes réserves et dont un juste sentiment « de moi-même sait faire la part qui revient à « une bienveillance beaucoup trop indulgente « et trop prévenue en ma faveur. » Lorsque l'état de sa santé l'eut forcé à s'éloigner de Paris au mois de mars, il écrivait au Président : « Mon rétablissement, si toutefois DIEU le per-« met, exigera inévitablement un temps assez « long. Dans ces conditions vous jugerez sans « doute utile à l'intérêt de l'Œuvre, à laquelle « je suis attaché avec vous, de me faire rempla-« cer dans les fonctions que j'ai remplies. Vous « savez d'ailleurs qu'un juste sentiment de moi-« même me fait préférer infiniment les positions « qui m'effacent à celles qui me mettent en relief. « Vous donnerez satisfaction à ce sentiment en « prenant la mesure que j'ose vous indiquer. » Une âme aussi humble devait être ouverte à toutes les vertus. La charité y tenait la principale place et y produisit la soumission la plus entière aux volontés de DIEU et un abandon tout à fait

filial entre ses mains paternelles. Que de fois il répétait cette prière qui résume toute sa vie chrétienne : *Fiat voluntas tua.* C'était le premier cri de son cœur dans la joie comme dans l'épreuve. Sa mort a été, comme sa vie, empreinte d'une résignation calme et sereine ; il s'est véritablement endormi dans le SEIGNEUR, et si doucement qu'il a été impossible de saisir le moment où ce *fiat voluntas tua,* qu'il répétait encore à sa dernière heure, avait cessé d'être un acte de résignation pour devenir un cantique d'actions de grâces.

M. du Bos de Saint-Leu, commissaire général de la marine, secrétaire du conseil de l'amirauté, membre de l'Œuvre depuis le mois de février 1862, est mort le 26 mai 1876, après une longue maladie supportée avec une admirable patience. L'Adoration nocturne était une de ses pratiques de prédilection. Touché des outrages prodigués à DIEU dans le Sacrement de son amour, il ne se rendait jamais aux nuits d'Adoration que sous l'inspiration de la nécessité des réparations qu'exigeaient ces outrages. Aussi, s'il y avait une heure plus pénible à remplir, c'est celle-là qu'il réclamait, et si le nombre des confrères était restreint, il s'empressait de solliciter comme une faveur de faire plusieurs

heures. Quand, par ordre du médecin, il dut renoncer à ces saintes veilles, il en éprouva une peine très-vive et, ne pouvant se résoudre à s'en séparer, il s'y faisait souvent représenter. Sa mort a été, comme sa vie, simple et exemplaire. Il laissait pourtant derrière lui des êtres bien chers à son cœur ; mais ces liens si forts n'arrêtèrent pas l'élan de son âme dans l'acte de résignation complète qu'il sut faire à la volonté de Dieu et qui fut le plus grand adoucissement de ses derniers moments.

Le nom de M. Bournisien est un des plus connus dans les œuvres de Paris, tant il leur a rendu de services signalés. Aussi, comme le disait avec émotion, sur sa tombe, un de ses confrères, en rendant compte de sa vie si chrétiennement remplie : « Dans le nombreux con-
« cours d'amis et d'hommes dévoués comme lui
« aux intérêts de la religion qui suivaient son
« convoi, on n'entendait qu'une parole : quelle
« perte pour les œuvres et qui pourra combler
« un tel vide ? qui remplacera cet homme de
« bien ? » C'est qu'en effet, son zèle infatigable, son dévouement sans borne, son caractère aimable, son inépuisable générosité auraient fait de lui un homme indispensable, si quelqu'un pouvait être indispensable dans ce monde, où rien

ne se fait que sous l'action providentielle de Dieu. Il avait apporté ces rares qualités dans l'Œuvre, où il avait été admis le 15 juin 1866. Il ne tarda pas à devenir un des meilleurs directeurs laïques, et les nuits dont il avait la garde et le soin se faisaient toujours remarquer par l'entrain joyeux qu'il savait inspirer à ses confrères pour l'accomplissement de leur mission de réparation et de prière. La vie de M. Bournisien s'était vite usée à de tels travaux ; une maladie grave vint l'arrêter et le préparer, par des souffrances supportées avec une grande patience, au suprême sacrifice. Toutefois, il continuait courageusement celles de ces Œuvres qu'il pouvait servir de son lit de douleur, et quelques jours avant sa mort, il s'occupait encore des intérêts de ses chers clients, les pauvres. Une existence si complétement consacrée au bien ne pouvait que finir dans la grâce de Dieu, et le 20 novembre 1876, ce vrai chrétien, muni des sacrements de notre sainte mère l'Église, allait recevoir au Ciel la récompense de sa charité.

Le 3 mars 1877, l'Œuvre perdait un autre membre qui lui était cher par les preuves de zèle qu'il lui avait données, par sa fidélité dans son service et aussi par les liens d'amitié particu-

lière qui l'unissaient au vénéré M. Dupont, le fondateur de l'Adoration nocturne à Tours. M. d'Avrainville, né, comme M. Dupont, à la Martinique, avait puisé dans le sein de sa famille les sentiments de foi profonde qu'il professa à toutes les époques de sa vie. Admis dans l'Œuvre le 20 mars 1863, son empressement et son exactitude dans l'accomplissement de ses obligations d'adorateur le désignèrent pour les fonctions de directeur laïque, dont il s'acquitta toujours avec un grand dévouement. Homme d'action en même temps qu'homme de prière, il saisissait toutes les occasions de faire connaître et aimer NOTRE-SEIGNEUR. Ce chrétien, si généreusement voué au service de DIEU et du prochain, était mûr pour la vie éternelle ; après trois jours de souffrances qui ne semblaient avoir aucune gravité, le samedi 3 mars, il s'endormit dans le SEIGNEUR paisiblement, sans secousse, laissant après lui une mémoire estimée et de bons exemples à imiter.

Presque en même temps, le 5 mars, mourait M. Louis Beaugendre, qui faisait partie de l'Œuvre depuis 1853. En voyant les modestes funérailles de ce simple ouvrier menuisier, nul ne se serait douté du grand nombre d'actes de vertus qu'il avait accomplis pendant les soixante-

onze ans qu'il avait vécu sur la terre. Il était de toutes les œuvres pieuses de sa paroisse et il s'y faisait remarquer par son zèle et son esprit de foi. Mais ce qui était surtout admirable en lui et ce que le monde ne sut jamais apprécier, ce furent son dévouement à l'Eucharistie et les nuits sans nombre qu'il passa avec une ferveur exemplaire devant le Saint-Sacrement exposé, sans rien retrancher de son travail qu'il reprenait le lendemain, comme s'il avait parfaitement reposé toute la nuit. La mort de ce bon adorateur a été une véritable perte pour l'œuvre de l'Adoration nocturne. Il était un des rares survivants qui, les premiers, avaient travaillé à l'établir à Paris. Au jour du jugement, cet humble ouvrier trouvera son souverain Maître les mains pleines des dons célestes, l'introduisant dans la gloire à la suite des fidèles adorateurs de l'Agneau.

M. Louis La Combe de Villers n'a fait que passer dans l'Œuvre ; admis le 19 novembre 1875, il est mort le 4 avril 1877 ; mais le zèle qu'il a montré pour l'Adoration nocturne, la tendre piété qu'il manifestait dans ses saintes veilles ont laissé parmi ses confrères le meilleur souvenir de son ardent amour pour le Très-Saint-Sacrement. Ce dévouement pour l'Eucha-

ristie était une tradition de famille. Son père avait récemment fondé l'Œuvre à Saint-Malo et Dieu ne lui avait pas fait longtemps attendre sa récompense; il l'avait rappelé à lui, le 10 février 1877. M. La Combe de Villers ne put surmonter la douleur que lui causait cette perte. Ses forces, déjà affaiblies par la maladie, allèrent en diminuant et, sept semaines après, il allait rejoindre au Ciel celui dont les exemples et les conseils l'avaient préparé à la mort des élus.

Voilà des existences et des morts bien propres à faire impression sur nos cœurs. Si nous savons les imiter, on pourra dire aussi un jour de nous, que nous avons aimé Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces.

CHAPITRE XVIII

Nécrologie.
Principaux protecteurs et bienfaiteurs.

Tous les souvenirs que nous venons de rappeler se rapportent à des membres actifs de l'Association. Nous devons aussi un témoignage de juste reconnaissance à quelques bienfaiteurs qui, soit par le bien qu'ils ont fait à l'Œuvre, soit par leurs vertus ou leur haute position sociale, méritent de trouver place dans cette nécrologie.

Le premier nom qui doit être signalé est celui du vénérable curé de Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé des Genettes, mort plein de mérites devant DIEU et devant les hommes, le 25 avril 1860. Sa vie si édifiante, si remplie de bonnes œuvres a déjà été plusieurs fois écrite, et nous avons dit plus haut quelle part il a eue à la fondation de l'œuvre de l'Adoration nocturne; c'est lui qui l'accueillit le premier. Homme de foi et de prière, son cœur éminemment sacerdotal avait tout de suite compris l'importance d'une pareille œuvre, et il lui

ouvrit avec bonheur son église pour faire la première nuit d'Adoration, le 6 décembre 1848.

C'est encore lui qui, seul après Dieu, la soutint lorsqu'elle passa par les rudes épreuves qui signalèrent ses débuts.

Nous retrouvons plus tard sa fidèle protection, lorsque l'Adoration nocturne devint le complément des exercices des Quarante-Heures. La première application de la fusion des deux œuvres se fit à Notre-Dame des Victoires le 30 décembre 1851.

Enfin, lorsque, grâce aux développements de l'Œuvre, la nécessité d'une nuit mensuelle à Notre-Dame des Victoires fut devenue moins pressante, M. l'abbé des Genettes tint à conserver cette nuit du mercredi au premier jeudi de chaque mois. Elle se fait encore régulièrement, spécialement à l'intention des membres bienfaiteurs, et elle est pour la paroisse une source de grâces abondantes.

Le successeur de M. des Genettes, M. l'abbé Chanal, de pieuse mémoire, donna aussi à l'Œuvre des témoignages précieux de sa protection. Il fut le premier qui, profitant de l'autorisation de Son Éminence le cardinal Morlot, fit, au mois de décembre 1860, les trois nuits d'Adoration pour la solennité de l'Adoration

perpétuelle. Jusque-là chaque église n'avait eu que deux nuits. C'est aussi à M. l'abbé Chanal que l'Œuvre doit l'établissement à Notre-Dame des Victoires des deux quêtes annuelles faites en sa faveur, le premier jeudi du mois de Marie et l'un des trois jours de l'Adoration perpétuelle, dont nous avons déjà parlé. La première quête eut lieu au mois de mai 1865.

M. l'abbé Bourgoing, curé de Saint-Augustin, mort le 23 novembre 1867, a aussi droit à la reconnaissance de l'œuvre de l'Adoration nocturne. Lorsqu'à la fin de 1851, se relevant des sérieuses épreuves dont Dieu avait voulu entourer son berceau, elle voulut prendre la route que la Providence semblait lui tracer, et se fondre avec l'institution des Quarante-Heures pour rendre l'Adoration réellement perpétuelle dans le diocèse de Paris, elle trouva chez M. l'abbé Bourgoing des encouragements et un concours qu'il est juste de rappeler, parce qu'ils eurent un effet considérable pour elle. Ainsi qu'il a été déjà dit, la pensée féconde de la réunion des deux œuvres avait été suggérée par M. de Cuers. Mais l'état de l'Association, si chancelante encore à cette époque, rendait la réalisation de ce projet à peu près impossible, humainement parlant. M. de Cuers en parla

timidement à M. l'abbé Bourgoing, qui, loin de le dissuader, accueillit ses ouvertures avec ce zèle actif et résolu qu'il apportait dans le bien, et lui promit d'admettre les confrères de l'Œuvre, la nuit, dans son église, pendant les trois jours d'Adoration qui étaient cette année-là (1852), les 17, 18 et 19 janvier. M. de Cuers, qui pouvait compter aussi sur le saint et vénérable curé de Notre-Dame des Victoires, M. des Genettes, entra avec confiance dans la nouvelle voie qui s'ouvrait sous de si heureux auspices. Si M. l'abbé Bourgoing eut accueilli plus froidement M. de Cuers, que serait-il advenu? DIEU seul le sait. Mais, à coup sûr, il est difficile de ne pas faire ressortir tout le bien qu'il a procuré à l'Œuvre en l'encourageant si efficacement dans ce moment décisif.

M. l'abbé Serres, curé de Saint-Thomas d'Aquin, avait aussi compris l'opportunité de l'Œuvre. Il offrit lui-même son église à l'Association pour ses réunions générales et ses retraites, en cherchant avec une bienveillance particulière à concilier les heures d'office de sa paroisse avec le programme de ces réunions.

Son digne successeur, M. l'abbé Debeauvais, continua les mêmes traditions ; quand on l'en remerciait, il avait coutume de dire, avec cet

aimable entrain qui donnait tant de charme à ses relations : « L'œuvre de l'Adoration noc-« turne est chez elle dans l'église de Saint-« Thomas d'Aquin. »

M. le vicomte Héricart-Ferrand aurait certainement été un des plus fervents membres actifs, si son âge le lui eût permis. Il ne pouvait être que membre bienfaiteur, et il comptait parmi les plus anciens et les plus fidèles. Né le 21 avril 1779, il venait de commencer sa quatre-vingt-dixième année lorsqu'il rendit son âme à Dieu, le 3 mai 1868. Les circonstances de cette mort, qui rappelle celle d'un autre grand chrétien, plus grand encore par la vertu que par le nom illustre qu'il portait, Matthieu de Montmorency, sont trop édifiantes pour ne pas être rapportées. M. Héricart-Ferrand avait perdu sa digne compagne, le 7 février précédent, après 48 ans de la plus parfaite union. Cette douloureuse séparation avait altéré sa santé déjà affaiblie par l'âge, et il éprouvait de temps à autre des défaillances qui lui faisaient dire que c'était ainsi qu'il finirait. Mais son moral le soutenait et il n'en continuait pas moins les visites qu'il était, depuis si longtemps, dans l'usage de faire avec sa pieuse compagne au Saint-Sacrement, dans les églises où il était exposé. Le dimanche,

3 mai, il alla à la Messe comme d'habitude, et dans l'après-midi, ne pouvant aller au Salut, parce que son domestique n'avait pu trouver une voiture, il voulut au moins aller faire quelques instants d'Adoration dans la chapelle des Dames Réparatrices, rue d'Ulm, dont il était voisin. Appuyé sur le bras de son serviteur, il se dirigea à pied vers la chapelle. Le trajet était un peu long pour lui, il le fit cependant sans s'arrêter, et il monta assez facilement les quelques marches qui conduisent à la chapelle. A peine arrivé, en présence de NOTRE-SEIGNEUR, il éprouva un tremblement, signe précurseur de ses défaillances ; on le fit asseoir et au moment même il rendit son esprit à DIEU, aux pieds de la sainte Victime, dans ce vestibule du ciel, d'où son âme partit pour aller continuer là-haut l'Adoration qu'elle avait commencée sur la terre. Qui n'envierait une semblable mort ? car pour un adorateur aussi fidèle, c'était mourir au champ d'honneur.

M. Amédée Thayer, sénateur, membre auxiliaire et bienfaiteur, était un de ces grands chrétiens que DIEU présente au monde, comme un modèle à suivre dans les hautes régions de la fortune et des grandes positions politiques. Sa vie a été esquissée en quelques pages d'un

volume (1) plein d'attachant intérêt où sont retracées les douces et aimables qualités de cet homme de bien, qu'une foi vive et une solide piété avaient conduit jusqu'à la perfection de la vie chrétienne. Nous ne redirons pas tout ce qui est à l'honneur de cette noble existence, voulant rester dans les bornes de notre sujet purement Eucharistique ; mais nous ne pouvons pas taire la fidélité avec laquelle, pendant de longues années, M. Thayer s'est livré aux pieuses pratiques qui distinguent les chrétiens accomplis : la Messe tous les matins, la Communion trois fois la semaine, la visite au Saint-Sacrement à la fin de la journée. Pendant plus de douze ans, il fit partie de l'œuvre de l'Adoration nocturne, qui lui plaisait par son côté humble et modeste. L'Adoration perpétuelle à Saint-Thomas d'Aquin, sa paroisse, ne se faisait jamais sans qu'il prit part à l'Adoration nocturne. Son recueillement et sa modestie qui le portait à s'effacer en toutes choses étaient, à eux seuls, une leçon. Ses confrères se rappellent avec quelle aimable humilité il se glissait dans leurs rangs et refusait toute distinction et toute

(1) *Monsieur Amédée Thayer, sénateur*, in-8° de 262 pages ; à Paris, chez Lethielleux ; 1869.

place d'honneur lorsqu'il assistait aux assemblées générales. Il connaissait la pauvreté de l'Association et chaque année, jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1869, sa généreuse offrande venait régulièrement augmenter ses faibles ressources.

Nous ne pouvons mieux terminer cette édifiante nécrologie que par le trait suivant :

Deux simples filles natives de Toulouse, vivant du travail de leur main, étaient chargées à Vincennes, qu'elles habitaient depuis plusieurs années, du soin d'orner les autels de l'église, notamment pour la solennité de l'Adoration perpétuelle. Elles s'acquittaient de ces pieuses fonctions avec un zèle dont Dieu les récompensait par d'abondantes grâces spirituelles. L'une d'elles surtout prit en si sainte passion les fêtes de l'Adoration perpétuelle, qu'elle demanda à Notre-Seigneur la faveur de mourir un des trois jours où elles auraient lieu à Vincennes. Le bon Maître daigna l'exaucer et la sainte fille mourut le 3 octobre 1867, premier jour de l'Adoration perpétuelle dans sa paroisse, et fut enterrée le jour de la clôture, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles qu'avaient attirés la solennité de la fête et le renom de sa piété et de ses vertus.

CHAPITRE XIX

Les premiers règlements de l'Œuvre.

1848 à 1867

Dans toute société, la règle est le principal élément de la force, de la durée et de la fécondité ; car la règle est la garantie de l'ordre et il n'y a pas de société sans ordre.

L'ordre est la condition de tout bien, et l'on peut même dire à certains égards qu'il est le bien même. DIEU l'a mis dans toutes ses œuvres, et c'est ce qui les distingue surtout des œuvres de Satan, dont le caractère particulier est le désordre. Aussi l'on comprend que saint Augustin ait placé la vertu dans l'ordre, en proclamant que la vertu n'est pas autre chose que l'ordre. L'Église, de son côté, nous offre une image vivante de l'ordre, en même temps qu'elle nous enseigne quel prix elle y attache. Comme tout est réglé dans sa hiérarchie, dans ses rites, dans sa liturgie! quelle harmonie dans ce corps immense qui embrasse la terre, malgré les éléments si opposés, dirait-on, qui le composent! Mais aussi quelle sainte ardeur à faire respecter

ses prescriptions, ses règlements et sa forme ! Si quelqu'un y veut porter atteinte d'une manière grave, il se met par cela seul hors de l'Église, tant il est vrai qu'on ne peut rester dans l'Église, sans rester dans l'ordre.

Dès les commencements, les premiers chrétiens avaient senti la nécessité de déterminer avec précision, non-seulement la manière dont se feraient les cérémonies, mais encore les prières qui devaient être récitées dans les assemblées des fidèles. Cette régularité, qui était l'objet d'un grand respect, maintenait l'unité, prévenait les abus et donnait une grande force au christianisme. Clovis, entrant dans le temple de Dieu avec l'évêque saint Remi, un jour de fête, ne put retenir l'expression de sa surprise et de son admiration pour l'ensemble qui régnait dans les cérémonies : c'est que l'ordre subjugue et attire aussi bien qu'il conserve et qu'il perpétue, et c'est une des raisons pour lesquelles l'Église met un si grand intérêt à le protéger jusque dans les détails par des prescriptions rigoureuses en apparence, mais en réalité de la plus haute sagesse.

Sans doute, il ne s'agit pas d'établir des comparaisons entre le règlement d'une œuvre particulière et ceux que peut faire l'Église ; tout

ceci n'est que pour rappeler la nécessité d'être fidèle au règlement et faire apprécier le danger de s'en écarter. L'histoire de tous les ordres religieux nous montre invariablement, par une expérience de plusieurs siècles, que l'observation exacte de la règle a toujours fait leur vitalité, et qu'ils n'ont commencé à faiblir que lorsqu'ils se sont écartés de cette précieuse sauvegarde.

Le règlement d'une œuvre, c'est sa pensée rendue sensible, c'est sa pensée imposée à tous. Voilà pourquoi il est vrai de dire que plus une œuvre suit et garde exactement ses règles, plus elle a de vie, plus elle fait de progrès. Saint François de Sales revient plusieurs fois dans ses inimitables écrits sur l'importance, dans les œuvres pieuses, de la règle qu'il compare à l'échelle de Jacob par laquelle on monte à Dieu.

Dans une association comme celle de l'Adoration nocturne, le règlement doit être placé sous la sauvegarde de deux vertus indispensables à tout chrétien, mais principalement à tout adorateur, la charité et l'humilité. L'observation du règlement n'est pas autre chose que l'abnégation de soi pratiquée sous l'austère mais bienfaisante loi de l'obéissance. Il faut savoir faire le sacrifice de ses vues, de ses goûts, de ses attraits

personnels, à la règle commune, dans l'intérêt même de l'œuvre à laquelle on s'est voué ; on ne peut être un bon et utile membre qu'à cette condition. Or, cette abnégation, ce sacrifice ne sont possibles que lorsque la charité et l'humilité règnent dans le cœur, autrement on est facilement entraîné par les insinuations de l'amour-propre, si habile à nous tromper, à penser qu'après tout, le règlement n'est pas d'une très-grande importance, que l'on peut être un bon adorateur sans s'astreindre à des détails qui sont souvent une entrave au zèle, et qu'il est bien préférable de laisser chacun suivre, comme il l'entend, les élans de son cœur. Dangereuses illusions, auxquelles il faut résister de tout son pouvoir.

Il faut donc observer religieusement le règlement ; il est pour l'adorateur l'expression de la volonté divine ; s'il y est fidèle, il fait acte de soumission et d'obéissance à l'autorité de Dieu ; en le violant, il met sa propre volonté à la place de celle de Dieu ; c'est l'égoïsme au lieu de l'humilité, de l'abnégation et de la charité.

Remarquons qu'on peut, par la seule intention, élever le plus insignifiant de ses actes à la hauteur d'un acte surnaturel. Il suffit qu'en le faisant on mette par une vue de foi, Dieu

à la place de soi-même. Prolonger son heure d'Adoration, rester aux pieds du Très-Saint-Sacrement bien avant dans la nuit, en dehors du temps désigné, peut paraître à quelques-uns préférable au repos sur la couche qui attend dans la salle de réunion, et cependant DIEU verra ce repos d'un œil plus favorable, si on le prend par respect pour l'ordre et par soumission au règlement, c'est-à-dire par amour pour Lui.

Dans le principe, en 1848, le règlement de l'œuvre de l'Adoration nocturne, était celui d'une œuvre naissante ; alors il n'était pas encore question d'Adoration perpétuelle; l'Œuvre se bornait à faire l'Adoration nocturne un certain nombre de fois dans un sanctuaire déterminé; les prescriptions étaient des plus simples.

« Une association, y lisait-on, est formée, « ayant pour but l'Adoration du Très-Saint-« Sacrement, exposé durant la nuit...

« Les membres actifs se divisent en séries « de quatorze adorateurs chacune. Chaque série « consacre une nuit par mois à l'Adoration.

« La première série se compose des quatorze « adorateurs ayant les premiers adhéré à l'Œu-« vre. A mesure que quatorze nouveaux adora-« teurs seront réunis, on pourra fonder une « nouvelle nuit d'Adoration.

« Chaque série sera présidée par un ecclé-
« siastique. »

En 1852, lorsque l'Œuvre se proposa de compléter l'Adoration perpétuelle dans le diocèse de Paris, en faisant l'Adoration nocturne dans les sanctuaires où avaient lieu les Quarante-Heures, le règlement fut modifié, et l'on y trouve la trace de l'esprit de sainte propagande qui poussait l'Association à étendre son concours à tous les sanctuaires du diocèse, tout en maintenant à l'Association son existence propre. Il est dit, en effet, à l'article premier : « En entrant dans l'Association, les
« membres prennent deux engagements : le pre-
« mier, de faire l'Adoration, la nuit, dans le
« sanctuaire qui sera spécialement attribué à
« la Société ; le deuxième, de propager autant
« qu'il sera en eux et par tous les moyens dont
« ils pourront disposer, l'œuvre de l'Adoration
« nocturne, dans les paroisses et églises de
« Paris, à l'époque des Quarante-Heures.

« L'Adoration dans le sanctuaire est la pra-
« tique spéciale de l'Association ; l'Adoration
« dans les paroisses est son œuvre de zèle et
« son but. »

Plus tard, en 1855, l'Œuvre avait grandi, son but définitif était nettement dessiné, le

règlement dut prendre alors le développement qu'il a conservé depuis, et qui forme l'ensemble des prescriptions qui régissent aujourd'hui l'Association.

Ce règlement était daté du 17 novembre 1855. Il portait l'approbation de Mgr l'évêque de Tripoli. Depuis, il a subi diverses modifications qui ont pris place dans celui que donna à l'Œuvre M. l'abbé Le Rebours, vicaire général, son supérieur, le 2 février 1863. La dernière édition fut approuvée par M. l'abbé Lagarde, vicaire général, le 12 juillet 1867. C'est celle qui est en usage en ce moment.

CHAPITRE XX

Règlement actuellement en vigueur.
Indulgences.

1867 à 1877.

ARTICLE PREMIER. — *But de l'Association. Sa composition.*

De toutes les œuvres produites par la foi et la charité, la plus grande et la plus auguste est celle qui a pour but l'Adoration du Très-Saint-Sacrement, puisque DIEU lui-même, résidant parmi les hommes, est son objet direct; elle est la plus sanctifiante, puisque c'est de JÉSUS-CHRIST que découlent sur nous toutes les grâces; elle est aussi la plus nécessaire, surtout à une époque si remplie de commotions sociales : car, dans la sainte Eucharistie, se trouve cet intermédiaire puissant entre DIEU et l'homme, qui réconcilie le Ciel avec la terre, et qui arrête les traits de la colère de DIEU aiguisés par nos péchés.

Les pasteurs et les fidèles l'ont bien compris, et de toute part, en France, on voit des asso-

ciations se former pour rendre un hommage particulier au divin Sacrement de nos autels.

Paris, qu'encourageait l'exemple de Rome, a commencé, et, grâce au zèle et à la piété de son premier pasteur, le diocèse se trouve enrichi de la grande institution de l'Adoration perpétuelle. C'est pour compléter cette sainte institution qu'a été établie, depuis 1848, l'œuvre de l'Exposition nocturne du Très-Saint-Sacrement.

Le but de cette Œuvre est donc de procurer à Notre-Seigneur des adorateurs pendant la nuit, dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Paris où a lieu l'Adoration perpétuelle.

En outre, l'Association a un sanctuaire particulier à Notre-Dame des Victoires, où l'Adoration de nuit se pratique la veille du premier jeudi de chaque mois, principalement à l'intention des membres bienfaiteurs. Ce sanctuaire est le berceau de l'Œuvre.

En entrant dans l'Association, les membres prennent l'engagement de faire l'Adoration dans les sanctuaires qui leur seront désignés.

Dans tous les cas, chaque associé ne pourra pas être convoqué plus d'une fois par mois.

Les associés adorateurs sont désignés sous le nom de *membres actifs*.

Ils pourront s'adjoindre, en qualité d'*auxiliaires,* les fidèles qui, dans leurs paroisses, désireraient concourir à l'Adoration du Très-Saint-Sacrement.

Les personnes de tout âge et de tout sexe qui, ne pouvant pas assister aux Adorations nocturnes, désirent cependant avoir part à tous les avantages de l'Œuvre, peuvent s'y associer au moyen d'une aumône de 1 franc par an au moins.

Ces personnes seront désignées sous le nom de *membres bienfaiteurs*.

Art. II. — *Administration.*

L'Association est soumise à un supérieur ecclésiastique désigné par Monseigneur l'Archevêque de Paris.

Elle a, en outre, un directeur ecclésiastique, un président, deux vice-présidents, un trésorier, un vice-trésorier, un secrétaire, un vice-secrétaire.

Elle est administrée par un conseil qui se compose des membres en charge et des membres désignés par le supérieur.

Le conseil se réunit tous les mois pour les intérêts de l'Œuvre.

Le supérieur ecclésiastique a la haute direction de l'Œuvre.

C'est lui qui compose le règlement et décide sur tous les points qui ne s'y trouveraient pas insérés ou prévus.

Il change les articles que la pratique aurait montrés défectueux.

Le supérieur règle toutes les prières vocales, offices, recommandations et exercices spirituels qui auront lieu pendant la nuit, et qui devront être observés d'une manière uniforme, conformément à l'ordre prescrit.

Le directeur ecclésiastique remplace le supérieur et occupe après lui la première place dans l'Association. Il la dirige, en s'entendant avec le supérieur et conformément aux statuts. Il préside le conseil.

Le président est chargé des détails de l'Œuvre. Il veille à la convocation du conseil, à ce que chaque sanctuaire ait ses nuits d'Adoration, etc.

Il préside le conseil en l'absence du directeur ecclésiastique.

Les vice-présidents remplacent le Président en cas d'absence ou de maladie.

Le secrétaire tient un registre de tous les membres. Il est chargé de la correspondance générale.

Il avertit, par lettre à domicile, tous les adorateurs, de la date et du lieu de l'Adoration à laquelle ils devront prendre part. Cet avertissement devra être donné cinq jours au moins avant l'Adoration. Il s'assurera de l'exactitude des membres, et aura soin de compléter le nombre voulu pour chaque nuit.

Il sera aidé, s'il y a lieu, par le vice-secrétaire.

Le trésorier tiendra la caisse et les comptes de l'Association. Il veillera à ce que les sommes provenant des cotisations lui soient remises exactement. Il s'entendra, chaque mois, avec les membres du conseil pour les dépenses courantes.

Il sera aidé dans sa charge par le vice-trésorier.

Art. III. — *Admissions.*

Pour faire partie de l'Association comme membre actif, il faut être admis par le conseil sur la présentation de deux membres, et être inscrit sur le registre de l'Association.

Pour être membre bienfaiteur, il suffit d'être présenté par un membre actif. Ce dernier doit faire connaître au président, au secrétaire ou au trésorier les nom et adresse du membre bienfaiteur proposé, le montant de la cotisation

et l'époque à partir de laquelle elle doit être perçue ; il reste chargé lui-même de la perception de cette cotisation, dont il fait tenir le produit au trésorier.

Les membres actifs et les membres bienfaiteurs, admis par le conseil, reçoivent un diplôme d'agrégation qui indique leur qualité et la date de leur réception.

Tout membre actif qui manquera trois fois de suite sans nécessité ou sans motifs graves, d'assister aux Adorations nocturnes, sur l'invitation qui lui en aura été faite, sera considéré comme désirant ne plus faire partie de l'Œuvre, et ne pourra plus, par conséquent, profiter des avantages auxquels il avait droit.

Un retard de six mois pour le versement de la somme que le membre bienfaiteur se sera engagé à payer pour subvenir aux frais de l'Œuvre (et qui ne pourra être moindre de 1 franc par an) sera l'indice que ce membre désire se retirer de l'Association, et qu'il renonce aux avantages spirituels de l'Œuvre.

Le conseil reconnaît comme auxiliaires tous les hommes qui, désirant s'unir aux associés pour adorer le Très-Saint-Sacrement, quand l'Adoration perpétuelle a lieu dans leur paroisse, prendront l'engagement de participer chaque

année aux exercices de l'Œuvre et d'en observer le règlement.

Les auxiliaires ont une part spéciale aux prières de l'Association, à laquelle ils sont seulement affiliés. Leurs noms sont inscrits sur les registres de l'Œuvre.

Le supérieur ecclésiastique pourra toujours décider le renvoi des personnes admises.

Art. IV. — § 1. *Adoration dans les paroisses et dans les chapelles où se fait l'exposition pour l'Adoration perpétuelle.*

Le conseil, à chacune de ses réunions mensuelles, lira attentivement la liste des sanctuaires du diocèse où devra avoir lieu, dans le mois suivant, l'exposition pour l'Adoration perpétuelle et où l'Adoration nocturne pourra être faite par les associés.

Il désignera, pour chacun de ces sanctuaires, un ou deux membres qui devront s'occuper de cette Adoration.

Ces membres s'entendront d'avance avec MM. les curés ou aumôniers ; ils mettront à leur disposition le nombre d'associés nécessaires pour l'Adoration nocturne, et ils s'informeront du nombre des paroissiens qui voudraient con-

courir, à titre d'*auxiliaires*, à cette Adoration, afin de le faire connaître au président ou au secrétaire de l'Œuvre au moins huit jours avant l'exposition.

Pour les sanctuaires, comme ceux des communautés de femmes, où les associés ne pourront pas passer la nuit, les membres délégués par le conseil s'entendront avec les aumôniers ou les supérieurs pour que les personnes de la communauté fassent elles-mêmes l'Adoration nocturne.

Les associés désignés pour faire l'Adoration dans un sanctuaire ne devront jamais s'y présenter que munis de leur lettre de convocation.

Autant que possible, les auxiliaires devront aussi être porteurs d'une lettre de convocation.

Les lettres de convocation désigneront toujours le nom du directeur laïque de la nuit.

Les adorateurs devront se rendre très-exactement au sanctuaire, à l'heure indiquée sur la lettre de convocation.

En cas d'empêchement, ils devront en donner avis sans délai au secrétaire de l'Œuvre, pour qu'on puisse les remplacer.

Le président désignera un directeur laïque pour chaque nuit d'Adoration.

Le directeur laïque sera chargé de maintenir

l'ordre et la discipline et de faire observer le règlement pendant la nuit. Il devra arriver au sanctuaire désigné pour la nuit d'Adoration quelques instants avant l'heure indiquée pour la réunion, afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour préparer convenablement l'Adoration de la nuit.

Il ne devra admettre à passer la nuit que les confrères munis de leur lettre de convocation. Si, par exception, il se présentait quelque confrère sans lettre, mais bien connu de lui ou de quelque membre présent, il pourrait l'autoriser à prendre part à l'Adoration.

Il ne devra admettre comme auxiliaires que les paroissiens qui seront porteurs d'une lettre de convocation signée du secrétaire de l'Œuvre, ou bien qui seront présentés par MM. les Ecclésiastiques de la paroisse où l'Adoration a lieu, ou au moins qui seront bien connus des employés de l'église.

Quand tous les membres seront réunis, et avant de commencer les exercices de la nuit, il désignera un membre pour s'occuper des soins matériels, préparer les lits de repos, les enlever le matin, etc., etc., et un sacristain pour veiller, s'il en est besoin, à tout ce qui tient au service de l'autel, servir la Messe,

entretenir les cierges qui brûlent pendant l'Adoration, etc.

Il dressera la liste des adorateurs, en désignant à chacun son heure d'Adoration et son numéro. Il donnera au sacristain le nº 7 ou 8, correspondant à l'heure où l'on doit renouveler les lumières.

Toutes les fois que des *auxiliaires* prendront part aux exercices de la nuit, il devra mettre en Adoration un membre de l'Association et un auxiliaire, afin que l'Adoration soit faite conformément au règlement de l'Œuvre.

Il fera, sur une feuille spéciale que lui remettra le secrétaire, le relevé des intentions pour lesquelles on réclame les prières de la nuit, en se conformant exactement aux indications de cette feuille.

Il lira à haute voix, à tous les adorateurs réunis, la partie du règlement concernant l'ordre des exercices pendant la nuit et la discipline, afin que tous les adorateurs s'y conforment ponctuellement.

Il fera lui-même la prière du soir et celle du matin, et lira la liste des recommandations et l'amende honorable qui suivent la prière du soir.

Cette lecture faite, il récitera cinq *Pater,*

cinq *Ave* et cinq *Gloria Patri,* pour toutes les intentions de l'Œuvre.

La nuit terminée, il inscrira très-exactement au verso de la feuille des recommandations, qui doit être renvoyée au secrétaire, les noms des membres qui auront pris part à la nuit.

Il y inscrira également les noms et adresses des auxiliaires qui auront concouru à l'Adoration.

Les directeurs laïques se réuniront une fois l'an dans la sacristie de Notre-Dame des Victoires, sous la présidence du directeur ecclésiastique, pour conférer des intérêts de l'Œuvre. Les membres du conseil assisteront à cette réunion.

§ 2. *Ordre des exercices et discipline.*

Les exercices de la nuit commenceront à dix heures moins un quart par la prière du soir faite en commun devant le Très-Saint-Sacrement, et suivie de la lecture des recommandations et d'une amende honorable.

La prière finie, les numéros 1 et 2 resteront en Adoration, et les autres adorateurs se rendront dans la salle de réunion, où chacun prendra pour lit de repos le lit portant le numéro correspondant à son numéro de série.

A onze heures, les numéros 3 et 4 viendront remplacer les numéro 1 et 2, et ainsi de suite jusqu'à cinq heures.

Les adorateurs garderont un silence absolu devant le Très-Saint-Sacrement.

Le même silence sera gardé dans la chambre du repos; on n'y parlera qu'à voix basse, et si la nécessité l'exige, et l'on évitera avec soin, en se rendant devant le Très-Saint-Sacrement et en revenant de l'Adoration, de troubler le sommeil des adorateurs.

La chambre du repos restera toujours éclairée.

Il y aura également, pendant la nuit, une lumière placée entre les deux adorateurs, de manière qu'ils puissent lire sans se fatiguer.

Les adorateurs ne pourront, sous aucun prétexte, se rendre devant le Très-Saint-Sacrement en dehors du temps qui leur sera destiné. Lorsqu'ils ne seront pas en Adoration, et à moins que leur office ne le demande, ils devront se tenir dans la chambre du repos.

Les adorateurs devront, à tour de rôle, réciter pendant la nuit l'office du Saint-Sacrement.

Cette récitation se fera de manière que les deux adorateurs qui terminent leur Adoration, avant de se retirer, récitent l'office avec ceux qui leur succèdent. Ainsi les numéros 1 et 2,

qui finiront à onze heures, réciteront l'office avec les numéros 3 et 4, qui commenceront leur Adoration à cette même heure. Toutefois, au commencement de la première heure, c'est-à-dire de dix heures à onze heures, un troisième membre se joindra aux deux premiers et se placera à droite pour que l'ordre habituel de la récitation soit observé.

L'office sera divisé de façon qu'il soit récité au moins une fois pendant la nuit.

L'office sera psalmodié lentement, et en observant les pauses indiquées par la rubrique.

Chaque heure d'Adoration commencera par la récitation de l'office du Très-Saint-Sacrement ; et, à la demie, le premier adorateur de droite lira à haute voix l'amende honorable. Le reste du temps sera employé à méditer devant le Très-Saint-Sacrement.

On ne pourra faire à haute voix d'autres prières que celles prescrites par le règlement. Toutefois, les adorateurs qui ne pourront pas dire l'office ont la faculté de le remplacer par cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* récités à haute voix. Dans ce cas, ils devront en avertir le directeur laïque, afin qu'aucune partie de l'office ne soit omise.

A cinq heures moins un quart du matin, le

directeur laïque donnera le signal du réveil et fera enlever les lits de repos ; après quoi tous les adorateurs se rendront devant le Très-Saint-Sacrement pour faire ensemble la prière du matin et la méditation.

Avant de se retirer, les adorateurs assisteront à la Messe. Ils sont invités à y faire la sainte Communion et à l'offrir à DIEU, aux intentions et pour les fins que se propose l'Association. Lorsque la Messe n'aura pas lieu avant six heures du matin, on récitera Prime à cinq heures. Dans ce cas, le signal du réveil ne sera donné qu'après la récitation de Prime.

Autant que possible, une Messe de réparation, aux intentions et aux frais de l'Œuvre, est dite après chaque nuit d'Adoration.

Lorsqu'un ecclésiastique prend part à l'Adoration, il fait la prière du soir, il lit la liste des recommandations et l'amende honorable. Il fait de même la prière du matin et la méditation.

ART. V. — *Adoration au sanctuaire de l'Œuvre.*

Toutes les dispositions relatives à l'Adoration dans les paroisses s'appliquent à l'Adoration

dans le sanctuaire de l'Œuvre, à l'exception de ce qui suit :

Les exercices de la nuit commenceront à neuf heures et demie précises par l'exposition, du Très-Saint-Sacrement. — Pendant l'exposition les adorateurs chanteront le *Tantum ergo,* qui sera suivi de l'oraison *Deus qui nobis sub Sacramento.*

Art. VI. — *Des Indulgences.*

Le Souverain-Pontife Pie IX a voulu seconder la pieuse pensée de cette Œuvre, et ayant, par un rescrit du 12 septembre 1850, signé par Mgr Patrizi, cardinal-vicaire, et contresigné par M. l'abbé Bautain, pour Mgr l'archevêque de Paris, affilié l'Association pour l'Exposition nocturne du Très-Saint-Sacrement de Paris à l'Archiconfrérie établie à Rome dans le même but, lui a concédé les mêmes indulgences dont cette Archiconfrérie a été enrichie par rescrit du 6 août 1814 de Pie VII.

Ces indulgences qui s'appliquent à chacun des associés, soit membre actif, soit membre bienfaiteur, sont les suivantes :

1° Indulgence plénière l'un des jours du mois de la réception de l'associé, pourvu que, con-

fessé et ayant reçu la sainte Communion, il prie aux intentions du Souverain-Pontife;

2° Indulgence plénière, aux mêmes conditions, le jour de la Fête-Dieu ou un des jours de l'Octave;

3° Indulgence plénière, également aux mêmes conditions, le premier jeudi de chaque mois ;

4° Autre indulgence plénière l'un des jours de chaque mois, au choix de chaque associé, toujours aux mêmes conditions;

5° Indulgence plénière à l'heure de la mort pour tout associé qui, ayant un vrai repentir, invoquera le nom de JÉSUS au moins de cœur, s'il ne le peut faire de bouche.

6° Indulgence plénière pour tout associé qui, s'étant confessé et ayant communié, visitera dans quelque église que ce soit le Très-Saint-Sacrement, même déposé dans le saint Ciboire, pourvu qu'il prie aux intentions du Souverain-Pontife, l'un des jours de fête qui suivent :

L'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption, la Toussaint, la Commémoration des morts, les fêtes de saint Joseph, de saint Pierre et saint Paul, de saint Jean-Baptiste et de saint Jean, apôtre et évangéliste;

7° Indulgence de sept ans et sept quarantaines

pour tout associé qui, s'étant confessé et ayant communié, visitera le Très-Saint-Sacrement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, aux autres fêtes de la très-sainte Vierge et à celles des autres apôtres;

8° Les mêmes indulgences que celles mentionnées aux articles 6 et 7 à tout associé malade qui, s'étant confessé et ayant communié, remplacera chacune des visites indiquées par la récitation de cinq *Pater*, cinq *Ave* et cinq *Gloria Patri* aux intentions du Souverain-Pontife;

9° Indulgence de soixante jours pour toute œuvre pie faite dévotement par les associés, n'importe le jour.

Art. VII. — *Dispositions particulières en faveur des associés défunts.*

Tout associé, soit membre actif, soit membre bienfaiteur, aura droit, après sa mort, à trois Messes, qui seront dites aux frais de l'Œuvre.

Tous les autels où se célébreront les Messes que l'Œuvre fera dire pour les associés défunts seront privilégiés. (Rescrit de Sa Sainteté Pie VII, du 6 août 1814.)

De plus, on prie chaque associé, s'il est prêtre, de célébrer une Messe; s'il est laïque,

de faire deux communions par an pour les âmes des associés défunts. A chacune de ces Messes ou communions est attachée une indulgence plénière applicable à ces mêmes âmes.

Art. VIII. — *Retraites et réunions générales.*

Tous les ans une retraite spéciale est prêchée aux associés adorateurs pendant les trois jours qui précèdent le premier dimanche de la Fête-Dieu.

Les exercices ont lieu à huit heures du soir dans l'ordre suivant :

Chant du Psaume *Lauda Jerusalem.* — Instruction. — Salut.

Le premier dimanche de la Fête-Dieu, à sept heures du matin, Messe de Communion générale.

Le soir, à huit heures, réunion générale, compte-rendu de l'état de l'Œuvre, courte exhortation suivie d'une quête.

L'exercice se termine par le Salut.

Une seconde assemblée générale des membres adorateurs a lieu un des dimanches du mois de janvier, à huit heures du soir. — Rapport sur la situation de l'Œuvre.

Une instruction et une quête précéderont le Salut.

Le secrétaire convoquera tous les membres par lettres à domicile, et leur indiquera la date et le lieu des réunions.

Les membres auxiliaires seront invités à y assister.

Le supérieur réunit une fois par an les membres bienfaiteurs en assemblée générale.

Une lettre de convocation indique l'époque et le lieu de la réunion.

L'instruction est suivie du Salut du Très-Saint-Sacrement, après lequel les membres bienfaiteurs remettent leurs cotisations.

Vu et approuvé.

Paris, le 12 juillet 1867.

E. J. LAGARDE,
Vic. Gén.

CHAPITRE XXI

Explication des articles du règlement.

Nous devons maintenant appeler l'attention sur les points essentiels de ce règlement et leur donner des développements qui ne pouvaient entrer dans le texte même. Car, pour suivre un règlement avec fruit, il faut l'aimer, et pour l'aimer, il faut le connaître dans sa lettre et dans son esprit.

Les articles I et III traitent du but, de la composition de l'Œuvre et de l'admission de ses membres. Il y est dit que les associés se divisent en trois classes : les membres actifs, les membres auxiliaires et les membres bienfaiteurs. Les premiers sont ceux qui prennent personnellement et régulièrement part aux exercices dans les différents sanctuaires où a lieu l'Adoration nocturne. La seconde classe comprend tous les hommes qui, désirant s'unir aux membres actifs pour adorer le Très-Saint-Sacrement quand l'exposition pour l'Adoration perpétuelle a lieu dans leur paroisse, participent aux exercices de l'Œuvre et en observent le règlement ;

enfin les bienfaiteurs sont les personnes de tout âge et de tout sexe, qui, ne pouvant pas assister aux Adorations nocturnes pour des causes diverses, veulent cependant avoir part à tous les avantages de l'Œuvre, et s'y associent au moyen d'une aumône annuelle qui sert à faire face aux dépenses de l'Association et dont le minimum est de 1 franc.

Il est presque superflu de dire que la grande loi de charité doit être la principale règle des adorateurs dans les rapports qu'ils ont entre eux, et avec les divers associés de l'Œuvre. C'est la loi commune à tous les chrétiens ; mais l'adorateur nocturne est tenu, dans l'application de cette loi sublime, de faire plus qu'un chrétien ordinaire ; il doit pratiquer dans un certain degré de perfection les vertus qui découlent de la charité et qui, toutes, exigent l'abnégation de soi-même et le sacrifice de sa personnalité. Le grand apôtre saint Paul détermine ainsi les caractères de la charité : *elle est patiente, douce et bienfaisante... elle ne cherche point ses propres intérêts... elle ne se pique ni ne s'aigrit...* (Ep. ad Cor. I, XIII, 4.)

Ce texte convient parfaitement aux membres de l'Association ; une douceur, une bienveillance qui ne se démente jamais vis-à-vis des nuances

si diverses de caractères, d'humeur, de volonté; un oubli de soi assez complet pour amortir tous les mouvements de l'amour-propre, une patience donnant à notre extérieur une égalité et une paix que ne puissent troubler les inévitables contacts de conditions et d'éducations différentes, et par-dessus tout, un désir profond d'être bienfaisant pour tous, c'est-à-dire de rechercher tout ce qui peut convenir aux autres pour y satisfaire dans les limites du règlement : telles sont les qualités que doit avoir un bon membre de l'Adoration nocturne.

A côté de la loi de charité envers les associés se place la loi de zèle envers l'Œuvre, qui doit porter les adorateurs à augmenter le nombre de ses membres, d'une part, pour lui donner une extension de plus en plus grande, et pour propager ainsi l'amour et le culte de la très-sainte Eucharistie; et de l'autre, pour procurer à un plus grand nombre d'âmes les précieux avantages d'une affiliation qui leur a été trop profitable à eux-mêmes pour qu'ils n'aient pas le désir d'étendre ce bienfait aux autres.

Les devoirs de charité et de zèle ne sont pas les seuls qu'imposent les articles I et III du règlement; on doit y joindre une prudence et une circonspection nécessaires surtout pour le

choix des membres actifs. La participation active à l'Œuvre exige des conditions particulières qui sont essentielles : un degré de foi et de piété en rapport avec la vie d'Adoration à laquelle on se voue, un attrait spécial pour la divine Eucharistie ; en un mot, un ensemble de vertus solides et éprouvées dont les reflets embellissent l'Œuvre, et dont la pratique l'honore et la fortifie. A côté des qualités qu'il faut rechercher, il y a des défauts qu'il faut éviter : les natures excessives, manquant de tact, de retenue et de modération ; les esprits trop portés au merveilleux et plus disposés à suivre les écarts d'une imagination, pieuse sans doute, mais peu réglée, qu'à rester simplement dans les sentiers battus de l'humilité et de l'obéissance ; les caractères chagrins, inquiets, qui discutent plus qu'ils ne prient, et qui, ne songeant pas à se réformer eux-mêmes, veulent réformer toutes choses et les autres.

Ces défauts sont d'autant plus à craindre qu'ils s'allient souvent avec d'excellentes intentions, et que ceux qui les ont peuvent faire beaucoup de mal, en croyant faire beaucoup de bien. Une très-grande réserve doit aussi être observée quand il s'agit de situations embarrassées, besoigneuses, trop voisines de la pauvreté. Non pas que l'Œuvre ne soit accessible à tou

les rangs de la société ; il n'en est pas, croyons-nous, où les rangs se confondent plus complétement et plus fraternellement, mais l'expérience a appris qu'il n'était pas sans inconvénient d'introduire des membres que leur position mettrait difficilement à l'abri de la tentation de tirer parti de la généreuse confraternité d'associés mieux doués de la fortune, ou de plus grands avantages sociaux.

Ces précautions ne sont pas à prendre pour les membres bienfaiteurs. Ici il n'y a vraiment pas d'obstacles, et l'on peut donner toute carrière à son zèle sans craindre les inconvénients que nous venons de signaler.

L'article II, consacré à l'administration, ne demande que peu de développements et d'explications. Nous insisterons seulement sur les fonctions du secrétaire à cause de leur grande importance dans l'Œuvre.

C'est en partie de l'ordre et de l'exactitude qu'il met dans l'accomplissement de ses obligations que dépend la régularité dans le service. Il tient un registre de tous les membres, conçu de telle façon qu'il puisse juger à première vue de l'époque et du nombre des nuits d'Adoration passées par chaque confrère. Il le met au courant au moyen des renseignements que doivent

lui envoyer les directeurs laïques après s'être acquittés de leur mission. A la suite du nom de chaque membre il doit mentionner toutes les observations de détail qui concernent ce membre : tel confrère, absorbé par son travail, ne peut disposer que de la nuit du samedi au dimanche ; tel autre, pour des raisons d'âge ou de santé, ne peut pas aller au-delà d'un certain rayon, ou bien ne peut passer que les premières heures ; tel autre ne demande pas mieux que de veiller tous les quinze jours ou même tous les huit jours et se met à la disposition de l'Œuvre pour remplir les vides. C'est avec ce registre, toujours en ordre, qu'on évite les convocations inutiles, et les convocations trop fréquentes qui fatigueraient les membres et les éloigneraient. On évite aussi d'oublier des membres qui se détacheraient de l'Œuvre . s'ils voyaient qu'on n'ait jamais recours à eux et on peut adresser un nouvel appel à la bonne volonté de ceux qui n'ont pas répondu à une première convocation.

C'est le secrétaire qui concentre tous les renseignements intéressant l'Œuvre ; on doit lui adresser les avis de décès des membres actifs ou bienfaiteurs afin qu'il puisse faire remplir les obligations de prières que l'Association a

prises vis-à-vis d'eux ; on doit aussi l'informer de la maladie des confrères tant au point de vue de la régularité du service que pour les faire participer au bénéfice des recommandations particulières qui leur vaudront des consolations spirituelles, l'adoucissement et peut-être la guérison de leurs maux.

Mais le secrétaire a besoin que chacun l'aide à bien remplir sa tâche, en lui donnant, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les avis et les indications qui peuvent exercer une certaine influence sur les détails de ce service si multiple. Ainsi il doit être averti sans délai, dans le cas d'empêchement de l'associé de se rendre à l'Adoration nocturne au jour désigné, car il faut qu'il remplace les absents, sous peine d'imposer une plus grande fatigue aux membres présents ou de compromettre le bon ordre de la nuit. Les changements de domicile, les départs pour la campagne, l'éloignement définitif de Paris, doivent aussi être signalés avec une scrupuleuse exactitude.

Les fonctions du trésorier nous fournissent l'occasion de faire connaître la nature des dépenses habituelles de l'Œuvre, dont le chiffre paraîtrait exagéré surtout pour une œuvre de prière, si on ne s'en rendait pas un compte exact.

Indemnité au secrétaire ;

Indemnité à l'hôtelier chargé de transporter le matériel ;

Impression des lettres de convocation ;

Frais de poste et du secrétariat ;

Entretien du matériel ;

Frais de transport des confrères dans la banlieue.

L'Œuvre suit l'Adoration perpétuelle partout où elle se fait dans le diocèse de Paris, et elle y attache un prix particulier, surtout dans la banlieue, où elle exerce comme nous l'avons déjà dit, un véritable apostolat dont les résultats satisfaisants ont été souvent constatés. On aurait dû renoncer au concours de beaucoup de confrères précieux pour cette laborieuse mission, si on eut mis à leur charge les frais de transport par omnibus et par chemin de fer. Pour ne froisser aucune susceptibilité et pour laisser à chacun la plus grande liberté, il a été décidé que les directeurs laïques seraient chargés de rembourser pour l'Œuvre, aux confrères qui le demanderaient, leurs frais de déplacement.

L'article IV est relatif à l'Adoration dans les sanctuaires où se fait l'exposition pour l'Adoration perpétuelle, à l'ordre des exercices et à la discipline qui doit y présider. Il est, sans

contredit, le plus digne d'attention ; car la vie de l'Œuvre tient absolument à l'observation fidèle des prescriptions qu'il renferme. C'est aux Directeurs de nuits qu'il appartient de les faire observer. C'est leur fonction principale, qui les fait regarder, avec juste raison, comme les soutiens de l'Œuvre. Ils doivent donc d'abord donner l'exemple et puis savoir rappeler à la règle ceux qui s'en écarteraient, en employant toujours les termes de la plus affectueuse charité. La forme du reproche doit être bannie de ces assemblées si fraternelles qui ne se font qu'en vue du Dieu d'amour. Trois choses sont surtout à considérer dans cet article : l'exactitude à se rendre au sanctuaire à l'heure indiquée sur la lettre de convocation, ou à prévenir immédiatement le secrétaire de l'Œuvre en cas d'empêchement, afin qu'il puisse désigner un autre membre ; l'observation rigoureuse des formes déterminées pour les exercices, et, enfin, la sainte Communion par laquelle se termine cette nuit de grâces et de bénédictions.

Deux motifs principaux doivent engager à être de la plus scrupuleuse exactitude pour arriver aux sanctuaires à l'heure fixée par la convocation : un motif de haute convenance

pour NOTRE-SEIGNEUR qui attend les adorateurs, et un motif de déférence et même de charité pour les confrères, et en particulier pour le directeur de la nuit, que les arrivées trop tardives gênent et dérangent, à cause du trouble qui en résulte dans les exercices. Du reste, l'intérêt personnel doit porter à être exact; car, en arrivant après l'heure, on s'expose à ne pouvoir faire inscrire ses recommandations et on se prive ainsi du précieux secours des prières de la nuit.

Ce devoir d'exactitude est si essentiel qu'il a été souvent rappelé soit dans les rapports, soit dans des circulaires spéciales.

Le premier règlement portait :

« L'Adoration de la nuit commence à dix « heures du soir.

« L'exposition du Très-Saint-Sacrement aura « lieu à neuf heures et demie très-précises.

« Les adorateurs devront se trouver réunis « à neuf heures. A neuf heures cinq minutes, les « membres arrivés devant l'autel commenceront « le petit office de la sainte Vierge et les autres « adorateurs, à mesure qu'ils arriveront, pren- « dront part à cette récitation. »

Plus tard, les convocations furent faites pour neuf heures et demie; mais, en 1858, le conseil

décida qu'elles seraient pour neuf heures et quart, afin qu'à neuf heures et demie précises, le directeur put s'occuper de dresser la liste des adorateurs, de répartir les heures de la nuit, d'écrire les recommandations et de faire la prière avant dix heures, qui est l'heure où doit commencer l'Adoration nocturne.

Tout le monde doit se présenter muni d'une lettre de convocation signée par le secrétaire, afin que le directeur responsable de la nuit et chargé de maintenir l'ordre et la discipline, et qui ne connaît pas tous les membres de l'Œuvre, ait un moyen de contrôler la régularité de la présence de toutes les personnes venues pour passer la nuit. Ce contrôle ne lui est possible qu'en confrontant les lettres de convocation remises par chaque adorateur avec la liste des personnes convoquées, que lui a transmise le secrétaire.

Ces sages précautions doivent être prises plus rigoureusement, si c'est possible, vis-à-vis des membres auxiliaires qu'il est plus difficile de connaître à cause de leurs rapports moins fréquents avec l'Œuvre. S'ils ne sont pas porteurs d'une lettre de convocation, il faut qu'ils soient présentés par MM. les ecclésiastiques de la paroisse, ou du moins bien connus des employés

de l'église. C'est au directeur de la nuit de s'assurer si toutes ces conditions sont remplies. Il doit le faire avec les plus grands égards, sans toutefois se laisser aller à une condescendance qui pourrait avoir des inconvénients pour l'Œuvre. Quant aux personnes qui se présentent sans aucun titre, il n'est pas possible de les admettre. Cette Œuvre exige des précautions et une prudence exceptionnelles ; elle a besoin qu'une vigilance constante prévienne les abus et éloigne les dangers. Une église est ouverte le soir, des hommes se réunissent pour y passer la nuit : un malheureux, sans asile, où même, ce qui serait plus grave, un homme mal intentionné, peut avoir la pensée de profiter de cette occasion pour se glisser parmi les adorateurs. L'œil du directeur laïque doit le distinguer aussitôt et, avec tous les ménagements désirables, il doit être averti que le règlement de l'Œuvre s'oppose à sa participation aux exercices de la nuit.

CHAPITRE XXII

Explication des articles du règlement.

(Suite.)

Une fois rendus au sanctuaire, les adorateurs se trouvent en présence d'autres obligations.

La plus fraternelle obligeance doit présider à la distribution des heures. Des raisons de santé, de famille, d'affaires peuvent faire désirer à tel ou tel adorateur une des premières heures; d'autres au contraire, obéissant à un zèle qui n'est pas rare dans l'Œuvre, ont plus d'attrait pour les heures pénibles du milieu de la nuit. La mortification est plus grande, la réparation plus complète; la prière, portée sur les ailes du sacrifice, monte alors plus vite et plus sûrement vers Dieu. Il est bon que toutes ces convenances particulières trouvent leur satisfaction, et cela doucement, charitablement, sans contention, et même, s'il le faut, avec abnégation de ses préférences et de ses goûts personnels. Oh! que les réunions où règne cet esprit de charité, qui est le véritable esprit de Jésus-Christ, laissent une douce impression dans l'âme!

comme le cœur en est embaumé! Mais rien ne facilite plus l'exercice de ces aimables et douces vertus que le respect du règlement, l'observation de la discipline, la fidélité à l'ordre prescrit. Il est des cas, cependant, où l'application rigoureuse du règlement n'est guère possible. Assez souvent la nuit est faite entièrement ou presque entièrement par des auxiliaires appartenant aux conférences de Saint-Vincent de Paul, ou à d'autres sociétés pieuses ou charitables. Ces auxiliaires, peu habitués aux exercices de l'Adoration, préfèrent ne pas s'astreindre à l'ordre indiqué par le règlement pour les membres actifs; il faut leur laisser une grande liberté, et ceux des associés qui se trouveraient à ces nuits feront sagement en se pliant à ces exceptions, et en encourageant par leur cordiale sympathie le zèle et le dévouement de ces précieux auxiliaires sans le concours desquels il serait si difficile de réaliser l'Adoration nocturne toutes les nuits. Il va sans dire que cette dérogation ne peut avoir lieu que lorsque les auxiliaires sont en assez grand nombre pour faire entre eux le service de la nuit entière; car lorsqu'ils viennent isolément s'adjoindre aux membres actifs, ils sont invités à observer le règlement.

Nous appellerons l'attention sur l'obligation du silence dans la salle de repos, et de la gravité dans le maintien, témoignages du respect que l'on doit au saint lieu, et fruits d'un recueillement indispensable pour bien remplir la fonction d'adorateur. Toute conversation inutile, pouvant distraire l'âme du grand devoir de l'Adoration, doit être proscrite avec soin. La sacristie est un lieu de préparation où chacun doit exciter dans son cœur des sentiments dignes du Dieu qu'il vient adorer, et aussi un lieu de réciproque et fraternelle édification, où chacun donne et reçoit de bons exemples. Puisse cette pensée se présenter souvent à l'esprit des associés dans leurs pieuses réunions, et leur faire mieux comprendre le mérite qu'il y a à rester dans la salle du repos quand ils ne sont pas désignés pour l'Adoration.

Le silence est aussi imposé par la charité. Si les membres de l'Adoration veillent la nuit, ce n'est pas pour se reposer le jour; beaucoup mènent une existence laborieuse qui ne leur permettrait pas ce repos. Aussi doit-on prendre toutes les précautions pour éviter de troubler les quelques instants de sommeil réparateur auquel ils se livrent dans l'intervalle des heures d'Adoration.

La récitation de l'office du Très-Saint-Sacrement est un des exercices les plus attachants des nuits, et mérite qu'on y donne un soin particulier. Ces belles prières liturgiques ont un charme qui saisit l'âme pieuse. Mais il convient qu'elles soient dites avec une précision et une dignité en rapport avec l'excellence de la fonction d'adorateur. Les livres d'office que l'Œuvre a fait imprimer et dont on se sert, renferment des indications multipliées et commodes au moyen desquelles, avec un peu d'attention, les personnes les moins familiarisées avec la récitation de ces prières peuvent y prendre part sans déranger l'ordre prescrit. Le règlement dit que l'office doit être psalmodié lentement, et en observant les pauses indiquées par la rubrique, et que la récitation doit en être faite de manière que les deux adorateurs qui terminent leur Adoration avant de se retirer, récitent l'office avec ceux qui leur succèdent. Comme il faut être quatre, ou au moins trois pour réciter l'office régulièrement, le règlement veut qu'on adjoigne aux deux premiers adorateurs qui commencent à dix heures, un membre qui revient ensuite à la salle du repos quand l'office est récité. Il est indispensable pour éviter les erreurs et les hésitations, que chaque adorateur prenne

connaissance de l'avis que l'on trouve à la page 20 des livres d'office, et qui indique la place et le rôle de chaque adorateur pour cette récitation.

On ne peut réciter à haute voix d'autres prières que celles prescrites par le règlement : on a voulu, par là, prévenir un abus dont le moindre inconvénient serait de porter atteinte à l'uniformité des exercices ; une exception d'ailleurs en entraîne une autre, et toute régularité disparaîtrait si on ne s'attachait, sur ce point, à respecter très-scrupuleusement le règlement. Du reste, tout est fixé pour la pratique de ces saintes veilles, rien n'est laissé à l'arbitraire, pas même la forme de la liste des intentions, qui est imprimée conformément aux décisions du conseil de l'Œuvre.

Il faut apporter un soin tout spécial, nous dirons volontiers religieux, à la confection de ces listes. C'est à Dieu que nous nous adressons, à Dieu qui voit et connaît tout. Il est peu respectueux de donner un chiffre rond qui ne répond à rien de positif dans l'esprit ; il ne faudrait indiquer que les intentions auxquelles on a vraiment pensé. Un autre défaut à éviter, c'est de multiplier les chiffres outre mesure. Il faut agir en toute simplicité avec le divin

Maître, ainsi qu'il le recommande lui-même.

La nuit est terminée, le directeur laïque a donné le signal du réveil, et tous les adorateurs se sont réunis devant le Très-Saint-Sacrement pour faire ensemble la prière du matin, la méditation et entendre la Messe. Le règlement invite les confrères à y faire la sainte Communion et à l'offrir à Dieu pour les fins que se propose l'Association. C'est là le couronnement de la nuit, le complément de toutes les prières faites pendant ces heures bénies, le moment des véritables effusions de la charité et des dons inappréciables de Dieu; oh! de quels avantages ne se privent-ils pas, ceux qui se bornent à ne faire que les premières heures d'Adoration et qui se retirent ensuite! Comme cette Communion finale doit manquer à leur bonheur! Nous ne parlons pas, bien entendu, des confrères qui ne peuvent pas absolument, pour des raisons de santé ou de famille, rester jusqu'au matin; mais de ceux qui, le pouvant, cèdent à un sentiment de crainte exagérée des fatigues de la nuit.

Dans les premiers temps de l'Œuvre, et encore longtemps après, le pieux usage de réunir tous les adorateurs d'une même série autour de la même table Eucharistique était si goûté, que

lorsque, pour un motif très-grave, un adorateur était obligé de se séparer de ses confrères, avant la Messe, il revenait le matin, pour prendre part à cette Communion fraternelle.

Quoi de plus doux pour des amis du divin Maître, qu'il a invités à venir lui rendre les mêmes hommages et à lui exposer les mêmes besoins, que de se trouver réunis autour de lui pour lui offrir les mêmes actions de grâces et les mèmes effusions de cœur.

« Si vous vous abstenez de recevoir NOTRE-« SEIGNEUR après la nuit où il est resté exposé « pour vous, disait le président dans un de ses « rapports, vous le privez de la seule satisfaction « qu'il recherche, celle de se donner à vous. « Voudriez-vous lui imposer une si sensible « privation, en vous abstenant d'une Communion « qui consacre le don mutuel que se font le « Créateur et la créature? »

A propos des articles I et III du règlement, nous avons indiqué les devoirs que créent aux associés les relations qu'ils ont entre eux. Voyons maintenant à l'occasion de l'article IV, quelles règles ils doivent suivre dans leurs rapports avec les personnes étrangères à l'Œuvre. La première personne que nous rencontrons est celle en qui réside l'autorité, le curé dans

les paroisses, le supérieur dans les chapelles des communautés ecclésiastiques.

Le sentiment qui doit dominer dans le cœur de l'associé, en présence de ces personnes aussi vénérables par leurs vertus que par leur position, est une très-respectueuse déférence et une disposition à se soumettre entièrement à leurs prescriptions. Le curé, et ce qui est dit du curé l'est aussi du supérieur de communauté, est le maître, le seul maître, dans son église. C'est un point que l'associé de l'Adoration nocturne ne doit jamais perdre de vue. Recevant dans le sanctuaire une hospitalité qui mérite sa reconnaissance, l'adorateur ne doit avoir d'autre préoccupation que celle de bien remplir sa fonction spéciale. Il doit être étranger à tout le reste; ornementation de l'autel, luminaire, service intérieur de l'église, mesures de police ou de sûreté, tout cela doit rester en dehors même de ses appréciations.

Cette première obligation de l'associé, tout extérieure, est bien facile à remplir, puisqu'il suffit de s'abstenir. Il en est une autre, intérieure, que la reconnaissance et la charité doivent rendre particulièrement chère à son cœur : c'est celle de prier spécialement pour le clergé de la paroisse. Cette intention est, du

reste, de celles que l'on recommande chaque nuit.

Après le clergé, viennent les employés de l'église. Ils ont avec l'associé d'assez fréquents rapports d'où naissent pour celui-ci des devoirs sérieux. Il est d'autant plus opportun de les rappeler, qu'à cause de la modestie de la position, on pourrait plus facilement croire que l'obligation est moins rigoureuse. Mais détrompons-nous ; on doit aux employés de l'église les plus grands égards, et si, dans l'activité de leurs laborieuses fonctions, ou dans la lassitude qui en est la conséquence, ils semblent indifférents aux adorateurs, à leurs convenances, à leurs exercices, que ceux-ci se gardent de s'en plaindre et de faire voir que leur patience et leur humilité sont en défaut.

Il est aussi des devoirs envers les populations au milieu desquelles vont les adorateurs : devoirs d'édification par la piété, les vertus, la dévotion pour la sainte Eucharistie. Les populations de la banlieue, dont la foi est malheureusement si affaiblie, doivent être de préférence l'objet de cet apostolat du bon exemple. La présence des adorateurs dans les paroisses de la banlieue est une véritable prédication qui porte des fruits abondants. Les habitants sont

étonnés de voir des hommes de toutes les conditions faire le sacrifice de leur repos pour passer une nuit devant le Saint-Sacrement, loin de chez eux et dans des localités qui leur sont tout à fait étrangères. Ils se disent qu'il faut bien qu'il y ait quelque chose de grand et de divin dans le Saint-Sacrement pour faire naître des actes de dévouement si désintéressés, et plusieurs d'entre eux qu'on ne voyait jamais à l'église s'y sont rendus, après une de ces nuits, pour apprendre à connaître et à aimer notre Sauveur. Ce service des banlieues exige, il est vrai, quelques sacrifices ; il est plus pénible que celui de Paris ; mais quels motifs d'encouragement pour les associés, dans cette pensée qu'ils sont transformés en apôtres, et qu'ils se trouvent investis dans ces paroisses rurales d'une des plus belles missions que la grâce de Dieu puisse confier au cœur chrétien, la mission de régénérer les âmes et de les ramener à la vérité.

L'article V, spécial à l'Adoration nocturne au sanctuaire de l'Œuvre, n'exige pas d'explications. Nous avons déjà dit les raisons qui avaient déterminé l'Association à choisir l'église de Notre-Dame des Victoires pour sanctuaire particulier, nous n'y reviendrons pas.

L'article VI énumère les trésors d'indulgences dont l'Église a si libéralement enrichi l'œuvre de l'Adoration nocturne. C'est une source de grâces à laquelle on ne recourt peut-être pas assez. N'oublions pas cependant qu'il sera beaucoup demandé à qui il a été beaucoup donné.

Les dispositions particulières aux membres défunts font l'objet de l'article VII. C'est un devoir pour ceux qui restent dans ce monde de prier pour les confrères qui les ont édifiés pendant leur vie et qui ont apporté à l'Œuvre le concours de leur dévouement. Leurs âmes ne peuvent plus désormais acquérir de mérites pour le Ciel, c'est aux vivants qu'il appartient de les aider en abrégeant leurs souffrances par leurs prières et leurs bonnes œuvres.

C'est aussi pour ces derniers une consolation et un encouragement de penser qu'après leur mort, ils auront le secours des prières de l'Œuvre. Afin que ce secours ne manque à aucun des associés, par l'omission qui pourrait être faite de l'avis de son décès, le conseil a décidé que chaque année trois Messes seraient célébrées à l'intention spéciale des associés défunts dont la mort n'aurait pas été signalée.

Enfin l'article VIII et dernier a pour l'objet les retraites et les réunions générales. Nous ne

dirons qu'un mot touchant les retraites et il sera de saint Vincent de Paul. « C'est dans la « retraite que l'on découvre la volonté de Dieu « et que l'ayant connue, on s'y engage généreu- « sement à s'y soumettre, s'y conformer et s'y « unir pour arriver à sa propre perfection.... Ces « résolutions sont bonnes, mais elles me semble- « raient encore meilleures, si elles descendaient « un peu au particulier. Il est bon de s'exercer « à cela ; le reste n'est que production de « l'esprit, lequel ayant trouvé quelque facilité « et même quelque douceur en la considération « d'une vertu, se flatte en la pensée d'être bien « vertueux : néanmoins pour le devenir solide- « ment, il est expédient de faire de bonnes « résolutions de pratique sur les actes particu- « liers des vertus, et après, être fidèle à les « accomplir. Sans cela, on ne l'est souvent que « par imagination. »

Nous avons insisté, dans ce chapitre, sur l'importance de l'exacte observation du règlement par les membres de l'œuvre de l'Adoration nocturne, un trait touchant fera apprécier les bons effets produits par cette fidélité à la règle.

En 1863, un bon campagnard de la Bourgogne, à l'âme droite et simple, vint à Paris à l'occasion d'une de nos fêtes nationales, en

profitant d'un train de plaisir. Il avait un fils marié sur la paroisse des Ternes. Notre bon campagnard entra dans l'église au moment où l'exercice du soir finissait. La foule s'était écoulée, mais il restait quelques hommes. Encouragé par leur exemple, il resta aussi, et il apprit bientôt qu'on allait passer la nuit en Adoration devant le Saint-Sacrement. Pressé un peu par la curiosité, un peu par la dévotion, il entra comme les autres dans la sacristie et se mit à examiner tout ce qui s'y faisait. Le directeur laïque était, ce soir là, un des plus ponctuels dans l'observation du règlement. Tout se passa avec un tel ordre, une telle édification, que notre brave homme, touché de tout ce qu'il voyait, demanda et obtint la faveur de se joindre aux adorateurs nocturnes. Dieu récompensa sa bonne volonté. Cette nuit fut si douce pour lui, qu'elle lui fit oublier Paris et ses merveilles, et quand le lendemain soir, il dût regagner sa chère Bourgogne, il n'avait vu de la capitale que l'Adoration perpétuelle, dont il ne cessait de parler avec le plus grand bonheur.

CHAPITRE XXIII

L'Adoration nocturne et les principales œuvres Eucharistiques en Province.

Le plus beau résultat de l'œuvre de l'Adoration nocturne est, sans contredit, le mouvement Eucharistique qui s'est produit depuis sa fondation. Autant nous offenserions la vérité en lui en attribuant tout le mérite, autant nous blesserions la justice en lui refusant sa participation à ce fait incontestable. Dieu saura discerner le mérite de chacun. Quant à nous, nous allons simplement essayer de retracer les progrès du culte du Très-Saint-Sacrement depuis l'établissement de l'Œuvre, avec l'assurance de contribuer autant à sa glorification qu'à l'édification de nos lecteurs.

Où en étaient les œuvres Eucharistiques en France avant cette fondation ? Elles étaient bien peu développées. Des confréries paroissiales, des communautés vouées spécialement à l'Adoration, de rares expositions solennelles, et quelques pratiques, restes d'institutions anciennes englouties par le flot dévastateur de 93, conservées dans cinq ou six diocèses, voilà, en dehors des

fêtes de l'Église, les seules formes publiques de la dévotion envers le Très-Saint-Sacrement avant 1848.

L'œuvre de l'Adoration nocturne instituée à Paris à cette époque, y a préparé l'établissement de l'Adoration dite des Quarante-Heures, admirable institution imitée de la Ville sainte, et qui suffirait à assurer la gloire du digne Pontife qui la fonda. Ce feu divin, allumé au cœur de la France, dans cette immense et belle cité qui a le privilége de régner sur le monde entier, ne devait plus s'éteindre. De Paris, l'Adoration avec exposition solennelle s'étendit en province, et, en 1864, sur quatre-vingt-six diocèses, quarante-neuf possédaient l'Adoration perpétuelle, à laquelle s'ajoutaient cinquante œuvres d'Adoration nocturne ; en 1877, sur quatre-vingt-sept diocèses, y compris ceux de l'Algérie, cinquante-neuf avaient l'Adoration perpétuelle telle qu'elle est généralement connue, c'est-à-dire avec exposition solennelle du Très-Saint-Sacrement, pendant un ou plusieurs jours, dans chaque paroisse à tour de rôle, et trois diocèses la possédaient dans une forme différente ou moins complète, en tout soixante-deux diocèses ayant l'Adoration perpétuelle ; mais vingt-cinq diocèses en étaient encore privés. Toutefois, dans

plusieurs de ces derniers on nourrissait l'espérance de pouvoir bientôt réaliser cette admirable institution.

L'Adoration nocturne se pratiquait, en 1877, dans quarante-huit diocèses, soit comme Œuvre spéciale, soit comme complément de l'Adoration perpétuelle. A ce dernier titre, elle assurait la continuité ininterrompue de l'Adoration toute l'année, jour et nuit, dans les diocèses de Paris, de Cahors, de Nancy, d'Angers et de Montpellier. Dans quinze autres diocèses, cette continuité n'était pas aussi absolue ; il y avait des interruptions qui tenaient à diverses causes, mais on n'en pouvait pas moins compter vingt diocèses où l'Adoration nocturne complétait à des degrés différents l'Adoration perpétuelle tant dans les villes que dans les campagnes. Le nombre total des œuvres d'Adoration nocturne réparties dans ces quarante-huit diocèses était, à la même époque, de soixante-dix-huit au moins[1], vingt-huit de plus qu'en 1864.

Le besoin général de prière et de réparation est l'explication de la facilité avec laquelle se sont propagées ces solennités de l'Adoration perpétuelle, qui produisent partout les plus merveilleux effets. Il y a en elles un attrait puissant dont la cause est, sans doute, dans la

présence de NOTRE-SEIGNEUR, cet aimant des âmes à qui rien ne saurait résister, mais qui s'explique aussi par le sentiment intime de nos populations encore chrétiennes, grâces au Ciel. Elles courent y chercher l'affermissement de leur foi contre les attaques journellement répétées d'une presse hostile au catholicisme, la grâce de l'observation fidèle des commandements de DIEU et de l'Église contre les entraînements de plus en plus redoutables du mauvais exemple, et aussi la consolation de participer à une réparation envers DIEU, que chaque jour rend plus nécessaire.

Pour faire juger exactement de l'importance du mouvement Eucharistique en France, nous n'avons qu'à parcourir les documents qui ont été adressés sur sa demande, en plusieurs circonstances, au président de l'Œuvre. Autant les détails varient, autant le fond est uniforme. C'est partout le même but, partout la crainte des mêmes dangers, le sentiment des mêmes besoins, la même confiance dans ce moyen de salut, les mêmes espérances pour l'avenir. Partout aussi, même concours du peuple, même ferveur, mêmes résultats vraiment admirables. Les cœurs sont remués, touchés, ramenés à DIEU et à la vérité. C'est bien la fête popu-

laire du XIX[e] siècle qui méritera d'être appelé le siècle de l'Eucharistie. Citons quelques mots de cette précieuse correspondance, venue de tous les points de la France, et qui porte les empreintes différentes des contrées dont elle parle :

Ici, « l'Adoration perpétuelle produit les fruits les plus consolants » et « on remarque toujours après ces fêtes quelque heureux changement dans les habitudes des populations ; » là, « c'est une époque de redoublement de foi et de pratique des vertus chrétiennes où tous les fidèles se confessent et communient. » — « C'est incontestablement la plus belle création de notre époque. » — « C'est le grand mobile providentiellement appliqué dans ces temps à la régénération religieuse » et « dont les effets comblent de joie le cœur des évêques. » Les uns parlent du « saint enthousiasme » avec lequel cette dévotion est pratiquée, les autres des « prodiges » qu'elle réalise. Personne n'échappe à ces douces influences, et dans les paroisses mixtes, les protestants eux-mêmes la subissent. C'est surtout dans les campagnes que ces pieuses solennités sont touchantes. Le peuple qui les chôme à l'égal des plus grandes fêtes, et qui y a été généralement préparé par des retraites et des missions

de plusieurs jours, n'a qu'une pensée, celle de l'Adoration. Ce jour-là, tout travail cesse, même dans les moments les plus pressés de la moisson. C'est réellement le triomphe de Jésus-Christ sur les cœurs, de l'esprit sur la matière.

Les exercices varient dans les diocèses où l'Adoration se fait jour et nuit. Ici, l'Adoration de jour est faite par les fidèles; celle de nuit, par les communautés. Là, le privilége de faire la sainte veille n'est pas restreint à quelques âmes pieuses seulement; le peuple entoure en foule son divin Maître, et des centaines d'adorateurs se pressent autour de lui. Dans les diocèses de Paris, de Cahors, de Nancy, d'Angers, de Montpellier, les hommes seuls font l'Adoration nocturne; assez souvent les premières heures sont réservées dans ce dernier diocèse aux autorités locales, maire, conseillers municipaux, juge de paix. Dans d'autres contrées, l'Adoration nocturne, sans se faire aussi régulièrement, occupe cependant une assez grande place dans l'Adoration perpétuelle, et la latitude laissée par les évêques y conduit insensiblement à l'Adoration sans interruption.

Quant aux œuvres particulières d'Adoration nocturne se pratiquant dans un local déterminé, indépendamment de l'Adoration diocésaine, l'in-

fluence s'en fait sentir sur tout ce qui se rattache au culte de la sainte Eucharistie, et en particulier sur l'Adoration perpétuelle, dont elles sont comme la préparation et le ferment. Elles ont toutes un double but : la réparation des outrages malheureusement si nombreux faits à la majesté divine, et la prière pour les nombreux besoins de l'Église et de la France. L'Évêque est en général le supérieur de l'Œuvre, et d'après le nombre des nuits à passer, les associés se divisent par séries, sections ou compagnies. Cette dernière dénomination est en usage à Angers, où l'ensemble des « compagnies » se nomme « légion ». Les associés des bords de la Loire ont un usage touchant que nous devons signaler. Les adorateurs, avant de se rendre devant le Très-Saint-Sacrement, s'arrêtent devant la statue de la très-sainte Vierge qu'ils appellent « Notre-Dame des bonnes Pensées », et s'y préparent à bien faire leur Adoration en récitant un *Ave Maria.*

A Bordeaux, l'Œuvre porte le nom de : *La grande famille du Très-Saint-Sacrement,* et réunit plus de deux mille hommes.

A Alençon, les jeunes gens à qui leur âge ne permet pas de passer la nuit, forment une série d'*aspirants ;* ils assistent seulement le soir à

l'exposition du Très-Saint-Sacrement, et le matin à la Messe qui termine la nuit. En trempant ainsi ces jeunes âmes aux sources vives de la foi, les confrères d'Alençon préparent de solides et fervents chrétiens en même temps que de bons membres pour leur Association.

Le nombre des nuits varie dans chaque diocèse et la diversité des dates fait qu'indépendamment des diocèses où l'Adoration a lieu jour et nuit sans interruption, et des communautés vouées à l'Adoration perpétuelle, il y a tous les ans un grand nombre de nuits passées en Adoration par les fidèles devant le Saint-Sacrement exposé. Ces saintes veilles sont une source de vocations ecclésiastiques et religieuses très-nombreuses et un sujet de grande édification pour les localités qui en sont favorisées. A ces œuvres d'Adoration nocturne s'en ajoutent souvent d'autres qu'ont fait naître l'amour de la sainte Eucharistie et le sentiment des réparations qui lui sont dues. Ainsi, dans le diocèse d'Aire, l'Œuvre de la *Messe réparatrice,* œuvre essentiellement sacerdotale, dans laquelle chaque prêtre s'engage à célébrer le saint Sacrifice au jour qui lui est fixé, pour le triomphe de l'Église et le salut de la France. Dans le diocèse de la Rochelle, à Saintes, qui a vu mourir Marie Eustelle, l'ange

de l'Eucharistie, M. l'abbé Portier a fondé, avec l'approbation de Mgr l'Évêque, l'*Œuvre du Saint-Viatique,* dont le but est de préparer à NOTRE-SEIGNEUR une réception convenable chez les malades indigents, et de les soustraire aux tentatives impies des *solidaires* et des *libre-penseurs,* dont les efforts toujours plus audacieux lui donnent un caractère particulier d'actualité. Il faut en effet, opposer l'apostolat du zèle Eucharistique à l'apostolat de l'impiété pour arracher aux ennemis de notre foi les âmes que la mort va conduire au jugement de DIEU.

Cette Œuvre est distincte de l'Association du même nom, existant dans plusieurs villes et dont les membres s'engagent, comme à Marseille, à accompagner, un cierge à la main, le saint Viatique, quand on le porte aux malades.

Dans le diocèse de Soissons, l'*Archiconfrérie de l'année Eucharistique* établie à Vendeuil (Aisne), par M. l'abbé Delaigle, curé de cette paroisse, et dont le but est d'assurer des Communions pour chaque jour de l'année aux différentes fins de l'Œuvre, dont les principales sont la réparation des outrages commis envers le Saint-Sacrement et le triomphe de l'Église. A côté de cette Archiconfrérie, et dans la même église de Vendeuil, existe l'*Association du mois*

Eucharistique, qui a pour but de consacrer le mois de juin à honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Très-Saint-Sacrement et à réparer les outrages qui lui sont faits. Ces deux Œuvres, qui groupent un grand nombre d'associés, ont été enrichies d'indulgences par Notre Saint-Père le Pape.

Enfin, nous devons citer l'Œuvre de la *Communion réparatrice,* qui fait de très-grands progrès en France et procure journellement à Notre-Seigneur un nombre considérable de pieuses et ferventes Communions.

Il y aurait, pour l'édification des âmes, de bien touchantes révélations à faire sur la vie intime de ces œuvres qui entretiennent dans les cœurs les sentiments les plus purs de la foi et de la charité. Ce sujet exigerait de trop grands développements et dépasserait les limites dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer. Nous avons réuni dans le chapitre qui suit, le résumé des renseignements qui nous sont parvenus sur les œuvres Eucharistiques et principalement sur l'Adoration perpétuelle et l'Adoration nocturne dans les différents diocèses. On y trouvera des détails intéressants qui permettront d'apprécier la situation de ces œuvres en France, en 1877.

CHAPITRE XXIV

Indication des principales Œuvres Eucharistiques, existant dans chaque diocèse.
Adoration perpétuelle. — Adoration nocturne.
Œuvres diverses.

Les diocèses marqués d'un astérisque, n'ont pas encore l'Adoration perpétuelle.

AIRE. * — Association de la Messe réparatrice, florissante.

Communion réparatrice.

Expositions du Très-Saint-Sacrement en usage dans certaines églises principales.

Adoration diurne sans exposition dans quelques paroisses.

AIX. — *Adoration perpétuelle* depuis plusieurs années.

Adoration nocturne dans quelques paroisses comme complément de l'Adoration perpétuelle.

L'Adoration nocturne existe comme œuvre spéciale à Aix dans la chapelle des RR. PP Jésuites, depuis 1852, quatre fois par mois, plus quelques nuits supplémentaires.

L'Adoration perpétuelle se fait avec beaucoup de solennité et avec fruit.

Œuvre spéciale d'Adoration diurne dans toutes les paroisses des villes, très-prospère.

AJACCIO. * — Adoration diurne à la cathédrale et au Grand-Séminaire.

ALBY. — *Adoration perpétuelle* depuis 1862. La ferveur pour l'Adoration perpétuelle s'est maintenue dans les paroisses rurales éloignées des villes. Elle s'est ralentie dans les villes et dans les paroisses voisines des villes.

ALGER. — *Adoration perpétuelle* depuis 1871. Elle se fait dans les paroisses tous les dimanches, et dans les communautés religieuses tous les jours de la semaine. Elle produit le plus grand bien

Le dernier Concile provincial (1873) a émis le vœu que l'Adoration perpétuelle soit établie dans tous les diocèses de l'Algérie.

AGEN. — *Adoration perpétuelle* depuis 1858. L'*Adoration nocturne* complète l'Adoration perpétuelle dans un grand nombre de paroisses.

L'Adoration perpétuelle est fêtée avec beaucoup de zèle et de piété.

Les paroisses qui peuvent réunir un nombre d'hommes suffisant sont autorisées à faire l'Adoration nocturne.

Œuvre des Tabernacles florissante.

Amiens. — *Adoration perpétuelle* depuis 1861.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Amiens depuis 1869 et à Abbeville (Une fois par mois).

L'Œuvre de l'Adoration nocturne est florissante à Amiens.

Angers. — *Adoration perpétuelle* depuis 1854.

L'*Adoration nocturne* complète l'Adoration perpétuelle toutes les nuits sans exception tant dans les villes que dans les campagnes.

Elle existe depuis 1850 comme œuvre particulière à Angers, dans la chapelle des Prêtres du Très-Saint-Sacrement (une fois par semaine, du samedi au dimanche).

Une maison des Religieux du Très-Saint-Sacrement, à Angers.

Angoulême. * — Exposition de jour, le premier jeudi de chaque mois, à la cathédrale.

Annecy. — *Adoration perpétuelle* qui produit des fruits admirables.

Confréries du Saint-Sacrement dans toutes les paroisses, bien suivies.

Le troisième dimanche du mois, procession et bénédiction.

ARRAS. — *Adoration perpétuelle.*

L'*Adoration nocturne* complète l'Adoration perpétuelle dans plusieurs paroisses.

Elle existe comme œuvre particulière à Arras (chapelle des Prêtres du Saint-Sacrement).

A Boulogne (à la cathédrale), à Saint-Omer, à Béthune.

Nuits du jeudi-saint et des Quarante-Heures.

Mouvement Eucharistique très-prononcé.

Une maison des Religieux du Très-Saint-Sacrement à Arras.

AUCH. — *Adoration perpétuelle* depuis 1858.

Elle est très-goûtée.

L'*Adoration nocturne* existe comme complément de l'Adoration perpétuelle dans un grand nombre de paroisses.

AUTUN. — *Adoration perpétuelle* depuis 1857.

L'Adoration nocturne n'existe pas, mais on espère l'établir prochainement à Autun.

AVIGNON. — *Adoration perpétuelle* depuis 1863.

Le mandement qui a établi l'Adoration perpétuelle autorise l'Adoration nocturne partout où elle pourra se faire : un certain nombre de paroisses profitent de cette autorisation.

L'Adoration nocturne existe aussi comme œuvre spéciale à Avignon dans la chapelle des

Pénitents gris, depuis 1876, et à Carpentras depuis plusieurs années.

Bayeux. — *Adoration perpétuelle* très-goûtée des populations.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Caen (une fois par mois), depuis 1876.

Bayonne. — *Adoration perpétuelle* depuis 1864. Cette solennité est fêtée avec une pompe et un zèle des plus édifiants. Les Basques l'appellent la *Grande-Fête*.

L'*Adoration nocturne* existait autrefois comme œuvre spéciale à Bayonne. Elle a cessé.

Beauvais. * — Adoration diurne sans exposition dans les principales villes.

Belley. * — Confréries du Saint-Sacrement dans la plupart des paroisses, avec privilége de la bénédiction les troisièmes dimanches du mois.

L'Adoration nocturne *chez soi* est assez prospère à Bourg.

Besançon. * — Exposition du Très-Saint-Sacrement, le dimanche seulement, dans chaque église de Besançon, à tour de rôle.

Blois. — *Adoration perpétuelle* depuis 32 ans.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre

spéciale à Blois depuis 1852. Elle se pratique tous les deux mois, le premier mercredi.

Œuvre des Tabernacles, très-florissante.

L'Adoration perpétuelle donne lieu à un concours empressé des populations.

Bordeaux. — *Adoration perpétuelle* depuis un grand nombre d'années.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Bordeaux, sous le nom de *Grande famille du Très-Saint-Sacrement,* depuis 1865.

Processions très-suivies par les hommes, à Bordeaux.

Bourges. — *Adoration perpétuelle* depuis 1861. Elle est très-goûtée des populations et fait beaucoup de bien.

Cahors. — *Adoration perpétuelle* depuis 1849, complétée par l'*Adoration nocturne* faite par les hommes seuls d'un bout de l'année à l'autre, tant dans les villes que dans les paroisses rurales.

Grand zèle et fruits abondants dans les deux œuvres.

Cambrai. — *Adoration perpétuelle* depuis 1857, complétée par l'Adoration nocturne dans plusieurs paroisses.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Lille (chapelle de Saint-Vincent

de Paul), depuis 1857; à Comines (à la paroisse); à Turcoing (au Cercle catholique); à Roubaix (à l'église Saint-Martin, et depuis 1874, chez les PP. Récollets; à Douai (à l'église Saint-Pierre.)

Mouvement Eucharistique très-prononcé dans le diocèse.

Nuit du jeudi au vendredi saint.

Œuvre de zèle pour le développement du culte Eucharistique fondée récemment ; elle a son siége à la chapelle des RR. PP. Jésuites, à Lille.

Carcassonne. — L'*Adoration perpétuelle* existe. Elle fut établie par Mgr de la Bouillerie. Elle est fêtée avec beaucoup de pompe.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Fanjeaux depuis 15 ans, et à Montréal depuis 1873.

Clermont-Ferrand. * — L'*Adoration nocturne* existe, depuis 1876, comme œuvre particulière à Clermont (deux fois par mois, la nuit qui précède le premier et le troisième vendredi).

Chalons-sur-Marne. — L'*Adoration perpétuelle* n'existe que d'une façon incomplète.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Châlons (une fois par mois, du premier jeudi au premier vendredi, depuis 1875).

Chambéry. * — Association de Dames pour

l'Adoration nocturne chez soi, et l'Adoration diurne à Notre-Dame, à Chambéry.

Chartres*. — L'*Adoration nocturne* existait, il y a 20 ans, comme œuvre spéciale. Elle avait cessé ; elle a été rétablie en 1877 (juillet) dans la chapelle de Sainte-Foy, desservie par les PP. Maristes (une fois par mois, la nuit qui précède le premier vendredi).

Confréries du Saint-Sacrement.

Nuit du vendredi au samedi-saint.

Processions suivies par les hommes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Constantine. — *Adoration perpétuelle* depuis 1874. Elle ne se célèbre dans les paroisses que les dimanches et jours de fête.

Coutances. — L'*Adoration perpétuelle,* qui existe depuis 1874, est complétée par l'*Adoration nocturne* dans un grand nombre de paroisses.

Œuvres Eucharistiques nombreuses.

Mois d'Adoration.

Heure d'Adoration.

Confréries du Très-Saint-Sacrement.

Adoration nocturne chez soi.

Digne. — *Adoration perpétuelle,* complétée par l'*Adoration nocturne,* dans quelques communautés religieuses.

A la cathédrale de Digne, œuvre spéciale d'Adoration perpétuelle, le jour seulement, le jeudi par les hommes, les autres jours par les femmes.

Dijon. * — L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Dijon, dans la chapelle des RR. PP. Jésuites.

Évreux. — *Adoration perpétuelle.*

Fréjus. — *Adoration perpétuelle.*

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre spéciale à Toulon, depuis 1849, dans la chapelle des RR. PP. Maristes (toutes les nuits de la semaine, dimanche et vendredi exceptés), et à Grasse, depuis 1874.

Gap. — *Adoration perpétuelle* depuis 1865.

Grenoble. — *Adoration perpétuelle* depuis 1865, complétée par l'*Adoration nocturne* dans quelques paroisses.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à La Salette, du samedi au dimanche, pendant le temps du pèlerinage, depuis 1861.

Adoration perpétuelle nuit et jour à domicile.

A Grenoble, chaque jeudi, adoration par les hommes jusqu'à minuit.

Mgr l'Évêque recommande de compléter l'Adoration perpétuelle par l'Adoration nocturne.

Langres. *

LAVAL. — *Adoration perpétuelle* depuis 1858, complétée par l'*Adoration nocturne* dans un grand nombre de paroisses.

L'Adoration nocturne existait, il y a 25 ans, à Laval comme œuvre particulière. Elle a cessé.

Adoration diurne, sans exposition, dans plusieurs églises.

L'Adoration perpétuelle produit des fruits bien consolants.

LIMOGES. — *Adoration perpétuelle* depuis 1863.

Adoration nocturne comme œuvre particulière à Limoges, dans la chapelle des Oblats de Marie (veilles des grandes fêtes).

Confréries du Saint-Sacrement et Adoration diurne sans exposition, dans plusieurs paroisses.

LUÇON.* — *Adoration nocturne* comme œuvre particulière à La Roche-sur-Yon depuis 1873.

LYON. — *Adoration perpétuelle* depuis 1862.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à la paroisse Saint-Nizier, à Lyon (deux fois la semaine). Elle était déjà florissante en 1859.

LE MANS. — *Adoration perpétuelle* depuis 1863.

Elle est une occasion de missions et de prédications extraordinaires.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière au Mans, dans la chapelle du Grand-Séminaire (deux fois par mois), depuis 1851.

MARSEILLE. — *Adoration perpétuelle* depuis 1860.

Dans plusieurs paroisses l'*Adoration nocturne* complète l'Adoration perpétuelle.

Elle existe aussi comme œuvre spéciale dans la chapelle des Pères du Saint-Sacrement (huit fois par mois, jeudis et samedis), depuis 1873.

Œuvre spéciale d'Adoration diurne dans toutes les paroisses importantes.

Association pour accompagner le saint Viatique; chaque membre a sa semaine de service; très-prospère.

Une maison des Religieux du Très-Saint-Sacrement, à Marseille.

MEAUX. — *Adoration perpétuelle* depuis 1873. Elle produit des résultats très-satisfaisants.

MENDE. — *Adoration perpétuelle* depuis 1866. Elle se célèbre avec beaucoup de solennité.

Adoration diurne tous les jours, dans les deux principales paroisses de Mende et de Marvejols.

MONTAUBAN. — *Adoration perpétuelle* depuis 1863. Fruits abondants.

Nuit du jeudi au vendredi-saint à Montauban.

Montpellier. — *Adoration perpétuelle* depuis 1862.

L'*Adoration nocturne* complète l'Adoration perpétuelle dans toutes les paroisses, tant des villes que rurales.

L'Adoration perpétuelle et l'Adoration nocturne sont très en honneur dans le diocèse, et y produisent un grand bien.

Moulins. — *Adoration perpétuelle.*

Nancy. — *Adoration perpétuelle* depuis 1847.

L'*Adoration nocturne* complète l'Adoration perpétuelle dans toutes les paroisses du diocèse (villes et campagnes).

Elle existe aussi comme œuvre spéciale à Nancy (dans la cathédrale), depuis 1856.

Institution très-populaire; Adoration de nuit très-édifiante.

Nantes. — L'*Adoration perpétuelle* existe dans une forme mixte :

1° Dans la forme ordinaire de janvier à mai, pour la ville de Nantes, depuis 1851;

2° Dans la forme ancienne du *mois d'Adoration,* pour les paroisses rurales.

L'*Adoration nocturne* existe, depuis 1850, comme œuvre particulière, à Nantes, dans la

chapelle des missionnaires de l'Immaculée-Conception (sept nuits par mois, premier et deuxième mardis, les quatre jeudis et le premier samedi).

Adoration diurne complétée par l'Adoration nocturne *chez soi* (sans exposition); cette œuvre est prospère.

Nevers. — *Adoration perpétuelle* depuis 1862. Elle est bien fêtée et produit de féconds résultats.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Nevers, dans l'église Saint-Pierre.

Elle complète l'Adoration perpétuelle dans quelques paroisses.

A Saint-Pierre de Nevers, la Visite perpétuelle de six heures du matin à l'angelus du soir.

Nice. * — L'*Adoration nocturne* existait en 1875, comme œuvre spéciale, une fois le mois, à Notre-Dame, le jeudi. Elle a cessé depuis. Toutefois l'Adoration nocturne se fait dans quelques occasions solennelles.

Nuit du jeudi au vendredi-saint.

Nimes. — *Adoration perpétuelle* depuis 1864, complétée par l'Adoration nocturne dans certaines paroisses, celles de Nîmes entre autres.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre spéciale à Nîmes, au Vigan, à Beaucaire.

L'Adoration perpétuelle est fêtée avec solennité et porte de très-bons fruits.

Adoration nocturne le jeudi-saint et pendant les Quarante-Heures, dans quelques paroisses.

ORAN. * — Difficultés pour l'établissement de l'Adoration perpétuelle.

ORLÉANS. — *Adoration perpétuelle.*

L'*Adoration nocturne* existe depuis 1854, comme œuvre spéciale (une fois par mois), à Orléans, où elle est en progrès.

PAMIERS. — *Adoration perpétuelle* depuis 1866. Elle est très-goûtée des populations.

PARIS. — *Adoration perpétuelle* depuis 1850.

L'*Adoration nocturne* complète l'Adoration perpétuelle toute l'année.

Elle existe comme œuvre spéciale à Notre-Dame des Victoires depuis 1848; à Ménilmontant depuis 1861, et au Patronage de Notre-Dame de Grâce, rue de Lourmel, depuis 1868.

Toutes les principales œuvres Eucharistiques, nées depuis trente ans, existent â Paris et y sont florissantes.

Une maison des Religieux du Très-Saint-Sacrement, 14, rue de Chateaubriand, et avenue Frieland, 27.

PÉRIGUEUX. — *Adoration perpétuelle* depuis 1861, elle est célébrée avec solennité.

Adoration diurne, sans exposition, dans un grand nombre d'églises, même rurales.

Perpignan. *

Expositions isolées à certains jours, dans plusieurs paroisses, et pendant toute la journée.

Poitiers. — L'*Adoration perpétuelle* existe avec l'ancienne organisation du *mois d'Adoration,* depuis le Concordat.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre spéciale à Poitiers, dans la chapelle des RR. PP. Jésuites (une fois le mois), depuis 1856.

Adoration diurne perpétuelle à la cathédrale.

Le mois d'Adoration est suivi avec fidélité.

Le Puy. *

Quimper. — *Adoration perpétuelle.* Le Saint-Sacrement reste plusieurs jours exposé dans chaque paroisse.

L'*Adoration nocturne* existe depuis quelques années comme œuvre particulière à Brest, dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours (deux fois par mois, premier vendredi et deuxième samedi).

Reims. — *Adoration perpétuelle* depuis 1876.

Rennes. — *Adoration perpétuelle* depuis 1854.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Saint-Malo depuis 1876.

Le diocèse se distingue par sa dévotion au Très-Saint-Sacrement.

La Rochelle. — *Adoration perpétuelle* depuis 1865, complétée par l'*Adoration nocturne* dans quelques paroisses. L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre spéciale à La Rochelle (chapelle des Frères) depuis 1856 ; à Rochefort, à l'église Saint-Louis ; à Saintes, à l'église Saint-Pierre.

Œuvre spéciale du Saint-Viatique, récemment fondée à Saintes, pour assurer une réception convenable à Notre-Seigneur chez les pauvres et mettre ces derniers à l'abri des tentatives des solidaires et des libres-penseurs.

Rodez. — *Adoration perpétuelle* depuis 1852. Elle est très-solennelle.

Le troisième dimanche de chaque mois toutes les paroisses du diocèse ont l'exposition du Très-Saint-Sacrement avec procession et Salut après les Vêpres.

Rouen. — *Adoration perpétuelle* depuis 1865.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Rouen depuis 1866 (deux fois par mois).

Saint-Brieuc. — L'*Adoration perpétuelle* existe depuis 1843, sous une forme particulière

appelée : *Les Adorations*. Elle est très-suivie.

Œuvre des Tabernacles.

Saint-Claude. — *Adoration perpétuelle* depuis plusieurs années.

Saint-Dié. * — L'Adoration perpétuelle est canoniquement établie, pour le jour seulement, dans plusieurs paroisses du diocèse.

Saint-Flour. — *Adoration perpétuelle* depuis plusieurs années ; elle est très-suivie.

Saint-Jean-de-Maurienne. * — L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière au Petit-Séminaire de Saint-Jean-de-Maurienne depuis 1859 (une fois le mois, du troisième jeudi au troisième vendredi). Cette œuvre a produit un grand bien.

Confréries du Saint-Sacrement dans presque toutes les paroisses.

Séez. * — L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Alençon, dans l'église de Notre-Dame, depuis 1855 ; à Séez, au Petit-Séminaire, par les professeurs ; à Saint-Léonard d'Alençon ; à la Ferté-Macé, au Séminaire (une fois par mois).

Exposition du Très-Saint-Sacrement une fois par mois à la cathédrale et à Saint-Pierre de Séez, et à Tinchebray.

Adoration diurne à la cathédrale de Séez et

à Notre-Dame d'Alençon. Cette dernière, érigée en Archiconfrérie, a trois affiliations.

SENS. — L'*Adoration perpétuelle* existe depuis douze ans.

Nuit du jeudi au vendredi-saint dans quelques paroisses.

SOISSONS. — L'*Adoration perpétuelle* avait été établie ; mais elle a été suspendue, faute d'adorateurs, sauf dans quelques églises.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Saint-Quentin, depuis 1876 (une fois par mois, du premier jeudi au premier vendredi).

A Vendeuil, il existe : 1° une Archiconfrérie de l'Année-Eucharistique, dont le but est de provoquer des Communions tous les jours de l'année ; 2° une association du Mois-Eucharistique, qui a pour but de consacrer le mois de juin à honorer NOTRE-SEIGNEUR dans la sainte Eucharistie.

Adoration nocturne à domicile.

TARBES. — *Adoration perpétuelle* depuis 1864 ; elle porte de très-bons fruits.

L'œuvre de la Communion réparatrice établie à Tarbes et dans quelques paroisses du diocèse, notamment dans la vallée d'Aure, est en progrès.

TARENTAISE. *

Toulouse. — *Adoration perpétuelle* depuis 1862.

L'*Adoration nocturne* existe, depuis 1853, à Toulouse comme œuvre particulière (deux fois par mois). A Bagnères-de-Luchon, elle complète l'Adoration perpétuelle depuis peu d'années.

Tous les troisièmes dimanches du mois, exposition et bénédiction du Saint-Sacrement dans toutes les paroisses.

Confréries nombreuses.

Adoration perpétuelle très-goûtée.

Tours. * — L'*Adoration nocturne* existe depuis 1849 comme œuvre particulière à Tours, dans l'oratoire de la Sainte-Face (tous les mardis).

Trois chapelles de la ville de Tours ont l'exposition du Très-Saint-Sacrement, chacune un jour par semaine.

Troyes. * — L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Troyes, dans la chapelle des RR. PP. Jésuites (tous les quinze jours), depuis 1872. Elle a beaucoup accru la piété et le zèle chez ses membres.

Tulle. *

Valence. — *Adoration perpétuelle* depuis 1866.

Vannes. — *Adoration perpétuelle* depuis 1867.

L'*Adoration nocturne* existe comme œuvre particulière à Vannes, dans la chapelle de l'évêché ; à Lorient, dans l'église Saint-Louis, antérieurement à 1860 (une fois par mois).

Communion du *mois du Billet* (pieux usage du XVIIe siècle, et qui a survécu à la Révolution).

VERDUN. *

VERSAILLES. — L'*Adoration perpétuelle* existe depuis plus de vingt ans.

L'*Adoration nocturne* se fait avec zèle dans les paroisses des grandes villes et dans quelques autres paroisses moins importantes, entre autres à *Magny-en-Vexin*.

Une maison des prêtres du Très-Saint-Sacrement avec Adoration perpétuelle existe à Saint-Maurice (arrondissement de Rambouillet).

VIVIERS. — *Adoration perpétuelle* depuis 1868. Elle fait un très-grand bien dans le diocèse.

L'*Adoration nocturne* existe à Annonay depuis le premier samedi de septembre 1877.

Les réunions ont lieu dans la chapelle du Cercle Saint-Denis.

CHAPITRE XXV

Renseignements sur les œuvres d'Adoration nocturne en Province.

Il ne sera pas sans intérêt de donner quelques détails sur les œuvres particulières d'Adoration nocturne en Province. Nous suivrons l'ordre des diocèses tel qu'il est indiqué dans le chapitre qui précède.

A Aix, l'Œuvre a pris naissance le samedi 9 janvier 1852. Mgr l'Archevêque en fit lui-même l'inauguration dans la chapelle des RR. PP. Jésuites et fournit les premiers fonds nécessaires à son établissement. Les membres se divisent en membres actifs et en membres bienfaiteurs ou honoraires : ces derniers participent à l'Œuvre par leurs aumônes et assistent aux réunions générales. L'organisation est à peu près la même que celle de l'Œuvre de Paris dont le règlement a été adopté, et l'Adoration se fait tous les samedis. Le choléra de 1854, qui avait dispersé presque tous les associés, obligea l'Œuvre à réduire le nombre des adorations. L'épidémie disparue, les confrères eurent la joie de se retrouver tous à la première réunion générale;

Dieu les avait épargnés. Le troisième samedi de chaque mois, le Père directeur fait une instruction à laquelle tous les membres assistent, et le lendemain matin, après la Messe de Communion générale, a lieu la procession du Très-Saint-Sacrement. L'Œuvre d'Aix fait tous les ans un pèlerinage à Saint-Joseph, maison de campagne des RR. PP. Jésuites, à une lieue de la ville. On y entend la sainte Messe à laquelle la plus grande partie des associés communient. Un déjeuner frugal et plein de franche gaieté les réunit ensuite autour d'une table commune. Puis, on se livre à des jeux et à la promenade jusqu'à l'heure des Vêpres, chantées solennellement dans l'église. Après le sermon et la Bénédiction a lieu le dîner et enfin le retour à Aix.

Cette Œuvre, qui a produit un très-grand bien dans cette ville, y est très-appréciée.

A Amiens, l'Œuvre a été établie en 1869. La première nuit d'Adoration eut lieu le 4 août de cette année. Le règlement fut imité de celui de l'Œuvre de Paris. Cette branche de l'Adoration nocturne est pleine de sève; il n'y a encore qu'une nuit par mois, mais ces nuits sont régulières et ferventes. Elles ont lieu dans la chapelle du Patronage de la rue de Noyon. C'est à M. E. de L... qu'est due cette fondation. Il s'en

était occupé dans l'espoir d'obtenir la guérison de la pieuse compagne de sa vie, malade depuis plusieurs années. DIEU l'a exaucé à sa manière: l'Œuvre marche et prospère et Mme de L... est allée au ciel. En annonçant cette nouvelle si douloureuse pour lui, ce fervent chrétien laissait échapper de son cœur ce cri de résignation : « Que la sainte volonté de DIEU soit bénie ! »

A Angers, l'Adoration nocturne fut fondée en 1850, sous l'ardente propagande du vénéré M. Dupont, de Tours. Elle se fit d'abord dans une chapelle de l'évêché, la nuit du mercredi au jeudi de chaque semaine. Depuis le 14 avril 1873, elle a lieu dans la chapelle des Prêtres du Saint-Sacrement, au cloître Saint-Martin, une fois par semaine, dans la nuit du samedi au dimanche, indépendamment de l'Adoration perpétuelle de nuit et de jour qui se fait dans tout le diocèse.

En 1864, Gesté et la Tessoualle, deux bourgs appartenant au diocèse d'Angers, possédaient des œuvres du même genre, à période mensuelle; elles ont cessé depuis les événements de 1870.

A Arras, c'est le jeudi soir, 12 décembre 1872, que Mgr Lequette a inauguré l'œuvre de l'Adoration nocturne dans la chapelle des Religieux du Saint-Sacrement, rue des Louez-Dieu. Le règlement a été emprunté à l'Œuvre de Paris.

Les réunions ont lieu une fois par mois, et chaque année, le dimanche de l'Épiphanie, tous les confrères sont convoqués à une assemblée générale qui est présidée par Mgr l'évêque d'Arras et où le président laïque lit un rapport sur la situation de l'Œuvre. Il ressort de celui qui a été lu en 1877, que l'Œuvre d'Arras a imprimé à tout le diocèse un mouvement remarquable vers l'Adoration nocturne dont sont dotées, non-seulement les villes importantes comme Boulogne, Saint-Omer, Bethune, mais de simples paroisses rurales telles que Oye, Bapaume, Beugny, Lagnicourt, etc. Si ce mouvement se continue, l'Adoration perpétuelle, sans interruption ni jour ni nuit, s'établira bientôt dans le diocèse d'Arras, comme elle est établie dans ceux de Paris, d'Angers, de Cahors, de Nancy, de Montpellier.

A Avignon, l'Adoration nocturne a été fondée le 10 juillet 1876, dans la chapelle des Pénitents-Gris (chapelle du miracle), par Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon. Tous les mois, dans la nuit du 9 au 10, l'Adoration nocturne se fait dans cette chapelle. Cette date a été choisie en souvenir du grand pèlerinage Eucharistique du 9 juillet 1876, dont nous avons rendu compte.

Dans le même diocèse, à Carpentras, l'Ado-

ration nocturne fonctionne régulièrement depuis 1863, dans la chapelle des Dominicains, une fois par mois, pendant la nuit du samedi au troisième dimanche ; le règlement est une imitation de celui de Paris, et le bien que fait cette Œuvre, soit dans la ville, soit dans les environs est des plus sérieux.

Dans le diocèse de Bayeux, l'œuvre de l'Adoration nocturne existe à Caen, où elle a été fondée au mois de mars 1876, sur le modèle de l'Œuvre de Paris. Les exercices sont bien suivis, et les réunions ont lieu une fois par mois dans la chapelle de la Société de Saint-Vincent de Paul.

A Blois, l'Œuvre existe depuis le 21 juillet 1852, où elle fut établie par Mgr Pallu du Parc. Les réunions se tiennent dans la chapelle des Frères des Écoles chrétiennes. Dans l'origine, il y avait Adoration nocturne les premiers mercredis de chaque mois ; le nombre des adorateurs s'étant accru, on avait pu arriver à faire deux nuits par mois. Depuis, la mort, les départs ont fait de nombreux vides dans la pieuse phalange et en ce moment l'Adoration nocturne ne se fait que tous les deux mois. C'est un P. Jésuite qui a la direction de l'Œuvre.

A Bordeaux, l'œuvre de l'Adoration nocturne, dont l'origine remonte, dans ce grand et beau

diocèse, à l'année 1865, porte le nom de « Grande famille du Très-Saint-Sacrement. » Dans toutes les églises de la ville où se fait l'exposition, des hommes en grand nombre passent la nuit en prières. A Sainte-Eulalie, une des paroisses des faubourgs, ils sont quelquefois jusqu'à cent vingt au commencement de la nuit, et soixante encore aux heures dernières, et tous font la sainte Communion. Les paroisses rurales imitent l'exemple du chef-lieu, et un conseil est organisé pour régulariser et diriger cette heureuse expansion de la dévotion Eucharistique dans le Bordelais. La « Grande famille du Très-Saint-Sacrement » comprend aujourd'hui deux mille hommes environ qui font profession de défendre et de soutenir les intérêts du catholicisme par les pratiques Eucharistiques : Adoration nocturne, Communions générales, assistance aux processions. C'est un apostolat de prière et d'édification.

Le diocèse de Cambrai possède l'Adoration nocturne depuis bien des années. Elle a commencé en 1857 dans la principale ville de ce diocèse, à Lille, avec trois membres seulement. Elle établit son siége dans la chapelle du Patronage des jeunes ouvriers. Ses rangs sont devenus bien vite assez nombreux pour qu'une nuit par

semaine, celle du samedi au dimanche, soit passée devant le Saint-Sacrement. De plus, les associés se sont partagés les jours de la semaine pour venir à tour de rôle faire une demi-heure d'adoration, de huit heures et demie à neuf heures du soir, afin que, tous les jours, NOTRE-SEIGNEUR reçoive un hommage de l'Œuvre. « Le bon « Maître, écrivait l'un d'eux en 1859, veut que « nous restions petits, que notre existence ne « tienne à rien, sans doute pour que nous sen- « tions mieux que nous ne sommes soutenus que « par lui. Eh bien ! nous acceptons cela, nous « en sommes heureux et nous nous trouvons plus « en assurance que si nous avions d'autres « appuis. » Cette confiance n'a pas été trompée, l'Œuvre s'est développée et l'influence qu'elle exerce est très-marquée. L'Adoration nocturne, longtemps restreinte au sanctuaire spécial de l'Œuvre, s'est étendue non-seulement aux églises et chapelles de la ville de Lille, où elle a lieu lors de l'Exposition perpétuelle du Très-Saint-Sacrement, mais elle s'est établie dans d'autres localités importantes avec le plus grand succès. Du reste, il s'est fondé à Lille, sous l'impulsion des RR. PP. Jésuites, et avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Cambrai, un centre d'action pour le développement du culte

du Saint-Sacrement dans tout le diocèse. Cette association, toute de zèle, compte déjà un grand nombre de membres et on en espère dans quelque temps d'heureux résultats.

Les autres localités qui, à l'imitation de Lille, ont adopté l'œuvre de l'Adoration nocturne sont :

Comines, où l'Adoration nocturne se fait tous les mois à la paroisse, sous la direction de M. le curé-doyen ;

Roubaix, où elle se pratique régulièrement depuis le mois de mars 1874, dans l'église de Saint-Martin, pendant la nuit du samedi au dimanche qui suit le premier vendredi de chaque mois, et chez les RR. PP. Récollets, du samedi au dimanche qui suit le quinze de chaque mois.

Tourcoing, où l'Œuvre est tellement en faveur qu'elle peut faire trois nuits d'Adoration par mois et que, selon toute probabilité, ce nombre sera bientôt accru. Elle se réunit dans la chapelle du Cercle catholique d'ouvriers ;

Enfin Douai, où l'Adoration nocturne se fait depuis quelque temps une fois par mois à l'église Saint-Pierre.

Au diocèse de Carcassonne, l'Adoration nocturne se pratique mensuellement dans la ville de Fanjeaux depuis plus de quinze ans. L'organisation de ces nuits se rapproche beaucoup de

celle de Rome. Les adorateurs, réveillés par le suisse ou le bedeau, ne se rendent à l'église qu'au moment de leur Adoration. A Montréal, dans le même diocèse, l'Adoration nocturne se fait deux fois par an, pour le jeudi-saint et pour l'Adoration perpétuelle, depuis 1857.

A Clermont-Ferrand, l'Œuvre a été fondée le 4 mai 1876 sur le modèle de celle de Paris. L'Adoration nocturne se fait avec un grand zèle deux fois par mois, du jeudi au premier et au troisième vendredis. Les membres profitent de ces nuits pour faire l'*heure sainte* recommandée par Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie.

A Châlons-sur-Marne, les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul ont fondé l'Œuvre dans la nuit du 4 au 5 mars 1875. L'Adoration nocturne se fait une fois par mois, du jeudi au premier vendredi, d'après un règlement qui se rapproche de celui de Paris.

A Chartres, l'Œuvre existait il y a vingt ans. Elle avait cessé depuis. Elle vient d'être rétablie (nuit du 5 au 6 juillet 1877) dans la chapelle de Sainte-Foy, desservie par les RR. PP. Maristes. L'Adoration nocturne s'y fait une fois par mois, la veille du premier vendredi. Elle est très-goûtée.

A Dijon, c'est dans la chapelle des RR. PP. Jésuites que l'œuvre de l'Adoration nocturne a établi son siége. Cette sainte Œuvre y est pratiquée avec un succès qui donne de l'espoir pour un plus grand développement.

Dans le diocèse de Fréjus, l'Œuvre a été établie à Toulon, peu de temps après celle de Tours, par M. de Cuers, l'un des fondateurs de l'Œuvre de Paris. Grâce à son zèle, les progrès furent rapides. Les confrères furent divisés en dix séries, dont trois composées uniquement d'ouvriers du port, et une de jeunes gens sous la direction des RR. PP. Maristes. Ils font régulièrement l'Adoration toutes les nuits de la semaine, le vendredi et le dimanche exceptés. Ils se réunissent dans la chapelle des PP. Maristes.

Le caractère particulier de l'Œuvre à Toulon, c'est l'ordre et la précision. Les principaux dignitaires étant presque tous officiers de la marine ou du génie, tout se fait militairement et avec un ensemble qui ne contribue pas peu à donner une grande vigueur à l'Œuvre. Les recommandations sont inscrites sur un registre spécial qui reste ouvert toute la nuit au pied du saint Autel, pour avertir les adorateurs que leur charité doit aller sans cesse de Dieu aux hommes, et des hommes à Dieu. Les actions

de grâces sont nombreuses. Il est d'usage, pour exciter encore la ferveur, de lire le soir, avant de commencer l'Adoration, les lettres où ces actions de grâces sont demandées.

De temps en temps, un pèlerinage s'organise pour visiter une chapelle de la sainte Vierge, ou quelque sanctuaire célèbre des environs. La joie la plus franche et la plus sincère cordialité règnent dans ces excursions pieuses où le temps se partage entre la prière, les entretiens utiles et d'innocents amusements.

Le diocèse de Fréjus a un autre centre d'Adoration nocturne, à Grasse. Le règlement, dans cette ville, se rapproche beaucoup de celui de Paris et de celui de Toulon. L'article premier dit que le but de l'Association est de s'unir à l'Archiconfrérie de Rome, pour rendre hommage au divin Sacrement de l'autel, et pour obtenir miséricorde et pardon en ce moment surtout, où la foi tend à s'éteindre dans les âmes, où l'indifférence gagne les cœurs et où la religion attaquée de toutes parts par l'impiété semble sur le point d'être anéantie.

L'Adoration nocturne a lieu à l'église paroissiale, pendant les nuits de l'Adoration perpétuelle, les nuits des Quarante-Heures et la nuit du jeudi au vendredi-saint. La récitation de

l'office n'a pas été adoptée. L'heure d'Adoration est occupée par des prières spéciales et une méditation mentale.

Au diocèse de Grenoble, l'œuvre de l'Adoration nocturne est établie dans la chapelle de Notre-Dame de la Salette. Elle consiste dans l'exposition du Très-Saint-Sacrement, chaque dimanche, depuis le premier dimanche de mai, jusqu'au dimanche du Rosaire. L'exposition a lieu le samedi soir à huit heures, et l'Adoration se continue jusqu'au lendemain après Vêpres. L'Adoration de la nuit, en particulier, offre le plus touchant sujet d'édification; les pèlerins, toujours nombreux dans ce sanctuaire, se font une joie d'y prendre part et en retirent les plus douces consolations. Plusieurs écrivains, qui ont traité de l'apparition de la très-sainte Vierge dans ce lieu béni, ont décrit cette Adoration dans les termes les plus touchants. Elle n'a lieu que pendant le temps du pèlerinage.

A Limoges, le Très-Saint-Sacrement est exposé pendant la nuit qui précède les grandes fêtes, dans la chapelle des PP. Oblats de Marie. L'Adoration nocturne est faite par les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Dans le diocèse de Luçon, à la Roche-sur-Yon, l'Œuvre fonctionne avec régularité sous la

protection de Mgr l'Évêque, depuis 1873. Les associés avaient pris un avant-goût des consolations qu'elle procure, en passant en prières la nuit du jeudi-saint, de cette même année. Dieu a béni ce premier effort et quelques semaines après, l'Adoration nocturne était inaugurée, le jeudi soir, veille de la fête du Sacré-Cœur. Cette fondation a été, dans cette ville, le signal du réveil de plusieurs œuvres qui languissaient ou qui avaient été abandonnées. L'initiative en est due à un ancien trésorier de l'Œuvre de Paris.

A Lyon, les associés se divisaient, en 1859, en vingt-trois sections de douze à quinze membres chacune. Le siége de l'Œuvre est l'église paroissiale de Saint-Nizier. On remarque toujours une nombreuse assistance à la Messe qui termine chaque veillée et à laquelle les adorateurs font la sainte Communion. Ils passent deux nuits par semaine, celle du mardi au mercredi et du jeudi au vendredi, sans compter les Adorations spéciales à certaines époques : aux trois jours du carnaval, au jeudi-saint, pendant l'octave de la Fête-Dieu et à la fête de l'Assomption. L'influence de cette Œuvre s'est fait sentir sur tout ce qui touche au culte Eucharistique, et dans un bon nombre de paroisses des groupes d'hommes zélés se sont organisés pour passer en

adoration la nuit entière du jeudi au vendredi-saint.

Au Mans, l'œuvre de l'Adoration nocturne a été établie, le 14 août 1851, par Mgr Bouvier, dans la chapelle du Grand-Séminaire et suit un règlement qui se rapproche de celui de Paris. Elle se recrute dans tous les rangs de la société et elle a déjà fait éclore un grand nombre de vocations ecclésiastiques et religieuses. Les réunions ont lieu une ou deux fois par mois, toujours un samedi.

A Marseille, l'Œuvre existe dans la chapelle des Religieux du Très-Saint-Sacrement, rue Nau, n° 7, depuis le mois d'octobre 1873. Elle comprend cent vingt membres environ, divisés en huit séries, dont chacune fait l'Adoration une fois par mois. De cette sorte, il y a Adoration nocturne par les hommes, tous les jeudis et tous les samedis. Le règlement s'est inspiré de celui de Paris, dont il reproduit plusieurs dispositions.

Montpellier, sans parler de l'Adoration perpétuelle de nuit et de jour, établie dans tout le diocèse, possédait, depuis 1851, une œuvre spéciale d'Adoration nocturne qui dut s'arrêter en pleine prospérité, douze ans plus tard, pour des causes indépendantes de la volonté des membres. Depuis, elle ne s'est pas reconstituée.

A Nancy, bien que l'Adoration perpétuelle *de nuit et de jour* existe dans *tout le diocèse,* depuis le mois de décembre 1847, l'Adoration nocturne fut établie, comme œuvre spéciale, dans l'église cathédrale, le 19 juin 1856. Le règlement approuvé par Mgr Menjaud est le même que celui de l'Œuvre d'Orléans. Les nuits passées en Adoration sont les suivantes : Veilles des Quarante-Heures, du vendredi-saint, de l'Ascension, de la Fête-Dieu, de l'Assomption, du premier dimanche de l'Avent. Cette fondation est due à MM. les professeurs de la Faculté de Nancy.

A Nantes, l'œuvre de l'Adoration nocturne est érigée canoniquement, depuis 1856, dans la chapelle des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 16, rue des Minimes. Elle comprend sept séries de douze adorateurs chacune, qui font à tour de rôle l'Adoration, sept nuits par mois, savoir : le premier et le deuxième mardi, le premier samedi et les quatre jeudis. L'organisation est basée sur celle de l'Œuvre de Paris, et deux fois par an les membres actifs et bienfaiteurs se réunissent en assemblée générale dans la chapelle de l'Immaculée-Conception. Depuis la guerre, il s'est formé une série d'anciens zouaves pontificaux, ayant à leur tête leur aumô-

nier, Mgr Daniel; c'est celle qui passe la nuit du premier samedi de chaque mois.

A Nevers, l'Adoration nocturne se fait dans l'église de Saint-Pierre, où les Jésuites, avant la Révolution, avait mis en grand honneur la dévotion au Saint-Sacrement.

A Nice, l'Œuvre fondée en 1875, dans l'église Notre-Dame, a cessé bientôt après. La nuit mensuelle d'Adoration était celle du premier jeudi. Cependant l'Adoration nocturne se fait quelquefois, exceptionnellement, dans les circonstances graves et solennelles, où la prière devient un devoir plus pressant.

Dans le diocèse de Nîmes, l'œuvre de l'Adoration nocturne existe à Nîmes, au Vigan, à Beaucaire; l'institution est mensuelle et attachée à une chapelle de communauté. L'organisation matérielle et l'ordre des exercices, récitation de l'office du Saint-Sacrement, audition de la sainte Messe, Communion, sont les mêmes qu'à Paris; mais les adorateurs du Gard y ont ajouté la pratique de l'*heure sainte,* qu'ils font selon une *méthode* imprimée à leur usage et qui se vend à Nîmes.

Le règlement de l'Œuvre d'Orléans, approuvé par Mgr Dupanloup, porte la date du 25 mars 1854. D'abord pratiquée dans la chapelle de l'évêché,

l'Adoration nocturne se fait maintenant dans celle des PP. de la Miséricorde, le premier samedi de chaque mois. Avant de se rendre devant le Très-Saint-Sacrement, les adorateurs d'Orléans s'arrêtent devant la statue de la sainte Vierge pour y réciter à voix basse un *Ave Maria* comme préparation.

Nous avons indiqué, dans le cours de cet ouvrage, tout ce qui est relatif aux trois œuvres spéciales d'Adoration nocturne établies dans le diocèse de Paris, à l'église de Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame de Ménilmontant, et au patronage de Notre-Dame de Grâce, rue de Lourmel; nous n'y reviendrons pas.

A Poitiers, l'Œuvre a été établie dans la chapelle des RR. PP. Jésuites, le 31 juillet 1856. L'Adoration nocturne se fait une fois par mois, le premier vendredi. Les adorateurs se réunissent à huit heures du soir, on expose le Très-Saint-Sacrement et l'Adoration commence à neuf heures précises pour se continuer jusqu'à six heures du matin. A cette heure là, les femmes remplacent les hommes jusqu'à neuf heures du soir. L'Œuvre de Poitiers est affiliée à l'Archiconfrérie de Rome.

A Brest, dans le diocèse de Quimper, l'Adoration nocturne se fait deux fois par mois, le

premier vendredi et le deuxième samedi, dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, desservie par les PP. Jésuites.

A Saint-Malo, diocèse de Rennes, l'Œuvre a été fondée en 1876. Elle compte un assez grand nombre de membres faisant l'Adoration nocturne à certaines époques de l'année.

Depuis 1856, il existe à La Rochelle, dans la chapelle Sainte-Marguerite (école des Frères), une société d'Adoration nocturne fondée sur le modèle de celle de Tours, qui, jusqu'à la guerre de 1870, a fait chaque mois, régulièrement, l'Adoration le premier samedi. A cette époque, la chapelle des Frères ayant été transformée en ambulance, la réunion se réduisit à une heure seulement, de neuf à dix heures du soir, et depuis elle s'est continuée de la sorte. La chapelle où elle se tient est la même qui, durant la période protestante, servit d'unique refuge au culte catholique persécuté, et où fut célébrée solennellement, par ordre de Louis XIII la première Messe d'actions de grâces qui suivit la reddition de la ville de La Rochelle.

Dans le même diocèse, à Rochefort, l'Œuvre existe dans les mêmes conditions restreintes, à l'église Saint-Louis. A Saintes, l'Adoration

nocturne se fait une fois par mois, dans l'église Saint-Pierre.

A Rouen, l'Adoration nocturne fut fondée par le R. P. Hermann, à la suite d'une retraite prêchée par lui, dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 juin 1866. Les réunions ont lieu dans la chapelle des Frères de la Doctrine chrétienne, régulièrement, le premier samedi de chaque mois, d'après un règlement qui se rapproche de celui de Paris.

Le 25 mars 1859, l'Adoration nocturne se fondait dans la chapelle du Petit-Séminaire de Saint-Jean de Maurienne, pour continuer, régulièrement une fois par mois, dans la nuit du troisième jeudi au troisième vendredi. Cette Œuvre a produit beaucoup de fruits. Aucun de ses membres n'a quitté ce monde sans être fortifié et consolé par les divins Sacrements. Elle a été érigée canoniquement et affiliée à celle de Rome.

A Séez, ce sont les professeurs mêmes du Petit-Séminaire qui font l'Adoration nocturne dans leur chapelle, une fois par mois, et dans le même diosèse, à Alençon, l'Œuvre existe également dans l'église de Notre-Dame, sous la direction de M. l'archiprêtre, depuis 1855. Il n'y a aussi qu'une nuit par mois. Cette dernière

association a été érigée en *Archiconfrérie pour le diocèse,* le 2 mars 1856. En 1864, elle avait deux affiliations, l'une à Saint-Léonard d'Alençon, l'autre au Petit-Séminaire de la Ferté.

En 1876, l'Œuvre a été établie à Saint-Quentin, diocèse de Soissons, dans la principale paroisse de la ville. La nuit choisie est celle qui précède le premier vendredi de chaque mois, spécialement consacré au SACRÉ-CŒUR. Le règlement de Paris a été adopté.

Toulouse possède aussi l'Adoration nocturne deux fois par mois, le premier et le troisième mardi, dans la chapelle des Pénitents-Gris.

Cette Œuvre, qui date du 7 février 1853, avait été d'abord établie dans l'église paroissiale de Saint-Jérôme et dans celle de Saint-Nicolas; érigée canoniquement, elle a été agrégée à l'Archiconfrérie de Rome. Son règlement porte l'approbation de Mgr Mioland. Elle se continue avec régularité.

Tours fut une des premières villes qui, après Paris et à son exemple, adoptèrent l'Adoration nocturne, à l'instigation du vénéré M. Dupont, mort depuis, dans cette ville, en odeur de sainteté. Le règlement de cette Association porte la date du 10 février 1849 et la signature de

Mgr Morlot. Le siége en fut établi dans la chapelle des Prêtres de la Mission (Lazaristes), où l'Adoration nocture s'est faite jusqu'à ces derniers temps tous les mardis. Depuis la transformation en oratoire de la chambre où le moderne thaumaturge de la Touraine a rendu si populaire le culte de la sainte Face de NOTRE-SEIGNEUR, c'est dans cet oratoire que se fait l'Adoration nocturne.

Le 11 février 1872, l'œuvre de l'Adoration nocturne fut établie à Troyes, dans la chapelle des PP. Jésuites, à l'imitation de celle qu'avait créée le P. Hermann à Paris, en 1848. Le sentiment du besoin de la prière et de la réparation après nos désastres publics avait inspiré cette fondation que DIEU semble avoir bénie et qui donne lieu tous les quinze jours à une fervente nuit d'Adoration. Un de ses fruits les plus remarquables, c'est l'augmentation de la piété et du zèle en tous les membres de l'Association.

A Vannes, l'Œuvre a son siége dans la chapelle de l'évêché. Elle suit un règlement qui est calqué sur celui de Paris et fait une nuit par mois, celle du premier jeudi. A Lorient (même diocèse), l'Œuvre est établie dans l'église paroissiale Saint-Louis, sous la direction de M. le curé. Elle est affiliée à l'Archiconfrérie

romaine et possède de nombreuses indulgences. Elle passe une nuit par mois, celle du troisième mercredi.

Dans le diocèse de Viviers, à Annonay, l'Œuvre a été récemment établie (premier samedi de septembre 1877) par un ancien membre de l'Œuvre de Paris. Les réunions ont lieu une fois par mois dans la chapelle du Cercle Saint-Denis. Le règlement de Paris a été adopté. L'autorité ecclésiastique et le clergé se montrent très-favorables à cette pieuse Association qui paraît devoir s'étendre dans le diocèse de Viviers.

CHAPITRE XXVI

Archiconfrérie de l'Adoration nocturne à Rome.

Nous avons dit ailleurs que la première Association laïque pour l'Adoration nocturne s'était formée à Rome. L'importance que lui donne son titre d'*Archiconfrérie,* centre de toutes les associations semblables établies dans le monde entier, nous fait un devoir de lui consacrer un chapitre spécial. L'œuvre de l'Adoration nocturne de Rome naquit en 1810, et fut inspirée par les épreuves cruelles que subissait l'Église. Le Vicaire de Jésus-Christ gémissait dans la captivité ; la Ville éternelle, privée de son Pontife, était dans la douleur. Dieu mit alors au cœur d'un saint prêtre la pensée de réunir quelques hommes pour aller, pendant la nuit, prolonger la prière dans les sanctuaires où se faisait l'exposition des Quarante-Heures. Cette pensée correspondait trop bien aux intentions qu'avait eues Sa Sainteté Clément VIII en instituant les Quarante-Heures, — que le Saint-Sacrement exposé pendant cette solennité fut adoré nuit et jour, — pour qu'elle ne réveillât

pas le désir de les réaliser. En effet, en très-peu de temps, l'Adoration nocturne, gagnant de sanctuaire en sanctuaire, se généralisa dans toute la ville et prit la forme d'une Association spéciale destinée à procurer à Notre-Seigneur des adorateurs nocturnes dans les églises où avaient lieu les Quarante-Heures.

Cette Association commença ses exercices au mois de novembre 1810, dans l'église de Sainte-Marie *in Via Lata*. Dieu bénit si bien cette sainte entreprise que, nonobstant la difficulté des temps, dont avaient particulièrement à souffrir les ecclésiastiques et les pieux laïques, elle arriva promptement à son entier complément, et, lorsqu'en 1814, le Souverain-Pontife Pie VII fut rendu à la Ville éternelle, il trouva l'Œuvre achevée et en possession de toutes les nuits.

Touché de son excellence et de son utilité, Sa Sainteté voulut l'encourager et lui accorda de nombreuses indulgences. Depuis lors, elle ne fit que se fortifier et prospérer, et, en 1824, le pape Léon XII l'érigea en Archiconfrérie et lui donna la faculté d'agréger toutes les autres confréries de même nature établies ou à établir dans tout l'univers.

Son organisation et son règlement doivent être mentionnés avec quelques détails.

Dans cette ville de Rome qui a conservé, jusque dans ces dernières années, une partie des institutions que possédait autrefois la France, nous retrouvons des associations formées sur les bases des anciennes corporations qui n'admettaient dans leur sein que des personnes d'une même classe ou appartenant à un même corps de métier ou d'état; on se connaissait mieux, il y avait plus d'union et par conséquent plus de force. L'Association romaine de l'Adoration nocturne a suivi dans sa constitution le principe de ces corporations et, comme les obligations qu'elle imposait exigeaient certains sacrifices de temps et d'argent, elle n'a voulu admettre que les personnes pour lesquelles ces sacrifices ne seraient pas trop pénibles. Ceci explique comment elle se recrute exclusivement dans la classe aisée de la noblesse et de la bourgeoisie, tandis qu'à Paris l'Œuvre est accessible à toutes les conditions.

L'Association comprend à Rome trois classes de membres : 1° ceux qui sont à la fois actifs et souscripteurs ; 2° ceux qui sont seulement actifs ; 3° ceux qui sont simplement souscripteurs.

Les souscripteurs doivent verser une cotisation d'un franc par mois. Les associés actifs doivent s'engager à faire l'Adoration nocturne

dans les sanctuaires qui leur sont désignés. Les femmes ne peuvent prendre aucune participation active à l'Œuvre. Elles ne peuvent y être admises que comme souscripteurs.

Les admissions sont entourées de toutes les précautions exigées par la plus sage prudence. Elles n'ont lieu qu'après un examen sérieux de la position, de la moralité, de l'âge du postulant.

Ce dernier renseignement même est nécessaire, car on ne peut entrer dans l'Association avant vingt-un ans, à moins qu'on y soit présenté par son père, ou par un parent qui réponde de vous et qui consente à faire l'Adoration toutes les fois que vous la ferez vous-même, jusqu'à ce que vous ayez atteint vingt-un ans.

Tout ceci fait l'objet du chapitre Ier du règlement.

Le chapitre II traite des ressources de l'Œuvre. La législation romaine permettait aux œuvres pieuses de recevoir des legs et des donations, et un décret du cardinal-vicaire, du 19 janvier 1850, avait autorisé celle de l'Adoration nocturne à profiter de cette faculté. Il en résulte pour elle une situation prospère que l'Association de Paris n'a jamais connue.

L'association de l'Adoration nocturne de Rome est administrée par un Conseil de sept

membres choisis parmi les associés et qui sont : un président, un trésorier, un contrôleur, un archiviste, un secrétaire et deux conseillers. Ce Conseil est renouvelé tous les deux ans au mois de novembre. Les formes et les conditions de ce renouvellement sont prévues et exactement déterminées par le règlement de l'Association, empreint dans tout son ensemble de cette sagesse romaine qu'on peut louer tout à l'aise, car elle est proverbiale d'un bout de l'univers à l'autre. On retrouvera dans les détails qui vont suivre, cette sage préoccupation de ne rien laisser à l'arbitraire et de sauvegarder par une prudente prévision et le plus grand respect de la liberté individuelle, la sécurité et la régularité de l'Œuvre, en même temps que la dignité de ses membres. Les nominations des membres du Conseil sont soumises à l'élection : elles ont lieu par scrutin secret, à la pluralité des voix. Le président change à chaque renouvellement ; ce doit être, alternativement, un prêtre et un laïque. Les autres membres peuvent être choisis indifféremment parmi les prêtres ou parmi les laïques. Le président et le secrétaire sortants demeurent conseillers pendant la période biennale suivante, afin que la chaîne des traditions et des usages ne se trouve pas rompue, et aussi

afin qu'il y ait toujours un ecclésiastique dans le Conseil. Les autres membres sortants sont rééligibles pourvu qu'ils n'aient pas déjà quatre ans d'exercice, auquel cas ils ne peuvent être renommés.

Indépendamment des dignitaires que nous venons de désigner, il y a un sous-secrétaire, un collecteur, un bedeau (*bidello*) et un aide-bedeau. Le sous-secrétaire aide le secrétaire qu'il remplace dans les cas d'absence et de maladie ; le collecteur est chargé de recueillir les cotisations des souscripteurs ; quant au bedeau et à l'aide-bedeau, dont les fonctions ont quelque analogie avec celles que remplit le confrère qui est chargé, à Paris, du matériel, nous en parlerons plus loin.

Le Conseil se réunit une fois par mois ; mais le collecteur et le bedeau n'y assistent pas, ils restent dans une chambre voisine de celle du Conseil et ne s'y présentent que quand ils y sont appelés pour rendre compte de leur mission. Cette précaution envers deux dignitaires dont les actes peuvent être discutés est des plus prudentes. Elle laisse au Conseil toute sa liberté, et aux deux intéressés leur dignité entière.

Tout ce qui est relatif à l'administration de l'Œuvre et aux fonctions des membres du Con-

seil est compris dans les chapitres III à XI. Nous ne ferons pas connaître le détail de chacun de ces chapitres. Toutefois nous devons expliquer la mission et le rôle de deux dignitaires : le contrôleur et l'archiviste.

Le premier doit vérifier, deux fois par an, en décembre et en juin, les comptes du trésorier et ceux du collecteur ; le second conserve en dépôt les archives, les titres, les quittances, les registres et autres écrits hors d'usage, intéressant l'Œuvre et dont la communication ne peut être faite à qui que ce soit, sans l'autorisation du président lui-même.

Le chapitre XII est consacré aux exercices de la nuit. Comme il y a plus d'églises que de jours dans l'année, l'Adoration n'a lieu que pendant vingt-quatre heures dans chaque sanctuaire. A midi, en même temps que la bénédiction finale se donne dans un sanctuaire, l'exposition du Très-Saint-Sacrement a lieu dans le sanctuaire suivant. La nuit d'Adoration n'est pas partagée en sept parties égales, d'une heure chacune, comme à Paris ; les adorateurs de Rome, s'inspirant sans doute du souvenir de l'austère discipline des anciens camps Romains, où les gardes de nuit *Vigilia* étaient de trois ou quatre heures pour chaque soldat, ont divisé

les nuits d'Adoration en deux ou trois veilles d'inégale longueur, selon les époques de l'année, sans toutefois qu'aucune d'elles puisse être jamais de plus de quatre heures. La durée des exercices y varie donc, selon la longueur des nuits, et la durée de l'Adoration pour chaque adorateur est, selon les saisons, de trois heures ou de quatre heures. Il y a pour chaque veille un ecclésiastique et trois laïques. Le premier est revêtu du surplis et de l'étole, et fait les fonctions de directeur.

Les adorateurs qui doivent prendre part à la même nuit ne se réunissent pas dans le sanctuaire pour y attendre leur tour de veille. Ils n'ont donc pas comme à Paris, la prière du soir et celle du matin faite en commun, et la Communion qui réunit à la même table Eucharistique les quatorze adorateurs de la nuit. Ils arrivent au sanctuaire à l'heure indiquée pour leur adoration et ils se retirent chez eux aussitôt qu'elle est terminée et qu'ils sont remplacés par d'autres adorateurs. Afin de faciliter le service, une voiture est mise à leur disposition, aux frais de l'Œuvre. Cette voiture marche toujours, soit l'hiver soit l'été, aux heures avancées de la nuit, tant pour aller chercher les adorateurs chez eux que pour les y ramener. Dans les mois

d'hiver, on s'en sert également pour la première et la dernière veille, mais en été on la supprime à ces deux moments à cause de la clarté du jour.

Le soin de prévenir la voiture et d'aller chercher et reconduire les adorateurs est confié au bedeau ou à son aide. Le bedeau qui est aussi chargé de porter à domicile les lettres de convocation, les diplômes d'admission, etc., joue un rôle important dans l'association de l'Adoration nocturne de Rome. Chaque soir, avant la tombée du jour, il est tenu de se rendre au secrétariat de l'Œuvre pour recevoir les instructions concernant l'Adoration nocturne qui va se faire, et lorsqu'il y a lieu de commander la voiture, il se rend longtemps à l'avance auprès du cocher, afin qu'aucun retard ne soit apporté à l'arrivée des adorateurs au sanctuaire désigné. Il se place derrière la voiture avec une lanterne allumée et dirige le cocher vers les demeures respectives des associés qui, prévenus par la lettre de convocation, qu'ils ont reçue quelques jours auparavant, se tiennent prêts à le suivre. Le bedeau leur rend tous les services possibles, allant les chercher et les accompagnant avec sa lanterne jusque dans leurs appartements. Il a également le soin des livres d'office que l'on récite en entier, dans chaque veille, et celui des

cierges et bougies que fournit l'Œuvre pour faciliter la récitation de l'office ; car le luminaire à l'usage des confrères n'est pas à la charge des sanctuaires. Le règlement contient même cette touchante et délicate observation, que les églises pauvres trouveront dans l'obligation pour l'Œuvre de fournir quatre cierges par nuit, l'avantage d'une économie proportionnelle dans la quantité de luminaire qu'elles doivent employer pour l'exposition des Quarante-Heures.

L'Œuvre de Rome fait dire six Messes pour chaque confrère décédé, qui était membre actif et membre souscripteur à la fois, et trois Messes pour ceux qui étaient seulement ou actifs ou souscripteurs. De plus, chaque associé est prié, s'il est prêtre, de célébrer une Messe, et s'il est laïque, de faire deux Communions par an pour les âmes des associés défunts. Les autels où se disent ces Messes sont privilégiés, et à chacune de ces Communions est attachée une indulgence plénière applicable à ces mêmes âmes. Une dernière pratique est ajoutée à celles-là : dans la nuit qui suit immédiatement la nouvelle certaine de la mort d'un confrère, les adorateurs récitent en entier l'office des morts pour le repos de son âme.

A Rome comme à Paris, l'œuvre de l'Adoration nocturne a produit les plus consolants résultats. Son action permanente et déjà ancienne a agi doucement mais efficacement sur les âmes qu'elle a fortifiées dans l'esprit de prière et de réparation.

Aussi, ce qu'on rencontre d'âmes intérieures uniquement occupées de Dieu et des grands intérêts de la foi, dans ce centre de l'univers catholique, est impossible à dire. Cette fécondité de la piété est un des attraits les plus puissants de cette ville unique qui les renferme tous.

Les deux Œuvres de Paris et de Rome ont toujours eu entre elles les rapports de la plus édifiante charité.

Pendant le séjour que fit à Rome à l'époque du Concile du Vatican, M. l'abbé Le Rebours, supérieur de l'Œuvre de Paris, il prit part aux exercices de l'Adoration nocturne dans cette ville. Il trouva l'Archiconfrérie romaine animée des sentiments de la plus parfaite confraternité pour l'Œuvre de Paris. Le duc Salviati, alors président laïque, eut la délicate attention de lui envoyer en souvenir un exemplaire du livre d'office et du livre de méditations et de lectures spirituelles en deux parties dont se servent les confrères de Rome. Ces volumes sont précieu-

sement conservés dans les archives de l'Œuvre de Paris, comme l'expression du lien de foi et de charité qui unit les deux Associations.

CHAPITRE XXVII

Adoration nocturne à l'étranger.

Les renseignements qui vont suivre sur les œuvres d'Adoration perpétuelle ou d'Adoration nocturne, à l'étranger, datent déjà, pour la plupart, de quelques années (1869); mais nous ne pensons pas que de grands changements aient été apportés depuis, à la situation de ces œuvres, dans les pays que nous allons signaler et dont chacune d'elles présente l'empreinte particulière. La piété de nos lecteurs sera satisfaite de cet ensemble d'hommages rendus au Dieu de l'Eucharistie, leur patriotisme se réjouira de voir la France occuper un rang si honorable dans cette grande ligue de la prière et de la réparation et leurs cœurs, peut-être soucieux et inquiets en présence d'un avenir menaçant, s'ouvriront plus facilement à la confiance et à l'espoir.

En dehors de Rome, l'Italie a, dans quelques-unes de ses principales villes au moins, des associations spéciales qui ont pour but l'Adoration du Très-Saint-Sacrement. Ces associations varient de forme et de nom, mais aucune ne réalise une œuvre aussi complète que l'Ado-

ration perpétuelle de Rome ou de Paris. Il est vrai que les circonstances sont peu favorables aux pratiques de la piété dans ce pays si troublé par l'effervescence des idées révolutionnaires. C'est ainsi qu'à Naples, où l'Adoration publique du Saint-Sacrement exposé ne se fait qu'à certains jours, du matin jusqu'au soir, il serait impossible de faire plus. L'Association est composée d'hommes et de femmes appartenant presque tous à la noblesse. La pression sous laquelle vivent nos confrères napolitains est telle, que l'ancien secrétaire de l'Œuvre, deux fois arrêté dans l'église, et jeté en prison, n'a recouvré sa liberté qu'après avoir donné sa démission, qu'on lui imposait dans l'espoir de porter ainsi un coup mortel à l'Association. Les impies en ont été pour leurs violences ; un autre secrétaire a bravement accepté la succession, et l'Œuvre a continué.

Dans le nord de l'Italie, les conditions sont moins dures pour les âmes vouées au culte du Très-Saint-Sacrement. Gênes possède l'Adoration des Quarante-Heures de très-ancienne date, et l'exposition a lieu pendant deux jours, dans chaque sanctuaire, du lever au coucher du soleil. Mgr l'archevêque avait fait demander un règlement de l'Œuvre de Paris, pour établir l'Adora-

tion nocturne qui fonctionne depuis 1858. Toutefois elle n'a lieu que deux fois par semaine, dans l'église de San-Torpete, du mercredi au jeudi et du samedi au dimanche. Les adorateurs sont, comme à Paris, au nombre de quatorze par nuit, mais le Saint-Sacrement n'est pas exposé. A neuf heures, ils se réunissent tous au pied de l'autel; le prêtre directeur ouvre le Tabernacle et fait les prières prescrites par le règlement; à dix heures, il ferme le Tabernacle, et les adorateurs se retirent, à l'exception de deux qui restent en Adoration, et qui sont successivement remplacés d'heure en heure. A quatre heures du matin, tous les adorateurs sont de nouveau réunis, le Tabernacle est ouvert, on récite certaines prières, et l'Adoration se termine par le saint Sacrifice et par la Communion des associés. Les associés gênois avaient la louable ambition de pratiquer l'Adoration nocturne chaque nuit dans les sanctuaires ouverts aux Quarante-Heures; nous ne pouvons que faire des vœux pour la réalisation de ce projet qui rendrait l'Adoration avec exposition réellement perpétuelle dans le diocèse de Gênes. Depuis 1865, l'Association est incorporée à l'œuvre de Saint-François de Sales, pour l'extension et la conservation de la foi.

Turin, que l'on appelle la ville du Saint-Sacre-

ment, possède l'Adoration des Quarante-Heures. L'exposition dure trois jours dans chaque église, de neuf heures du matin à neuf heures du soir. Un ancien membre de l'Œuvre de Paris, revêtu depuis du sacerdoce, M. l'abbé Faa de Bruno, a établi récemment l'Adoration nocturne, comme complément des Quarante-Heures, dans l'église de Notre-Dame du Suffrage qu'il a fait construire et dont il est l'aumônier. Il y a lieu d'espérer que cette première tentative n'en restera pas là. L'octave de la Fête-Dieu est célébrée avec une grande solennité dans l'église métropolitaine, et la cour de Savoie contribuait toujours à l'ornementation du maître-autel, qui est éclairé avec magnificence.

Milan et Venise ont, comme Turin, l'exposition du Saint-Sacrement tous les jours et dans toutes les églises à tour de rôle, le jour seulement. Dans la première de ces villes, la sainte Eucharistie reste exposée dans chaque sanctuaire le temps nécessaire pour compléter quarante heures, ce qui prend un nombre de jours tantôt moindre et tantôt plus grand, suivant les saisons; cet usage tient au rit ambroisien qui est suivi à Milan, et qui ne permet pas qu'une Messe soit dite pendant l'exposition.

Bologne possède, depuis 1863, l'Adoration

nocturne, limitée à une nuit par semaine; celle du jeudi au vendredi en mémoire de la nuit où a été institutée l'Eucharistie.

L'Œuvre est établie dans l'église paroissiale de Saint-Sigismond; où se vénèrent les reliques de la bienheureuse Smelda Lambertini, qui a été choisie pour être la patronne de l'Œuvre. Le nombre des membres est de cent environ. Le règlement, qui semble s'être inspiré de ceux de Rome et de Paris, dont il reflète les principales dispositions, est conçu dans un grand esprit de foi, de piété et de sagesse. Indépendamment de cette œuvre spéciale d'Adoration nocturne, Bologne possède l'exposition journalière du Très-Saint-Sacrement, depuis midi jusqu'à l'*Angelus* du soir, dans toutes les églises et chapelles de la ville successivement, d'après un tableau dressé par l'autorité diocésaine.

L'Espagne, si attachée à la foi catholique, ne possède pas encore la grande et salutaire institution de l'Adoration perpétuelle. Un membre très-zélé de l'Association de Paris, qui, par sa naissance, tient à ce pays, vient d'y fonder l'Œuvre de l'Adoration nocturne, qui a déjà commencé ses pieuses pratiques à Madrid. De bonnes semences ont été jetées à Saragosse, à Cordoue, à Séville, à Grenade et à Malaga, elles

fructifieront en leur temps. Diverses tentatives avaient été faites antérieurement, notamment à Madrid en 1871, où l'on avait commencé à faire l'Adoration une fois par semaine. Mais elles avaient toutes échoué par défaut d'organisation et de membres; nous espérons que ce dernier essai réussira mieux. Il trouvera un appui dans l'Association pour l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, fondée à Madrid en 1854, et qui s'efforce de propager le culte Eucharistique, au moyen d'un recueil périodique intitulé: *La Lampara del Sanctuario* (la Lampe du Sanctuaire). Le Supérieur de l'œuvre de l'Adoration nocturne de Paris, appelé à Rome pour les travaux du Concile, ayant profité de la réunion des évêques espagnols pour leur faire connaître l'Œuvre et les engager à l'introduire dans leur diocèse, le terrain se trouvera préparé. Il y a malheureusement à lutter dans ce pays, si cruellement éprouvé, contre des difficultés que nous ne connaissons pas en France. Mgr de Gibraltar qui s'était déjà mis au courant de l'Association de Paris, pendant un séjour qu'il fit dans cette ville, a témoigné l'intention d'établir dans son diocèse, régi par la loi anglaise, l'Adoration perpétuelle avec l'Adoration nocturne, un jour par semaine, et le curé d'une des

principales paroisses de cette colonie anglaise a fait demander tous les documents nécessaires à la fondation de cette belle Œuvre, qu'il voulait établir dans son église. Il y a donc dans ce pays un mouvement des esprits, vers l'Adoration nocturne, qui ne peut manquer de porter tôt ou tard des fruits abondants.

Il existe à Madrid une association du saint Viatique, qui a été fondée en 1844, par D. Francisco Rodriguez Vela, dans la province de Santiago et qui s'est bientôt répandue dans cette capitale. Elle a pour but de faire administrer le saint Viatique, avec la pompe convenable, à ses membres et aux pauvres de toutes les paroisses de Madrid. La souscription minimum est de cinq réaux par semestre. On prévient dans une église quand quelqu'un veut recevoir les Sacrements, et aussitôt l'œuvre prépare tout ce qui est nécessaire : autel portatif, cierges, torches et clochette.

Les quelques renseignements qui nous sont parvenus du côté de l'Allemagne indiquent que le mouvement Eucharistique y est moins développé à mesure qu'on s'éloigne du Rhin. Ainsi l'Autriche paraît être complètement étrangère à l'Adoration nocturne, telle que nous la pratiquons ici; cependant, à Vienne, l'exposition du

Très-Saint-Sacrement a lieu tous les jours de l'année, dans une ou plusieurs églises à tour de rôle, mais seulement du matin au soir. Il y a une société de l'Adoration perpétuelle, dont les membres se font inscrire pour une heure, à leur choix, pour un jour quelconque du mois. A ce jour et à cette heure, les membres de l'Œuvre, où sont admises les dames, font l'Adoration à l'église ou chez eux, et toujours chez eux, quand c'est la nuit, les églises étant fermées la nuit. Le 7 de chaque mois, ou si ce jour est un dimanche, le 8, il y a dans l'église des PP. Jésuites une Messe avec bénédiction et sermon pour l'Association.

L'Adoration perpétuelle avait été fondée en Bavière dès 1674. Le jour, l'Adoration se faisait par les fidèles, et la nuit, par les communautés religieuses. La sécularisation de 1802, en supprimant les couvents, détruisit cette belle Adoration. Cependant quelques localités conservèrent leur journée, ou leur demi-journée d'Adoration; d'autres adoptèrent la forme des Quarante-Heures. Cette fidélité, quoique partielle, a eu sa récompense. Le pieux archevêque de Munich a rétabli l'Adoration perpétuelle telle qu'elle existait avant l'année 1802, et l'Adoration nocturne a de nouveau été confiée aux monastères. Il n'y

a pas de doute que cet exemple donné par la capitale ne soit suivi. Le zèle des catholiques bavarois pour l'Adoration s'est rallumé, et nous nous tromperions beaucoup s'il ne se formait pas une association pour faire participer les laïques à l'Adoration de nuit. Dans le diocèse de Wurzbourg, l'exposition a lieu dans toutes les églises à tour de rôle, le jour seulement. Dans ceux d'Augsbourg et de Ratisbonne, elle ne se fait qu'à certaines époques, sans continuité. Mais il y a là de très-précieux éléments pour une institution plus complète.

En nous rapprochant du Rhin, nous trouvons le diocèse de Cologne, où l'Adoration perpétuelle de jour et de nuit est des plus florissantes. De date assez récente, cette solennité a pris immédiatement des proportions très-consolantes, grâce à la foi vive des populations de ce diocèse, et au zèle de son admirable clergé. Chaque église a son jour d'Adoration, elle y commence à six heures du matin et dure vingt-quatre heures; c'est un jour de fête pour tous, et les travaux sont suspendus.

L'Adoration nocturne est organisée dans chaque paroisse par le clergé, et il y a toujours au moins deux adorateurs devant le Saint-Sacrement. Les mœurs simples et douces du

peuple allemand catholique, sa déférence envers ses supérieurs ecclésiastiques, rendent cette organisation très-facile ; il suffit d'une invitation, d'un désir exprimé par le curé. Aussi tout cela se fait sans œuvre spéciale. Le zèle est si grand qu'il y a des églises et des chapelles dont les portes restent constamment ouvertes jour et nuit pendant les vingt-quatre heures et sans que la foule des fidèles diminue.

Nous ne pouvons affirmer que les diocèses voisins d'Aix-la-Chapelle, de Trèves, etc., offrent la même édification ; les renseignements précis nous manquent ; mais nous avons quelques motifs de croire qu'il en est ainsi.

En Belgique, l'Adoration perpétuelle de jour est établie dans tous les diocèses. Mais l'Adoration nocturne par les fidèles y est encore à l'état d'Œuvre naissante, et cependant la Belgique est par excellence la terre privilégiée du Très-Saint-Sacrement. C'est de la Belgique que nous vient la Fête-Dieu. C'est en Belgique qu'eut lieu le fameux miracle des saintes Hosties répandant du sang, en 1370, qui avait imprimé au culte de l'Adoration expiatoire dans ce pays un caractère pour ainsi dire national. Aujourd'hui les temps sont changés. Les révolutions ont accumulé bien des ruines derrière elles, et,

comme le reste, la dévotion Eucharistique en a souffert de graves atteintes. Aussi, malgré les admirables efforts de l'épiscopat belge, cette dévotion a quelque peine à se ranimer. C'est là pourtant, là seulement qu'est le remède aux maux dont notre société est tourmentée et dont la Belgique souffre plus que tout autre pays.

Les Prêtres du Saint-Sacrement ont à Bruxelles une chapelle où a lieu l'Adoration perpétuelle, de cinq heures du matin à neuf heures du soir. Dans la chapelle expiatoire du Saint-Sacrement appartenant à l'Ordre de l'Adoration perpétuelle et desservie par les RR. PP. Cordeliers, le premier jour de chaque mois, l'exposition se prolonge jusqu'à minuit. Il y a Adoration nocturne depuis neuf heures à minuit. Vers onze heures et demie, on fait une procession suivie par quarante ou cinquante hommes munis de cierges et mêlant leurs chants à ceux des religieux ; à minuit, on donne la bénédiction après laquelle tous les assistants se retirent. Il n'y a donc qu'un pas à faire pour compléter l'Adoration nocturne au moins une fois le mois. Espérons que les catholiques de Bruxelles le feront ; l'effort qu'exige une lacune de cinq heures ne peut être au-dessus de leur dévouement et de leur piété.

A Malines, le regrettable cardinal Sterckx avait, en 1863, organisé l'Adoration perpétuelle dans son diocèse : ses instructions sont toujours observées. Les églises paroissiales s'ouvrent à une heure très-matinale et se ferment à une heure très-avancée de la soirée. Des personnes pieuses s'engagent à faire chez elles les exercices de l'Adoration, durant les heures de nuit pendant lesquelles les églises sont fermées. Mais il n'y a pas de règlement spécial pour ces exercices. Il n'y a que les couvents, les séminaires et autres établissements religieux où l'Adoration nocturne se fasse à l'église, le Saint-Sacrement étant exposé.

A Gand, l'Adoration nocturne est établie depuis le mois de septembre 1872. Elle a lieu deux fois par mois et pendant les trois nuits qui précèdent le Mercredi des Cendres. L'Œuvre est si goûtée, les progrès en sont si satisfaisants, que l'on travaille en ce moment à établir l'Adoration perpétuelle. « Comme nos demandes sont tou-
« jours faites au nom du Sacré-Cœur, écrivait
« un associé de Gand, en 1873, Monseigneur ne
« peut presque rien nous refuser. Plusieurs cou-
« vents ont déjà obtenu la même faveur que
« nous et le mois de juin sera célébré en l'hon-
« neur de ce magnanime Cœur, par une Adora-

« tion perpétuelle à tour de rôle dans les églises « et les chapelles de la ville, mais seulement « pendant le jour. Notre saint évêque n'ose pas « encore nous l'accorder pour toutes les nuits, « ni pour les autres mois ; nous l'avons bien « remercié, mais nous continuerons à prier et « à travailler beaucoup pour atteindre le but « désiré. »

En 1874, on préparait la fondation de l'Œuvre à Namur. M. le baron del Marmol, vice-président du conseil central de Saint-Vincent de Paul dans cette ville, a demandé le règlement de Paris. « Je crois, écrivait-il, vous annoncer une bonne « nouvelle en vous disant que l'Œuvre commence « à se répandre dans notre pays, et nous espé« rons, avec la grâce de Dieu, la conduire ici à « bonne fin. » L'Adoration nocturne devait se faire dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, sur laquelle la bienheureuse Julienne, fuyant la persécution, se retira en 1252. On sait que c'est à cette sainte que l'Église doit en grande partie l'institution de la Fête-Dieu. C'est en souvenir d'elle que cette paroisse a été choisie pour être le siége de l'Œuvre à Namur.

Il y a quelques années, un des catholiques les plus distingués de l'Angleterre, M. Fullerton, dont le nom a reçu une double illustration par

les ouvrages si pieux qu'a publiés Lady Georgina Fullerton, sa femme, avait entrepris, avec un zèle des plus louables, de fonder à Londres l'Œuvre de l'Exposition et Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement à l'exemple de ce qui se faisait à Paris à l'origine de l'Association. Les adorateurs se réunissaient dans l'église du R. P. Faber, à l'Oratoire, et dans celle des RR. PP. Jésuites. Mais différentes causes vinrent contrarier ce premier essai et les nuits d'Adoration furent abandonnées. Le cardinal Wiseman, qu'animait un ardent amour pour la très-sainte Eucharistie et qui comprenait toute l'importance de l'Adoration nocturne, ne voulut pas laisser tarir en Angleterre cette source si abondante de grâces et de bénédictions.

Sachant que la propagation du culte Eucharistique et en particulier de l'Adoration nocturne, était le principal objet de l'apostolat du R. P. Hermann, il l'appela à Londres pour y répandre cette auguste dévotion. A peine eut-il appris que le saint religieux, répondant à son appel, était arrivé, qu'il alla lui-même, en personne, lui demander de rétablir l'Adoration nocturne dont il attendait les plus heureux fruits. Le P. Hermann se mit à l'œuvre, et, le 6 août 1863, fête de la Transfiguration de NOTRE-SEIGNEUR,

l'Association actuelle passa la première nuit dans la chapelle des RR. PP. Carmes. On se borna d'abord à une nuit par mois, mais le nombre des membres actifs augmentant, on institua deux nuits par mois. Maintenant l'Adoration se fait deux fois par mois, le mercredi soir. Plus tard, n'écoutant que leur zèle, les associés de Londres essayèrent de faire plus encore et de rétablir l'Adoration nocturne dans l'église des Pères de l'Oratoire, où de nouveaux membres s'étaient inscrits, et aussi dans une église paroissiale ; mais après quelque temps, ils durent renoncer à cette double tentative et rentrer dans l'exercice habituel de deux nuits par mois, dans la chapelle des Carmes. Ils n'avaient ni un nombre suffisant d'adorateurs, ni les ressources nécessaires pour couvrir les frais qu'exigeait cette extension un peu prématurée de l'Œuvre.

L'Association de Londres comptait en 1865, quarante-quatre membres actifs et une trentaine de membres bienfaiteurs donnant en moyenne une cotisation de trois francs par an ; en 1869, il y avait soixante-quinze membres actifs et environ cinquante membres bienfaiteurs. Malgré le zèle déployé, l'Œuvre ne se développe que lentement. Elle rencontre des obstacles sérieux

dans le caractère, les habitudes de ce peuple essentiellement amateur du confortable, et chez lequel le respect des inégalités sociales rend très-difficile la fusion des différentes classes de la société; s'il faut à un anglais haut placé une vertu presque héroïque pour passer une partie de la nuit, sur un matelas bien dur, côte à côte avec un ouvrier ou un petit marchand, il n'en coûte pas moins à l'ouvrier ou au petit marchand de se trouver sur un pied de complète égalité avec le grand seigneur.

Les dépenses de l'Œuvre se montent, pendant les mois d'hiver, à trente-trois francs par nuit et à vingt-sept francs cinquante pendant les mois d'été, car l'Œuvre de Londres supporte, indépendamment des dépenses ordinaires, les frais du luminaire de l'autel, de l'éclairage, du chauffage, etc. L'organisation et le règlement adoptés à Londres sont ceux de Paris. Les convocations se font de même au moyen de lettres imprimées ; le nombre des adorateurs est de quatorze par nuit, se relevant deux par deux toutes les heures ; les lits de repos sont en usage à Londres comme à Paris ; chaque heure d'Adoration commence par la récitation de l'office du Très-Saint-Sacrement et la nuit se termine toujours par une Messe à laquelle

les adorateurs font la sainte Communion et par un Salut.

Le soir, après l'exposition, on fait une prière spéciale pour la conversion de l'Angleterre, et l'on chante des cantiques. Les religieux Carmes se joignent à l'Adoration et leur présence donne aux nuits une physionomie particulière. A minuit, leur grand office de Matines et de Laudes, auquel s'associent plusieurs membres de l'Œuvre, rehausse la solennité des exercices. De une heure et demie à cinq heures, il y a toujours deux Pères Carmes au pied de l'autel, et s'il y a quelque lacune dans le nombre des adorateurs, les religieux s'empressent de la remplir. Leur amour pour l'Œuvre est tel, que si jamais elle venait à péricliter à Londres, ce qu'à Dieu ne plaise, ils la soutiendraient à eux seuls en faisant l'Adoration pour leur compte. Comme parmi les membres actifs, plusieurs savent chanter et jouer de l'orgue, il y a durant la nuit, plusieurs fois, des chants de cantiques en l'honneur du Très-Saint-Sacrement. Après la prière du matin, la méditation est toujours faite par un Carme.

Ces nuits ferventes sont, comme en France, une source de vocations ; on en comptait déjà quatre au bout de dix-huit mois. Le zèle des ado-

rateurs Anglais est à la hauteur de leur sainte mission. Plusieurs d'entre eux habitent des villes fort éloignées, et ils viennent exprès à Londres, parcourant jusqu'à vingt-cinq lieues, pour faire leur nuit d'Adoration.

Quittons les adorateurs d'outre Manche, quels que soient l'attrait et l'édification que nous trouvions auprès d'eux, et transportons-nous dans un pays bien différent de climat, de mœurs, de civilisation, à Constantinople, dans la capitale du Grand Turc; nous y trouverons aussi l'Adoration nocturne. Sur cette vieille terre des saint Jean Chrysostôme, des saint Basile, des saint Grégoire de Naziance, refleurit la dévotion Eucharistique et l'on peut bien penser que ce n'est pas sans des vues de miséricorde de la part de Dieu. Dans cette ville soumise à la loi du Coran, les catholiques font ce qu'ils ne peuvent pas faire à Paris. Les processions sortent dans les rues escortées par les soldats du Sultan. La musique des troupes Turques exécute des symphonies et les postes militaires prennent et présentent les armes quand passe le Très-Saint-Sacrement.

Grâce à la France, l'Adoration perpétuelle pendant le jour a pris possession de la vieille terre d'Afrique. Cette institution éminemment

régénératrice est, ainsi que nous l'avons déjà dit, établie dans les diocèses d'Alger et de Constantine et à l'autre extrémité du continent, dans le diocèse de Saint-Denis, à l'île de la Réunion, l'Adoration solennelle du Très-Saint-Sacrement a lieu pendant un certain nombre de jours chaque mois, dans les sanctuaires désignés par l'autorité diocésaine. Cette Adoration n'est pas encore perpétuelle; mais telle qu'elle est, elle marque un progrès sensible de la dévotion Eucharistique dans ces contrées lointaines où, il y a vingt ans environ, on suffisait à peine à procurer aux âmes les secours les plus urgents de la religion. L'Afrique se trouve ainsi entre deux foyers d'amour divin et de prières dont elle ressentira, nous en avons l'espoir, la douce et bienfaisante influence.

La publicité donnée aux rapports sur l'Œuvre de Paris, par le *Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul,* a porté la connaissance de l'Adoration nocturne dans le monde entier. En 1873, un fervent chrétien de l'Ile Maurice, animé du désir d'y fonder l'Œuvre, demanda le règlement de l'Association de Paris qui lui fut aussitôt envoyé. Il y avait d'assez grands obstacles à vaincre, mais cette fondation paraissait être en de trop bonnes mains

pour que le résultat n'ait pas répondu à nos espérances.

Nous avons peu de choses à dire du Nouveau-Monde. Nous n'en avons reçu que des renseignements tout à fait insuffisants et incomplets. Tout ce que nous savons, c'est qu'au Mexique, l'œuvre de l'Adoration perpétuelle jour et nuit, préparée par un associé de Paris, paraît être fondée sur des bases sérieuses. « L'œuvre de « l'Adoration perpétuelle marche parfaitement, « les règlements sont déjà imprimés et mis en « circulation et très-prochainement, écrivait-on « de Mexico, à la date du 22 janvier 1869, ce « nouveau culte au Très-Saint-Sacrement sera « inauguré dans le sanctuaire de Notre-Dame « de Guadalupe. Que le bon Dieu soit loué et « que sa divine Majesté daigne nous accorder, « par ce moyen, un remède efficace à tant de « maux dont chaque jour nous sommes de plus « en plus accablés. » Les persévérants efforts de ce fervent adorateur ont été couronnés de succès l'année suivante. Depuis, le temps n'a fait que consolider l'Œuvre et l'on peut nourrir l'espoir que ce pays si malheureux et si agité, trouvera par l'Adoration perpétuelle, un peu de repos et de tranquillité.

Disons enfin, en terminant, que l'Adoration

perpétuelle n'est pas le privilége exclusif des peuples jouissant d'une civilisation développée. Elle existe aussi chez les sauvages. Elle se pratique à la Baie d'Hudson, dans le vaste diocèse de Satala ; seulement, comme les églises y sont très-rares et que les chrétiens en sont souvent très-éloignés, elle n'a pas lieu dans les sanctuaires comme en Europe. Les sauvages, au jour et à l'heure qui leur sont indiqués pour faire leur Adoration, se tournent vers l'église la plus rapprochée, souvent à des distances de quarante ou cinquante lieues et rendent, avec une fidélité et une piété exemplaires leurs hommages au Roi du Ciel et de la terre, qui ne dédaigne pas de venir habiter, pour le bien de leurs âmes, les pauvres demeures que lui bâtissent les missionnaires.

Presque aux Antipodes, dans l'Océanie centrale, l'Adoration partielle se pratique à Samoa, à Tonga, à Wallis, et pendant la nuit du jeudi au vendredi-saint, toute la population chrétienne accourt en masse pour adorer NOTRE-SEIGNEUR. Mgr Elloy, évêque mariste de Tipasa, momentanément en Europe, s'inspirant de l'édifiant spectacle que donne Paris par son Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement exposé, a annoncé publiquement qu'à son retour dans

son vicariat, il établirait cette belle solennité qui ne pourra manquer d'avoir un grand succès, tant est vif l'amour de ses bons sauvages pour le Dieu de l'Eucharistie.

CHAPITRE XXVIII

Instruction pour l'établissement de l'œuvre de l'Adoration nocturne et pour l'organisation des nuits.

Pour fonder l'œuvre de l'Adoration nocturne, il suffit de réunir environ vingt hommes pieux qui consentent à passer une nuit d'Adoration par mois. Quoique le nombre règlementaire des adorateurs soit de quartorze par nuit, il convient de ne pas s'y tenir strictement, afin d'avoir des membres supplémentaires qui puissent remplacer ceux qui seraient absents pour cause légitime. On peut ainsi organiser autant de nuits d'Adoration qu'on a de séries de quatorze membres. Le personnel étant trouvé, il faut s'assurer d'un sanctuaire, chapelle ou église, où l'Adoration nocturne puisse avoir lieu aux jours qui seront déterminés et obtenir de l'autorité diocésaine l'autorisation d'y exposer le Très-Saint-Sacrement ces jours-là, spécialement pour les exercices de la nuit. Chaque association peut avoir son règlement particulier, mais il est désirable qu'une certaine harmonie règne dans l'organisation et la direction de ces œuvres sœurs, et il sera utile de s'inspirer pour

ces fondations du règlement de l'Œuvre de Paris, fruit d'une longue expérience, dont le texte fait l'objet du chapitre XX de cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, on formera d'abord un conseil dans lequel il sera toujours sage d'avoir au moins un ecclésiastique ; ce conseil qui se composera d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de quelques conseillers, s'occupera de tous les détails que comportera l'établissement de l'Œuvre ; rédaction du règlement, achat du matériel (lits de repos, livres d'office), impression des lettres de convocation, des listes de recommandations, etc. Il est prudent que ces préliminaires soient complets avant de commencer l'Adoration nocturne qui aura d'autant plus de force et de durée que ses premiers fondements seront mieux assis.

Tout ce qui précède se rapporte à une œuvre d'Adoration nocturne isolée de l'Adoration perpétuelle et se pratiquant dans un sanctuaire déterminé, une ou plusieurs fois par mois, à dates fixes et périodiques. S'il s'agissait d'une œuvre se proposant, comme à Paris, de réaliser l'Adoration ininterrompue, par les fidèles, en procurant à Notre-Seigneur des adorateurs pendant la nuit, successivement dans les églises où a lieu l'exposition perpétuelle du Très-Saint-

Sacrement, nous ne pourrions mieux faire que de renvoyer au règlement de l'Œuvre de Paris, établie uniquement dans ce but. (Voir page 259.)

Dans l'un et l'autre cas, si l'Œuvre nouvelle veut jouir des nombreuses indulgences accordées spécialement aux associations de même nature, elle doit se faire affilier à l'archiconfrérie de l'Adoration nocturne établie à Rome depuis 1810. La demande d'affiliation, à laquelle il faut joindre le règlement, doit être transmise à Rome par la voie de l'Ordinaire qui l'appuie d'un avis favorable.

Tous les préliminaires ayant été accomplis et l'Œuvre étant organisée, comment se passera cette sainte veille objet de si pieux désirs et de si douces espérances ? Le voici :

Le directeur désigné pour la nuit doit arriver l'un des premiers au sanctuaire afin de s'assurer par lui-même que toutes les dispositions matérielles pour la nuit sont exactement prises ; que la salle de repos est éclairée et, pendant l'hiver, que le combustible sera suffisant pour y entretenir une température modérée du coucher au lever ; que devant l'autel se trouvent quatre prie-Dieu avec le luminaire nécessaire pour faciliter aux confrères la récitation

de l'office ; qu'il y a en provision des lumières pour remplacer pendant la nuit celles qui brûlent sur l'autel, en un mot, que toutes les mesures d'ordre, de convenance, de discipline propres à garantir la complète régularité de la nuit sont prévues. Lorsque l'heure fixée par la convocation sera venue, il procédera à l'appel nominal des adorateurs inscrits pour passer la nuit et se fera une loi de ne jamais admettre un inconnu. Il marquera sur sa lettre de direction les noms des manquants afin qu'ils puissent être convoqués de nouveau.

Cela fait, il s'occupera de relever les diverses intentions particulières à recommander par les adorateurs aux prières de la nuit, conformément aux indications de la liste en usage à Paris et qui peut être adoptée ailleurs. (Voir ci-après la formule de cette liste.)

S'il survenait des adorateurs un peu attardés, lorsque le relevé est à peu près terminé, il grouperait toutes leurs intentions en un seul chiffre qui serait ajouté aux recommandations inscrites sous le titre spécial de *Grâces particulières*.

Il désignera alors les confrères qui devront passer la première heure, de dix à onze, et s'ils ne sont que deux, il chargera un troisième de se

joindre à eux pour la récitation de l'office ; le moment venu, ce dernier prendra la place du deuxième adorateur de droite, et se retirera aussitôt après que la récitation sera terminée.

Le directeur ne s'attribuera pas à lui-même l'heure de dix à onze, parce qu'il doit aussitôt après la prière s'occuper de la répartition définitive des heures de la nuit, et présider à l'installation des lits de repos et enfin au coucher.

Il fera bien de lire ensuite aux adorateurs le § 2, de l'art. IV du règlement, relatif à l'ordre des exercices et à la discipline, et que nous reproduisons ci-après.

Ces préliminaires terminés, le directeur donnera le signal pour se rendre devant l'autel. Les confrères marcheront deux à deux, avec ordre et recueillement. Si le Très-Saint-Sacrement n'est pas exposé, les exercices commenceront par l'exposition en suivant les indications de l'art. V. (Page 273.)

S'il y a un ecclésiastique présent, le directeur lui proposera de vouloir bien faire la prière du soir, laquelle doit être toujours suivie de la lecture de l'Amende honorable ; à défaut d'ecclésiastique, c'est au directeur que revient l'honneur de faire ces prières.

Le directeur lira ensuite la liste des intentions

générales recommandées à l'Œuvre, puis celle des intentions particulières. (Voir ci-après la formule de ces listes.)

Ensuite, il récitera alternativement avec les adorateurs, cinq *Pater,* cinq *Ave* et cinq *Gloria Patri* à toutes ces intentions.

Ces prières terminées, il donnera le signal du retour à la salle de repos, sauf pour ceux qui doivent rester en Adoration pendant la première heure et qui se placeront sur les prie-Dieu pour commencer immédiatement la récitation de l'office, laquelle doit toujours être précédée du signe de la croix et de l'invocation à haute voix : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, amen.* Afin que cette récitation se fasse avec régularité et dignité, il est essentiel de suivre exactement : 1° l'*avis pour la récitation de l'office pendant la nuit,* placé en tête de l'office et reproduit ci-après ; 2° l'indication des rubriques spécialement à l'usage des adorateurs nocturnes. Nous avons déjà dit que les livres de l'office du Très-Saint-Sacrement, imprimés pour les œuvres d'Adoration nocturne et qui renferment ces renseignements, se trouvent chez Poussielgue frères, rue Cassette, 15, à Paris. Il est bon de faire remarquer que les adorateurs les plus exercés à la lecture du latin

doivent se placer à droite et que c'est le premier adorateur de droite qui a le rôle principal dans la récitation de l'office, c'est aussi à lui que revient l'honneur de lire à haute voix l'Amende honorable lorsque sonne la demie.

Les confrères revenus dans la salle du repos, le directeur complètera la répartition des heures d'Adoration. S'ils sont moins de quatorze, il fera appel aux membres de bonne volonté pour combler les vides. Il désignera ensuite pour renouveler les souches ou les bougies devant le Très-Saint-Sacrement l'adorateur qui fera son heure au moment où ce renouvellement sera jugé nécessaire, d'après les indications qui auront été données par les employés de l'église. Enfin, il annoncera aux confrères l'heure de la Messe et chargera l'un des adorateurs de la dernière heure de venir le réveiller au moins une demi-heure auparavant, pour présider lui-même au réveil général et aux derniers exercices de la nuit.

Cela fait, il fera installer les lits de repos et attribuera à chaque confrère le lit portant le numéro correspondant à son heure d'Adoration, afin qu'à chaque heure de la nuit le réveil des adorateurs puisse s'opérer, sans trouble ni erreur, dans l'ordre indiqué sur la feuille de service.

Chaque lit se compose d'un matelas, d'un traversin sur lequel est étendue une serviette propre pour protéger la figure, et d'une couverture ; des croix rouges, cousues sur les matelas et les couvertures, indiquent la place de la tête.

Le directeur veillera à ce que les adorateurs ne restent pas devant le Très-Saint-Sacrement en dehors des heures qui leur sont désignées. En général, les excès de zèle nuisent à la santé et sont suivis d'un regrettable découragement. Le directeur a pour devoir d'empêcher qu'ils se produisent.

Cinq minutes au moins avant que la première heure d'Adoration ne soit terminée, le premier adorateur de droite ira chercher les n°s 3 et 4, en les réveillant doucement, pour remplacer les n°s 1 et 2. Toutefois, ces derniers ne regagneront la salle du repos qu'après avoir récité l'office avec ceux qui doivent leur succéder. Ils suivront pour le changement de prie-Dieu les prescriptions de l'*avis pour la récitation de l'office pendant la nuit.* Toutes ces prescriptions seront observées à chaque heure de la nuit.

Les allées et les venues dans la salle du repos doivent se faire avec une très-grande précaution, pour ne pas troubler le sommeil des autres con-

frères. Il va sans dire que le plus grand silence doit y être observé ; là, comme devant le Très-Saint-Sacrement, chaque confrère doit témoigner de son respect du lieu saint, de son amour sincère du prochain et de sa volonté d'obéir au règlement.

Si la première Messe est à six heures, le lever se fait immédiatement après la récitation de l'office de *Prime,* c'est-à-dire vers cinq heures et quart. Si la Messe est à cinq heures, le lever a lieu après les *Laudes*, c'est-à-dire vers quatre heures et quart.

Le signal du réveil général se donne par ces paroles du directeur : *Benedicamus Domino,* auxquelles tous les confrères répondent : *Deo gratias.*

Le directeur fera aussitôt procéder à l'enlèvement du matériel, avec le soin et les précautions convenables ; après quoi, tous les adorateurs se rendront devant le Très-Saint-Sacrement, avec le même ordre et le même recueillement qu'au commencement de la nuit.

Le directeur fera la prière du matin qui sera suivie de la lecture de l'Amende honorable à moins qu'il n'y ait un ecclésiastique présent, auquel cas c'est à lui que revient le soin de dire ces prières. Puis commence la Messe à laquelle

il est d'usage que les adorateurs fassent la sainte Communion.

Les adorateurs ne doivent se retirer que lorsque les fidèles sont venus les relever ou que le Saint-Sacrement est rentré dans le Tabernacle ; alors ils peuvent retourner à leurs occupations. Ils sont venus sans attirer les regards du monde, ils se retirent protégés par la même humilité ; mais combien de consolations n'emportent-ils pas de ces nuits bénies. Rien n'est doux comme le jour qui suit une nuit d'Adoration.

FORMULES DIVERSES

EN USAGE DANS L'ŒUVRE DE PARIS

 N° 1

Formule d'invitation à assister à une nuit d'Adoration.

de DIOCÈSE — de PAROISSE —

ŒUVRE
DE L'EXPOSITION ET ADORATION NOCTURNE
DU TRÈS-SAINT-SACREMENT

__________ *le* ______________ 187

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Vous êtes invité à assister à la nuit d'Adoration qui aura lieu à ______________________________

____

le ______________________________

à neuf heures précises du soir.

Dans le cas d'impossibilité, je vous prie de m'en prévenir *sans retard.*

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mes sentiments très-dévoués en NOTRE-SEIGNEUR.

Le Secrétaire,

Directeur pour la nuit, M.

auquel vous voudrez bien présenter cette invitation.

à M. *membre actif*

T. S. V. P.

Formule de la liste des intentions particulières à recommander.

Vous êtes prié de remplir, avant de vous rendre au sanctuaire, la liste qui suit, et de la présenter au Directeur.

LISTE
DES INTENTIONS PARTICULIÈRES A RECOMMANDER

Hommes ____________________
Femmes ____________________
Jeunes gens ____________________
Jeunes personnes ____________________
Paroisses et familles ____________________
Conversions ____________________
Vocations ____________________
Malades ____________________
Défunts ____________________
Affligés ____________________
Prêtres et Religieux ____________________
Communautés et écoles ____________________
Premières communions ____________________
Mariages ____________________
Œuvres pieuses ____________________
Grâces temporelles ____________________
Grâces particulières (1) ____________________
Actions de grâces ____________________

Après 9 heures 1/2, on ne peut plus inscrire les recommandations.

Nota. — *Cette liste accompagne toujours la lettre de convocation.*

(1) Toutes les intentions spéciales qui ne sont pas indiquées sur cette feuille doivent être comprises sous la désignation de *Grâces particulières*.

N° 3

Formule d'invitation à diriger une nuit d'Adoration.

DIOCÈSE de —

PAROISSE de —

ŒUVRE
DE L'EXPOSITION ET ADORATION NOCTURNE
DU TRÈS-SAINT-SACREMENT

__________ *le* __________________ 187

Monsieur et cher Confrère,

Vous êtes invité à diriger la nuit d'Adoration qui aura lieu à ______________________________

____

le ______________________________________

à neuf heures précises du soir.

Dans le cas d'impossibilité, je vous prie de m'en prévenir *sans retard*.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mes sentiments très-dévoués en Notre-Seigneur.

Le Secrétaire,

MM. les Directeurs sont instamment priés de renvoyer très-exactement, après la nuit d'Adoration, leur rapport à M. le Secrétaire de l'Œuvre.

T. S. V. P.

Feuille adressée aux Directeurs.

ᵉ **Nuit.** (*Désignation du Sanctuaire*) **Directeur :**

(*Date de la nuit*) 18 *M.* (*Nom du Directeur*)

Noms des Membres convoqués :

MM. ______	MM. ______
______	______
______	______
______	______
______	______
______	______
______	______

Demander s'il y a des changements d'adresses et les indiquer.

Noms et adresses des Auxiliaires, et rapport de la nuit.

Formule de la liste des Intentions générales à recommander.

(Cette liste ne peut être modifiée sans l'autorisation du Conseil.)

INTENTIONS GÉNÉRALES

Notre sainte Mère l'Eglise.
Notre Saint-Père le Pape et ses intentions.
Sa G. Mgr l'Archevêque ou l'Evêque.
Le Diocèse de
Mgr le Patriarche latin de Jérusalem et ses intentions.
Le Clergé et les fidèles de la paroisse (où se fait l'Adoration).
Les Œuvres et les Intentions de M. le Curé.
L'Œuvre de l'Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement, à Paris.
Le Supérieur et le Conseil de l'Œuvre.
Les Œuvres de l'Adoration nocturne en Province et à l'Etranger, spécialement celles d
(noms des Œuvres d'Adoration nocturne à recommander particulièrement).
Les Confrères malades ou défunts.
Les Bienfaiteurs et Auxiliaires de l'Œuvre.
Les Sœurs de l'Adoration Réparatrice et leurs intentions.
Les Confréries du Saint-Sacrement et celles du SACRÉ-CŒUR.
Les agonisants et les âmes du purgatoire.
La sanctification du dimanche.
La cessation et la réparation des blasphèmes, des sacriléges et des scandales.
Les Archiconfréries de Notre-Dame des Victoires, de Notre-Dame de Lourdes, et leurs intentions.
Les Missions catholiques.
Les Conférences de Saint-Vincent de Paul, et leurs œuvres, notamment la Conférence de
(nom de la Conférence).
Les Œuvres suivantes, savoir : celles du Vœu national au SACRÉ-CŒUR ; — de la Première Communion ; — du Saint-Viatique ; — des Tabernacles ; — des Comités Catholiques ; — de Saint-François de Sales ; — des Ecoles d'Orient ; — du Denier de Saint-Pierre ; — des Cercles d'ouvriers et de jeunesse ; — des prières pour Paris.

____

____

____

La France et ses colonies.
La Ville de Paris.
L'Education chrétienne de la jeunesse française.
Les Universités catholiques.
Les Armées françaises de terre et de mer.
Des Actions de grâces pour le succès de l'Œuvre.

NOTA. — *Cette liste accompagne toujours la lettre adressée aux directeurs.*

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

à joindre à toutes les lettres de convocation et de direction.

§ 2 de l'art. IV. — Ordre des exercices et discipline.

Les exercices de la nuit commenceront, à neuf heures, par la prière du soir faite en commun, devant le Très-Saint-Sacrement, et suivie de la lecture des recommandations et d'une Amende honorable.

La prière finie, les numéros 1 et 2 resteront en Adoration, et les autres adorateurs se rendront dans la salle du repos, où chacun prendra pour lit de repos le lit portant le numéro correspondant à son numéro de série.

A onze heures, les numéros 3 et 4 viendront remplacer les numéros 1 et 2, et ainsi de suite jusqu'à cinq heures.

Les adorateurs garderont un silence absolu devant le Très-Saint-Sacrement.

Le même silence sera gardé dans la chambre du repos ; on n'y parlera qu'à voix basse, si la nécessité l'exige, et l'on évitera avec soin, en se rendant devant le Saint-Sacrement ou en revenant de l'Adoration, de troubler le sommeil des adorateurs.

La chambre du repos restera toujours éclairée.

Il y aura également pendant la nuit une lumière placée entre les deux adorateurs, de manière à ce qu'ils puissent lire sans se fatiguer.

Les adorateurs ne pourront, sous aucun prétexte, se rendre devant le Très-Saint-Sacrement en dehors du temps qui leur sera destiné. Lorsqu'ils ne seront pas en Adoration, et à moins que leur office ne le demande, ils devront se tenir dans la chambre du repos.

Les adorateurs devront, à tour de rôle, réciter pendant la nuit l'office du Saint-Sacrement.

Cette récitation se fera de manière à ce que les deux adorateurs qui terminent leur adoration, avant de se retirer, récitent l'office avec ceux qui leur succèdent. Ainsi, les numéros 1 et 2, qui finiront à onze heures, réciteront l'office avec les numéros 3 et 4, qui commenceront leur Adoration à cette même heure.

L'office sera divisé de façon à ce qu'il soit récité au moins une fois pendant la nuit.

L'office sera psalmodié lentement et en observant les pauses indiquées par la rubrique.

Chaque heure d'Adoration commencera par la récitation de l'office du Très-Saint-Sacrement, et, à la demie, le premier adorateur de droite lira l'Amende honorable. Le reste du temps sera employé à méditer devant le Très-Saint-Sacrement.

On ne pourra faire à haute voix d'autres prières que celles prescrites par le règlement. Toutefois, les adorateurs qui ne pourront pas dire l'office ont la faculté de le remplacer par cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* récités à haute voix. Dans ce cas, ils devront en avertir le Directeur laïque, afin qu'aucune partie de l'office ne soit omise.

A cinq heures moins un quart du matin, le Directeur laïque donnera le signal du réveil et fera enlever les lits de repos ; après quoi, tous les adorateurs se rendront devant le Très-Saint-Sacrement pour faire ensemble la prière du matin et la méditation.

Avant de se retirer, les adorateurs assisteront à la Messe. — Ils seront invités à y faire la sainte Communion, et à l'offrir à Dieu aux intentions et pour les fins que se propose l'Association. Lorsque la Messe n'aura pas lieu avant six heures, on récitera Prime à cinq heures. Dans ce cas, le signal du réveil ne sera donné qu'après la récitation de Prime.

Formule du tableau destiné à faire l'addition des intentions particulières des adorateurs.

(*à envoyer au directeur de chaque nuit.*)

ŒUVRE DE L'EXPOSITION ET ADORATION NOCTURNE

DU TRÈS-SAINT-SACREMENT

Liste des intentions particulières à recommander.

Hommes	Femmes	Jeunes gens	Jeunes personnes	Paroisses et familles	Conversions
Vocations	Malades	Défunts	Affligés	Prêtres et religieux	Communautés et écoles
Premières communions	Mariages	Œuvres pieuses	Grâces temporelles	Grâces particulières	Actions de grâces

Formule pour la répartition des heures d'adoration à envoyer au directeur de chaque nuit.

RÉPARTITION DES HEURES			N° DES LITS	
De 10 heures à 11 h.		M.		
		M.		
— 11 h.	12 h.	M.		
		M.		
— 12 h.	1 h.	M.		
		M.		
— 1 h.	2 h.	M.		
		M.		
— 2 h.	3 h.	M.		
		M.		
— 3 h.	4 h.	M.		
		M.		
— 4 h.	au lever	M.		
		M.		

AVIS

POUR LA RÉCITATION DE L'OFFICE PENDANT LA NUIT.

2	1	1	2
Deuxième adorateur de gauche	Premier adorateur de gauche	Premier adorateur de droite	Deuxième adorateur de droite

Les adorateurs, pour la récitation de l'office du Saint-Sacrement, se rangent en une seule ligne en face de l'autel où le Saint-Sacrement est exposé. Celui parmi eux qui est le plus au milieu du côté droit est désigné sous le nom de premier adorateur de droite, celui qui est à sa droite sous le nom de deuxième adorateur de droite. De même, l'adorateur le plus au milieu du côté gauche est appelé premier adorateur de gauche, et celui qui est à sa gauche, deuxième adorateur de gauche.

Lorsque deux adorateurs arrivent devant l'autel, celui qui lit le plus facilement le latin se place comme premier adorateur de droite, l'autre, comme premier adorateur de gauche.

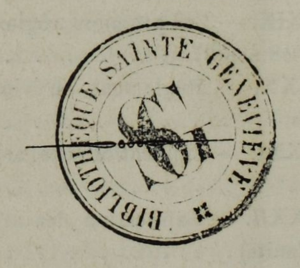
L'heure terminée, ces deux membres deviennent deuxièmes adorateurs de droite et de gauche pour réciter l'office avec ceux qui leur succèdent. L'office récité, ils se retirent.

Le premier adorateur de droite dirige la récitation de l'office. Lorsqu'un prêtre est présent, cette place et cette fonction lui appartiennent de droit.

Si à la première heure il ne se trouve pas de prêtre avec les deux adorateurs, le directeur de la nuit leur adjoint un troisième adorateur qui restera seulement pendant la récitation du premier nocturne; il sera pris parmi les confrères lisant facilement le latin, et remplira les fonctions de deuxième adorateur de droite.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES



Paris. — Imp. de l'œuvre de Saint-Paul, Soussens et Cie, 51, rue de Lille.

